

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME

RÉDIGÉ PAR

UNE SOCIÉTÉ DE MAGNÉTISEURS ET DE MÉDECINS

SOUS LA DIRECTION DE

M. LE BARON DU POTET.

La vérité, n'importe par quelle bouche;
le bien, n'importe par quelles mains.



TOME V.

PARIS
BUREAUX : RUE D'ANTIN, 12.
1847

JOURNAL

DU

MAGNÉTISME.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

ARTICLE Ier. — La Société du mesmérisme, fondée le 17 février 1844, sous le titre de : *Société de philosophie appliquée au magnétisme,* a pour devise cet aphorisme de Mesmer :

« La nature offre un moyen universel de guérir et de « préserver les hommes. »

ART. II. — Elle a pour but :

1° La connaissance du magnétisme animal ou mesmérisme pur et appliqué ;

2° La propagation de cette découverte dans les masses, selon les vues de Mesmer, Puységur, Deleuze et leurs disciples.

Art. III. — Les moyens qu'elle emploie pour arriver à ces fins sont :

1° L'étude en commun de tous les phénomènes magnétiques et analogues, considérés isolément et dans leurs rapports avec les diverses branches des connaissances humaines;

2° L'enseignement mutuel du mesmérisme théorique et pratique, ainsi que des sciences adjuvantes, telles que : physique, anatomie, physiologie, phrénologie, etc.;

3° La publication d'un résumé de ses travaux et l'entretien d'une correspondance avec les sociétés magnétiques.

Art. IV. — Elle se compose de membres : honoraires, titulaires, correspondants, stagiaires et adhérents.

Les *honoraires* sont :

1° Des membres démissionnaires auxquels la Société décerne un titre honorifique qui les rattache perpétuellement à elle ;

2° Des magnétistes, connus par des travaux majeurs, dont elle récompense le mérite en se les associant.

Les *titulaires* sont des mesméristes reconnus aptes à concourir à l'accomplissement du double but que la Société se propose d'atteindre.

Les *correspondants*, nationaux ou étrangers, sont des mesméristes reconnus capables d'étendre les rapports de la Société, de l'instruire des faits qu'elle ignore, et d'asseoir son jugement sur ceux qu'elle ne peut examiner.

Les *stagiaires* sont des magnétistes dont les connaissances ont besoin d'être augmentées ou

améliorées avant qu'ils puissent être reçus membres titulaires.

Les *adhérents* sont des partisans du magnétisme qui n'ont pas les connaissances requises pour entrer membres actifs de la Société.

Art. V. — L'admission des membres sus-désignés n'a lieu qu'aux conditions suivantes :

1° Le titre de membre honoraire ne peut être conféré qu'en raison de services éminents rendus à la Science ou à la Société, sur la proposition ou avec l'agrément du Bureau et à la majorité des quatre cinquièmes des voix.

2° Tout candidat au grade de membre titulaire doit être majeur, stagiaire depuis trois, six ou douze mois et doit subir un examen *théorique* consistant à traiter par écrit et soutenir oralement, sous forme de thèse, une question choisie par lui entre celles que le Bureau propose pour cet objet.

3° Les candidats correspondants, quand ils sont présents, doivent subir un examen théorique et pratique. Absents, il leur suffit d'être présentés par deux membres, honoraires ou titulaires, faisant connaître, dans un rapport écrit, leurs titres moraux et scientifiques.

4° Les membres stagiaires pouvant être requis comme auxiliaires ou suppléants des titulaires, les candidats à ce grade doivent être âgé de vingt ans et justifier de connaissances *pratiques* dans un examen *ad hoc*, c'est-à-dire qu'ils doivent magnétiser devant la Société d'après le programme arrêté par elle pour constituer une méthode expérimentale uniforme.

Leur demande d'admission doit être appuyée

par deux membres, honoraires ou titulaires, à moins qu'ils ne soient adhérents depuis trois mois.

5° Les adhérents, n'ayant aucun office à remplir, ne sont tenus à aucun examen ; il suffit qu'ils soient présentés au Bureau par deux membres, au moins stagiaires.

Les dames peuvent être admises dans cette catégorie.

Art. VI. — La durée du stage est de :

1° Trois mois pour les médecins, auteurs en mesmérisme, ou bacheliers ès-sciences physiques.

2° Six mois pour les bacheliers ès-lettres, gradués ès-sciences ou membres d'une société magnétique connue.

3° Un an pour tous ceux qui n'ont aucun des titres sus-énoncés.

Art. VII. — Les membres honoraires et titulaires jouissent de tous les droits. Les stagiaires sont privés de ceux de vote, d'élection et d'éligibilité. Les adhérents n'ont que celui d'assister aux séances.

Art. VIII. — Le Bureau, ou conseil chargé de la direction et de l'administration de la Société, se compose d'un président, deux vice-présidents, un secrétaire, deux secrétaires adjoints, deux censeurs, un archiviste et un trésorier.

Art. IX. — Le Bureau représente la Société. Il admet les membres adhérents, arrête le programme des cours et des examens, règle l'emploi des fonds, etc.; en un mot, il gouverne d'après les statuts et règlements, de manière à assurer le progrès de la Société.

Il a l'initiative des mesures imprévues; à l'expiration de ses fonctions il doit un compte détaillé de sa gestion.

Art. X. — Le président, ou en son absence l'un des vice-présidents, ouvre, dirige et clôt les séances, dont il a la police exclusive; c'est-à-dire qu'il accorde, continue et ôte la parole aux orateurs, expose l'état des questions à l'ordre du jour, désigne les expérimentateurs, résume les travaux des séances, et le tout ainsi que les circonstances lui paraissent l'exiger.

Il porte la parole au nom de la Société, dont il garde et appose le sceau.

Le secrétaire est chargé de la rédaction des procès-verbaux, des arrêtés, de la correspondance, etc. Il est suppléé par ses adjoints, excepté pour le rapport annuel du Bureau.

Les censeurs veillent au maintien de l'ordre et à l'exécution des statuts et règlements.

L'archiviste veille à la conservation des livres, archives et autres objets appartenant à la Société.

Le trésorier tient la comptabilité; il rend un compte trimestriel au Bureau.

Art. XI. — Les votes sur toute proposition ont lieu à la simple majorité par assis et levé, ou au scrutin secret sur la demande de trois membres.

L'admission des titulaires correspondants et stagiaires n'a lieu qu'à la majorité de deux tiers des voix.

Art. XII. —Toute proposition, pour être prise en considération, doit être écrite et appuyée par deux membres, honoraires ou titulaires. La discussion en est renvoyée à quinzaine, à moins que le

Bureau ne décide qu'il sera statué séance tenante.

Art. XIII. — Tout membre, lors de son admission, prête serment d'observer les statuts et règlements de la Société; de n'employer le magnétisme que dans un noble but, s'interdisant tout moyen réprouvé par la morale et les convenances.

Art. XIV. — La Société a un conseil de discipline composé de cinq membres, devant lequel le président et un censeur peuvent traduire les membres dont la conduite leur paraît répréhensible.

Les peines que ce conseil peut prononcer, après l'avertissement et le rappel à l'ordre du président, sont : 1° la réprimande; 2° la suspension; 3° l'expulsion avec radiation.

Les formes dans lesquelles procède le conseil de discipline sont tracées par les règlements.

Art. XV. — Les membres du Bureau et ceux du conseil de discipline sont élus pour un an et rééligibles.

Art. XVI. — Les membres honoraires, titulaires et correspondants admis reçoivent un diplôme; les stagiaires et adhérents, une carte spéciale, sur lesquels il est perçu un droit déterminé par les règlements.

Art. XVII. — La Société pourvoit à ses dépenses au moyen d'une cotisation mensuelle, dont la quotité est fixée chaque année.

Art. XVIII. — Une caisse de prévoyance, alimentée par le produit des cartes et diplômes, et les dons volontaires, est établie pour venir au secours des magnétistes et faire face à des dépenses imprévues.

Art. XIX. — Les séances de la Société sont

hebdomadaires, et celles du Bureau mensuelles. Les premières ont lieu tous les jeudis, les secondes le 17 de chaque mois.

Une séance annuelle est consacrée le 23 mai, jour anniversaire de la naissance de Mesmer, à une étude biographique sur cet homme illustre ou ses disciples, et à l'exposition des progrès généraux du mesmérisme.

Une autre séance également annuelle a lieu le 17 février, jour anniversaire de la fondation de la Société. Elle est consacrée au rapport annuel du Bureau, au renouvellement du conseil de discipline et du Bureau.

Toute autre séance ou réunion tenue sans l'autorisation du président est nulle.

Art. XX. — Les présents statuts, adoptés pour trois ans, à partir du 17 février 1847, abrogent toutes les dispositions antérieures.

Ont été élus pour l'exercice 1847-48 :

Président, M. Aubin Gauthier.

Vice-présidents, M. Hébert (de Garnay). M. Dalmas.

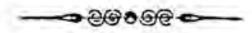
Secrétaire, M. Maeyens.

Secrét.-adjoints, M. Grumet. M. Ramel.

Censeurs, M. Girollet. M. Lovy.

Trésorier, M. Lacoste.

Archiviste, M. Lebrun.



SOCIÉTÉS SAVANTES.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Cours de M. Trousseau.

Il y a entre la médecine et le magnétisme une connexité si grande qu'on ne peut toucher l'un sans éveiller l'autre. Les princes de l'Ecole, qui savent bien la valeur du proscrit mesmérien, en évitent les rencontres sérieuses et se bornent aux escarmouches. Un seul s'est montré plus osé : M. Trousseau n'a pas craint de faire le parallèle de nos prétentions réciproques dans les névroses. Mais cette témérité lui a sans doute valu la réprimande académique; car nous l'avons entendu à la fin de son cours de 1845 contredire le début, en articulant des faits magnétiques positifs dont il déguisait les conséquences logiques par des comparaisons fausses, des rapprochements bâtards. Des réticences, des paradoxes peuvent bien donner le change à quelques personnes; mais les sophismes, les contradictions, mécontentent tous les esprits sérieux. Il faut opter, ou les immortels en courroux vont lancer la foudre. Que faire? Vite une victime pour apaiser leur colère... C'est sur d'Amador qu'est tombé le choix. Voici sa sentence prononcée dans une occasion solennelle : « On dira qu'il « s'est trouvé dans les universités médicales des pro- « fesseurs assez oublieux de leur gravité, assez ignorants « de la pathologie pour parler sérieusement de l'ho- « mœopathie. » Puis, pour éviter l'accusation de ma-

gnétisme et dérouter l'espoir des mesmériens, on s'empressera d'ajouter : « On demandera si le siècle de « l'homœopathie avait beaucoup à envier à celui des « astrologues, des sorciers, des convulsionnaires, des « magnétiseurs, etc. »

Si les magnétiseurs, scandalisés de telles oscillations de langage, se plaignent, élèvent la voix, on les calmera avec quelques-unes de ces paroles mielleuses qui, comme l'*offa melle soporata*, endorment les imprudents qui les goûtent, et libéré de ce côté, M. Trousseau prendra son vol vers d'autres régions, parcourra les plaines spasmodiques, où le musc, l'assa, l'éther, règnent en souverains. L'y voulez-vous suivre? Allons.

Voici d'abord un phénomène d'innervation portant sur les organes de nutrition, de génération et de myotilité, dont le premier degré se traduit par : se trouver mal; la cime, par convulsion. Considéré d'une manière générale, on lui donne le nom de *spasme*, qui signifie tiraillement. Il siége dans les troncs nerveux rachidiens et ganglionnaires, prenant diverses formes qu'on désigne par : *convulsions*, *hystérie*, *éclampsie*, *épilepsie*, etc.

Les médicaments qui parent aux accidents qui en résultent sont dits antispasmodiques, parce qu'ils agissent sur les nerfs en sens contraire de la cause perturbatrice. Les principaux sont : musc, assa-fœtida, castoréum, valériane, camphre, éther; lesquels, réunis, forment le premier membre de l'équation algébrique suivante :

Médicam. : antispasmodiques = mesmérisme.

« S'en suit la démonstration d'icelle, d'autant meil« leure que la balance gît au front de chacun. »

La racine de valériane agit comme sédatif. Elle fait sur les tensions musculaires des hystériques l'effet de l'humidité sur une corde à boyau qui se relâche tout à coup. Là est le fond de la question. Qu'est-ce que l'hystérie?

Une maladie si vaste que je devrais la comparer à la tour de Babel, car elle amena la confusion des langues et des pathologistes; une maladie-mère, qui a sa demeure dans l'utérus, cet organe si peu connu dans ses phénomènes morbides, si incompréhensible de bizarrerie dans ses manières d'être. Une fois attaqué, c'est un foyer qui sème le mal par toute l'organisation, et ce mal, quand il est en dehors de la lancette et du spéculum, prend le nom général d'hystérie.

La valériane administrée « réussit, dit M. Trous-« seau, dans toutes les hystéries peu intenses et com-« mençantes, surtout peu compliquées en accidents « nerveux, ou contre ceux-ci sans complication d'hys-« térie. » C'est-à-dire qu'elle ne guérit rien du tout en tant que spasme; voilà du moins ce que je comprends. — Ce que je comprends mieux, c'est que cette maladie est généralement mal traitée, par la raison toute simple qu'on prend ses différents aspects pour autant d'affections particulières, selon que tel ou tel pathologiste l'envisage de tel ou tel point de vue. Qu'on vous montre, par exemple, une à une les six faces d'un cube en cachant les autres, serez-vous jamais capable de dire: C'est un cube? De même on décrit l'hystérie sans parler de l'utérus, et cela parce qu'on n'a rien pour l'attaquer. Vaudrait beaucoup mieux dire: C'est nerveux; ordonner la campagne, la fleur d'oranger, que de longuement discourir pour conclure qu'on n'y peut rien.

Le seul remède bon dans ce cas est celui qui peut attaquer directement l'organe d'où s'irradie le désordre, non dans sa texture, comme le fer rouge, mais dans son dynamisme. Or, le premier qui se présente est le magnétisme, puisqu'on peut, à volonté, le diriger sur telle ou telle partie et produire tel ou tel effet. Avez-vous des crampes, des convulsions? L'utérus fait des siennes, paralysez-le. Le fluide vital surabonde ou manque,

prend les dehors du calorique ou de l'électricité? Neutralisez.

Fabricius Colomna prétend s'être guéri de l'épilepsie avec la valériane. Mais remarquons qu'en ces temps toute attaque spasmodique à cause indéterminée était de l'épilepsie. Aujourd'hui les convulsions accidentelles, durassent-elles quinze jours, ne sont que des attaques épileptiformes. L'épilepsie est intermittente, périodique, et se caractérise par la courbure en arrière de la colonne vertébrale, le carus, la céphalalgie, l'incontinence d'urine, durant souvent moins de deux minutes. Cette maladie est très-rare; la plupart des cas regardés comme véritablement épileptiques sont seulement des éclampsies épileptiformes. Ceci ne diminue en rien le mérite des cures faites par le mesmérisme; mais il est bon que les magnétiseurs le sachent.

L'assa-fœtida passe pour le spécifique des flatulences stomacales des gens de cabinet. Mais chaque magnétiseur sait assez l'empire du fluide dans les digestions, les gargouillements intestinaux, pour ne jamais recourir à si détestable drogue. Le nom seul de *stercus diaboli* suffit pour rejeter ce remède, tout persan qu'il est. Je laisse donc ce goût à l'Asie et le fromage de Marolles à M. Trousseau.

« Le musc, dit-il, est une odeur effroyable qui suffit à « donner la fièvre et le vertige, rien que d'y penser. — « Qu'une femme à musc pénètre dans un salon, au bout « de quelques *secondes* vous verrez huit ou dix personnes « s'enfuir, l'une pour mal de tête, l'autre pour attaque « de nerfs, etc.

« Il réussit merveilleusement dans le *delirum tremens* « et l'hystérie. » Oui, mais il laisse aux malades pour deux ou trois ans l'odeur de chevrotain.

Castoreum s'emploie dans les mêmes cas, compliqués d'aménorrhée. Mais le magnétisme surpasse tous ces

remèdes, voire même le camphre, quoi qu'en dise M. Raspail, dont j'admire le savoir, mais dont on ne peut imiter la prodigalité en fait de cigarettes.

M. Trousseau dit que le camphre dissous dans l'éther apaise les névralgies temporales. Je crois plutôt que c'est l'éther, par la soustraction de calorique que son évaporation procure. Là encore le magnétisme est supérieur. Enfin, j'arrive à l'éther, l'éther si prôné, si vanté, que ses vapeurs ont peine à grossir assez vite pour remplir le cadre de sa réputation. Pas un chirurgien qui ne s'en parfume, pas un médecin qui ne le sente d'une lieue. L'éther! Ecoutez donc M. Trousseau: « C'est un des moyens les plus utiles dont l'humanité « puisse se glorifier, s'applaudir. » Mais M. Trousseau ne l'emploierait pas sur lui-même; il n'est point de l'humanité, il exerce l'humanité.

Entendons-nous sur ces mots.

L'insensibilité produite par le mesmérisme n'avait pas trouvé de rivalité; les médecins la niaient, mais c'était parti pris. L'éther surgit tout à coup d'Amérique; on ne nie plus, bien au contraire, on attaque armes en main, en disant: Qu'ils vantent donc encore leur magnétisme; qu'ils osent le comparer avec l'éther; l'humanité triomphe avec nous, etc., etc. Oh! oh! messieurs, le charme ébrieux vous tient; vous oubliez que l'indolorisme de l'éther n'est pas neuf. Il y a dix ans, le docteur Pidoux signalait l'*obtusion des sens*; mais alors l'amour de l'humanité était trop obtus probablement, et l'on ne songea pas à l'inhalation. L'éther arrivant donc rendit les médecins philanthropes; tous les bistouris se levèrent comme une armée de lances et vinrent fondre sur les hôpitaux. L'amour de l'humanité prit soudain une si large extension qu'on se servit de l'éther jusque pour tailler, rogner les verrues. J'ai vu de vieilles et antiques ferrailles ouvrir leurs charnières ankylosées pour

un coup d'éther au piton des opérations. Dans ce coup de feu, en fit-on, grand Dieu!

Heureusement, cet amour de l'humanité s'affaiblit peu à peu; on empoisonna moins de monde. Et quand je dis empoisonner, ce n'est pas sans raison. J'ai assisté aux débuts de l'éther en France, et depuis j'ai étudié dans toutes ses phases la fureur de l'éthérisation. Ne pouvant rapporter tous les cas fâcheux dont j'ai été témoin, je vais en citer deux qui m'ont à jamais dégoûté de l'éther.

1° Un homme éthérisé à Saint-Louis pour un phlegmon à ouvrir fut pendant trois jours dans un état d'exaspération épouvantable, à quoi succéda une véritable prostration typhoïque. Le sixième jour, ce désordre disparut; mais s'il avait dépendu du malade de saisir le chirurgien, celui-ci ne serait pas député aujourd'hui.

2° Un homme, ayant au bras une tumeur de 14 kilogrammes, éthérisé dans le même service, ne sent rien aux premiers coups de bistouri; mais quand on arrive aux ligaments articulaires, il pousse des vociférations et tombe dans une syncope telle qu'on le crut mort. Cependant l'opération s'acheva sans autres accidents, mais le malade trépassa le septième jour. Voici les détails de l'autopsie...... Je comprends votre répugnance à poursuivre; mais on ne connaît l'arbre qu'à ses fruits; assistez donc à la récolte de ceux-ci.

L'auscultation et la percusion ayant fait diagnostiquer de la péripneumonie, il devait se trouver une adhérence des plèvres et un épanchement considérable. Rien de tout cela; mais le poumon droit était gangrené dans toute sa partie inférieure; le gauche l'était moins; mais les bronches étaient fortement injectées, et la muqueuse s'en détachait comme des escarres. Les morceaux de poumon jetés à l'eau tombaient au fond comme du plomb.

Cet accident ne pouvait être attribué à l'inflammation de la plaie voisine, les intercostaux et les vaisseaux sous-claviers étant parfaitement sains. Le tissu du cœur était flasque et se déchirait comme de l'amadou ; il en était de même des muscles, surtout le psoas iliaque, ce qui n'a jamais lieu, le cadavre serait-il ouvert quinze jours après la mort, et celui-ci le fut au bout de vingt-quatre heures. A l'ouverture du crâne on trouva des adhérences à l'arachnoïde, les lobes piquetés de sang, les méninges très-gonflées.

M. Richer, qui avait fait l'opération, dit, en faisant cette autopsie : « J'ai vu un cas pareil chez M. Velpeau ; « maintenant je n'éthériserai plus.—Vous concluez donc « que c'est l'éther qui a causé la mort? remarqua un « médecin présent. — Je ne dis pas cela, mais ma conscience me défend d'éthériser désormais. »

Voilà deux faits qui parlent sans ambages, deux faits qui prouvent tout ce que peut l'amour de l'humanité dirigé avec intelligence, deux faits qui font le triomphe du mesmérisme. En effet, avec lui pas un seul cas de ce genre ; jamais aucun accident : au contraire, les plaies se cicatrisent avec toute la promptitude désirable ; jamais de résorption purulente : elle n'est pas possible.

Outre que l'éthérisation est suivie d'accidents inflammatoires nombreux, de plaies baveuses, il y a une considération qui doit faire à jamais bannir l'éther, c'est qu'il noircit la pourpre des artères. Nos chirurgiens passent légèrement sur ce phénomène capital, qui n'est pour eux que de la *rutilation à un degré moindre*. — C'est vraiment abuser des mots! — Et, en entendant M. Trousseau dire que, « pour bien réussir, il faut que le malade soit ivre-« mort, » j'ai ressenti toute l'indignation de M. Magendie ; mais dans un autre sens, car lui c'est par scepticisme.

Somme toute, nous adressant à l'âme et nos adver-

saires au corps que la lumière divine ne soutient plus, l'équation que j'ai proposée n'est plus possible, et je l'abandonne pour clamer avec la phalange du 23 mai :

Non, l'éther
D'outre-mer
Ne détrônera pas Mesmer.

E.-V. Lesgaugris.

ÉTUDES SUR LE SOMNAMBULISME.

§ X. — PUYSÉGURISME.

Septième observation.

Les facultés humaines ne sont pas exactement pondérées; il y en a toujours de plus puissantes ou de plus actives dont l'exercice trouble l'équilibre, l'harmonie des fonctions cérébrales, et constitue les aptitudes natives ou tendances individuelles.

Onc ne furent à touts toutes grâces données;

mais chacun reçut un don spécial, des aspirations diverses, afin que la variété se trouvât dans l'unité. Nous naissons différents; mais nous serions égaux si la société ne comprimait l'essor des penchants que la nature nous

donne, si nos dispositions pouvaient trouver l'objet qui leur correspond.

Quand nos virtualités rencontrent leur incitateur, elles se manifestent soudainement : le génie a été évoqué, l'inspiration latente éclate ; la vocation est réveillée, le talent la suivra de près. Celui qui, à la vue fortuite d'un tableau, d'une statue, à l'audition inattendue d'un poëme, d'un discours, etc., se *sent* capable de les imiter, peut, sans grand labeur, produire des œuvres qui le feront paraître supérieur.

Au contraire, lorsque nul son ne frappe notre oreille, que nulle clarté n'arrive à notre œil, qu'aucun parfum n'émeut notre odorat, qu'aucune saveur n'humecte notre bouche, que nul contact n'éveille notre sympathie, nos instincts sommeillent toute la vie, et nous mourons comme des êtres infimes, accusant Dieu d'injustice.

Quand nulle pensée n'a fait vibrer la harpe animique, qu'aucune idée du dehors n'a trouvé d'écho en nous, c'est que le clavier phrénique n'a point été en entier parcouru. Le magnétisme en met en relief les touches vierges et les amène vite au rhythme normal. Sous son incubation vivifiante on voit éclore tout à coup des facultés instinctives, affectives et intellectuelles qu'on ne supposait point être en germe dans les individus soumis à son influence. Il en est des fonctions corporelles comme des spirituelles. Mais je ne puis les examiner en détail ; c'est le fait d'une plume mieux exercée, d'un cerveau plus meublé. Je ne veux, dans ce vaste tableau, prendre que l'instinct poétique dont j'ai vu ces jours-ci un bel exemple.

Sans remonter aux oracles antiques, dont la perfection est suspecte à Cicéron, nous trouvons bon nombre de somnambules répondant en vers aux questions qui leur sont adressées.

Le docteur Gorgeret en cite une qui fit plusieurs chansons, dont la plus remarquable a été publiée dans le journal *la Tyrtée du Midi*. Il fait remarquer qu'elle n'en faisait jamais qu'un couplet par sommeil; qu'elle était sans éducation, et que son instruction se bornait à la lecture et à l'écriture.

Voici un compliment en bouts-rimés qu'elle fit un jour à des personnes converties par une de ses séances : toutes les finales sont en *ent*.

Je dois, messieurs, en ce moment,
Vous faire mon remerciement
De tant de bien et soulagement
Que le magnétisme vient d'opérer vraiment.
Ah ! que l'on a de jolis sentiments
Dans ce sommeil ! Dieu est toujours présent.
Prions-le donc à chaque moment
De nous bénir au jour du jugement.

M. du Potet cite aussi, tome Ier, page 312 de ce journal, des vers russes composés en somnambulisme. La traduction révèle une grande élévation de sentiment; mais la personne étant instruite, on peut supposer l'intervention des réminiscences de la veille.

Il y a environ trois ans on a représenté sur le théâtre de Barcelone une pièce composée en sommeil magnétique par une jeune personne de distinction, magnétisée secrètement. La pièce, quoiqu'anonyme, eut un grand succès; mais dans ce cas encore il y avait connaissance des règles poétiques, et le choix des expressions n'est pas plus remarquable que celui des idées : la pensée est toujours rendue par des images frappantes, des symboles d'une exacte portée.

Je ne m'arrête pas sur les autres exemples plus ou moins connus des personnes qui s'occupent particulièrement du somnambulisme.

La personne qui compose les fragments que je vais transcrire est extatique magnétique. Elle a de l'éducation; mais on verra facilement à la lecture de ses vers que les règles prosodiques lui sont étrangères. Elle n'a jamais rien composé durant la veille et ne s'occupe nullement de poésie; mais dans sa jeunesse elle apprenait aisément de longues tirades.

Endormie, elle est sans prétention et poétise souvent sans s'en apercevoir; quand elle cherche, les vers sont moins riches.

Les suivants ont été faits sans le vouloir, en rentrant de l'extase dans le somnambulisme, pour répondre à la question : Où étiez-vous?

Mon bonheur était sans mélange ;
Je parcourais l'immensité ;
J'étais là-haut avec les anges,
J'étais à l'immortalité.

Un autre jour, au sortir du même isolement extatique :

Avec une âme épurée
On doit triompher des revers.
Quand je suis avec ma pensée
Je plane sur tout l'univers,

Elle est d'une perspicacité remarquable, saisit avec facilité le ridicule comme le mérite des gens, et dit sur leur caractère des particularités plaisantes, en fait parfaitement le portrait, et selon qu'on lui plaît ou non, tourne un compliment ou une causticité. Un jour, après avoir ainsi fait quelques portraits en vers, on lui demanda le sien. Elle le fit soudain, fidèle, sans ménagement; et lorsqu'elle eut fini, s'apercevant de l'étonnement des assistants, elle leur dit :

Vous m'écoutez tous en silence
Et vous paraissez très-surpris ;
Vous admirez mon éloquence
Et vous cherchez ce que je suis.
Je vois bien que votre indulgence
En ma faveur a prononcé,
Sans remarquer que la balance
Penche beaucoup trop d'un côté.
Arrêtez-vous ! Thémis s'irrite,
N'allez pas la mettre en défaut ;
Il faut me prêter du mérite,
Ou votre jugement serait faux.

Un grand montreur de phénoménalités magnétiques lui proposa naguère de l'exhiber dans les salons aristocratiques. Elle refusa tout net, et voyant qu'il est souvent humilié dans le monde, parce que le *gaz* manque à ses lucides, elle lui versifia un petit sermon qui se terminait ainsi :

La vérité n'a point d'atours.

Je transcris fidèlement ces vers pour montrer cet instinct dans toute sa virginité. Les fautes mêmes ont du mérite, et l'on concevra qu'elle doive en faire beaucoup si l'on considère qu'elle n'hésite jamais, que ses réponses sont aussi promptes que les demandes. Quand on lui donne un sujet, elle s'y attache, est plus longue, mais fait *quatre* vers à la fois, en commençant souvent par le dernier. Le compliment suivant adressé à un magnétiseur dont elle vit intuitivement les travaux a été ainsi composé :

Vous employez votre science
A propager la vérité ;
Du fruit de votre expérience
Vous dotez la postérité.

A la suite de cette pronostication flatteuse, celui qui en était l'objet la louant, elle lui dit avec un ton de reproche :

De vos éloges, en vérité,
Je me *vois* très-ambitieuse ;
Si vous flattez ma vanité,
Je vais devenir orgueilleuse.

Une jeune mariée la consultant sur son bonheur futur, elle lui dit :

Ecoutez ce que dit l'oracle :
Pour vous l'hymen a fait miracle,
Car je l'ai vu un certain jour
Près de vous enchaîner l'amour.

Si l'on recueillait tout ce qu'elle fait, on en aurait promptement des volumes qui seraient curieux à lire ; car toujours l'application aux personnes est exacte, et la conclusion sage, morale. Les genres lui sont indifférents, et voici une énigme composée à la demande d'une personne doutant qu'elle pût promptement voiler sa pensée. Au bout de cinq minutes, c'était fini, et l'étonnement fut extrême quand on vit qu'au lieu d'un sens il y en avait deux : le temps et l'amour :

Tu nous enlèves nos plaisirs,
Tu nous ravis jusqu'à nos charmes,
Tu ne satisfaits nos désirs
Que pour nous faire verser des larmes.
Tu ne nous permets d'être heureux
Que quelques instants dans la vie ;
Pour nous tu n'es pas généreux,
Et de te fuir nul n'a l'envie.

Interrogée par un jeune médecin sur la manière dont sa pensée se formule, ses vers se moulent, elle

lui donna de longues explications sur l'entendement, entra dans des considérations métaphysiques au-dessus de sa portée dans la veille. Elle s'est surtout appesantie sur la génération des idées, leur transmission et l'étendue possible du savoir humain. La destinée future l'occupa aussi beaucoup; elle n'était jamais montée si haut et semblait se complaire dans les célestes régions; puis, revenant de ces hauteurs ou profondeurs extrêmes de la pensée, elle expliqua sa facilité de versifier, disant qu'elle voyait des *étoiles* (c'est ainsi qu'elle désigne les *idées;* elle a un langage énigmatique : ainsi, elle traduit *mourir* par *ôter,* etc.) venir se ranger à la file transversalement dans la partie frontale du cerveau; que quand un vers est complet, un autre se forme au-dessus ou au-dessous jusqu'à ce que tous y soient; que si on l'interroge durant cette opération, elle ne livre que ceux qui sont achevés, et que c'est pour cela que l'ordre en est souvent renversé. Quand, au lieu d'attendre, elle cherche, évoque, l'opération est plus longue, parce que, désirant bien faire, il y a un grand va-et-vient d'*étoiles* qui *s'essaient*, ce qui cause une grande confusion et trouble sa vue. Si dans cette mêlée des vers formés disparaissent, elle les recherche et ramène en rang pour en ajuster bien les rimes, par où elle les commence tous. Cette génération, étant spontanée, ne la fatigue pas; c'est pour elle un amusement : elle s'y prête avec grâce.

J'ai dit que sa prestesse étonne encore plus que sa fécondité; j'en pourrais citer mille exemples, mais un seul me suffira. Endormie le 23 mai dernier, à deux heures, et priée par l'un des convives du banquet mesmérien de composer un morceau pour cette solennité, elle se mit à l'œuvre aussitôt et produisit d'emblée quarante-deux vers, les premiers faisant de Mesmer l'éloge pompeux, les derniers ainsi conçus :

Pour rendre hommage à sa mémoire
Il faut montrer sa dignité,
Et que chacun offre à sa gloire
Un nouveau trait d'humanité.

. . . .

Voilà son apôtre fidèle,
Le plus zélé magnétiseur ;
De ses vertus le vrai modèle,
Et de ses droits le défenseur.

Il a sa force et sa puissance,
Sa grandeur d'âme et sa bonté ;
Et pour éclairer l'ignorance,
L'éloquence et la volonté.

Vous qui puisez à son école,
Offrez, pour un si beau sujet,
Au grand Mesmer une auréole,
Une couronne à du Potet.

Je viens de dire qu'elle ne rature *jamais*. Ses vers sont d'un seul jet, et elle s'indignerait si on en changeait un seul mot pour éviter un hiatus ou autre faute. A toutes les observations sur ce sujet, elle répond : « C'est venu comme ça. »

Très-religieuse et ne faisant point métier de somnambulisme, j'espère qu'elle me laissera continuer à loisir cette étude psychologique, et si j'apprends de nouvelles choses, je les communiquerai.

Henri Ev...e.

VARIÉTÉS.

Loi sur la médecine. — La Chambre des Pairs vient de finir la discussion du projet de loi sur la médecine. On sait que, sans que le mot de magnétisme soit prononcé, plusieurs paragraphes sont clairement opposés à son exercice. Cette circonstance a donné lieu à un incident on ne peut plus favorable à la propagande magnétique. M. le marquis de Boissy, dans la séance du 28 juin, prononça ces paroles énergiques, que nous extrayons du *Moniteur :*

. . . .

« Il y a dans la profession médicale esprit de corps à défaut de tout autre peut-être. (On rit.) Eh bien, aujourd'hui, il y a des systèmes différents qui se présentent, et si un docteur demande à faire un cours, on lui fera d'abord dire quel est son programme. On aura raison sous un certain rapport; mais nous savons quelle facilité on trouve pour déplacer les choses. Aujourd'hui on nous a démontré qu'il y a, je ne dis pas esprit rétrograde dans la société, mais un fait rétrograde. On vous a cité ce qui s'est passé en 1837 et ce qui s'est passé en 1847. Le corps médical, aujourd'hui, s'opposera à tout ce qui sera progrès ou amélioration, et il faudra rester dans la routine, qui combat de toutes les manières, jusqu'au point de poursuivre devant les tribunaux ceux qui guérissent sans elle, malgré elle, et souvent beaucoup mieux qu'elle.

« Aujourd'hui dans le corps médical il y a des prati-

ciens qui sont partisans de l'homœopathie. (Réclamations.)

« Je ne crois pas que ce que je dis là soit sans intérêt. Je crois qu'il y a beaucoup de personnes qui ont le tort de croire à l'homœopathie, et de croire qu'elle guérit souvent. Je demanderai si jamais les professeurs qui seront appelés à juger, et le recteur de l'Académie sera du nombre, admettront l'enseignement d'un autre système que celui de la routine; je demande s'il sera permis d'enseigner une manière de guérir qui serait contraire à la règle; je demande si un homœopathe, qui ne se soumet pas au Codex, pourra faire prendre des remèdes de sa façon, de son système. Sachons bien, messieurs, que nous sommes à une époque rétrograde, il est vrai, sous certains rapports, mais de progrès sous beaucoup d'autres. Il y a différents systèmes en médecine; les nouveaux sont-ils les meilleurs ou les moins bons? La mortalité est toujours la même. Si la mortalité est toujours la même, je ne vois pas pourquoi on s'opposerait à ces progrès qui sont de tous nos jours.

« Messieurs, il n'y a pas seulement l'homœopathie, il y a aussi l'hydropathie. (Oh! oh! A l'amendement!) Permettez : j'en demande bien pardon à MM. les savants, qui me paraissent bien pressés; nous le sommes un peu moins, nous, parce que nous défendons les intérêts généraux sans nous préoccuper des intérêts particuliers.

« Je suis partisan du progrès; je veux que tous les systèmes puissent se développer quand ils n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs. Cependant, il y a des systèmes qui sont poursuivis. Nous avons reçu des protestations d'hommes honorables qui ont été poursuivis parce qu'ils avaient voulu soutenir dans le congrès médical des observations qu'ils appuyaient de preuves, qui contrariaient la routine ordinaire. Quant à moi, je l'avoue en toute humilité, j'aimerais mieux être guéri par

un système nouveau que d'être tué par le système ancien. (Hilarité.)

«Je voudrais que M. le ministre eût la bonté de s'expliquer sur ce qu'il entend par contraire aux bonnes mœurs et sur les attributions qu'aurait le recteur; de nous dire si, dans son opinion, on devra continuer à faire comme je crois qu'on est obligé de le faire aujourd'hui, c'est-à-dire de donner des prescriptions, des remèdes, en un mot, d'exercer l'art de guérir, dit-on, seulement en se conformant à ce qu'on appelle, il me semble, le Codex.

« Aujourd'hui, à ce que j'ai entendu dire, car j'avoue mon ignorance, il faut guérir suivant certaines règles imprimées, sous peine de s'exposer à des pénalités. On ne peut s'en affranchir. C'est là la garantie qu'on donne aux malades.

« Encore une fois, je m'en rapporterai au gouvernement, aux préfets, quoique je ne leur donne pas toujours toute confiance; mais je me fie davantage à l'agent du gouvernement, au préfet, qu'à un homme qui aura l'esprit de corps, et qui, en interdisant certaines choses, servira les intérêts de sa corporation.

«Je voudrais des éclaircissements sur ce point; j'en voudrais devant un plus grand nombre de membres, devant le nombre légal, afin que tous ceux qui délibèrent sachent bien ce qu'ils feront et ce qu'ils voteront. Je voudrais savoir si l'on s'en tiendra au système actuel, et si l'on ne verra pas se renouveler la persécution du progrès par la routine, comme cela a été facilement constaté par l'honorable M. de Montalembert, quand il a expliqué à la Chambre toutes les difficultés qu'on a éprouvées pour faire admettre le quinquina et l'émétique. Aujourd'hui, il y a différents systèmes, différents moyens parmi lesquels j'en citerai un qui fera rire; mais

cela m'est égal; je crois rendre un service : je veux parler de l'emploi du magnétisme. (Mouvement.)

« M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Tout cela n'est pas dans l'article.

« M. LE MARQUIS DE BOISSY. Je vois bien que je contrarie quelques personnes, mais j'en ai l'habitude, et j'appelle sur ce point l'attention de la Chambre. Ce n'est pas pour le vote, mais c'est afin de semer ici, et que nos discussions servent autre part. Beaucoup dans cette enceinte se sont très-bien trouvés de ce qui est proscrit par la médecine; beaucoup admirent ce moyen curatif nouveau qui vient détrôner, j'en conviens, de vieilles connaissances, mais qui est dans l'intérêt des populations. C'est toujours du magnétisme que je veux parler. Je le recommande donc à l'attention de la Chambre et du public, du public qui jugera en dernier ressort des questions qui s'agitent ici. »

— Ces aveux si francs, si loyaux, cet hommage rendu à la vérité n'ont point trouvé d'écho; mais nous sommes heureux de les recueillir comme un témoignage sur lequel nous ne comptions pas du tout; car, jusqu'ici, tout le monde officiel était resté sourd à nos appels, quoique jouissant dans le silence des bienfaits du magnétisme.

Aucun de ces hommes investis de hautes fonctions n'avait encore osé élever la voix et dit sa pensée sur un sujet qui avait surtout exercé le sarcasme et les railleries. On n'osait braver l'opinion de la science et se soustraire à son inique jugement.

Nous marchons donc très-rapidement, et nous croyons qu'à la Chambre des Députés d'autres hommes avancés imiteront M. de Boissy, afin qu'il y ait dans la loi une porte ouverte pour que toutes les idées nouvelles, les

découvertes utiles puissent s'étendre et se généraliser, malgré les intérêts et les préjugés scientifiques.

Nous préparons une pétition, qui sera adressée à la Chambre des Députés l'année prochaine quand le projet de loi lui sera présenté. En attendant, chacun doit redoubler de zèle, faire des prosélytes, afin que si les législateurs nous abandonnent, le public nous reste.

Chronique. — M. le comte de Mirville doit mettre prochainement au jour un ouvrage sur les sciences occultes, dans lequel le magnétisme occupera une large place. Les opinions religieuses de l'auteur feront lire son livre par le clergé, en général fort ignorant à l'endroit de ce qu'on appelle sciences occultes, et il en résultera un grand bien.

— M. le vicomte Adalbert de Beaumont se propose aussi de faire paraître incessamment un écrit sur la magie. Il a, comme M. de Merville, assisté à nos conférences, et vu les belles expériences magi-magnétiques de M. du Potet.

— Il n'est bruit à Marseille que d'un procès entre des personnes qui cherchaient un trésor, à l'aide de somnambules, sous l'église de la Major.

Revue des journaux. — Le *Journal des Débats* du 20 juin rend un compte fidèle du procès de madame Pouson.

— *L'Union monarchique* du 29 mentionne l'allocution de M. de Boissy à la Chambre des Pairs. *Le Corsaire* ajoute à cette mention ce petit trait de satire :

« Si l'excentrique marquis est en effet un des croyants « de la science de Mesmer, pourquoi donc empêche-t-il « son président, M. Pasquier, de dormir? »

— *La Mouche* a reproduit partie des couplets de

MM. Lovy et Thuillier, chantés au banquet mesmérien de Paris.

— *La Tribune lyonnaise* rend compte brièvement du banquet mesmérien de Lyon, qui n'a pu avoir lieu que le 30 mai, à cause de la Pentecôte.

— *Le Constitutionnel* du 7 courant dit, dans une notice sur l'académicien Ballanche, qui vient de mourir, qu'il écrivait toujours dans une sorte d'extase ou de somnambulisme, qui lui était venu à la suite d'une affection nerveuse.

BIBLIOGRAPHIE.

L'HOMŒOPATHIE mise à la portée des gens du monde, par le docteur GOURÉ. Brochure in-12. Paris, 1846.

L'illustre fondateur de la doctrine homœopathique en donnant son adhésion au principe mesmérien fit preuve d'un savoir qui a trouvé bien peu d'imitateurs parmi les partisans de sa doctrine. Quoique généralement mieux disposés que les allopathes, les disciples d'Hahnemann n'ont que peu employé le magnétisme et n'en parlent jamais qu'avec une réserve dubitative; quelques-uns seuls ont osé dire toute leur pensée, et de ce nombre est le docteur Gouré, qui s'exprime ainsi dans le petit traité qui nous occupe :

« Vous désirez connaître mon opinion sur le magné-

tisme et le somnambulisme : cette question est brûlante; je ne vous en dirai qu'un mot : ce sera ma profession de foi.

« Oui, le magnétisme existe; il a été reconnu, nié, puis réhabilité, puis renié. Aujourd'hui tout le monde est d'accord, même les savants, sur la réalité de son existence.

« Il y a environ quarante-cinq ans qu'enfant, j'appelais cela de l'électricité animale, ce qui m'avait fait surnommer par mes camarades, au Lycée impérial, la *machine électrique*. J'avais dit vrai instinctivement.

« Quant aux effets du magnétisme, on est moins d'accord; quelques personnes même les nient. Cependant s'il y a un fluide électrique, il doit se manifester d'une manière quelconque; donc il doit y avoir des effets. C'était la réponse de Caus à ceux qui le plaisantaient sur les forces de la vapeur. Pour la peine d'avoir eu seul raison (ce qui est un tort dans tous les temps), il est mort, parmi les fous, dans un cabanon de Bicêtre où les *sages* l'avaient fait enfermer.

« Je regarde le magnétisme comme un agent thérapeutique très-puissant, très-direct, dans certain cas. Son emploi m'a très-souvent réussi contre des suppressions de règles et de lochies, contre nombre de névralgies pures, etc. Seul, il peut souvent suffire dans les deux premiers cas.

« Son action ne paraît contrarier en rien celle des médicaments homœopathiques; je suis même convaincu qu'il est toujours un auxiliaire utile.

« Quant au somnambulisme, je serai plus bref, sans être moins vrai, ni moins consciencieux. Oui, le somnambulisme existe. Il y a le naturel, qui est selon moi le symptôme d'une affection morbide quelquefois grave. La magnétisation le guérit, j'oserai dire complétement et facilement. Il y en a un autre qui est produit par la

magnétisation, c'est l'artificiel. Je crois aussi à celui-ci, j'y crois autant qu'à Dieu; mais je ne crois pas aux somnambules...

« Je m'explique.

« Un sujet magnétisé présente tous les degrés de somnambulisme, depuis le simple engourdissement jusqu'à l'extaxe; par suite, tous les degrés de lucidité, depuis celui où il ne voit pas, jusqu'à celui où il offre les phénomènes les plus étonnant de clairvoyance.

« Or, le somnambule passe souvent et instantanément d'un degré à un autre plus ou moins grand. Comme il est impossible de suivre ces variations continuelles, d'en avoir la preuve et la mesure, il s'ensuit que le somnambule n'est point un instrument sûr pour celui qui cherche cette certitude.

« J'ai eu nombre de somnambules que j'avais formés; j'ai eu des sujets merveilleux, entre autres une fille V... dont la lucidité a été remarquable; mais peu à peu elle a diminué, et, malgré ma défiance, j'ai souvent été trompé. Dans les derniers temps que je m'en servais, j'ai été dupe de sa supercherie et de sa mauvaise foi. Une vie en rapport avec les plus ignobles penchants a bien vite usé ce qui restait de lucidité, et j'ai rejeté avec dégoût cet instrument menteur.

« Si une mère de famille, devenue somnambule lucide, était consultée sur l'état de son enfant ou de son mari mourant, ou enfin sur l'état de quelqu'un qui lui fût cher, j'aurais en elle une confiance entière, complète, absolue; mais c'est le seul cas. »

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Paris. — Imprimerie d'A. René et Comp., rue de Seine, 32.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Des lettres de l'île Bourbon, où le magnétisme est très-anciennement connu et pratiqué avec succès par un grand nombre de personnes non moins dévouées à la science qu'à l'humanité, nous apprennent que la pratique magnétique a pris à Saint-Denis un tel développement, que ses ennemis la qualifient de *magnétomanie*. Là, malgré les efforts contraires, le magnétisme est devenu la seule médecine de beaucoup de familles, soit directement, soit par le somnambulisme. Les médecins, vaincus en plusieurs rencontres, commencent à réfléchir, et, se rendant à l'évidence des faits, ils reconnaissent des guérisons dites impossibles par eux.

On nous cite comme contribuant beaucoup à la propagande MM. François Gabourt, Lepervenche, Villiers Adam, Pierre Legras, Anténor Achar, d'Organi, de Jouvencourt, Grachet, etc., etc., tous pleins de zèle et ne négligeant aucune occasion de répandre la connaissance du magnétisme et de donner des preuves de sa propriété éminemment curative.

Les détails nous manquent sur divers traitements magnétiques d'une issue heureuse. L'énoncé d'une cure n'est pas suffisante ; il faut tracer le tableau fidèle des symptômes morbides à l'origine et en suivre la diminution graduelle de manière à avoir l'image complète de la maladie et de sa marche. Nous nous bornerons donc,

pour les quatre cas suivants, au résumé de la correspondance dont nous parlons.

A. — Mademoiselle Eulalie de Peindray, paralysée des membres supérieurs et inférieurs depuis huit mois, ayant eu des applications répétées de moxas tout le long de la colonne vertébrale, des cautères, et pris beaucoup de strychnine, était arrivée à un état de maigreur extrême, sans qu'aucun des nombreux moyens employés lui eût procuré le moindre soulagement. Magnétisée, elle marcha dès la cinquième séance ; et au bout de cinq mois de soins magnétiques et somnambuliques, elle avait recouvré son embonpoint et la faculté de se mouvoir, dont elle était privée.

B. — Mademoiselle Louise de Peindray, sœur de la précédente, affectée d'une ophthalmie chronique qui l'empêchait de voir à petite distance et de supporter l'éclat du jour, éprouvant en outre de violentes migraines et des palpitations avec douleur dans la région du cœur et des reins, devint somnambule et se guérit en moins de deux mois par le moyen du magnétisme et des médicaments combinés. Elle est restée somnambule après sa guérison, et a été l'instrument de nombreuses cures qui ont eu du retentissement à Saint-Denis.

C. — Madame veuve Nègre de Sainte-Croix, atteinte depuis quatre mois d'une paralysie du côté droit, avec rétraction des muscles poplités, guérie en vingt-trois minutes, en présence de sa famille et de MM. Delpit fils et Anténor Achar, par une magnétisation générale d'abord et locale à la fin.

D. — Madame Geslin, atteinte depuis sept ans d'une maladie qui faisait son désespoir et qu'elle s'efforçait de cacher, magnétisée fortuitement, devient soudain somnambule, décrit sans hésiter son mal, qui est un cancer utérin, et indique les médicaments nécessaires, qui sont diverses injections, tisanes et de la poudre de Labou-

rée, avec le magnétisme pour base et véhicule. Trois mois et demi de ce traitement ponctuellement suivi ont amené la complète guérison de cette cruelle maladie, que cette pauvre jeune femme avait, par pudeur, dissimulée si longtemps, et n'aurait peut-être jamais dite sans cette circonstance qui la plaçait dans un état où la contrainte cesse, où l'on confesse naïvement ce dont les conventions sociales faisaient garder le secret.

N. B. — Ces quatre cures ont été obtenues par M. Lacaussade, dont nous avons parlé comme fondateur de la société magnétologique de Port-Louis (île Maurice).

On nous adresse fréquemment de longues lettres sur les cures prodigieuses qu'obtient M. Laforgue; mais il nous est impossible de les porter entières à la connaissance de nos lecteurs. Quelques extraits suffiront pour leur donner une idée de l'enthousiasme et de la reconnaissance qu'inspirent son dévouement et ses œuvres vraiment miraculeuses. Malheureusement, les forces de ce digne *ami de l'humanité* s'affaiblissent. Il nous dit dans une lettre du 5 juin dernier :

« J'obtiens chaque jour des guérisons parfaites, qui m'étonnent moi-même, ou de grands soulagements aux douleurs des malades qui ont recours à moi. Mais je suis très-fatigué; les forces physiques ne répondent pas toujours au grand désir que j'ai de soulager les douleurs humaines. Je suis contraint de réduire à trois par semaine mes séances de réunion; *les jours de repos* sont employés au soulagement des étrangers et des plus souffrants. »

M. Durandeau, d'Angoulême, blessé au genou par une machine hydraulique, en 1842, fut traité sans succès par les saignées générales et locales, les vésicatoires, les eaux de Baréges, et en dernier lieu par les bains

boueux de Dax, d'où il revint aussi souffrant et boiteux qu'il y était allé. En 1846, un de ses amis, témoin de cures opérées dans la cellule de M. Laforgue à Pau, l'engagea d'avoir recours à ce moyen. Lui, qui n'avait jamais ouï parler du magnétisme qu'en mal, rit beaucoup de la crédulité de son ami; mais, vaincu par l'insistance de ce dernier, ils allèrent ensemble chez M. Laforgue. Laissons-le narrer la suite :

« Je ne me présentai que trois jours chez ce digne homme, qui joint la prière à ses soins magnétiques. Je fus très-surpris de trouver chez lui tous les matins, à six heures, de vingt-cinq à trente personnes, malades de toutes infirmités; et, tout ébahi des cures opérées devant moi, je revins ne boitant presque plus.

« Je lui fis quelques questions touchant les hernies. Il me dit en avoir guéri beaucoup. Alors je lui parlai de ma femme qui en avait une du nombril depuis sa dernière couche, il y a quinze ans, qui, en premier lieu, ne causant point de douleur, n'avait donné aucune inquiétude, mais qui, augmentant toujours, occasionna il y a sept ans de violentes coliques. On en parla au médecin, qui la déclara incurable, disant qu'il fallait au plus vite appliquer un bandage, ce qui fut fait. Mais quelquefois le remède est pire que le mal, et la pression du ressort donnait de telles démangeaisons que souvent il venait des plaies à force de gratter. J'ai donc résolu cette année de conduire ma femme à Pau. M. Laforgue la magnétisa immédiatement, et le surlendemain lui fit enlever son bandage. Depuis lors (16 mai) elle n'a plus senti la nécessité de le remettre, allant chaque jour de mieux en mieux. Nous sommes restés douze jours à Pau, et depuis notre retour elle n'a plus souffert; elle est guérie et bénit chaque jour ce digne homme.

« Connaissant une dame qui avait une descente de matrice considérable, je lui fis part de ce que j'avais vu

à Pau. Elle y alla sur ma recommandation, et au bout de trois jours elle revint guérie. Elle avait passé les sept huitièmes de sa vie couchée tant elle souffrait. Depuis un an elle reste levée, et quoique la descente soit encore un peu apparente, elle n'en souffre plus.

« Vous trouverez peut-être superflus tous ces détails, monsieur le baron; mais ayant été témoin oculaire de diverses cures merveilleuses, je dirai même miraculeuses, je trouve extraordinaire que, dans votre intéressant journal, il ne soit pas plus parlé de cet homme incomparable par son zèle, son courage et son travail aussi dur que pénible. Je vais vous esquisser quelques-unes des cures obtenues pendant mon dernier séjour.

« Deux paralytiques, dont l'un guéri en quatre ou cinq séances; l'autre qui, en outre, avait habituellement deux ou trois attaques épileptiques, n'en avait plus que les trois ou quatre jours.

« Une bonne d'hôtel, prise d'un hoquet si tenace qu'il ne la quittait ni jour ni nuit depuis huit jours, fut amenée chez M. Laforgue, après que MM. les médecins, qui n'avaient pu lui apporter aucun soulagement, eurent déclaré qu'elle en mourrait : deux magnétisations ont suffi pour la guérir.

« Deux femmes sont venues avec des goîtres énormes ; en moins de dix minutes l'une était guérie.

« Un enfant de cinq ans, ayant une hernie plus grosse que le poing qui empêchait de distinguer de quel sexe il était, s'est trouvé au bout de cinq minutes dans un état naturel ; pourtant les médecins avaient dit à sa mère qu'il n'y avait rien à faire, qu'il fallait attendre jusqu'à dix ou douze ans pour faire l'opération.

« Une dame de Bordeaux qui ne pouvait retenir son urine a été guérie en huit jours de cette infirmité.

« Une jeune fille de dix-huit à vingt ans qui avait le

tétanos, qui était folle, idiote, tenait au bout de quelques séances raisonnablement conversation.

« Enfin une foule d'autres maladies moins graves qu'il serait trop long d'énumérer. »

Ce monsieur, dont l'admiration égale la reconnaissance, nous donne sur l'emploi du temps de M. Laforgue les détails suivants :

« A cinq heures et demie du matin il est à sa cellule, magnétisant l'eau et le pain des malades ; à six heures il commence la prière, qui dure une heure et demie ; immédiatement après commencent les opérations magnétiques, qui durent jusqu'à environ deux heures. Le soir, après six heures et demie, il reçoit encore, et tout cela pour l'amour de Dieu, ne voulant recevoir d'argent de personne que des aumônes pour les pauvres... Quel mérite, grand Dieu! Qu'il est heureux de pouvoir faire tant de bien! Mais il devrait être immortel! C'est pourquoi, monsieur le baron, je regrette de ne pas voir ses œuvres figurer davantage dans votre intéressant journal. C'est sans doute sa modestie qui vous en empêche. »

M. Subervie, de Lons, nous donne le récit d'un fait extraordinaire, dont la véracité est attestée par plusieurs analogues contenus dans les nombreuses lettres qui nous parviennent journellement :

« Il y a environ quatre ans, j'étais dans la cellule de M. Laforgue, où je vais régulièrement tous les lundis, depuis environ vingt ans qu'il m'y a guéri du choléra, époque depuis laquelle la médecine n'a point visité ma famille.

« La cellule et les approches étaient encombrés de malades de différents pays. Deux bergers de la commune de Vielle étaient assis en face la porte. Comme M. le commandant explorait une malade, une femme, pressant la foule, se montra à l'entrée de la cellule, ayant un goître qui lui couvrait tout le col. M. Laforgue dit

aux bergers de bien examiner la malade, qu'ils allaient voir diminuer son goître ; alors il dirigea l'index vers la tête de cette femme, et bientôt l'un des bergers reconnut, comme tous les assistants, la diminution de volume du goître; mais l'autre berger contestant, M. le commandant fit asseoir auprès de lui la malade, et lui passa dans les oreilles une baguette de cristal, puis il toucha le col de la femme, qui au bout de dix minutes était presque réduit à son volume normal. Alors M. Laforgue dit à la femme de s'examiner à un *trumeau* qui se voit à la cheminée de sa cellule; celle-ci, en se voyant, s'écria : « Ah! je suis guérie! » Puis, s'adressant au berger incrédule, elle lui dit : « Eh bien! est-il diminué ? » Ce dernier répondit : « Oui, je le vois, et je ne le peux croire. » Ce qu'entendant, M. Laforgue lui ordonna de découvrir son genou droit, où il avait une grosse loupe qui le gênait beaucoup, l'obligeant à marcher avec un bâton. Il releva son pantalon; mais la loupe avait disparu ; alors il fut ému, pleura et demanda pardon de son incrédulité à Dieu, à M. Laforgue et à tous les assistants. On cria au miracle.

« Si j'étais savant, je pourrais vous raconter une infinité de faits que j'ai vus dans la cellule de M. Laforgue, dont beaucoup me sont personnels ou à ma famille. Je fais des vœux pour le progrès du magnétisme, qui fait tant de bien dans les pays où on le met en pratique ; je désire, par le bien que j'en ai éprouvé, qu'il soit reconnu tel qu'il est, comme le vrai remède à tous les maux. »



INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

La Société vient de recevoir d'un vénérable prêtre, Espagnol réfugié, une lettre pleine d'onction, destinée à lever le doute, faire cesser la réserve des consciences timorées. Nous la publions sans commentaires; chacun en appréciera facilement la haute importance dans ce moment où divers organes du clergé soutiennent la thèse de l'infernalité du mesmérisme, et que leurs déclamations ont pour résultat d'en empêcher la pratique médicale dans les familles pieuses et jusque dans les hôpitaux, où, lorsque le médecin ordonne ce remède, l'aumônier le défend, et le zèle aveugle des Sœurs en rend, par mille petits moyens, l'exercice impossible, ainsi que nous l'avons vu à Besançon il y a quelques années et la semaine dernière à Paris.

Le magnétisme a partout à combattre l'intérêt dans la médecine, l'ignorance dans le clergé; et de ces deux adversaires, le dernier est le plus difficile à vaincre. En voici la raison.

Ordinairement le médecin nie; mais dans l'ordre scientifique une négation ne détruit pas plus un fait qu'une affirmation ne l'établit. « Il faut, dit Berzélius, tout aussi bien prouver que ce que l'on regarde comme erroné l'est réellement, que de démontrer que le vrai est vrai. » De là pour le médecin la nécessité de discuter, de raisonner sa croyance; à vous de fournir des arguments et de produire, sur lui ou sur d'autres, des faits

qui la renversent. Les témoins alors, comparant les résultats, jugent aisément qui a tort.

Avec le prêtre, c'est différent : il ne nie pas; il affirme, au contraire, que cette puissance existe, qu'elle n'est que trop réelle; car c'est une manifestation de Satan, un moyen de ravir les âmes à Dieu, et il ne veut pas examiner, encore moins se soumettre à l'expérience qui *lui* apparaît comme une tentation satanique. Puis, interprétant les textes sacrés dans ce sens, il sème l'effroi dans *les têtes faibles*, fanatise l'ignorant, qui, craignant d'être damnés, se refusent à tout examen. Massillon avait bien raison de dire que l'ignorance chez les prêtres est plus dangereuse que chez les autres hommes.

On ne trouve bienveillants et sages que le vieux médecin et le vieux curé, parce qu'ils ont fait connaissance avec *la* nature, et appris à douter de la rectitude des préceptes enseignés et de l'efficacité de leurs moyens, comme l'a fait le digne ecclésiastique dont voici l'épître.

L'abbé Almignana à la Société du mesmérisme.

Monsieur le président,

Aujourd'hui que le magnétisme est à l'ordre du jour; dans un moment où partout l'on en parle, soit pour l'exalter ou le ridiculiser, pour l'admirer ou le craindre, qu'il me soit aussi permis, à moi, vieux curé de campagne, de me faire entendre tant soit peu à ce sujet, non dans le but de flatter un parti quelconque, car j'ai toujours détesté un tel métier, mais pour dire franchement la vérité d'après ce qui s'est passé sous mes yeux dans une affaire qui intéresse l'humanité souffrante.

Curé rural pendant longues années, me plaisant toujours au doux soulagement des malheureux; regardant tous les hommes comme mon prochain, sans considérer s'ils sont Juifs ou Samaritains, et connu dans toutes les

contrées que j'ai habitées pour être amateur de sciences et de beaux-arts ; j'ai dû à ces qualités, si avantageuses à un prêtre, que le riche et élégant château me fût toujours ouvert aussi bien que la pauvre et humble chaumière.

C'est dans les salons de ces fastueuses demeures, au milieu de savants et de soi-disant philosophes que j'ai entendu parler maintes fois du magnétisme, mais d'un air moqueur et avec mépris. Tantôt on me le présentait comme une chose imaginaire, tantôt comme un vrai rêve, et tantôt comme un mensonge inventé au profit de certains magnétiseurs.

Voilà ce que j'ai entendu dans quelques-uns des châteaux que j'ai fréquentés. Mais si de ces hautes régions nous descendons au modeste presbytère, l'opinion sur le magnétisme est toute autre.

Les prêtres de campagne ont l'habitude de se réunir de temps en temps, soit en vertu d'ordonnances épiscopales pour conférer sur des points concernant leur ministère, soit spontanément, comme gage de l'union et fraternité qui doit régner parmi eux, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions individuelles sur des matières non condamnées par l'Eglise, réunions dont le but n'est que très-louable.

C'est dans ces réunions ecclésiastiques et lorsque, la conversation roulant sur le magnétisme, j'eus rapporté ce qu'à ce sujet j'avais entendu dire ailleurs, que plusieurs de mes confrères me firent entendre que, loin de partager l'opinion des savants et des philosophes, ils croyaient à l'existence du magnétisme, quoiqu'ils le considérassent comme l'ouvrage du démon, raison pour quoi le clergé devait de toutes ses forces le repousser, jusqu'à refuser l'absolution à ceux qui magnétiseraient ou se feraient magnétiser sans vouloir renoncer à Satan.

En présence de deux opinions si opposées sur une

question si nouvelle pour moi, et sans rien trouver qui pût me convaincre ni d'un côté ni de l'autre, homme à conviction comme je le suis, j'ai cru que le meilleur parti à prendre dans de pareilles circonstances était la neutralité, en attendant d'ultérieurs renseignements.

C'est ainsi que je vivais dans mon presbytère, occupé uniquement du ministère, lorsqu'un jour on vint me dire que trois membres de l'épiscopat français, après avoir examiné en personne différents phénomènes magnétiques, s'étaient prononcés pour le magnétisme. Ces trois honorables prélats sont : messeigneurs Bouvier, évêque du Mans ; Gousset, archevêque de Reims, et de Bonald, archevêque de Lyon.

Quant au premier, on m'assura avoir dit qu'il ne se permettrait pas de condamner ceux qui pratiquent le magnétisme.

Quant au second, on lit dans son excellent ouvrage de théologie morale cette thèse :

« *Nous pensons qu'on doit tolérer l'usage du magné-*
« *tisme jusqu'à ce que Rome ait prononcé.* »

Par rapport au dernier, après avoir vu de ses propres yeux un somnambule et l'étendue de sa lucidité, Son Eminence déclara ne trouver rien en tout cela de surnaturel et de diabolique, mais des phénomènes naturels et physiques.

Enfin, on m'assura qu'un grand nombre de laïques orthodoxes et pieux, ainsi que plusieurs ecclésiastiques, pratiquaient le magnétisme avec succès.

Le témoignage de trois évêques aussi pieux que savants en faveur du magnétisme et la nulle difficulté à l'exercer de la part de plusieurs prêtres, contrastant avec ce que j'avais entendu au château et au presbytère, un vif désir s'éveilla en moi de connaître la vérité dans une affaire sur laquelle les opinions se trouvaient si partagées, ne serait-ce que pour tranquilliser ma con-

science et celles dont j'étais aussi chargé en qualité de pasteur.

Mais à qui m'adresserais-je lorsque les hommes dans leurs disputes, tous, croient avoir raison? lorsque, par un effet d'amour-propre mal placé, et, ce qui est pire, par des intérêts privés, les hommes cachent bien souvent la vérité à ceux qui, de bonne foi, la cherchent, et je pourrais en dire beaucoup à ce sujet! Ce fut pour lors que, mettant de côté les hommes, j'eus recours au livre sacerdotal, c'est-à-dire à la divine Ecriture, parole d'un Dieu qui ne ment pas comme les hommes : *Non est Deus ut homo, ut mentiatur.* (Num., cap. XXIII, v. 19.)

Après ce raisonnement, aussi simple que chrétien, et sans que rien pût m'arrêter, je prends avec respect la sainte Bible, et, l'ouvrant au hasard, le premier oracle qui se présente à mes yeux fut cette sage maxime que saint Paul inculque aux Thessaloniciens, en leur disant : « Mes « frères, examinez toutes choses; conservez donc ce qui « est bon et rejetez ce qui est mauvais. » *Omnia probate; quod bonum est tenete, ab omni specie mala abstinete vos.* (Ad. Thess. Ier, c. v.)

Autorisé par saint Paul à examiner par moi-même le magnétisme, d'autant plus que Rome n'avait pas encore parlé, pour, dans le cas d'existence, l'adopter s'il était bon et le repousser s'il était mauvais, je fis les démarches possibles pour me rendre témoin oculaire de quelques expériences magnétiques; mais la campagne ne m'offrant pas ce plaisir, je fus forcé de rester sceptique à cet égard dans mon pauvre et petit village.

Retiré postérieurement à Paris et toujours dans l'intention d'examiner la question du magnétisme, ayant appris qu'il y avait à la rue d'Antin un fameux magnétiseur, sans autre recommandation que le vif désir de m'instruire, je suis allé trouver ce monsieur, qui me reçut très-poliment. Informé du but réel de ma visite,

après avoir magnétisé en ma présence deux malades soumis à son traitement, à ma prière, il voulut bien m'admettre à son cours, qui devait avoir lieu prochainement.

C'est dans ce cours où pour la première fois j'ai entendu parler du magnétisme de manière à intéresser l'auditoire; car c'est sur des observations faites par le professeur lui-même pendant de longues années d'expériences qu'étaient basées les explications qu'il donnait à ses élèves.

C'est là où j'ai vu M. du Potet déterminer par des procédés simples l'insensibilité la plus complète sur la personne d'un de mes condisciples. Je dis la plus complète; car, pour bien me convaincre d'un phénomène aussi nouveau pour moi, j'eus la cruauté, je l'avoue, de pincer si fortement le magnétisé à sa main gauche, que, revenu à son état normal, il éprouva une douleur assez vive pour m'obliger à lui demander mille pardons de ma cruelle expérience, dont ce bon monsieur se ressentit encore plusieurs jours.

C'est là aussi que j'ai vu rendre somnambule un enfant de quatorze ans environ, qui, à mon grand étonnement, répondit à des questions métaphysiques faites sur ma dictée.

Mais qui le croirait? Extrêmement difficile pour me prononcer sur un point quelconque en question, malgré la force des faits aussi extraordinaires que frappants, il me fallait encore quelque chose pour me convaincre entièrement de l'existence du magnétisme : c'était d'éprouver par moi-même quelques-uns de ses effets, ce qui ne se fit pas attendre longtemps.

En effet, comme si M. le professeur eût lu dans mon intérieur, il me demanda, dans une de nos suivantes séances, si je voulais être magnétisé. Moi, qui ne de-

mandais pas mieux, je m'empressai d'accepter la proposition qui m'était faite.

Assis donc sur un fauteuil et M. du Potet sur une chaise vis-à-vis moi; c'est ainsi que l'on commença d'agir sur ma personne.

Mais quel fut mon étonnement lorsque, au bout de dix minutes à peu près, une grande métamorphose s'opéra dans mon pauvre corps. Prostration de forces, immobilité de mains et de pieds, contraction de la mâchoire jusqu'à me priver de la parole, et un fourmillement très-sensible dans l'étendue de mon corps, tels furent les effets que, pour la première fois, le magnétisme produisit sur moi, ni plus ni moins, mais assez pour me convaincre de son existence, ainsi que de l'ignorance de ceux qui me l'avaient dépeint comme un rêve et un mensonge.

Mais, tout en croyant au magnétisme, la question n'était cependant pas tout à fait vidée pour moi; il s'agissait encore de savoir si le magnétisme est l'ouvrage de Satan, comme on me l'avait fait entendre, et pour bien m'en assurer, il me fallait magnétiser par moi-même, ce qui eut lieu prochainement, et voici par quelle occasion.

Quelques jours après notre dernière leçon, par un de ces desseins providentiels, je me trouvais auprès d'une pauvre malade. Celle-ci, sachant que j'avais étudié le magnétisme, me pria de vouloir bien la magnétiser pour voir si elle trouverait quelque soulagement à ses souffrances. Moi, ne pouvant pas me refuser à un service que l'humanité réclamait de moi avec prière, j'y consentis très-volontiers.

Quoique, ni dans les explications de M. du Potet, ni dans ses procédés pour déterminer des phénomènes magnétiques, je n'eusse rien observé ni de diabolique ni même de superstitieux; quoique trois pieux et savants

évêques m'assurassent ne rien trouver de satanique dans le magnétisme; quoique quelques-uns de mes confrères dans le sacerdoce exerçassent le magnétisme sans crainte et sans scrupule; néanmoins, pour rassurer ma conscience et m'éviter tout reproche d'avoir agi légèrement dans une affaire aussi sérieuse, avant que de rien entreprendre et après avoir fait le signe de la croix, je commence par faire une formelle protestation devant Dieu de ne pas vouloir agir ni directement ni indirectement sous l'influence de Satan. Je récite ensuite l'oraison *Visita quæsumus* de Complies, et, à l'exemple de saint Paul, qui pria avant que d'imposer les mains sur le père de Publius pour le guérir de la fièvre et de la dyssenterie, je fis aussi ma prière avant que d'imposer mes mains sur mon infortunée malade, et ce n'est qu'après avoir été ainsi préparé que je commençai à pratiquer le magnétisme.

Mais quelle ne fut pas aussi ma joie lorsque, au bout de vingt minutes de magnétisation, la malade me dit éprouver une très-forte chaleur! Et combien cette joie n'augmenta-t-elle pas lorsqu'à cette chaleur succédèrent de nouveaux phénomènes magnétiques favorables à la malade, et tels que je les avais vus décrits dans le *Manuel de l'étudiant magnétiseur*.

Reconnaissant dès ce moment que le magnétisme n'était ni diabolique ni mauvais, mais naturel et très-utile à l'humanité en le pratiquant chrétiennement, avec sagesse et modération, tout en déplorant l'erreur de ceux qui y voient une œuvre infernale et satanique, je me suis empressé de bénir et de remercier le Seigneur, lorsque, malgré ma position imperceptible sur la terre, je me voyais déjà éclairé sur l'importante question du magnétisme, tandis que tant de savants sont encore à ce sujet dans l'ignorance et dans les ténèbres.

Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, qui abscondidisti hæc à sapientibus et revelasti ea parvulis.

Si vous croyez, monsieur le président, que cette franche manifestation de ma pensée sur le magnétisme puisse être utile à la découverte mesmérienne dont vous êtes un des principaux propagateurs, et que, sous ce rapport, vous jugiez à propos de lui donner de la publicité, n'importe par quelle voie, j'y consens avec plaisir, et heureux, même très-heureux pour moi, si, par un moyen aussi simple, je puis servir les intérêts de la vérité et de la pauvre humanité, qui m'ont de tout temps été si chers.

Tout en réclamant votre indulgence sur cette mince production française, écrite par une plume taillée au-delà des Pyrénées, je vous prie, monsieur le président, d'agréer l'expression du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

Almignana,

Ancien curé du diocèse de Beauvais.

ATHÉNÉE MAGNÉTIQUE DE LYON.

Le temps approche où les mesmériens auront des agapes solennelles, où tous, réunis dans des lieux consacrés, célébreront la naissance du révélateur de la médecine naturelle. Il sera beau de voir, à jour dit, en tous lieux, ces assemblées reconnaissantes vénérer la mémoire, bénir le nom de celui qui a découvert les mystères de la vie et donné la clef des trésors de la santé. Il y a dans l'institution du modeste *banquet mesmérien* le germe d'une communion immense, d'où s'élèveront des

concerts de louanges envers l'auteur de l'art universel de guérir et de préserver. Qui n'y verrait qu'un festin, qui n'en priserait que les mets, serait bien loin du vrai; car le but étant une manifestation sympathique, un tribut d'amour et de reconnaissance envers Mesmer, le moyen d'honorer publiquement l'auteur de tant de bienfaits sera toujours simple pour être accessible à tous.

L'initiative de ces réunions appartient à Paris, et c'est Lyon qui donne le signal de l'imitation. Nos amis de l'Athénée magnétique se sont assemblés pour la première fois en l'honneur de Mesmer, le 30 mai, sous la présidence de M. Guinaud. Plusieurs toasts ont été portés : *A Mesmer, à ses élèves, aux propagateurs du magnétisme,* etc., etc.

Enfin cette réunion fraternelle s'est terminée par l'hommage suivant : *A la mémoire de Mesmer*, que M. C.-F. Devert avait adressé pour cette circonstance.

LE TRIOMPHE DU MAGNÉTISME.

Jadis le grand MESMER, ce sublime génie,
Vit ses savants travaux dénigrés par l'envie;
Et dans son siècle ingrat, proscrit, persécuté,
Il légua sa vengeance à la postérité.
Disons-le, toutefois, quelques esprits d'élite
Réclamèrent l'honneur de marcher à sa suite,
A terminer son œuvre ils étaient destinés;
Le maître les guida; sur ses pas entraînés
Ils vinrent après lui, remplis du même zèle,
Ouvrir à la science une route nouvelle.
Par d'obscurs détracteurs trop longtemps repoussés,
Leurs généreux efforts ne se sont point lassés;
Mais toujours le succès est le prix du courage;
Au *magnétisme*, enfin, le monde rend hommage.
En vain des préjugés les nombreux défenseurs,
Ennemis du progrès, partisans des erreurs,

Voudraient nier encor la magique puissance
Dont chaque jour nouveau révèle l'influence!
Sophistiques rhéteurs, tous vos vains arguments
Tombent devant les faits... eux seuls sont éloquents...
Cessez donc d'opposer d'impuissantes barrières
Au fleuve débordé grossi par cent rivières;
Renoncez à l'espoir de détourner son cours;
La digue a disparu... le flot roule toujours!
A quoi bon de MESMER combattre la doctrine?
L'expérience parle, et la raison s'incline...
Le temps a renversé les autels des faux dieux;
Les peuples sont instruits... le monde ouvre les yeux.
Comme l'on voit au ciel, après un long orage,
Le disque du soleil écartant le nuage
Qui voilait de son front l'éclat, la majesté,
S'offrir à nos regards tout brillant de clarté;
Ainsi la vérité, sous l'erreur gémissante,
Fait un sublime effort... se lève triomphante,
Terrasse le mensonge et se montre aux humains
Belle de la splendeur de ses attraits divins.
Honneur à toi, MESMER! honneur à ta mémoire!
Oui, ton œuvre immortelle a mérité ta gloire.
Ce jour où tu naquis est un jour vénéré.
Et vous qui, comme lui, pleins d'un zèle inspiré,
Avez, du magnétisme embrassant la défense,
Préparé par vos soins son règne qui commence;
Disciples de MESMER et de la vérité,
Vos noms seront l'orgueil de la postérité!
Honneur à vous enfin, membres de l'*Athénée!*
Dans ses fastes à peine il compte une journée,
Et déjà l'avenir lui promet le succès;
Les peuples, à grands pas, marchent vers le progrès.

VARIÉTÉS.

Candides aveux. — Le procès de madame Pouson aura été, en somme, beaucoup plus favorable que nuisible à la cause du magnétisme. Il s'est trouvé parmi les témoins deux médecins dont les aveux, l'opinion franchement exprimée, ont vivement impressionné le tribunal et l'auditoire. L'un d'eux, M. Victor Jacotot, fils de l'illustre fondateur de la méthode d'enseignement universel, ayant eu recours à la lucidité de la dame Pouson dans un cas grave, a répondu ainsi aux questions qui lui furent adressées.

D. — De quelle maladie était atteinte mademoiselle X***, votre cliente, en 1844?

R. — D'une maladie qui resta d'abord cachée, simulant une affection goutteuse du bras droit, avec palpitations, douleurs d'estomac, etc.

D. — A-t-elle été traitée par tous les moyens ordinaires de la médecine, et quel a été le résultat de ces traitements?

R. — La cause restant cachée, le traitement fut incertain et sans résultat.

D. — M. Jacotot a-t-il appelé quelques-uns de ses confrères en consultation relativement à la maladie de mademoiselle X***?

R. — Oui, plusieurs.

D. — M. Jacotot a-t-il demandé l'avis de madame Pouson, somnambule, afin de comparer son opinion à celle de la médecine ordinaire?

R. — Oui, surtout pour trouver dans le somnambulisme des ressources que je ne trouvais pas dans mon art ni dans les conseils de mes confrères.

D. — Quelle a été son opinion sur le diagnostic énoncé par madame Pouson et les remèdes indiqués par elle?

R. — Madame Pouson ayant parfaitement indiqué les souffrances de la malade, je pensai que son diagnostic pouvait bien être vrai, et que les remèdes proposés par elle pourraient être efficaces; ils étaient d'ailleurs rationnels et sans danger.

D. — Quel a été le résultat des remèdes conseillés par madame Pouson?

R. — Aussi avantageux qu'il pouvait l'être. La maladie ne pouvait guérir que par un effort de la nature; madame Pouson avait annoncé que cet effort salutaire n'aurait lieu que dans un an; cette prédiction se vérifia. Mais il fallait découvrir la véritable cause du mal, la tendance de la nature et la seconder; c'est ce que fit madame Pouson.

D. — Depuis la guérison, la maladie a-t-elle reparu?

R. — Quelques symptômes reparurent par suite d'interruption momentanée de la fonction nouvelle; mais ces symptômes disparurent par le retour du même effort, secondé des mêmes remèdes, et ne se montrèrent plus après quelques mois.

D. — Quelle est l'opinion de M. le docteur Jacotot sur l'emploi du somnambulisme sous la surveillance d'un médecin?

R. — Je saisis avec empressement cette occasion d'exprimer mon opinion. Je pense que le somnambulisme devrait être invoqué dans tous les cas (malheureusement trop nombreux) où le diagnostic est obscur, où l'art est impuissant pour découvrir la cause du mal, la tendance de la nature qu'il faut seconder. *Eò quo vergit natura est discenda,* dit le père de la médecine. On devrait recourir

au somnambulisme dans les cas assez fréquents de maladies *simulées* ou *dissimulées*, et enfin dans les cas de mort apparente, pour éviter les inhumations précipitées dont la pensée seule fait dresser les cheveux, et que pourtant on trouve trop souvent encore, en France, au XIXe siècle. »

M. le docteur Notré, interrogé pareillement, a confessé aussi qu'à bout de ressources médicales, il avait eu recours au somnambulisme, parce que celui qui est chargé de la conservation de ses semblables ne doit négliger l'emploi d'aucun moyen pour arriver à cette fin. Voici, au reste, les demandes et ses réponses.

D. — M. Notré a-t-il soigné madame Faston pour une pulmonie arrivée au deuxième degré?

R. — Oui.

D. — A-t-il consulté ses confrères au sujet de cette malade, et quelle a été leur opinion?

R. — Deux de mes confrères ont corroboré mon opinion sur la nature de la maladie.

D. — Postérieurement à la consultation avec ses confrères, et croyant la maladie mortelle, a-t-il voulu s'éclairer plus amplement en consultant madame Pouson?

R. — Oui.

D. — Quelle a été l'opinion de la somnambule sur la maladie; l'a-t-elle bien vue et définie?

R. — La maladie a été parfaitement décrite; mais l'intensité du mal, suivant elle, n'était pas aussi alarmante que nous le pensions.

D. — A-t-elle conseillé un traitement? était-il conforme aux bonnes doctrines médicales?

R. — Le traitement proposé a reçu mon approbation, puisqu'il était conforme aux règles de l'art.

D. — Quel a été le résultat du traitement conseillé par madame Pouson?

R.—Huit jours après, la malade était entrée en pleine convalescence.

D. — M. Notré a-t-il assisté madame Pouson dans plusieurs consultations, et quelle est son opinion sur l'usage, par un médecin, des conseils de somnambule?

R. — Je pense que le somnambulisme ne doit pas être dédaigné par un médecin pour arriver à la connaissance de la véritable maladie, et que c'est une dotation de la divinité pour le soulagement de l'humanité. J'ai assisté à trois consultations depuis celle de ma cliente, et la description des maladies a toujours été exacte. »

— Ces témoignages, loin de disculper, prouvaient au contraire le délit, et le tribunal, n'ayant pas à juger la bonté relative des systèmes médicaux, appliqua la loi. Nous ferons remarquer que ce jugement diffère essentiellement de ceux qui l'ont précédé, en ce que la responsabilité du médecin a été écartée. C'est un précédent fâcheux, d'après lequel nul médecin ne pourra consulter un somnambule sans exposer celui-ci à des poursuites, et ceux ou celles qui donnent des consultations sous la direction d'un médecin, signant même les ordonnances, ne seront pas à l'abri des atteintes de la loi. Ce fait, attentatoire à l'indépendance médicale, mérite une sérieuse attention. Avec une telle interprétation, la responsabilité qui permet au docteur l'emploi, sans contrôle, de tel ou tel moyen qu'il croit le plus propre, n'est plus qu'une fiction. Il y a urgence de réformes.

Hydroscopie. — On raconte, sur le voyage de M. l'abbé Paramelle dans les Vosges, une anecdote intéressante. Le savant hydroscope cheminait sur la route de Mirecourt; il avait hâte d'arriver dans cette ville, et c'était un jour où le soleil de mai brillait dans toute sa force. Dévoré par une soif ardente, il marchait d'un pas rapide sans découvrir la plus petite source pour se ra-

fraîchir à son aise. Enfin une habitation isolée se présente au milieu des champs ; il y court et demande, par grâce, un seul verre d'eau. La bonne femme qui gardait la maison lui répond : « Je suis bien fâchée, monsieur le curé, « mais il n'y en a pas une goutte chez nous, et la fontaine « est trop loin ! Si vous désirez un verre de vin, je vous « le donnerai avec plaisir. » L'abbé Paramelle, un peu déconcerté, lui dit : « Va pour un verre de vin, puisque « l'eau est si rare. »

Pendant que l'hôtesse descend à la cave, le célèbre voyageur fait le tour du jardin. En rentrant dans la chambre il s'écrie : « Voulez-vous que je vous paie ce « vin avec de l'eau ? » La villageoise ouvre de grands yeux et réplique : « C'est pour rire que vous me de- « mandez ça, monsieur le curé ? — Non, non ; acceptez- « vous de l'eau pour du vin ? — Mais.... je ne vous com- « prends pas.... Il ne faudrait pas vous moquer de moi, « monsieur le curé ! — Eh bien ! venez, ma bonne ; « regardez à côté de la porte ; vous avez une source « abondante qui doublera la valeur de votre jardin. « Faites seulement creuser à deux mètres et vous la « trouverez sûrement. Cela ne m'empêchera pas de payer « votre vin. » On devine assez quelle fut la joie de la pauvre femme. Depuis le départ de M. Paramelle, on a fouillé le terrain, et aujourd'hui une magnifique fontaine abreuve largement tous les habitants de la ferme, qui croient de tout leur cœur que le prêtre étranger est un sorcier. (*Gazette de France.*)

Vue à distance. — *Le Sud* de Marseille publie une lettre de Saint-Denis (île Bourbon), datée du 16 mars, et dans laquelle nous remarquons un passage relatif à la disparition du navire *le Berceau*. Nos lecteurs doivent se rappeler que la trace de *la Lilloise* a été exactement suivie par un somnambule (voy. t. IV, p. 13), ce qui

rend très-probable la réussite de la tentative dont voici la nouvelle.

« Je vais te raconter, dit l'auteur de la lettre, une chose bien extraordinaire, à laquelle tu n'ajouteras peut-être pas foi, car il s'agit de magnétisme. Voici ce dont il est question. M. Durand, commandant le bateau à vapeur *l'Archimède*, qui a visité toute la côte de Madagascar sans avoir pu recueillir aucun indice sur le naufrage présumé du *Berceau*, vient d'avoir une conversation avec madame ***, somnambule, au sujet de la perte de ce navire.

« Cette dame a dit qu'à la suite d'un ouragan qu'avait éprouvé *le Berceau* sur les côtes de Madagascar, ce navire s'était perdu, et que le commandant, une partie de son équipage et une dame (la femme du médecin en chef) étaient sur l'île au Sable, mourant de faim. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cette dame s'est servie dans sa narration des termes d'un marin expérimenté ; elle a même tracé sur la carte la route qu'a tenue *le Berceau* depuis son départ de Saint-Denis jusqu'au moment du naufrage. Il s'ensuit de cette conversation que *l'Archimède* est parti depuis quelques jours pour aller, dit-on, à l'île au Sable donner secours aux naufragés. »

Une pythonisse. — La trop célèbre mademoiselle Prudence vient d'ouvrir à Londres, dans Hanover-Square, des séances d'*onéiromancie artistique*. Assise sur un siége élevé, le front ceint de lauriers, les bras couverts de chaînes d'or, les pieds chaussés de sandales, la nouvelle pythonisse et son associée, mademoiselle Laurent, donnent des représentations de mimique passionnelle. Sur la demande des spectateurs, transmise par écrit par mademoiselle Laurent, mademoiselle Prudence exprime, dans son état extatique, toutes les impressions désirées.

On raconte à ce sujet qu'un honnête *cokney* avait demandé que la pythonisse représentât lè désespoir de Calypso après le départ d'Ulysse, et qu'il fut fort étonné de lui voir feindre la terreur. De pareilles jongleries mériteraient bien un châtiment sévère. (*Union médicale.*)

— On sait que nous sommes loin d'approuver ces exhibitions, toujours mal interprétées par la masse des spectateurs, qui n'y voient qu'une jonglerie savamment organisée, alors même que les expériences réussissent le mieux; c'est pourquoi, doutant de la compétence de Messieurs de *l'Union*, nous ne saurions nous associer à leur vœu tant soit peu magnéticide.

Tribunaux. — Jamais on n'a vu autant de procès magnétiques que cette année. Il en éclôt presque simultanément sur tous les points du globe. Après ceux de Washington et de Santiago, en voici un non moins curieux qui se mitonne à Marseille. Nous en empruntons les détails à un journal du pays.

« On s'entretient depuis quelques jours, dans les pas-perdus du palais, d'une aventure dont les piquants épisodes vont se dérouler devant la première chambre de notre tribunal civil. Voici le fait, dont nous pouvons garantir l'exactitude.

« Un docteur marseillais, connu par ses ardentes sympathies pour le magnétisme, reçut, l'an dernier, une confidence importante.

« Une somnambule, par lui soumise au sommeil magnétique, lui révéla qu'un trésor considérable était caché sous les voûtes d'une antique bâtisse adossée à l'église de la Major, du côté de la mer, ancienne demeure des chanoines métropolitains, convertie en fabrique à savon depuis longtemps abandonnée.

« Sur ce précieux avis, le docteur s'entendit d'abord avec le propriétaire du local; un traité fut passé, par

suite duquel le docteur prenait à sa charge tous les travaux de recherche et s'obligeait à faire participer le propriétaire pour une moitié au trésor découvert.

« Avant de mettre la main à l'œuvre, le docteur voulut renouveler l'expérience, et deux somnambules renommées par la puissance du dòn de seconde vue furent conduites dans les souterrains de l'ancienne abbaye. Les indications les plus précises confirmèrent l'existence d'un riche trésor.

« Les travaux commencèrent immédiatement; les ouvriers, mis dans la confidence du secret, devaient recevoir un salaire quotidien modéré et une petite gratification proportionnelle en cas de succès. Un de nos meilleurs serruriers s'empressa de fournir les instruments nécessaires pour les fouilles.

« Des mois s'écoulèrent; dans l'intervalle, le docteur avait découvert, sinon le trésor, du moins une nouvelle somnambule dont on citait des merveilles et avec laquelle il se hâta de se mettre en communication. Il la conduisit, la nuit, dans les souterrains, théâtre des travaux. La somnambule confirma également l'existence du trésor; mais, réformant avec beaucoup d'assurance les indications des deux autres, elle déclara que le trésor ne se trouvait pas sous l'ancienne fabrique à savon, mais bien à quelques pas de là, dans l'église même de la Major, sous les sépultures reposées dans les caveaux de la cathédrale.

« Le docteur, justement préoccupé des dépenses déjà faites, quoique non encore payées, se garda bien de communiquer cette grave révélation à ses associés. Il comprit que le succès de ses espérances résidait tout entier dans une confidence épiscopale.

« On assure que la confidence fut très-bien accueillie et que, sous une haute direction, des fouilles très-profondes ont été faites pendant plusieurs semaines, et avec

le plus grand secret, dans les caveaux de la Major. Mais, soit indiscrétion des travailleurs ou de toute autre personne, la mine a été éventée; le secret du docteur et de ses co-intéressés est devenu le secret de la comédie.

« Cette publicité, en constatant la double mystification des premiers ouvriers, a produit chez eux une grande irritation. Le serrurier surtout, qui n'avait pas encore reçu un centime, et qui est créancier d'une assez forte somme, a été le premier à prendre la mouche et à demander compte au docteur, devant la justice, de sa mystification et du mémoire dont il n'est pas payé.

« Cette cause bizarre sera prochainement appelée; les débats révèleront quelques autres détails fort piquants, que nous avons cru devoir taire ici, mais dont un de nos plus spirituels avocats, chargé de la défense des ouvriers, tirera sans doute un plaisant parti à l'audience. »

Revue des journaux. — Le numéro de mai du *Journal de la médecine homœopathique* résumant ce qu'on a dit pour et contre l'éther, termine ainsi :

« Nous ajouterons, nous, qu'en attendant, et sans exclusion de l'emploi de ces divers moyens, nous aurions recours au magnétisme animal, dont nous osons croire qu'on obtiendrait de bons résultats. Nous disons plus : c'est que, dans le cas d'une opération, nous *préférerions* de beaucoup l'emploi du *magnétisme* à celui de l'éther pour stupéfier le malade. Nous avons l'expérience personnelle de l'avantage qu'il y aurait de recourir à ce moyen quand on a sous la main l'homme convenable.

« Enfin nous dirons pour terminer, que l'usage de l'éther comme stupéfiant dans les opérations ne devrait être qu'une exception, et le magnétisme animal la règle, non que ce dernier soit d'un emploi plus facile, mais parce que jamais personne n'est mort sous son influence,

ce qui est arrivé avec l'éther; et ensuite parce que l'insensibilité produite par ce dernier n'a qu'une durée très-courte, beaucoup trop courte quelquefois, et que souvent encore il manque son but en ne produisant pas une insensibilité complète. Avec le magnétisme, au contraire, la durée de l'insensibilité est aussi longue que l'opérateur peut le désirer, et aussi complète que l'intérêt du patient l'exige.

« Il y a aujourd'hui un si grand nombre de faits qui prouvent en faveur du magnétisme, qu'il faut être vraiment aveugle comme certains savants, ou entêté comme un académicien pour s'obstiner à fermer les yeux et les oreilles afin de pouvoir nier tout à son aise. Après cela, soyons juste : pour un vrai savant peut-il y avoir quelque chose de vrai hormis ce qui touche les sens ? Eh bien alors, comment voulez-vous que le magnétisme soit vrai ? Est-ce que je vois, moi, quelque chose sortir de vos doigts et aller s'accumuler sur les nerfs des magnétisés ? A la vérité, j'ai bien vu des gens qui se laissaient extraire des dents, amputer un sein, couper des jambes, extirper des tumeurs très-douloureuses, supporter les opérations les plus terribles et les plus longues sans jeter un cri, sans faire un geste, sans cesser de conserver le plus grand calme; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon le charlatanisme le plus éhonté, le compérage le plus indigne !... »

— Le *Commerce* du 12 et le *Courrier français* du 13 reproduisent la lettre publiée par *le Sud* concernant la recherche de la corvette *le Berceau.*

— On lit dans *l'Union médicale* du 13 :

« Une somnambule, madame Pouson, vient d'être condamnée à 15 francs d'amende pour exercice illégal de la médecine. Elle était, en outre, accusée d'homicide involontaire, et voici dans quelles circonstances : un enfant était gravement malade; le médecin prescrivit un

traitement énergique. Les parents hésitèrent à suivre ce traitement et consultèrent la somnambule, qui prescrivit un traitement fort doux. L'enfant mourut.

« Sans doute le fait d'homicide involontaire n'est pas constaté, et le tribunal a bien jugé en n'appliquant pas la peine ; mais on avouera que la présomption d'homicide est ici plus que légitime. Ce fait, qui paraît simple au premier abord, est cependant l'histoire de ce qui se passe chaque jour, soit par les somnambules ou les charlatans, soit par les sœurs de charité, en un mot, par tous ceux qui se mêlent de faire de la médecine, et même de donner des soins et des conseils médicaux gratis. De par la loi, la Chambre des Pairs, en consacrant cet état déplorable, a mis entre les mains du premier individu venu le moyen de commettre un homicide involontaire. La charité est souvent aveugle. »

— Les magnétiseurs ont depuis longtemps reconnu l'existence d'émissions nerveuses s'effectuant sous l'influence de diverses circonstances, telles que la peur, la surprise, les peines et la joie subites, et c'est ainsi qu'ils expliquent les cas de mort instantanée qu'on observe souvent sans lésions organiques. Nous sommes heureux de rencontrer la même pensée énoncée à la suite d'un rapport de M. le docteur Brouzet, de Nîmes. Ce praticien, après avoir signalé l'heureux résultat d'une double amputation pratiquée coup sur coup sur un mécanicien qui eut les jambes broyées sur le chemin de fer de Montpellier, termine ainsi ses réflexions sur cette pratique chirurgicale, dans *l'Abeille médicale.*

« Cependant, si après la première opération le malade est plongé dans un état de torpeur considérable, ou s'il est doué d'un tempérament nerveux, sa sensibilité exaltée doit retarder la seconde, si l'on ne veut s'exposer à un état spasmodique, même consécutif, qui peut devenir mortel. *Il ne faut*, en effet, *jamais oublier* qu'il y a des

pertes nerveuses comme des pertes sanguines, et que la *douleur tue* aussi promptement que l'hémorrhagie.»

Quel poids ces réflexions donneraient à l'insensibilité si l'expérience déjà n'en avait démontré l'immense utilité! N'est-il pas évident, en effet, que si *pas un* des opérés par ce procédé n'est mort, c'est à la privation de la douleur qu'est dû ce succès?

— *La Démocratie Pacifique* du 18 publie sur la navigation aérienne une apologue du savant Jobard, dont voici la morale :

Mes amis, vous pouvez m'en croire,
Ce conte-ci n'est que l'histoire
De tous les inventeurs,
Précurseurs ou fauteurs
De quelque vérité nouvelle :
Colomb, de Causs, Fourier, Mesmer et Jacotot
Ont montré leur ballon trop tôt.
Tous ces illuminés, comme on les appelle,
Seront toujours crucifiés pour elle.

BIBLIOGRAPHIE.

LA GASTRITE, par le docteur BÉSUCHET DE SAUNOIS, 1 v. in-8°. Paris, 1846, 5ᵉ édition. Chez Labbé, place de l'Ecole de Médecine.

La soif du savoir est si grande chez certains individus qu'ils en poursuivent, encore enfant, la réalisation avec une ardeur virile. Mais la vérité, souvent à dessein dissimulée, n'est pas toujours facile à dépister dans l'épais

fourré des contradictions, et tous ceux qui chassent ce précieux gibier n'en reviennent point chargés. L'auteur de cet écrit discerna de bonne heure ce qu'il y avait de vrai dans la masse des faits dit magnétiques : aussi le voyons-nous, dès 1824, alors que tout le monde était opposé à l'admission de ces phénomènes, appelés rêves par les uns, fallacies par les autres, écrire avec autant de lucidité que de perspicacité l'article *Zoomagnétisme*, dans l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin. En 1829, nous le retrouvons, avec non moins d'indépendance d'idées et un savoir accru, soutenant la nouvelle science au sein de la *Société de médecine pratique*, et depuis en divers endroits de ses écrits. C'est par incidence qu'on trouve dans celui-ci ces quelques lignes :

« Passionné pour la science, je cherchais avec ardeur toutes les occasions d'étude ; mais, imbu du matérialisme des écoles, je ne voyais pas beaucoup au delà des lois physiques de l'organisation humaine. Je croyais alors que toute la médecine était dans la pharmacie. Je savais le corps humain pour en avoir de mon scalpel suivi les fibres les plus déliées ; mais j'ignorais qu'il existât pour lui autre chose que l'arrangement anatomique de ses parties. Jeune encore dans la pratique médicale, l'influence de l'élément nerveux sur les maladies, sur le tempérament et sur tous les actes de la vie, était pour moi dans l'obscurité du chaos ; l'âge, la pratique et l'observation m'ont appris depuis sur ce sujet ce que j'aurais en vain cherché dans les livres, et qui ne se peut guère transmettre alors qu'on l'a appris.

« Quelle médecine pourrait se comparer à l'action du fluide magnétique, si l'art pouvait parvenir à en préciser les effets, à en indiquer l'usage et les moyens ? Quelle médecine que celle qui se trouve dans tous les individus, qui se transmet par le seul fait du désir de soulager, qui ne fatigue aucun organe et semble être le principe

de vie lui-même répandu par la Providence sur toute la nature!

« Ah! les médecins sont bien coupables de ne pas chercher par l'étude et l'expérience à démêler la vérité au milieu de ce chaos d'erreurs et d'obscurité (1); et les magnétiseurs, je dis les magnétiseurs de bonne foi, sont bien aveugles de ne pas comprendre qu'en ravalant les faits magnétiques à des séances de physique amusante, ils ne cessent de donner gain de cause à leurs ennemis.

« Au lieu de justifier les sarcasmes de leurs détracteurs en s'obstinant à traiter les malades par l'unique secours des conseils et des prévisions d'une somnambule, que les magnétiseurs appliquent le magnétisme *directement*, avec foi et volonté, qu'ils l'appliquent surtout à ces affections si variées dont la cause réside dans l'altération, l'affaiblissement ou la surexcitation de l'élément nerveux : le succès parlera bientôt pour leur cause et fera taire ceux qui glosent sur tout sans savoir, ceux qui préfèrent nier ce qu'ils ne comprennent pas à l'étudier avec conscience et un véritable désir de s'instruire. »

(1) « Tant d'absurdités ont été dites et imprimées depuis quelque temps sur le magnétisme, que j'ai cru devoir ajourner la publication d'un livre que j'avais préparé sur cet intéressant sujet. Il faut un courage dont j'avoue ne pas me sentir capable pour s'exposer à être confondu avec ceux qui dressent des tréteaux jusque sur les places publiques. Cette folie passera, j'espère, comme tant d'autres, et alors les hommes de science et de conscience pourront se faire entendre à leur tour. »

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

MANUSCRITS DE MESMER.

Notions élémentaires sur la morale, l'éducation et la législation, pour servir à l'instruction publique en France, par F.-A. Mesmer.

§ VII. — ÉPOQUES DE LA VIE.

D'après les principes de l'égalité, il faut déterminer et fixer les époques que la nature paraît avoir tracées dans la vie de l'homme en société pour en faire partie de la constitution propre aux Français.

Ces époques sont marquées, d'abord par sa formation, ensuite par le développement de ses forces et facultés, par son instruction progressive, par les fonctions qu'il est capable de remplir envers la société naturelle et civile; enfin par le terme de la carrière, vers lequel il s'approche en jouissant du bien auquel il peut se flatter d'avoir concouru pendant sa vie.

On distingue dans le cours de la vie de l'homme sept époques ou périodes qu'il a à parcourir en se conformant aux vues de la nature et de la société pour laquelle il est destiné. Il convient que chacune de ces époques soit distinguée par un costume qui lui soit particulier et privatif.

La première époque commence dès la naissance, et l'homme est regardé comme *enfant* jusqu'à neuf ans.

Les premières années seront consacrées au développement et à l'instruction naturelle.

Comme il a été dit, les *enfants* seront toujours ensemble, et, autant que possible, à l'air libre, dans les champs, dans les bois et dans toutes les situations; exposés de manière à se former par eux-mêmes les premières notions et les habitudes dépendantes de la nature seule.

Ils seront presque nus, dans la belle saison, jusqu'à l'âge de cinq ans, c'est-à-dire sans chapeau, sans manches et sans bas. Après ils seront toujours *habillés en blanc;* la tête, la poitrine, les bras et les pieds encore découverts, excepté l'hiver. — Les garçons en petit gilet et long pantalon de toile. — Les filles en longue robe de mousseline. — Les uns et les autres sans ligatures capables de gêner les mouvements de flexion et de comprimer dans leurs fonctions les muscles et les viscères.

En sortant de l'enfance, à l'âge de neuf ans, on sera appelé *élève.* Tout le cours des années jusqu'à dix-huit ans sera employé à l'instruction et à la pratique d'une profession ou aux travaux de l'agriculture.

L'*élève* sera habillé en petite veste, de toutes couleurs et étoffes, avec ceinture; un pantalon court et un espèce de..... ou blouse courte, qui laisse les bras libres pour les exercices et les travaux. La tête sera nue ou couverte d'un petit chapeau rond.

De dix-huit jusqu'à vingt et un ans, ils seront tous sans exception *défenseurs* de la patrie. Cet âge, qui est celui des grandes passions et de la fougue de la jeunesse, sera contenu par la discipline militaire. Il s'habituera à une vie réglée et se fortifiera dans les principes constitutionnels et dans les vertus sociales.

Cette jeunesse instruite et exercée dans l'art militaire formera la pépinière ou première force armée de la république. Parmi ceux qui voudront se vouer à cet état, on choisira les officiers.

A l'âge de vingt et un ans les *défenseurs* de la patrie

retourneront chez eux pour se marier et pour exercer leur profession ou l'agriculture. Ils seront alors appelés *pères de famille* ou *citoyens* susceptibles d'être électeurs s'ils sont propriétaires à cens suffisant.

Première réflexion. — Peut-être taxerait-on de singularité et de bizarrerie cette nouvelle méthode de vêtement proposée pour distinguer invariablement les sept époques de la vie, si l'on n'en déduisait pas les motifs les plus dignes de fixer l'attention des personnes réfléchies et sans prévention.

Dès qu'il s'agit de créer un esprit national, on doit commencer par chercher et employer tous les moyens de détruire les causes qui concourent à favoriser l'inconstance et la légèreté parmi les individus d'un peuple dont il faudrait d'abord régénérer les mœurs. Or, il est un point incontestable en matière de modes et de coutumes : c'est que depuis l'état de l'homme sauvage jusqu'à celui de l'homme parfaitement civilisé, depuis la classe des paysans jusqu'à celle des ordres monastiques, judiciaires et chevaleresques, chaque membre de ces corporations tient autant et souvent beaucoup plus à son sol, à son langage, à ses habitudes, à sa manière de vivre, en un mot à ses devoirs et à ses plaisirs, par les formes extérieures, que par une combinaison d'intérêts, de commodités et de jouissances bien appréciées.

En parcourant le cercle des générations passées et des nations qui existent, il n'est pas difficile de reconnaître que le peuple le plus disposé à changer de mode et d'allure est aussi le plus disposé à changer d'opinion et de maître, de doctrine et de mœurs : l'esprit d'imitation exclut l'attachement à la patrie, la fidélité aux devoirs envers elle. Il faut que tout contribue, dans les usages et dans les rapports des âges entre eux, à rappeler aux hommes que régissent les mêmes lois, qui forment par leur aggrégation le corps social, à l'égalité des principes constituants et des droits constitués.

Il y aurait moins d'inconvénients politiques à laisser aux femmes la liberté de varier leurs ajustements au gré de leurs caprices, s'il était possible de borner entre elles et sur elles les influences funestes des modes et nouveautés.

Le costume sera une veste, de toutes couleurs, lon-

gue, croisée et à manches étroites, avec une ceinture blanche. Un manteau à la romaine jusqu'aux genoux ; le chapeau retroussé sur le devant, avec une plume dans les cérémonies et assemblées électorales.

Après avoir acquis l'expérience de l'intérêt public et ayant rempli la tâche de *pères de famille* par l'éducation de ses enfants, à l'âge de quarante ans, on entrera dans la classe des *fonctionnaires publics*, et l'on pourra être élu fonctionnaire jusqu'à soixante ans.

Deuxième réflexion. — Il n'est pas nécessaire, sans doute, de préciser que cette uniformité de costumes et de vêtements ne serait exigée que dans les grands rassemblements des jours consacrés au repos, aux différentes fêtes solennelles et aux grandes époques, surtout des élections, où les Français sont appelés à exercer leurs droits de citoyens, déterminés par la loi.

Dans les grandes solennités et l'exercice des fonctions le costume sera la veste et le manteau plus longs ; le chapeau retroussé comme celui du *citoyen*, et orné de trois plumes, couleur nationale.

De plus, les présidents, grands fonctionnaires, porteront l'écharpe et un bâton mince et long, qui les distingueront également dans les grandes assemblées nationales.

Troisième réflexion. — On ne doit pas inférer de cette uniformité de costumes prescrits qu'elle est de nature à rentrer dans les lois somptuaires qui peuvent convenir à de petits gouvernements de peuples montagnards, mais non à une grande nation comme la France. Le seul but est de disposer les individus de chaque époque de la vie à ne voir dans leurs rangs que des Français jouissant des mêmes droits, des mêmes influences de température et d'usage, dans les formes et les distinctions d'âge, sans pour cela que l'on cherche à égaliser les forces et les moyens soit de corps, d'esprit ou de fortune.

A l'âge de soixante ans, dispensé de fonctions actives,

on sera considéré comme *surveillant* et éligible au conseil de la commune.

On s'occupera spécialement à veiller sur l'éducation, sous tous les rapports, et sur les mœurs, à donner de bons conseils à ses concitoyens.

L'habillement sera une veste fermée jusqu'aux genoux, manteau plus long et plus complet, ceinture blanche, souliers carrés, cravate à rabat, chapeau rond avec une plume blanche couchée autour.

A soixante-dix ans et jusqu'à la fin de ses jours on cessera de s'occuper. Honoré à cette époque, comme vieillard et *vétéran* de la commune, on jouira du repos et de la reconnaissance publique par les marques de respect que les autres membres de la société seront empressés de témoigner dans toutes les occasions à la vieillesse.

Le costume du vieillard sera en blanc; une espèce de toge ou soutane fermée jusqu'au-dessous des mollets; un manteau long. Il sera toujours couvert d'un chapeau rond, gris, avec une plume blanche couchée, et une canne pour s'appuyer.

Il y aura un costume particulier pour chaque espèce de fonctionnaire, toujours analogue aux charges qu'il aura à remplir; mais la marque d'honneur commune à tous sera la chaîne plus ou moins pesante et ornée d'emblèmes éclatants, destinée à leur rappeler qu'ils sont liés à leurs devoirs indissolublement.

Dernière réflexion. — L'invasion de la dictature et le pouvoir arbitraire, caractérisé par l'expulsion de plusieurs membres du tribunat, qui lui faisaient ombrage, comme propres à constituer le parti de l'opposition, parmi lesquels sont en première ligne B., C. et Ganil.

Voilà l'événement qui force à couper court à tout projet, à tout espoir de fonder en France un esprit public, un type national!....

(La suite prochainement.)

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Organiser la propagande magnétique sur des bases qui la rendent sûre et rapide, telle est la pensée qui domine actuellement les mesmériens soucieux de l'avenir de leur science. Aussi voit-on, sous l'empire de cette préoccupation, partout éclore des projets de centralisation de moyens et de direction d'efforts, basés sur l'association des capacités et le concours simultané des talents. Cette tendance à l'unité de doctrine par l'harmonie d'action présage la fin de l'anarchie et l'institution d'un ordre de choses régulier, stable, qui, par voie d'entente mutuelle et de consentement unanime, préside aux destinées du magnétisme. Déjà les préventions contre ces nouvelles idées s'éteignent; on commence à comprendre la nécessité, l'urgence d'institutions qui nivellent les dissidences, pondèrent les actions, substituent au caprice individuel la constance des vues collectives, transforment les rivaux en émules, récompensent le mérite et répriment l'abus.

Malheureusement tous ces projets pèchent, ou par étroitesse de vues, ou par pénurie de moyens de réalisation. Il y a du bon dans tous, mais pas assez dans chacun; leur fusion pourrait seule satisfaire aux difficultés du présent et pourvoir aux exigences de l'avenir. Nous en avons successivement enregistré plusieurs; en voici un nouveau qui a, comme les autres, un commencement d'exécution. C'est une *lettre;* les termes peuvent n'en être pas parfaitement choisis, mais l'idée est assurément fort bonne et d'une application facile. Nous en recommandons la méditation et le commentaire à tous ceux qui s'occupent de l'organisation du corps mesmérien et de ses moyens d'action.

Voici ce document; on lit sur la première page :

)RRESPONDANCE
ITIFIQUE ET POPULAIRE
DESTINÉE
MENTER ET A RÉPANDRE
UMIÈRE BIENFAISANTE
DU
IBEAU MESMÉRIEN.

l°

PHÉNOMÉNOLOGIE UNIVERSELLE.

Auxerre, le 1847.

JULES DE ROVÈRE,

Propagateur des vérités sublimes du Mesmérisme, et démonstrateur des modifications physiologiques produites par la volonté de l'homme sur ses semblables.

A M (nom et demeure du malade.)

M

L'existence du mesmérisme trop longtemps négligé est enfin reconnue, mais on est encore bien loin d'apprécier l'importance et l'étendue de son application. Occupé depuis longtemps à répandre, dans le département de l'Yonne, les notions pures et anti-mystiques de cette science, je viens aujourd'hui, au nom de l'humanité souffrante, faire un appel à votre impartialité en faveur du progrès scientifique et du triomphe de la vérité sur les préjugés et l'erreur. Tout esprit droit, tout cœur sensible, toute âme élevée y répondra. Je ne doute donc pas de votre empressement à vouloir bien me faire connaître dans votre réponse, insérée à la suite de la présente, ce que vous avez observé, pensé et jugé relativement à mes démonstrations, soit que vous ou quelque membre de votre famille ayez vu ou éprouvé les effets de mon influence, *faussement* appelée magnétique.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le numéro en marge correspond à l'inscription sur un livre matricule contenant l'exposé de l'état du malade au commencement du traitement magnétique, l'indication des causes, probables ou connues, de la maladie, l'énoncé du ou des traitements suivis, etc. ; enfin, la marche de la maladie sous l'influence du magnétisme, le tout constaté de manière à former l'image complète et fidèle de l'affection ; notice qui doit à la fin être confrontée avec la déclaration que le malade ou ses parents font au verso de ladite lettre.

De cette manière l'on a, non plus de simples affirmations verbales, mais des preuves écrites, régulières, qui restent pour attester la vérité des faits, et, ce qui est plus important pour l'avenir, le mode d'action du mesmérisme sur les maladies, comparé à celui des médicaments. Maintenant supposez qu'au lieu d'être adressées au magnétiseur qui a fait la cure, ces déclarations écrites soient envoyées à un comité central, celui-ci recevra de tous les points une masse de documents qui, publiés, répandront en tous lieux la connaissance des faits nouveaux, qui, partout vérifiés, reviendront, contrôlés ou infirmés, au comité chargé de les classer selon leurs affinités. Envisager la question sous ce point de vue c'est résoudre le problème d'une correspondance universelle, et nous félicitons, pour notre part, M. de Rovère d'avoir appelé l'attention des magnétiseurs sur un sujet aussi digne de leurs méditations.

Nous allons, pour donner à nos lecteurs le mécanisme de cette correspondance, transcrire quelques attestations de malades guéris, et ils pourront ainsi apprécier à sa juste valeur le moyen proposé.

La première concerne madame Lemoine, sœur de Mᵉ Marie, ex-bâtonnier de l'ordre des avocats ; c'est pour cette guérison que M. de Rovère fut, l'an dernier, traduit en police correctionnelle et en Cour royale, où il

fut également acquitté (Voyez t. III, page 300). Elle porte le

N° 15.

Je dois trop au magnétisme pour ne pas faire connaître ce moyen de guérison à ceux qui auraient le malheur d'être attaqués d'une maladie aussi longue et aussi douloureuse que celle que ma femme vient d'éprouver.

C'est au talent de M. Jules de Rovère, dont on ne pourra jamais faire assez d'éloges pour les bons soins et la persévérance qu'il prodigue aux personnes qui ont recours à lui pour éprouver les effets curatifs de l'électro-magnétisme, que je dois l'entière guérison de ma femme.

En 1830, la révolution de Juillet avait fait une si grande impression sur madame Lemoine, qu'elle tomba malade. Je fis appeler les meilleurs médecins de Paris, qui déclarèrent que c'était un rhumatisme nerveux qui s'était fixé dans l'estomac et qui avait été occasionné par une suppression. Cet état dura trois mois, après lesquels le germe de cette maladie n'était pas détruit. Le rhumatisme prit son cours immédiatement dans toutes les parties du corps, jusqu'à l'époque où je fis l'heureuse rencontre de M. de Rovère, c'est-à-dire à la fin de février dernier 1846.

En 1838 ma femme s'était cassé la jambe, et depuis cette époque elle ne pouvait marcher qu'à l'aide de deux béquilles, malgré les efforts et les soins que les médecins avaient apportés pour sa guérison, tout avait été sans résultat. Cet état d'inaction lui avait arrêté la circulation du sang, et elle était menacée d'une hydropisie pour laquelle elle a subi un traitement de six mois. Ce traitement médical n'avait produit aucun effet, si ce n'est d'empêcher les progrès de la maladie. Cependant ma femme finit par tomber tout à fait en langueur, et étant accablée sous le poids des souffrances les plus aiguës, je con-

sultai de nouveau les médecins, dont les efforts furent sans résultat : le mal allait toujours empirant, le bras droit était paralysé, l'enflure du corps en général, et plus particulièrement des jambes, faisait des progrès effrayants et d'autant plus alarmants que les docteurs avaient déclaré qu'il n'y avait aucun espoir de guérison.

C'est dans cette triste conjoncture que je m'adressai au magnétiseur Rovère, qui, sans mettre le moindre retard, commença à magnétiser la malade, et ne tarda pas à obtenir quelques légères améliorations.

Enfin, après huit mois de soins assidus, ce démonstrateur, aussi zélé que désintéressé, est parvenu, sans employer aucune sorte de médicaments, à triompher de tous les obstacles : paralysie, hydropisie et toutes les souffrances, en un mot, ont disparu, et ma femme marche sans béquille, sans canne, et jouit d'une bonne santé.

Tout être assez malheureux pour éprouver pareille maladie, je l'engage à se mettre entre les mains de M. Jules de Rovère. Jamais on ne trouvera plus de délicatesse dans les procédés, plus de courage, plus de patience et de persévérance dans les soins, et quiconque saura apprécier le talent proclamera celui de M. Rovère afin de rendre hommage à la fois au savoir et au mérite.

Approuvé l'écriture ci-dessus et d'autre part :

J. Lemoine. — Annette Marie, femme Lemoine. — Femme veuve Lemoine. — L. Lemoine. — Onésime Séguin. — Femme Séguin.

Nous soussignés, témoins oculaires de tous les faits ci-dessus énoncés, nous nous empressons, pour rendre hommage à la vérité, de signer le présent certificat.

Approuvé l'écriture ci-dessus :

Monnot, ancien greffier de police simple.

J'ajoute en outre qu'il est en ma connaissance que

M. de Rovère a guéri un jeune homme qui était malade depuis plus de cinq ans.

Femme MONNOT. — DENIS, étudiant en droit.

Je déclare avoir vu madame Lemoine ne pouvoir marcher que très-difficilement et à l'aide de béquilles depuis plusieurs années, par suite d'une chute grave, et que, lui exprimant mon étonnement de la voir ingambe, il y a quelques mois, elle m'a dit qu'elle devait cette guérison à M. Jules de Rovère, qui s'occupe d'électro-magnétisme.

LECHIN. — V. BERON.

Auxerre, 7 décembre 1846.

La suivante est inscrite sous le

N° 137.

Nous soussigné Descaves, capitaine retraité à Auxerre, certifie que M. de Rovère, magnétiseur, a donné les séances de son art à mon épouse, affectée depuis dix années consécutives d'une affection nerveuse et chronique dans toutes les parties du corps, depuis le haut de l'épine dorsale jusqu'à la pointe des pieds.

Que, pour cette cruelle et dangereuse maladie, elle a fait quatre fois le voyage des eaux à Bourbonnes-les-Bains, où elle a été traitée par M. Maguin, médecin habile, sans en avoir obtenu le moindre succès; seulement il a pu arrêter les progrès de la maladie.

Heureusement pour mon épouse, M. de Rovère est arrivé à Auxerre ; elle s'est confiée à ses soins et à son assiduité, dont elle en a obtenu une amélioration sensible.

Par le magnétisme, M. de Rovère a su habilement la débarrasser des eaux froides qui lui glaçaient le sang, ensuite est parvenu à rétablir la circulation du sang dans toutes les parties malades, et rétablir la chaleur qui depuis longtemps n'avait plus lieu. Cette chaleur s'est ré-

tablie à tel point, qu'elle a pu se débarrasser de toutes les flanelles dont elle s'était garnie les reins et les jambes; par conséquent les glaces sont entièrement disparues.

Nous espérons que M. de Rovère, à son retour de Paris, aura la complaisance de continuer à lui donner ses séances; par ce moyen nous arriverons à un résultat satisfaisant.

Pour quoi je lui délivre le présent pour lui témoigner de notre confiance et lui servir au besoin.

DESCAVES.

Auxerre, 20 mai 1847.

N° 139.

En 1823, atteinte de maux d'estomac, toux, douleurs de poitrine, je fus traitée comme poitrinaire, soumise aux jeûnes les plus sévères jusqu'en 1831. Ma santé, peu à peu ruinée, fut totalement détruite par une violente maladie, pendant laquelle on reconnut la présence du ténia. Pour le détruire, on administra l'éther sulfurique à haute dose, et des crises, convulsions et douleurs nerveuses dans la tête, qui furent le résultat de ce remède, les douleurs nerveuses de la tête me sont restées. Pendant ma convalescence j'habitai une maison neuve et malsaine, près de la rivière. Je devins enflée, un dépôt se forma sur la joue gauche, qui, depuis jusqu'aujourd'hui, resta toujours enflée, ainsi que la main droite et le bas-ventre. En 1842, congestion cérébrale, agonie de cinq heures; la rougeole se déclare et me sauve. Les bains et douches de Bourbonne, ordonnés à la suite, me laissent l'enflure telle que je l'ai désignée, et mes douleurs de tête. En 1845, des glandes de la grosseur de la moitié d'un œuf se forment sur les chevilles et lesgenoux, et reparaissent aux printemps suivants.

C'est de cet état douloureux, pour la guérison duquel

j'ai trop éprouvé la nullité des secours de la médecine et des eaux, que j'espère sortir par l'effet des moyens mesmériques, dont les premières séances ont eu déjà pour résultat de dégager le cerveau et de me faire moucher en abondance, ce qui n'arrivait plus depuis plusieurs années. Pour la guérison des autres souffrances, j'attends avec espoir.

Mais, dès aujourd'hui, je suis heureuse de pouvoir rendre hommage à l'extrême bonté et délicatesse de M. de Rovère, qualités qui lui ont acquis de ma part toute la confiance et l'estime qu'elles méritent.

O. Monnet.

Chablis, 19 mai 1847.

N° 141.

Monsieur de Rovère,

En se rendant à votre invitation et rendant hommage à la vérité, on est bien loin d'acquitter une faible partie de la reconnaissance que les habitants de Châblis doivent à votre dévouement et à vos lumières.

Homme généreux, désintéressé et bienfaisant, recevez donc en particulier le tribut de ma reconnaissance à la vérité.

Depuis deux ans mon épouse éprouvait des maux de cœur et des coliques affreuses, occasionnées par le sang, et en quelques séances que vous avez daigné lui consacrer, ces douleurs ont entièrement cessé.

Vous parlerai-je de ma mère, qui depuis trente ans était privée de l'usage de ses mains et qui maintenant se trouve soulagée et en voie de guérison ?

Vous parlerai-je aussi de ma tante, madame Nodiot, dont l'estomac paresseux digérait à peine et qu'à présent aucun aliment ne fatigue?

Nous vous devons tous ces résultats, et à vous seul!

Peines, revers, voyages, vous avez tout bravé pour soulager nos cœurs et nos souffrances.

Recevez donc, Monsieur de Rovère, notre hommage et notre amitié, nous vous en prions.

FOLLIOT REGNAULDIN. Femme FOLLIOT.

Châblis, 21 mai 1847.

N° 146.

Monsieur de Rovère,

Atteint depuis six années de grands maux de tête et d'estomac, et d'une diarrhée continue, j'ai mis en vain la médecine en pratique pour me guérir. Depuis environ deux mois que j'ai l'honneur de recevoir vos visites, ces trois affections ont entièrement disparu.

Je viens donc, Monsieur, reconnaître la vérité du mesmérisme et vous témoigner ma reconnaissance pour tous les soins que vous m'avez prodigués.

Recevez, Monsieur, les respects et les hommages de votre très-humble et dévoué serviteur,

JEANNIOT.

Châblis, 21 mai 1847.

N° 148.

Je soussigné, Frédéric Guillau, aubergiste, demeurant à Courson (Yonne), certifie sur l'honneur, à qui il appartiendra, que M. de Rovère, magnétiseur, m'a donné depuis quelques temps ses séances, à l'effet de me traiter d'une paralysie dans toute la partie droite, que le magnétisme et l'assiduité de M. de Rovère m'a déjà mis dans le cas de pouvoir marcher, de me servir de mon bras et m'a rendu le libre usage de la parole.

J'ose croire, qu'en continuant de recevoir ses séances, j'obtiendrai une complète guérison.

Autorisée par mon mari, femme GUILLAU.

Auxerre, 21 mai 1847.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

Après la révision de ses statuts, le premier acte de la Société a été la nomination de M. le barôn du Potet à la présidence *honoraire*, et de M. le docteur Cruxent à la vice-présidence.

Addition des mots : DE PARIS ayant été faite à son titre, elle a dû modifier dans le même sens son cachet, dont voici la figure actuelle, que chacun pourra comparer à celle que nous avons fait connaître t. Ier, page 379.



Deux années de laborieuses recherches n'avaient pu mettre sur la trace de la famille de Mesmer, lorsque quelques jours avant la fête du 23 mai l'on découvrit à Paris un petit-neveu de ce grand homme, qui cherchait lui-même des renseignements sur la vie et les travaux de son oncle. Déférant à l'invitation de la Société, il s'est rendu dans son sein et y a donné les explications suivantes :

Ignorant l'origine de sa famille, mais ayant entendu dire vaguement à sa grand'mère qu'elle avait un beau-frère médecin à Vienne; il fit, sur Mesmer, une suite de recherches qui l'amenèrent à s'enquérir auprès du doc-

teur Aubry, élève bien connu de ce dernier. Il lui écrivit en conséquence, et le vieux docteur, qui était alors aux eaux, lui répondit :

« Plombières, 12 août 1841.

« Répondant, monsieur, à la vôtre du 5 courant, voici tout ce que je puis vous dire concernant le docteur Mesmer, dont j'ai été un des élèves en 1783, et avec qui j'ai été lié et conservé des relations d'amitié telles qu'il est venu chez moi à ma campagne, en 1808, où il a passé environ trois mois.

« Il a habité Vienne comme médecin, où il était en relation avec les médecins du pays, avec qui sa doctrine le brouilla. Il quitta alors l'Allemagne pour venir en France, où il fit beacoup de partisans de ses principes, malgré la forte opposition qu'il trouva dans la Faculté et l'Académie de médecine.

« La Révolution nous sépara pendant plusieurs années qu'il employa à voyager dans différentes parties de l'Europe, et moi je fus appelé aux armées comme médecin. A mon retour, nous nous rencontrâmes à Paris, où nous avons renoué nos anciennes liaisons, et même à Versailles, où nous vivions ensemble. Il en partit pour aller en Suisse, où il avait un neveu, agent forestier à Frawendfel, dit vulgairement *Fraufel;* je me retirai moi-même à la campagne. Il me parut par notre correspondance que son séjour en Suisse ne lui plaisait guère. Je l'engageai à venir vivre chez moi, persuadé que mon ermitage lui serait agréable. Il y vint avec une nièce à qui la campagne et l'éloignement de la Suisse ne plaisaient pas de même. Cette femme, d'un caractère acariâtre, mit le trouble dans ma maison en brouillant tout le monde. Elle indisposa tellement son oncle contre ma maison qu'il aurait fallu renvoyer tous mes gens pour rester seuls tous les trois. Ça

m'était impossible, par la raison que je ferai valoir, et qu'il me fallait un nombreux domestique.

« M. Mesmer, à qui je ne pouvais pas accorder le renvoi de mes gens, se fâcha et retourna à *Fraufel*, où il a terminé sa carrière, nouvelle que j'ai apprise par les papiers publics, nos relations ayant cessé à l'époque de sa sortie de chez moi.

« Quant à sa fortune, les cours qu'il avait faits à Paris lui avaient formé un capital tel qu'il le plaça sur l'Etat, et ce placement lui faisait un revenu de 21,000 francs; la réduction des deux tiers le ramena à 7,000 francs de revenu.

« Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Informez-vous en Suisse du sort de cette rente, s'il a fait un testament ou non. Quant à moi, je ne puis vous offrir d'autres renseignements, et je me borne à vous offrir mes salutations.

« AUBRY. »

M. F. Mesmer est âgé d'environ quarante ans, et quoiqu'il soit à la troisième génération, il ressemble tellement à son oncle qu'étant allé pour voir M. Aubry à son retour de Plombières, celui-ci s'écria en le voyant entrer : « Vous êtes le parent de Mesmer! »

Il n'était plus douteux que ce fût bien la même famille et non une simple homonymye. Alors le vieux docteur l'aida dans ses recherches, et le 2 mars 1842 il écrivait à M. Chabert, auquel il demandait des renseignements sur le lieu de la mort de Mesmer:

« Le porteur est le neveu de Mesmer; il a même l'air mâle de son oncle. »

M. Chabert répondit par ces seuls mots :

« Antoine, né à Mersbourg (Souabe), 1734;

« Décédé au même lieu en 1815. »

L'indication était précise, mais en contradiction avec

les notices biographiques, qui répètent toutes, sur la foi l'une de l'autre, que *Weiler*, près de Stein, est le lieu de naissance de notre maître.

M. Aubry mourut sur ces entrefaites, et M. F. Mesmer, continuant ses recherches, apprit de MM. Delessert et Compagnie « qu'à l'époque de la mort de Mesmer ils « avaient entre les mains le titre d'une rente viagère de « 6,120 francs au nom et sur la tête dudit docteur ;

« Que le décompte depuis le dernier trimestre avait « été reçu par le Trésor au moyen de pièces envoyées « par J.-J. de G. mayer, de Saint-Gall, constatant les « droits des héritiers, qui étaient :

« 1° Mathias Schorpp ;

« 2° Crescena Schorpp, veuve de Bernard Trost ;

« 3° Cajetan Strohmayer ;

« 4° Thérèse Strohmayer ;

« 5° Auguste Strohmayer, femme Fetscher ;

« 6° Antoine et Mina Strohmayer. »

On était sur la voie positive, et M. F. Mesmer apprit sur sa famille les détails qui suivent :

Son bisaïeul avait quatre enfants, savoir :

Une fille, nommée Victoire ;

Trois fils, dont un fut curé à Strasbourg ; un autre (Antoine) médecin ; enfin Christophe, son aïeul ;

Que Victoire s'étant mariée, avait eu une fille dont Antoine fit sa compagne, laquelle l'accompagna chez le docteur Aubry. Celle-ci épousa un nommé Strohmayer, et en eut plusieurs enfants, dont une fille qui épousa Fetscher, actuellement bourrelier à Mersbourg, exécuteur testamentaire de feu Antoine Mesmer.

On ne sait rien de positif sur le curé.

Quant à Christophe, il se maria à Saint-Ouen-Laumone, près Pontoise, le 7 novembre 1769, ainsi qu'il résulte d'un extrait des registres de cette commune ainsi

conçu, que M. F. Mesmer dépose avec d'autres pièces anthentiques aux archives de la Société :

« .... Après avoir pris leur consentement mutuel, Francz-Christophe Mesmer, jardinier de madame la marquise de Joüanne, en sa maison de Saint-Ouen, y demeurant depuis plusieurs années, âgé de vingt-neuf ans, ainsi qu'il nous appert par son extrait de baptême du 29 mars 1739, de la ville de Morspurg en Allemagne, délivré par messire Jean-Jacques Kreutzer, prêtre en ladite ville de Morspurg, en date du 17 septembre dernier, fils majeur de défunt Jean Mesmer, en son vivant maître et chef batelier en ladite ville de Morspurg, résidence de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le cardinal de Rodf, prince et évêque de Constance, et de défunte Thérèse Euderin, comme il nous paraît par son certificat de vie et mœurs, à lui délivré par les bourgmestre et conseillers de ladite ville, en date du 9 septembre dernier, etc..... »

M. Christophe Mesmer mourut au bout de deux ou trois ans de mariage, laissant deux enfants, dont un fils, père de celui qu'on vient de trouver si à point, et une fille qui vit encore et habite Belleville. Sa veuve, ayant eu connaissance de l'immense réputation d'Antoine, vint à Paris pour le voir ; mais c'était un de ses jours de lutte académique, elle ne put l'aborder, et, probablement froissée, elle ne revint plus. De là l'ignorance où se trouvait, sur l'origine de sa famille, celui qui communique ces détails.

Maintenant, la Société, qui procura aux convives du 23 mai l'agréable surprise de la présence de M. F. Mesmer, qu'elle comptera bientôt au nombre de ses membres, va continuer ses recherches ; car ces documents jettent le doute sur tout : 1° en assignant un lieu de naissance autre que celui qu'on croyait ; 2° en fixant la date de la mort au 5 au lieu du 15 mars 1815. Si ces

deux points sont faux, les autres peuvent aussi l'être; c'est pourquoi tout sera vérifié avec le soin qu'exige un tel sujet. C'est, pour la seule Société qui porte le nom de Mesmer, une occasion de montrer qu'elle est digne de son glorieux titre, et nous avons l'espoir qu'elle n'y faillira pas. Puissent ceux qui sont à même d'augmenter son butin, connaître son labeur et lui fournir les éléments ou le moyen d'une biographie complète et qu'on puisse présenter comme authentique.

— *Avis* à MM. les membres : M. le président commencera le 19 un cours élémentaire de magnétisme.

HOPITAL MAGNÉTIQUE DE CALCUTTA.

La presse anglo-indienne commente longuement l'arrêt gouvernemental par lequel il est institué à Calcutta, sous le nom de *Mesmeric hospital*, un établissement pour les opérations sans douleur et le traitement des maladies par le magnétisme. Nous ferons connaître dans nos prochains numéros le texte de ce décret et le rapport du comité qui a donné lieu à l'institution précitée. Londres aussi va avoir son hôpital; quand Paris sera-t-il donc doté d'un pareil établissement?

ATHÉNÉE MAGNÉTIQUE DE LYON.

On nous annonce que l'*Athénée magnétique* se propose de présenter une opinion au ministère pour solliciter l'établissement de quelques chaires de magnétisme, dont une à Lyon. (*Tribune lyonnaise.*)

VARIÉTÉS.

Le magnétisme à Lyon. — Nous recevons de Lyon des nouvelles alarmantes; M. Lafontaine, revenu de Marseille à Lyon, où il avait si bien réussi il y a deux mois, a éprouvé un échec dont les magnétiseurs du lieu sont consternés. M. le docteur Ordinaire, dont on connaît l'impartialité, bien placé pour résumer cette impression, s'exprime ainsi dans *la Mouche* du 4 août :

« Un certain M. Lafontaine vient de donner à Lyon des séances de magnétisme. Les premières, bornées à des effets qu'il a nommés *physiques*, ont eu du succès; les dernières, dans lesquelles il a voulu donner des preuves de *clairvoyance*, ont détruit les effets des premières. En sorte que le pauvre magnétisme a plutôt perdu que gagné aux séances publiques de M. Lafontaine. Pourquoi? parce que M. Lafontaine est entièrement ignorant de la théorie de la science mesmérienne. Il attribue à la matière, à un fluide, ce qui revient à l'esprit, à l'âme. Or, tout magnétiseur non spiritualiste éprouvera le déboire qui vient d'attrister M. Lafontaine et ses partisans.

« La veille de ses deux séances publiques, M. Lafontaine avait réuni quelques médecins et quelques journalistes, qui ont admiré les beaux phénomènes de la clairvoyance. Dès lors M. Lafontaine, matérialiste, s'est dit : Pourquoi n'obtiendrais-je pas demain les mêmes phénomènes du même individu; et ses annonces pompeuses promirent monts et merveilles. Dans la séance publique

la clairvoyance disparaît, et le public maugrée, et M. Lafontaine a un pied de nez. C'est bien fait pour ce magnétiseur, c'est fâcheux pour le magnétisme. M. Lafontaine n'a pas encore compris que tout est animique dans le somnambulisme; il n'a pas compris que l'âme du somnambule, détachée du corps par la magnétisation, subit les influences de toutes les âmes fortes qui l'environnent. Il n'a pas compris que dix volontés hostiles paralyseront la sienne, il a agi comme un ignorant, il reçoit le châtiment de son ignorance; puisse la leçon lui profiter et ouvrir les yeux aux fluidistes. Le magnétisme n'en marchera pas moins, quelque entravé qu'il soit par ces industriels nomades qui en font un si triste métier. »

Revue des journaux. — M. le docteur Leboucher, qui a si bien établi la supériorité du magnétisme sur l'éther dans le journal de la *Société hahnemanienne*, mentionne dans le numéro de juillet du même journal les dernières opérations de Cherbourg, qu'il fait suivre de ces justes réflexions:

« Nous avons cru utile de rapporter ces faits, non-seulement parce qu'ils appuient notre opinion, mais surtout parce qu'ils n'ont rien de commun avec ce magnétisme si souvent et si utilement employé dans le but d'une curiosité banale ou d'un intérêt cupide et méprisable. Ce sont de telles considérations qui ont éloigné beaucoup de bons esprits de cet agent, si utile quand il est employé avec bienveillance et sagacité. Persuadé que nous sommes à une époque où nulle idée ne doit être repoussée à cause de quelque alliage impur, c'est avec confiance que nous essayons auprès de vous de dégager tout élément pur de ce qui peut ternir son éclat. Nous sommes bien aise de faire ces réserves pour ceux de nos lecteurs qui pourraient voir avec regret quelques mots en fa-

veur du magnétisme animal insérés dans notre recueil. »

M. Leboucher croit que nous sommes à une époque où toutes les sciences ont besoin les unes des autres et ne peuvent marcher isolées ; c'est pour cela qu'il a entrepris de parler de magnétisme dans un journal d'homœopathie. Nous l'en louons, tout en craignant que ses collègues ne partagent pas cet avis.

Correspondance. — Nous avons l'honneur de prévenir nos abonnés que dorénavant nous correspondrons, autant que possible, par quelques mots ou abréviations d'un sens clair pour ceux qu'ils concerneront. En conséquence, nous les invitons tous à jeter les yeux, chaque fois, sur l'article *petite correspondance*, qu'à l'exemple de plusieurs journaux nous entretiendrons ainsi :

Sassens. — Madame de S***. Les deux pers. en question vivent encore ; l'une, G., est toujours à Paris, l'autre, on ne sait où. — L'oubli n'est pas de nous, mais de vous.

Aix-Theux. — M. T***. La visite qui v. a été ann. par ma dernière lettre ne pourra avoir lieu.

Reims. — M. D***. Informez-v. à la poste ; nous envoy. exactement.

Romilly.-S.-S. — M. V***. La propriété mag. est commune à tous ; essayez. — Nous v. écrirons prochainement.

Birkenhead. — M. S***. All the magics process are made publics, it is not a secret. — The baron's Mirror totally differs with yours. — It soon will be writen to you.

Pau. — M. L***. Reçu vos tableaux. Merci. — Veuillez accueillir en frère notre ami Lap.

Lacourade. — M. D***. Reçu vos lettres. — Envoyé par *Messageries gén.* à M. Pr. le ballot, et par la poste les nos récl.

S.-Nazaire. — M. C***. La mode de l'éther passe ; pressez l'envoi de votre art. annoncé.

Vernoux.—M. B***., nous recevrons avec plaisir vos comm.; envoyez quand v. voudrez.

London. — M. M***. Saw the gentleman of the Canaries. I shall introduce him to the Baron.

N.-Orléans. — M. Joseph B***. Nous expédions les trois abonn. Bl***, Gia***, Thi***. Merci.

Lille. — M. D***. Reçu les pièces. — Merci.

BIBLIOGRAPHIE.

MESMERISM IN INDIA, by James ESDAILE, M.-D. London, 1846. 1 vol. at Longman et C°, Pater-noster-row.

L'aînée des nations, l'Inde antique et mystérieuse, n'offre pas seulement aux regards curieux de la connaître les vestiges matériels de sa grandeur passée. Après que le voyageur, artiste studieux, a contemplé les débris d'un temple auguste, où jadis se pressait la foule avide d'adorer des dieux qui ne sont plus, admiré les restes mutilés d'opulents édifices, considéré les ruines sombres et désertes qui gissent à la place de villes populeuses où tous les arts étalaient leur luxe; philosophe méditant sur la destinée des empires, il cherche dans la langue la tradition, les coutumes, l'empreinte des sciences autrefois florissantes en ces lieux.

Le savoir laisse partout des traces ineffaçables, et transmis d'âge en âge comme partie intégrante de l'homme, se renouvelant comme lui, il échappe ainsi à l'action du temps qui détruit, dégrade les monuments et livre leur poussière aux vents. La science, la plus belle conquête de l'homme, une fois acquise, est inaliénable; nulle vicissitude ne peut l'atteindre; elle est toujours vivante. Puissante quand on la cultive, chétive lorsqu'on la néglige, elle donne encore, délaissée, assez de fruits pour assurer sa perpétuité.

Mais que sont ces oscillations, ces changements rapides, ces élans sublimes, ces éclairs ingénieux et ces chutes soudaines qui replongent dans les ténèbres les peuples dont la gloire brillait du plus vif éclat? Que

sont-ce?.... Pourquoi?.... Un artiste-philosophe (1) répond :

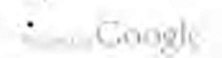
« Le génie universel, toujours excellent et toujours triomphateur du génie du mal, compense de loin en loin, par de nouveaux bienfaits, les calamités dont ce dernier opprime l'humanité.... Et ces bienfaits sont surtout émanés de la charité dont le Christ a proclamé le principe trop délaissé jusqu'à lui. Ils émanent aussi des divines prédications de ce même Christ libérateur, qui, en se posant comme chef de la régénération ou émancipation des âmes asservies aux vices dominateurs ou principes du mauvais génie, fait comprendre avec l'immortalité des âmes leurs mutuelles sympathies et puissances, leurs mutuels secours. Ainsi, parmi ces bienfaits récents, nous devons remarquer avec gratitude le magnétisme, la vaccine, etc., etc. »

Si ces bienfaits, découvertes ou sciences, n'importe le nom qu'on leur donne, dérivent du principe universel du bien ou de Dieu, il est évident qu'ils dureront autant que l'humanité pour laquelle *ils ont été créés*, car s'ils cessaient, ou elle flotterait dans une alternative perpétuelle de compensation fatale, ou rétrograderait; tandis qu'elle progresse. Les œuvres divines, d'ailleurs, ne sont point temporaires comme les humaines; elles peuvent être déplacées, affaiblies, mais non détruites; c'est pourquoi, si les premiers humains ont été dotés du bienfait magnétique, nous allons le retrouver ici.

Suivons donc pas à pas notre guide.

M. le docteur Esdaile, chirurgien civil au service de la Compagnie des Indes orientales, nous apprend en commençant son livre qu'il s'est fait l'apôtre du magnétisme animal dans ce pays par *ennui* de la vie qu'on y mène. Magnétisant donc pour se distraire et sans grande

(1) M. de Montabert, auteur du *Traité complet de la peinture*.



connaissance du sujet, il papillonna quelque temps sur les secrets que le mesmérisme dévoile sans intention de les approfondir ; mais une fois sur la pente, son spleen s'est changé en prosélytisme, et en moins de deux ans il est parvenu à faire décréter l'établissement d'un hôpital magnétique, celui de Calcutta. Qui pouvait, d'un motif aussi futile, attendre un résultat pareil ? Celui qui prend la voie de la nature ne sait jamais où il s'arrêtera.

Après avoir reconnu que la propriété magnétique est commune à tous les hommes et constaté la grande accessibilité des Bengalais à cette influence, M. Esdaile vint à penser que les magiciens et autres charmeurs dont l'Inde regorge n'étaient que des magnétiseurs, ignorant ou déguisant la cause de leur action. L'occasion d'éclaircir cette question se présenta bientôt, et nous allons voir par l'extrait suivant que cette opinion n'est point une vaine spéculation, mais que le mesmérisme est actuellement pratiqué dans l'Inde, où probablement il est connu de temps immémorial:

« Le 9 juin 1845, j'eus l'honneur d'être présenté à un des plus fameux magiciens du Bengale, très-renommé pour guérir l'hystérie. Il avait été appelé auprès d'une de mes malades atteinte de cette affection, mais il arriva trop tard: le magnétisme, mon charme à moi, avait opéré un plein succès. A ma requête, Baboo Essanchunder Ghosaul, magistrat suppléant de Hooghly, me présenta à lui comme un confrère distingué, ayant étudié la magie en différents lieux de l'univers, mais surtout en Egypte, où j'avais appris des mollahs, fakirs, etc., les secrets du grand Sooleyman, et que je désirais vivement m'assurer si son charme était identique avec le mien, parce que les hakims de l'Europe, sachant que toutes les sciences sont venues de l'Orient, ont la plus haute estime pour les sages de cette partie du monde.

«Je lui proposai alors d'échanger nos secrets; mais ce

ne fut qu'après beaucoup de sollicitations qu'il consentit à me montrer son procédé pour calmer les douleurs. Il fit apporter une potée d'eau, un rameau qui conservait deux ou trois feuilles, et commença à marmoter, éloigné du patient d'environ deux pieds. Bientôt il plongea l'index dans l'eau, dont il lança, à l'aide du pouce, quelques gouttes sur la face de la malade; puis il prit les feuilles et les promena lentement, de la tête aux pieds de la personne, ses doigts effleurant le corps. Il me dit continuer cette pratique durant une heure, ou plus, s'il était nécessaire ; ce qui me prouva que si ces charmeurs font jamais du bien par de tels moyens, c'est qu'ils magnétisent sans le savoir.

« Je me déclarai convaincu de la grande efficacité de son charme et lui dis que j'étais prêt à lui communiquer le mien, mais qu'il le comprendrait mieux si je l'exécutais sur sa propre personne. Après quelques difficultés, nous le décidâmes à se coucher, et pour donner une solennité convenable à mon opération, j'entonnai, sous forme d'invocation, le chœur du *Roi des îles cannibales !* Ensuite je le priai de fermer les yeux, ce qu'il fit en serrant fortement les paupières pour que je ne trouvasse pas entrée au cerveau par cette ouverture. Au bout d'un quart d'heure il sauta brusquement, disant qu'il sentait quelque chose de désagréable qui venait sur lui et qu'il désirait s'en aller ; cependant on l'engagea tellement à se recoucher qu'il se laissa persuader, et je vis bientôt les muscles d'autour de l'œil graduellement se relâcher, ses traits devenir calmes et tout son être tranquille. J'étais sûr d'avoir pris à l'improviste mon frère magicien. Mais cette sieste obligée dura peu ; au bout de quelques minutes il s'éveilla en sursaut, se leva brusquement, prit sa tête entre ses mains, disant qu'il se sentait ivre, et je ne pus venir à bout de le faire recoucher : *abiit, excessit, evasit, erupit !*

«Le lendemain je le revis et lui dis: « Eh bien ! vous « avez été trop fort pour mon charme, hier soir ; je n'ai « pu vous endormir. — Oh ! si, Sahib, répondit-il, vous « m'avez endormi, je l'avoue ; il m'est acquis que vous le « pouvez. »

« Un gentilhomme présent à cette opération reconnut immédiatement l'identité des deux procédés, et m'avoua qu'il avait été ainsi magnétisé sans le savoir par l'un des magiciens des environs qui l'avait grandement soulagé d'une douleur à la jambe. Mais son charmeur, outre la traine des feuilles, soufflait avec soin sur la partie douloureuse. On voit donc que les bienfaits du mesmérisme sont connus dans ces contrées, et le secret s'en est probablemnet transmis depuis la plus haute antiquité dans certaines familles ou certaines castes. On verra même par la curieuse histoire que je donnerai, en parlant du somnambulisme, que le mal comme le bien du magnétisme est connu, et que des gens le pratiquent dans un but répréhensible. »

Ici l'auteur passe en revue les objections favorites de nos adversaires, qu'il réfute avec des arguments puisés dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, offrant ainsi une double solution, scientifique et religieuse, qui satisfait à toutes les exigeances. C'est la partie philosophique de l'œuvre ; la nature, les avantages et les dangers du magnétisme y sont appréciés dans un sens équitable. « Ce pouvoir, dit-il, émane pur du Créateur et n'est perverti que par la créature. Or, l'objet de la vie humaine étant de séparer le bien du mal, d'éprouver toutes choses pour s'approprier celles qui sont bonnes, pourquoi ne ferait-on pas de même à l'égard du mesmérisme, puisque la tendance de tout agent dépend de la direction qu'on lui donne, et que c'est l'abus et non l'usage qui en est à craindre?

Le parallèle des phénomènes spontanés et provoqués

est la méthode de l'auteur ou la base de l'œuvre. Toujours M. Esdaile fait précéder la description d'un état magnétique par celle de son analogue, produit constant d'agents physiques ou chimiques, ou bien résultat accidentel de causes morales ou morbides. Puisant presque toutes ses preuves dans l'observation médicale, à des sources connues et incontestables, il fait par ce rapprochement de semblables, cette comparaison d'effets naturels et artificiels, l'éducation physiologique des magnétiseurs et la conquête magnétique des médecins. C'est assurément le meilleur plan qu'on puisse suivre, puisqu'on bat ses ennemis avec leurs propres armes, et nous devons dire qu'il n'en a jamais été fait aussi bien usage que dans *Mesmerism in India.* Citons un exemple qui mette en relief cette manière d'exposer les faits.

A l'article *Somnambulisme,* après avoir donné les diverses définitions de cet état observé par les auteurs classiques, M. Esdaile narre les faits suivants :

« Dans les premiers jours de juin 1845, je vis, en traversant le bazar de Hooghly, un rassemblement considérable devant le bureau de police. J'en demandai la cause ; il me fut répondu qu'on venait d'arrêter un homme qui volait un enfant, et que les parties étaient dans le corps de garde. Ce qu'entendant, j'entrai aussi, et je vis un garçon de dix à douze ans assis sur les genoux d'un homme qu'on disait son libérateur. Il avait l'air hébété, à moitié stupide et un œil gonflé ; c'est pourquoi j'ordonnai de le conduire à l'hôpital. Alors on me montra l'accusé : il me dit qu'il était barbier, et à l'appui de son assertion me présenta un paquet qui contenait ses outils. J'examinai très-soigneusement ce paquet, mais je n'y trouvai rien autre chose que les instruments ordinaires d'un barbier.

« Le garçon reprit bientôt connaissance, et me raconta, avec l'apparence de la plus grande bonne foi et sans hé-

siter nullement, le fait suivant, récit que je lui ai entendu répéter devant le magistrat et sans aucune variation. Il déclara qu'étant allé le matin dans un champ voisin de la maison, un étranger quitta le chemin pour venir à lui, et l'aborda en marmottant des charmes, lui prit la main, et presque aussitôt lui passa l'autre transversalement devant les yeux. Là-dessus il perdit connaissance, et se souvient seulement que cet étranger l'emmena, mais sans contrainte ; il se *sentait* obligé de le suivre. Quand il revint à lui, il était à la porte de Chandernagor, à deux milles du lieu où cet homme l'avait acosté. Il n'en savait pas davantage.

« Il n'avait ni bu, ni mangé, ni fumé avec cet homme; et son maître, ses amis disaient tous que c'était un garçon adroit et d'une conduite régulière, n'ayant jamais eu d'attaques de nerfs ni de promenade nocturne.

« J'ai examiné ensuite l'homme qui disait l'avoir délivré, et son témoignage fut que le matin en question, ayant rencontré ce garçon, qu'il connaissait très-bien, suivant un étranger, il l'arrêta et lui demanda ce qu'il faisait là. Mais celui-ci, qui avait l'air d'un idiot, ne lui répondit point. Alarmé de le voir en cet état, il lui jeta de l'eau à la face, et chercha par divers autres moyens à lui rendre l'usage de ses sens, ce à quoi il parvint à la fin. Alors le garçon, interrogé de nouveau, répondit qu'il ignorait pourquoi il était là ; qu'il était obligé de suivre cet homme qu'il ne connaissait pas ; et qu'après avoir dit cela, il était tombé et s'était meurtri l'œil. Dans cet intervalle l'homme s'enfuit, mais il fut arrêté et conduit à Hooghly.

« J'appelai enfin le barbier, qui, à son tour, déclara avoir rencontré sur la route cet enfant, qui avait l'air stupide et pleurait, disant qu'il avait perdu son chemin; sur quoi il l'avait engagé de le suivre jusqu'au bureau

de police, où il trouverait quelqu'un pour le reconduire à son domicile.

« La divergence des récits et la nature étrange du fait arrêtèrent fortement mon attention; je désirais vivement savoir de quel côté était la vérité. Le métier de cet homme d'abord éveilla mes soupçons; j'avais ouï dire que les barbiers de ce pays peuvent endormir en exerçant leurs fonctions ennuyeuses, et le bruit court dans toute la contrée que diverses personnes, des femmes surtout, ont été obligées de suivre des gens qui les avaient charmées. Les barbiers, me disais-je, sont dans tous les pays des gens observateurs et artificieux; leur occupation les met en contact avec les surfaces les plus accessibles à l'influence magnétique; il est possible qu'ils aient le secret de cette influence depuis les temps les plus reculés, et peut-être leur a-t-elle été révélée comme un mystère de leur art. Mais n'importe comment je m'y prisse, je ne voyais que deux voies pour sortir de ce dilemme : ou c'était du somnambulisme naturel ou de l'artificiel; et si c'était le dernier quelle pouvait en être la cause autre que le magnétisme? »

La nature, toujours une, s'offre constamment la même, soit qu'on l'observe sur les rives embaumées du Gange ou dans les brumes de la Tamise, sous le ciel enflammé de la torride ou dans les plaines glacées du Nord : partout l'œil jacotique retrouve *tout dans tout*. M. Esdaile nous dit que la clameur publique accuse dans toute l'Inde des rapts pareils à celui qu'il rapporte. Voyons nous-même si ce fait est isolé, si nulle part on n'en trouve la trace.

On lit dans *le Glaneur indou-chinois*, journal de Malaca, du 2 juillet 1820 :

« La curiosité publique a été vivement excitée depuis quelques jours par la découverte d'une bande de *voleurs d'enfants* des deux sexes. Cette découverte a été faite

par le zèle d'un tisserand en soie, qui, en se promenant dans les rues de Canton, reconnut l'enfant de son maître, qui avait disparu depuis quelques jours. L'enfant tourna sur lui un regard stupide et refusa de le reconnaître.

« Le tisserand l'emmena de force chez son père. Il restait toujours comme sous le charme de la stupidité; mais on n'eut pas plutôt appelé les prêtres de Budha, et pratiqué les cérémonies efficaces célébrées en pareille occasion, que le charme disparut, et l'enfant, en versant des larmes abondantes, reconnut son maître et son père. L'affaire et le miracle furent immédiatement communiqués au gouvernement, qui fit cerner le rendez-vous des voleurs d'enfants. On trouva six hommes et trois femmes, qui faisaient ce métier depuis plus de vingt ans; ils avaient enlevé, pendant cette époque, plusieurs milliers d'enfants. Il n'en restait plus que dix dans la maison, tous sous l'influence du même charme stupéfiant, qui disparut, comme celui jeté sur l'enfant du tisserand, par les prières et cérémonies des prêtres de Budha. »

Comparez cette narration avec celle qui précède, et vous verrez que c'est le même fait, que jusqu'aux expressions pour le rendre sont identiques. Et les prêtres de Budha ne remplissent-ils pas ici l'office des exorcistes juifs et des fakirs persans? Charme, sort, torpeur et possession sont enfants du même père; mais quel est-il? C'est ce que nous allons voir.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Article unique. — La Société a pour objet :

1° L'étude des phénomènes magnétiques et la recherche de leurs causes, ainsi que des procédés les plus propres à leur manifestation ;

2° La propagation du magnétisme, en instruisant le monde sur le moyen universel que la nature a donné à chacun de guérir et de préserver ;

3° L'application thérapeutique du magnétisme humain au traitement des maladies.

Pour atteindre ce but, la Société du magnétisme de la Nouvelle-Orléans, fondée le 9 avril 1845, s'impose le règlement qui suit :

CHAPITRE Ier. — Composition de la Société.

Article 1er. — La Société se compose de membres titulaires, de membres correspondants et de membres stagiaires. Le nombre des uns et des autres est illimité.

Art. 2. — Les membres titulaires ont seuls voix délibérative.

Pour devenir membre titulaire, il faut résider à la

Nouvelle-Orléans et être membre correspondant ou membre stagiaire de la Société depuis un an au moins ; ou bien il faudrait être membre titulaire d'une autre société s'occupant du même objet.

Art. 3. — Les membres correspondants sont des résidants au dehors. Leur demande d'admission doit être appuyée de deux membres titulaires.

Tout membre correspondant qui viendrait fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans peut, sur sa demande, et conformément à l'article qui précède, devenir membre titulaire.

Art. 4. — Les membres stagiaires sont des magnétistes qui désirent s'instruire. Leur demande d'admission doit être appuyée de deux membres titulaires.

Les membres stagiaires ont voix consultative seulement, mais ils ont droit de discussion et d'expérimentation.

Art. 5. — L'admission dans la Société se fait par les membres titulaires, à la majorité. Le nombre des votants doit excéder la moitié de celui des membres titulaires inscrits.

Art. 6. — Un diplôme sera délivré à chaque membre titulaire et à chaque membre correspondant ; et un tableau indiquant, par classe, le nom et la demeure de tous les membres, restera affiché dans la salle des séances.

CHAPITRE II. — Régime de la Société.

Art. 7. — Les fonctionnaires de la Société sont :

Un Président, Un Secrétaire,
Un Vice-Président, Un Trésorier,
Et un Bibliothécaire-Archiviste.

Ils sont nommés pour le terme d'un an, à l'assemblée

générale, sont choisis parmi les membres titulaires, et sont rééligibles. Ils entrent de suite en fonctions.

Art. 8. — Le bureau se compose du Président, du Secrétaire et du Trésorier. L'administration de la Société est confiée au bureau, qui est chargé de l'interprétation et du maintien du règlement; qui reçoit et examine toute proposition relative au règlement; qui convoque la Société en séances extraordinaires, et nomme les commissions chargées de faire des rapports sur les objets qui se rattachent aux études de la Société.

Art. 9. — Le Président, ou son suppléant, a la direction générale; il appose le sceau, soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la séance précédente; règle l'ordre du jour et fait observer le règlement. Il est membre d'office de toutes les commissions, où il a droit d'assister avec voix consultative.

Art. 10. — Le Secrétaire rédige le procès-verbal de chaque séance et en donne lecture à l'ouverture de la séance suivante. Il est chargé de la correspondance.

Art. 11. — Le Trésorier est chargé des intérêts financiers de la Société. Il tient registre des recettes et dépenses et rend compte à la Société toutes les fois qu'il en est requis. A l'assemblée générale annuelle une commission de trois membres titulaires est nommée, à la majorité simple, pour examiner sa gestion et en faire un rapport à la séance ordinaire la plus prochaine.

Art. 12. — Le Bibliothécaire-Archiviste a la garde de tous les papiers, mémoires, rapports qui sont adressés à la Société. Il a aussi la garde de la bibliothèque, où sont admis tous les membres de la Société, ainsi que les amis du magnétisme qu'ils peuvent y amener; mais il ne permet à personne d'emporter aucun ouvrage hors de la salle des séances.

CHAPITRE III. — Travaux de la Société.

Art. 13. — La Société tient plusieurs sortes de séances:

1° Une assemblée générale chaque année, le 15 mars, jour anniversaire de la mort de Mesmer ;

2° Les séances ordinaires qui ont lieu tous les lundis;

3° Les séances extraordinaires.

Tous les membres de la Société, quel que soit leur titre, assistent aux unes et aux autres de ces séances.

L'assemblée générale annuelle est consacrée à l'exposition des progrès que fait le magnétisme en général; au résumé des travaux dont la Société s'est occupée ; aux rapports des divers fonctionnaires, et enfin à l'élection de ses officiers pour la nouvelle année.

Dans chacune des autres séances, l'ordre du jour appelle d'abord : la lecture du procès-verbal de la séance précédente, la lecture de la correspondance, la présentation des candidats et l'admission de nouveaux membres. Le restant de l'ordre du jour est réglé par le Président.

Art. 14. — Lorsque les fonctionnaires sont absents, la présidence est dévolue au plus âgé des membres titulaires présents, et le plus jeune remplit les fonctions de secrétaire. Le Président complète le bureau en y remplaçant le Trésorier, s'il est absent, par un des membres titulaires présents.

Art. 15. — Quand une expérience est terminée, tout membre peut demander à faire des observations. Le Président l'accorde par rang de demande ou d'inscription, et selon le temps disponible.

Art. 16. — Toute motion tendant à suspendre l'action du règlement, ou à la modifier, doit être prise à la majorité des deux tiers des votes.

Art. 17. — Les votes de la Société ont lieu au scrutin, par boules blanches et boules noires, ou par bulletin individuel; mais ils peuvent aussi avoir lieu par acclamation toutes les fois que ce mode est réclamé par la majorité des votants.

Art. 18. — Toutes les fois que la Société est appelée à donner son avis sur un objet relatif à ses travaux, la question soumise est renvoyée à une commission nommée par le bureau. Le rapport est fait et la décision prise à la plus prochaine séance ordinaire, ou dans une réunion spéciale convoquée à cet effet.

Chapitre IV. — Biens de la Société.

Art. 19. — Tout membre titulaire ou stagiaire paie un droit d'admission de deux piastres.

Il paie en outre une cotisation annuelle de six piastres, exigible par trimestre, et d'avance, tous les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. Elle est due depuis le commencement du trimestre, et jusqu'à démission par écrit.

Chaque diplôme se paie deux piastres.

Art. 20. — La Société forme une bibliothèque que tous les membres et le public en général peuvent augmenter de leurs dons. Les dons faits à la Société sont mentionnés aux procès-verbaux des séances, et le nom du donateur est inscrit sur l'objet donné.

Chapitre V. — Dispositions générales.

Art. 21. — Tous les membres doivent concourir, autant qu'il est en leur pouvoir, à la propagation du magnétisme, en en faisant connaître les effets et les soumettant à l'appréciation des personnes chez lesquelles

ils peuvent espérer de rencontrer un esprit impartial et un caractère bienveillant.

Art. 22. — Par le seul fait de son admission, chaque membre s'engage à observer les dispositions du présent règlement; à ne faire usage d'aucune épithète blessante pour les autres membres, et à n'employer que de nobles moyens dans la pratique du magnétisme.

Art. 23. — Tout fonctionnaire qui resterait un mois sans remplir son mandat, à moins d'une dispense obtenue de la Société, serait de plein droit déchu de ses fonctions, et la Société procéderait de suite à son remplacement.

Art. 24. — Tout membre dont la conduite ne serait pas en harmonie avec la moralité, la considération, le progrès du magnétisme et celui de la Société, serait mandé devant elle, et, selon qu'il serait justifiable ou non, il serait absous ou banni.

Art. 25. — Sont regardés comme démissionnaires ceux qui resteraient six mois sans justifier de leur absence, ceux qui négligeraient de payer leur quotité, et ceux enfin qui transgresseraient les règlements.

Art. 26 et dernier. — Celles des dispositions du règlement provisoire, adopté le 18 avril 1845, qui seraient contraires à celles du présent règlement, sont abrogées.

Adopté en séance le 11 janvier 1847.

Pour copie conforme :

Jos. BARTHET, Président.
Jules MATHIEU, Secrétaire.

L'envoi du document qui précède était accompagné de la lettre suivante :

A M. le baron du Potet de Sennevoy.

Monsieur le baron,

Nous n'avons pas été moins affligés que vous en lisant (T. IV, p. 21) ce qu'a proposé M. Ordinaire, et nous nous sommes demandé si l'Académie a pu exercer son influence sur le rédacteur de *la Mouche* comme elle le fait si bien sur ses professeurs. Nous avons toujours considéré le docteur Ordinaire comme un homme du progrès, et par conséquent au-dessus des coteries académiques, et nous avons été vivement peinés que ce soit lui qui ait proposé de placer le magnétisme entre les mains de ses ennemis et des hommes qui le nient; de mettre la brebis sous la garde du loup; d'éteindre la lumière, enfin!... Voyez comme nous différons : tandis que vous vous obstinez à entourer d'honneurs quelques hommes patentés dont vos hommes d'esprit se sont moqués de tout temps, nos démocrates songent à ôter aux médecins tous leurs priviléges; le projet de loi en est devant la législature; la médecine serait un métier comme tant d'autres. Sans doute c'est tomber dans un autre excès; mais que penser, en effet, de ce prétendu art de guérir, après ce qu'en ont écrit tant de célébrités, entre autres Broussais, Bichat, Audin-Rouvière, Rostan, Fodera, Jahr, et ce qu'en a dit tout récemment encore M. Magendie, toutes gens qui ne sauraient être taxés d'incompétence en pareille matière!... Dans ce coin du monde, éloignés de vos Académies, ignorants et ignorés que nous sommes, nous pensons bien autrement que M. Ordinaire : nous comprenons l'antipathie insurmontable qui existe de la médecine au magnétisme; nous croyons que le Créateur, en donnant aux hommes un moyen universel de guérir et de préserver leurs semblables, ne les a pas astreints

à se munir préalablement d'un diplôme de savant; nous pensons enfin que la médecine et le magnétisme doivent continuer à faire chambre à part, comme la médecine *a voulu* qu'il en fût jusqu'ici.

Vous, Monsieur, continuez votre noble mission : éclairez le monde. Quand le magnétisme sera connu comme il mérite de l'être, on le pratiquera dans l'intérieur des familles; une main amie dissipera une indisposition commençante et préviendra ainsi une maladie; car les maladies commencent presque toujours par des indispositions, qu'on néglige parce qu'on espère que ce ne sera rien, et que ce n'est pas la peine de faire venir un médecin, toujours pressé, même quand il n'a pas de malades, et qui, du reste, ne se déplace pas ordinairement pour l'amour de Dieu. Si le temps et le défaut de soins aggravent quelquefois une affection légère, une médecine aveugle en fait bien plus souvent une maladie grave en essayant de la combattre. C'est aux déplorables erreurs de cette science toute de conjectures, vivant de systèmes qui durent un jour, renversant les systèmes de la veille, et à leur tour culbutés par les systèmes du lendemain, que l'humanité doit tant de maladies longues, souvent incurables; tant de malades vieux avant l'âge et rendus infirmes pour le reste de leur vie; tant de morts prématurées, enfin!... Tel ne pouvait être le vœu du Créateur! Il a donné aux hommes un moyen simple de se guérir et de se préserver, voulant que l'homme en santé devienne le médecin de l'homme malade; que le mal et le remède, le malade et le médecin soient toujours à côté l'un de l'autre, et non que l'art de guérir dégénère en une profession mercenaire. S'il se pouvait qu'il en fût autrement, l'œuvre de Dieu serait incomplète....

Poursuivez donc votre honorable mission : instruisez les hommes; mais, au nom de l'humanité, protestez,

comme nous prôtestons, contre toute espèce de rapprochement qu'on voudrait tenter entre la médecine et le magnétisme. Dieu merci, on n'a pas besoin d'être un savant pour magnétiser, et bien moins encore d'un diplôme dont sont pourvus tant de gens qui ne sont pas des savants. Que le magnétisme, cet inappréciable bienfait du ciel, soit donc indistinctement pratiqué par tous les gens de bien, ignorants ou savants, médecins ou autres; ainsi le veut la nature, et on ne l'empêchera pas. Vouloir en limiter l'exercice, comme le propose M. Ordinaire, c'est pousser l'inconséquence à son comble. Bien plus, ce serait vouloir interdire à une mère le soin de son enfant, et cela est absurde autant que féroce.... D'ailleurs, les médecins n'ont pas le temps de magnétiser; c'est en courant qu'ils donnent un peu de leur science, souvent, hélas! en pensant à autre chose, et ce n'est pas ainsi qu'on magnétise. Non, jamais les médecins ne magnétiseront; le souci de leur fortune, leur défaut de santé quelquefois, et bien d'autres causes, font que la médecine et le magnétisme sont inconciliables.

Nos docteurs sont comme les vôtres : ils sortent de la même école. Ce sont d'excellents chirurgiens, la plupart, et fort honorables à ce point de vue, mais ils sont presque tous « magnétophobes; » ils ne veulent rien voir afin de pouvoir toujours nier, sous le misérable prétexte qu'ils n'ont pas vu; ils semblent craindre d'être éblouis à la lumière magnétique; ils sont atteints d'une véritable photophobie. Quand on les pousse à bout, ils disent que la médecine admet l'action magnétique, mais non la clairvoyance somnambulique, qui vient pourtant si souvent, mais pas assez souvent encore, hélas! donner un démenti plus ou moins éclatant au diagnostic et au pronostic de ces messieurs. En voici quelques exemples que vous pouvez joindre à tant d'autres :

Madame D. L***, qui habite à quelques lieues de la Nouvelle-Orléans, avait, depuis une douzaine d'années, et à la suite de couches, de fréquents accès de céphalalgie, souvent accompagnés d'horribles crises qui donnèrent beaucoup d'inquiétude à son mari et à sa famille. La médecine ne fut pas négligée, et elle fit bien tout ce qu'elle put, mais elle y perdit son latin. « Elle mourra dans une de ces crises, » avait-on dit. Je la magnétisai quelques jours à la ville, et quelquefois aussi chez elle, peut-être quinze fois dans l'espace de quatre à cinq semaines, et sans beaucoup de suite. Cette dame était très-impressionnable : deux ou trois minutes d'action la plongeaient dans un coma profond. Elle suivit aussi quelques indications d'un somnambule que je magnétisais alors, et, en quelques semaines, il y eut apparence de guérison. En effet, depuis bientôt trois ans, ni crises, ni maux de tête, rien n'a reparu. Madame D. L***, ainsi que son mari, se plut à reconnaître hautement les heureux effets du magnétisme en cette occasion; mais un jour, causant à ce propos avec le docteur D***, qui a été si longtemps et est encore le médecin de la famille, le docteur D***, ne pouvant douter du fait, me dit : « Que voulez-vous! je n'ai jamais rien vu de cela. — Eh bien, lui répondis-je, ce sera pour moi un plaisir de satisfaire votre curiosité, si cela peut vous être agréable. — Oh! ma foi non, me répliqua-t-il, je suis trop vieux. »

Ils sont presque tous les mêmes : *Oculos habent....*

Madame D*** était fort souffrante il y a deux ans, et son médecin, le docteur B***, homme instruit et magnétiseur, dit-on, ne comprenant rien à ses maux, la faisait se préparer à retourner en France pour y respirer l'air natal. Elle consulta deux fois le somnambule dont je parlais tout à l'heure, et qui formulait avec tant de précision, que plusieurs médecins me dirent qu'il devait

être médecin lui-même. Il n'en était cependant rien; mais ce jeune homme apprit à la malade qu'elle était enceinte, tout simplement. Je sus plus tard que le docteur B*** s'était moqué du somnambule, et peut-être aussi de moi; mais madame D*** ne partit point, et bientôt la naissance d'un garçon vint lever tous les doutes.

Mademoiselle A. V*** eut le choléra vers 1834 ou 1835. Traitée par le mercure, elle échappa au premier des deux fléaux, mais depuis lors elle eut toujours des vomissements. Elle ne quitta plus le lit dès l'été dernier, et, vers la fin de novembre, à une consultation médicale, le docteur D*** et le docteur G***, en voyant les matières vomies par la malade, furent unanimement d'avis *qu'elle avait un cancer à l'estomac, qu'elle irait ainsi peut-être quelques jours encore, mais qu'il n'y avait pas de ressource.* Ce fut dans cette perspective que le docteur R*** vint chez moi le 3 décembre, de la part de la famille, pour me prier d'aller voir la malade et faire un essai du magnétisme, si je le croyais bon. Le docteur R*** ne me fit pas connaître la véritable situation des choses. « Le doc« teur G***, me dit-il, croit à une affection de la moelle « épinière; mais moi, je ne le pense pas.... » Et ce n'a été que longtemps après que j'ai su dans quelle position on croyait la malade lorsqu'on vint me chercher.

On faisait donc un appel au magnétisme parce que l'état de la malade était désespéré, qu'on la croyait perdue. C'est ce que conseillent, en effet, quelques professeurs de la Faculté. « Quand vous ne saurez plus que faire, magnétisez. » Et nous devons penser que dans une famille de médecin, et surtout d'un médecin qui n'est rien moins qu'un ami du magnétisme, on avait tout tenté.... Heureusement l'arrêt de la science n'est pas infaillible; la malade n'avait pas de cancer, mais bien un abcès que la nature, plus forte que les révulsifs de la

médecine, conduisit à résolution dans l'œsophage ou l'estomac, malgré les drogues, malgré le séton et les deux cautères posés sur la poitrine de la malade, malgré les vésicatoires dont ses jambes étaient couvertes, et non grâce à leurs concours. Les souffrances de la malade auraient peut-être été de moins longue durée et moins atroces, sans l'emploi de ces moyens *héroïques* dont la tendance contrariait rationnellement les effets de la nature.... C'étaient d'horribles douleurs par tout le corps, mais plus spécialement au côté gauche ; une chaleur extrême, une sensation intolérable de brûlure aux mains et aux pieds quand on les touchait, des cris déchirants arrachés par tant et de si atroces souffrances, surtout quand il fallait mouvoir la malade.... Si la vie n'était pas absolument en danger, comme j'aime à le croire, malgré le pronostic des médecins-consultants, du moins la paralysie était imminente.

Je commençai à la magnétiser de suite, en présence du docteur R***, qui put constater une modification assez remarquable après quelques minutes, en prenant dans les siennes des mains qu'on lui abandonnait sans se plaindre. Je continuai depuis lors tous les matins, à très-peu d'exceptions près ; séances d'une heure, que je terminais par la magnétisation d'une carafe d'eau, seule boisson que prît la malade, qui était toujours altérée. Mais le magnétisme avait plusieurs sortes d'ennemis à combattre; car, malgré l'assurance qu'on m'avait donnée, la médecine agissait encore quelquefois, mais à mon insu; des « pilules calmantes » (ainsi appelait-on celles de Vallet) venaient parfois se trahir par quelques vomissements, et cela me décourageait. On m'avait promis qu'on ne donnerait plus de remèdes à cet estomac abîmé par d'inutiles et peut-être dangereuses drogues. Les frictions avec l'opodeldoch, le fiel de bœuf, la graisse aux vers de terre et au chou-gras, me contrariaient

aussi, et j'eus bien de la peine à obtenir qu'on me laissât agir seul. Je recommandai seulement quelques fumigations du bas du tronc avec de l'eau de lessive, afin d'aider au retour des menstrues, et de la nourriture, ou, du moins, des bouillons.

Grâce à une longue persévérance, les douleurs diminuèrent peu à peu, et cessèrent enfin tout à coup, après soixante-douze séances, lorsque la menstruation se rétablit, le 17 février. Sept jours après, elles reparurent aux pieds et aux mains, quelque peu aux jambes, comme des crampes, et toujours plus intenses au côté gauche; mais elles ne persistaient pas, et c'était plutôt de l'engourdissement et de la faiblesse. Le 16 mars, la menstruation est revenue, régulière comme la première fois, et comme il était habituel à la malade lorsqu'elle était en santé.

Maintenant la malade a fort bon appétit, elle dort bien, passe ses journées entières hors de son lit, dans un fauteuil; elle se sert assez bien de ses mains pour manger seule, tenir son livre, jouer aux dominos; ses douleurs n'en sont pour ainsi dire plus : elle meut ses jambes avec beaucoup d'aisance et sans souffrir, mais elle n'y sent pas la force nécessaire pour supporter le poids du corps, ce qui ne devrait peut-être pas trop surprendre après neuf mois passés au lit. Cependant la malade s'en inquiète; quand elle souffrait beaucoup, dit-elle, elle avait peur de mourir; aujourd'hui elle se trouve malheureuse de ne pouvoir encore marcher, et son plus grand désir serait d'aller à la messe le jour de Pâques. Espérons que le ciel exaucera ses prières!

Jos. Barthet,

Président de la Société du magnétisme.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1847.

VARIÉTÉS.

Oniromancie. — La divination par les songes occupe dans les livres de magnétisme une place beaucoup trop restreinte. A part les savantes dissertations du comte Abrial dans les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme*, on ne trouve que de pâles redites sur cet étonnant phénomène. Éblouis par les merveilles du somnambulisme, les magnétologistes négligent trop l'étude des effets analogues qui naissent spontanément. Nous espérons qu'on lira avec intérêt l'article suivant que nous empruntons au *Portique du XIX[e] siècle* :

L'homme n'est pas un animal aussi crédule qu'on le pense. La fibre de l'orgueil, si sensible dans notre triste humanité, fait que nous sommes généralement portés à chicaner aux autres leur génie, tout en reconnaissant avec la plus grande franchise la supériorité de notre propre intelligence. Qu'un pauvre diable fasse une découverte, mille censeurs s'élèveront contre lui avant qu'il ait pu trouver un disciple. C'est un fou! criera-t-on d'abord ; et un peu plus tard : Attendez! Puis lorsque nous sommes forcés à reconnaître enfin la supériorité de cet homme, notre orgueil fait que nous avons besoin d'admettre chez lui quelque chose de divin ; car chacun de nous veut rester dans sa conviction intime, la plus noble expression de l'intelligence humaine. Et quand une fois nous nous sommes mis à diviniser un homme,

nous le croyons sans examen; l'amour-propre étant à couvert, la paresse seconde la foi.

Le progrès des sciences qui, dans notre siècle de bavardage, se fait au grand jour, a mis encore un frein à notre crédulité. L'enthousiasme pour une illustration quelconque ne va pas chez nous jusqu'à l'idolâtrie, car la science n'est plus un mystère. Or, la vérité la plus sublime se rapetisse au grand jour, et la vérité la plus simple grandit dans les ténèbres. Les travaux de l'Académie des sciences n'en imposent pas autant au commun des martyrs que les travaux d'une loge maçonnique.

Lorsque Christophe Colomb, réduit à la plus affreuse disette, aborda pour la première fois dans l'île de la Jamaïque, les naturels du pays s'enfuirent sur leurs montagnes ou se cachèrent dans leurs bois. La fatigue d'une longue et périlleuse navigation empêchant de les poursuivre, Colomb profita d'une éclipse de lune pour sauver son armée; il fit dire aux chefs des sauvages que s'ils ne lui procuraient à l'instant même des vivres, les éléments seraient troublés et la Jamaïque engloutie, et qu'enfin il allait commencer par priver la lune de sa lumière. Les sauvages rirent au nez de l'envoyé et prirent Colomb pour un fou; mais dès qu'ils virent que la lune commençait en effet à disparaître, frappés de terreur, ils reconnurent à l'unanimité Colomb pour un dieu et s'empressèrent d'obéir à ses ordres. Ces pauvres insulaires raisonnaient ainsi : Qui peut le plus peut le moins; comme il est bien plus facile à Colomb de submerger notre île qu'il a sous la main que d'éteindre la lumière de la lune qui se trouve sur sa tête, cet homme est nécessairement un dieu.

C'est à ce raisonnement que la divination doit naissance.

Il ne faut pas croire que les superstitions anciennes aient été généralement engendrées par la friponnerie;

la plupart reposent sur une vérité incontestable ou sur une observation judicieuse, dont l'esprit inquiet de l'homme a tiré de fausses conséquences.

Lorsque les Romains voulaient asseoir un camp ou fonder une ville, ils sacrifiaient religieusement des hécatombes pour consulter ce qu'on appelait la volonté des dieux. Vitruve nous donne le mot de cette énigme : Comme la première chose à laquelle on doit s'attacher, lorsqu'on veut camper ou bâtir une ville, nous dit-il, consiste à bien s'assurer de la salubrité de l'air et de la bonté des eaux, on sacrifiait des taureaux pris dans la localité, et si leur foie se trouvait pâle ou gâté, alors on n'avait garde de s'arrêter dans un lieu où l'inspection des entrailles des victimes ne présageait rien de bon pour ceux qui viendraient à s'y établir; car l'état maladif du foie était naturellement attribué par eux à la mauvaise qualité des eaux et à l'insalubrité de l'air; un foie vermeil présageait tout le contraire.

Les soldats, qui ne se rendaient point compte de la cause réelle de ces sacrifices, et qui ne voyaient dans la décision prise par les aruspices qu'une volonté arbitraire des dieux écrite sur le foie des victimes, crurent que ces mêmes victimes pouvaient aussi prédire les résultats d'une bataille, et les généraux profitèrent de cette croyance, soit pour animer leur armée en lui faisant promettre par les aruspices une victoire assurée, soit pour la contenir lorsque l'occasion ne concordait pas avec l'impatience belliqueuse du soldat.

Parmi les différentes divinations, l'oniromancie est la plus ancienne, comme nous l'apprend Plutarque, dans le Banquet des sept sages. La plupart des philosophes grecs, et Aristote le premier, ont cru à l'art de prédire l'avenir par l'interprétation des songes. Voici à peu près le raisonnement sur lequel on s'appuyait pour le prouver. S'il n'y a pas de cause sans effet, il n'y a pas aussi d'effet

sans motifs. Or, ce serait nier la sagesse suprême que d'admettre avec Épicure, Xénophane et Pindare, que les songes ne sont que les vains fantômes de notre imagination, car ce serait admettre qu'il existe quelque chose d'inutile dans le monde.

L'oniromancie était en honneur chez les Égyptiens, du temps même des patriarches. Des artomim ou devins étaient chargés d'expliquer aux Pharaons leurs songes royaux, et les particuliers s'empressaient de les consulter aussi pour connaître l'avenir, en faisant interpréter leurs visions. Un songe, en Égypte, était un avertissement qu'il ne fallait pas négliger.

Lorsque le panetier et l'échanson renfermés dans le même cachot que Joseph eurent *songé des songes*, comme ils ne pouvaient pas courir après les artomim pour se les faire expliquer, ils tombèrent dans un morne abattement. Joseph leur servit d'interprète; sa double prédiction s'étant réalisée, il fut bientôt appelé près du Pharaon régnant pour lui expliquer les deux songes qui étaient restés impénétrables à la sagesse des devins. L'interprétation de Joseph sauva l'Égypte de la famine, augmenta la puissance royale, et fit asseoir sur les marches du trône le fils bien-aimé de Jacob.

Il fallait bien qu'il y eût dès lors en Égypte, sinon des règles certaines, du moins des règles arrêtées pour l'interprétation des songes; car si cette interprétation eût été livrée à l'arbitraire des artomim, et que ces devins n'eussent été que de misérables charlatans, ils n'eussent point hésité à donner une explication quelconque au Pharaon qui les avait d'abord consultés. Leur silence démontre que leur oniromancie reposait sur des bases dont ils ne pouvaient pas se départir, et le triomphe de Joseph vient de ce qu'étant inspiré de Dieu, sa science dut nécessairement l'emporter sur la science que l'homme ne tire que de sa faible intelligence ou des tâtonnements de

l'observation. Joseph l'avait dit déjà à ses deux compagnons de captivité, qui regrettaient l'absence d'un homme versé dans la science des songes : « Les interprétations des songes ne viennent-elles pas de Dieu? »

Les Grecs distinguaient l'oniropole de l'oniromante. L'oniropole était le songeur qui interprétait ses propres songes, et qui avait le don de prédire, comme Calchas dans le camp d'Agamemnon. L'oniromante était celui qui expliquait les songes qu'on lui racontait. Ce dernier était peu considéré ; on ne voyait en lui qu'un savant ; tel était Lysimaque, petit-fils d'Aristide, qui, réduit par la misère à faire le métier d'oniromante, se tenait près du temple de Bacchus avec ses tablettes, où étaient consignées les règles et les observations de l'art qu'il professait.

On comprend que celui qui faisait son métier de prédire l'avenir, non pas sur les songes qu'on lui racontait, mais d'après les songes qu'il avait ou qu'il prétendait avoir eus, pouvait dégénérer bien souvent en un fripon qui abusait de la crédulité publique.

C'est contre les oniropoles que Dieu s'élève dans le *Deutéronome* (1), en ordonnant que les *songeurs de songes* soient retranchés du milieu de son peuple, alors même que leurs prédictions se vérifieraient. C'était afin de soustraire les enfants d'Israël à l'influence de ces hommes qui pouvaient les entraîner vers l'idolâtrie, que Dieu prononça contre eux l'anathème; mais cet anathème n'atteignait nullement les oniromantes, qui se bornaient, comme Daniel, à expliquer les songes qu'on leur racontait. « Car, pour me servir des expressions de ce prophète (2), il y a un Dieu dans le ciel qui révèle ainsi « ce qui doit arriver dans les derniers temps. » En cela Daniel est d'accord avec l'opinion générale de l'anti-

(1) Chap. XII, vers. 1 et suiv. — (2) Chap. XI, vers. 28.



quité, et Homère nous dit aussi que les songes viennent de Jupiter.

Nous avons parlé des tablettes des songes qui servaient à Lysimaque pour exercer son métier d'oniromante : ces tablettes devaient être à peu près ce que sont nos livrets intitulés : *Clefs des songes,* que consultent si avidement les commères, avec cette différence que nos *Clefs des songes* ne sont que le produit de l'imagination de quelque misérable charlatan, tandis que les tablettes des oniromantes étaient basées sur l'observation, et étaient, pour ainsi dire, des tables de probabilités.

Sous l'allégorie de la porte opaque ou d'ivoire, d'où sortent les songes trompeurs, et de la porte transparente ou de corne, d'où s'échappent les songes véritables, les anciens nous apprennent qu'il faut distinguer différentes espèces de songes, et que la base première de l'oniromancie consiste à s'assurer si le songe est vrai, faux ou nul, avant même de chercher une interprétation quelconque. Voici à cet égard les règles observées par les anciens.

Les songes des personnes mélancoliques sont, au dire de Plutarque (1), généralement vrais. Les songes que procure un sommeil agité par une digestion laborieuse doivent être rejetés comme nuls : aussi n'acceptait-on jamais pour véritables les songes d'automne, parce que le fruit, comme le vin nouveau, entretient, à ce que prétend Aristote, une fermentation dans le corps qui empêche, ainsi que les viandes pesantes et tous les légumes en général, et les fèves en particulier, d'obtenir des songes vrais, au moyen desquels on puisse prédire l'avenir avec certitude.

Pour plus de sûreté, on n'acceptait pour vrais que les songes faits vers la fin de la nuit, au moment où l'aurore

(1) *Traité de la cessation des oracles.*

va paraître, comme nous l'apprend Moschus dans son Idylle de Mégare. Enfin, par excès de précaution, les prêtres d'Amphiaraüs faisaient purger ceux qui voulaient avoir des songes véritables, ainsi que le rapporte Pausanias en parlant de cet oracle. Il en était de même en Égypte; et les prêtres de cette superstitieuse contrée non-seulement avaient recours aux purgations, aux jeûnes et aux macérations pour obtenir des songes vrais, mais encore ils avaient le soin de se faire un oreiller avec de la corne d'Ammon fossile qui, selon Pline (1), a la propriété de procurer des songes véritables.

La divination par les songes s'est trouvée universellement répandue. « Les Celtes passaient les nuits près « des tombeaux des hommes vaillants pour en recueillir « les oracles (2). » Julien, dans le Misopogon, parle des bonnes vieilles qui se roulaient sur les tombeaux des saints pour les voir en songe et obtenir des visions; on croyait tellement aux révélations des songes, que dans le livre apologétique de saint Jean Damascène, pour convaincre les iconomaques, qui prétendaient que les figures des saints ne représentaient point leurs traits, mais que c'étaient des images dues à la fantaisie des artistes, on s'appuya sur la vision de saint Ambroise, qui, après un jeûne de trois jours, vit vers l'aurore, dans son sommeil, saint Paul absolument tel qu'on le représentait dans les églises.

Dans le moyen âge, on allait dormir de préférence sur les marches de l'autel pour avoir des songes véritables; et cette expression populaire : *Il n'a pas couché dans l'église*, pour désigner un homme peu avisé et qui ne peut rien prévoir, vient de cette coutume des premiers chrétiens, qui d'ailleurs n'était qu'un reste des superstitions du paganisme.

(1) Liv. XXXVII, chap. x. — (2) Tertullien, *De anima liber*.

Lorsqu'on avait eu un songe qui présageait quelque malheur, le moyen le plus sûr pour en conjurer l'effet était de le raconter à haute voix au soleil, comme le fait Clytemnestre, dans l'*Electre* de Sophocle.

L'oniromancie fut religieusement observée depuis la plus haute antiquité par tous les peuples, jusqu'à l'époque prédite par les Toscans, qui furent appelés à Rome pour expliquer les prodiges extraordinaires qui signalèrent le consulat de Sylla. Ces Toscans annoncèrent qu'il devait y avoir en tout huit races d'hommes de mœurs différentes, et que Dieu a marqué à chacune le temps de sa durée, qui n'est terminée que par la grande période appelée la grande année. Ils ajoutaient que dans cette succession de races, il devait arriver de grands changements, et que la divination, par exemple, honorée et respectée par l'une, à laquelle les dieux envoyaient des signes purs et sensibles de ce qui devait arriver, était méprisée par l'autre, qui ne tirait pas les prédictions du *trésor de la science*, mais seulement de simples conjectures, et suivant les caprices de l'opinion (1). Le christianisme a renouvelé la face du monde et accompli le changement moral prédit par les devins toscans. La divination, jusqu'alors en honneur, est tombée de jour en jour; cependant aujourd'hui le progrès des sciences semble venir en aide à ce que les sceptiques du dernier siècle appelaient des *superstitions grossières*. On n'ose plus nier l'intuition et les effets du magnétisme, et l'on n'ose plus rejeter sur la fraude et l'ignorance les prodiges des premiers siècles. On étudie; et il semble qu'un changement moral va s'opérer encore. Les Toscans auraient-ils eu raison? et finirons-nous par adorer ce que nous avons brûlé?

Un dernier mot sur l'oniromancie. Le bonheur constant

(1) Plutarque, *Vie de Sylla*.

de Sylla est un fait unique dans les annales du monde. Or cet homme, qui ne rougissait pas d'avouer que tout son bonheur venait de sa fortune, conseillait à Lucullus, dans les mémoires qu'il lui dédia, de n'écouter que les avertissements des dieux qui lui seraient envoyés en songes, et d'y ajouter plus de foi qu'à tous les conseils qu'on pourrait lui donner.

Je ne prendrai parti ni pour ni contre l'oniromancie; je laisse à d'autres plus hardis le soin de décider la question.

A. D.

Négresse somnambule. — On lit dans *le Courrier de la Louisiane* du 18 juin :

« La police a arrêté la nuit dernière, dans la rue, une jeune mulâtresse de seize à dix-sept ans qui portait un gros paquet de linge sale. Cette esclave, conduite sans mot dire au poste de la mairie et examinée, a été reconnue être dans un état parfait de somnambulisme. Elle avait les yeux fermés et jouissait cependant de la plénitude d'action de tous ses sens. Une heure après, réveillée en sursaut, elle eut une crise nerveuse des plus violentes et fut remise à ses maîtres. Il paraît que cette jeune fille allait, pendant son sommeil, laver le linge sale de la maison. On découvrit alors que cette esclave était depuis plusieurs années dans cet état qui tient du phénomène, et que, pendant son sommeil lucide, elle avait exécuté des travaux de couture d'une incroyable perfection, bien supérieurs à ceux qu'elle faisait étant éveillée. »

Tribunaux. — *Le Droit* du 30 juin dernier rapporte que le tribunal de Mons (Belgique) a décidé que l'emploi du magnétisme, comme moyen curatif, ne constituait ni le délit d'escroquerie prévu par l'article 408 du Code pénal, ni une contravention à la loi du 6 mars 1818 sur l'exercice de la médecine.

Ce jugement, 'que nous approuvons complétement, appelle quelques réflexions qu'on nous permettra de faire, puisque l'occasion se présente.

La Belgique suit les lois françaises; comment se fait-il qu'en France on fasse dire à ces lois ce qu'elles ne disent pas? Il faut espérer que les tribunaux français reviendront sur leur erreur. En effet, pour que l'article 408 du Code pénal fût applicable, il faudrait que l'individu qui prétend guérir par le magnétisme ne fût pas réellement magnétiseur, en sorte qu'il tromperait sur sa qualité le malade qui s'adresse à lui. Mais s'il est réellement magnétiseur, lors même que le magnétisme serait une chimère, sa bonne foi, sa conviction, le mettent à l'abri de l'article 408, parce qu'il ne commet pas d'escroquerie.

Quant à l'exercice illégal de la médecine, la loi de 1818 est une loi de police qui a simplement voulu que personne, sans avoir le diplôme qui constate les études, pût se dire médecin, et cela est juste. Mais le magnétiseur prétend-il faire de la médecine et guérir suivant les règles acquises dans les Facultés? Evidemment non! Il se borne à soutenir que le magnétisme guérit. Or, le magnétisme n'est pas la médecine, tant s'en faut! c'est *mieux* ou *plus mal*, comme on voudra, mais c'est *autre chose*. Par conséquent, on ne peut assimiler deux sciences totalement différentes.

Que faudrait-il donc faire pour rentrer dans un état normal? assujettir ceux qui veulent employer le magnétisme comme moyen curatif, à prendre une patente. De cette manière tout le monde serait averti. Ceux qui auraient foi au magnétisme s'adresseraient aux *médecins magnétiseurs;* ceux qui n'ont pas foi continueraient de s'adresser aux médecins ordinaires.

(*Tribune lyonnaise.*)

BIBLIOGRAPHIE.

MESMERISM IN INDIA, by James ESDAILE, M.-D. London, 1846. 1 vol. at Longman et C°, Pater-noster-row.

(*Suite.*)

Il appert du témoignage des voyageurs qui ont le mieux exploré l'Inde, que des voleurs, appelés *thugs* ou *bheels*, se servent de manipulations réfléchies, magnétiques, qui facilitent leurs larcins. On lit à cet égard dans les *Lettres* de Victor Jacquemont :

« Ils tourmentent le sommeil par des bruits, des *attouchements*, et font prendre au corps, à tous les membres, la position qui convient à leur dessein. »

M. le comte de Warren est plus explicite encore :

« Ils vont, dit-il, jusqu'à vous dépouiller, sans interrompre votre sommeil, du drap même dont vous dormez enveloppé ; ceci n'est point une plaisanterie, mais un fait. Les mouvements du *bheel* sont ceux du serpent : dormez-vous dans votre tente avec un domestique couché en travers de chaque porte, le *bheel* viendra s'accroupir en dehors, à l'ombre et dans un coin, où il pourra entendre la respiration de chacun. Dès que l'Européen s'endort, il est sûr de son fait : l'Asiatique ne résistera pas longtemps à l'attrait du sommeil. Le moment venu, il fait, à l'endroit même où il se trouve, une coupure verticale dans la toile de la tente ; elle lui suffit pour s'introduire. Il passe comme un fantôme sans faire crier le moindre grain de sable. Il est parfaitement nu et tout son corps est huilé. Un couteau poignard est suspendu à son cou : il se blottira près de votre couche ; et avec un

sang-froid, une dextérité admirables, pliera le drap en très-petits plis tout près du corps, de manière à occuper la moindre surface possible. Cela fait, il passe de l'autre côté et *chatouille légèrement* le dormeur, qu'il semble *magnétiser;* de manière qu'il se retire instinctivement et finit par se retourner en laissant le drap plié derrière lui. S'il se réveille et qu'il veuille saisir le voleur, il trouve un corps glissant qui lui échappe comme une anguille ; si pourtant il parvient à le saisir, malheur à lui ! Le poignard le frappe au cœur ; il tombe baigné dans son sang, et l'assassin disparaît. »

Outre ces maraudeurs qui tuent pour le butin qu'ils espèrent réaliser, il en est d'autres qui le font par piété !... C'est la secte des *phanségars* ou étrangleurs qui adorent *Bohwanie*, déesse ennemie de l'humanité.

Les Anglais donnant aux pratiques occultes des uns et des autres le même nom de *charme*, il est difficile de décider à quel ordre de ces brigands appartient le barbier dont parle M. Esdaile; cependant tout porte à voir dans ces vols d'êtres humains l'aliment de sacrifices à la sombre divinité. Quant au moyen dont ils se servent pour consommer ces crimes, notre auteur prouve, tout le monde l'a deviné déjà, que c'est le magnétisme ! Cruel abus, étrange perversion : l'élément du bien devenir l'instrument du mal ! Rien n'est sacré pour l'homme dont on a laissé prédominer les instincts mauvais.

Ces digressions nous ont éloignés de la scène primitive; il y aurait encore bien des choses à dire, des faits à citer; mais il est temps de revenir, nous n'avons qu'à faire une analyse ; laissons donc M. Esdaile continuer son curieux récit :

« Ayant été, dit-il, accidentellement témoin de cette affaire, je présumai qu'on m'interrogerait sur la possibilité d'un tel mode d'enlèvement, et comme j'ignorais entièrement le sujet, je résolus de faire des expériences

pour m'éclairer. Je pensais que si c'était un effet magnétique, je pourrais peut-être l'imiter, parce que le plus grand pouvoir renferme le moindre ; je n'avais pour cela qu'à magnétiser moins que pour produire l'insensibilité.

« Je me rendis donc à l'hôpital de la prison et j'y magnétisai un homme que j'avais endormi plusieurs fois déjà; mais je ne l'amenai qu'aux portes du sommeil, lui laissant la faculté de marcher et d'ouïr d'une manière très-imparfaite. En cet état je m'en fis suivre quelque temps, puis l'abandonnant, il alla en ligne droite jusqu'au bout de l'enclos, où il se heurta contre le mur ; je le retournai, il marcha de nouveau jusqu'à un autre obstacle où il resta comme cloué. En l'y laissant tranquille quelques minutes, le sommeil augmenta; il devenait insensible aux sons. Je le ramenai au degré primitif en soufflant sur les yeux et lui parlant sans cesse ; alors il répéta avec la plus grande exactitude ce que je lui disais en anglais et en indostan. Au réveil, il n'avait nulle connaissance de ce qui s'était passé, et disait n'avoir pas bougé de place, quoiqu'il se trouvât à l'extrémité de l'enceinte opposée à celle où nous avions commencé.

« Ainsi que je l'avais prévu, l'on m'assigna comme témoin devant le tribunal de police ; le magistrat me demanda si je croyais possible un enlèvement pareil ; je répondis que oui, parce que j'avais fait quelque chose d'analogue en me faisant suivre d'un prisonnier de l'hôpital sans qu'il le sût. L'affaire fut renvoyée au juge ; mais quand elle fut soumise aux *moulavis* (conseillers indigènes), il me fut impossible de leur faire comprendre ma pensée ; c'est pourquoi le juge me demanda si je voulais leur montrer qu'une personne peut se faire suivre d'une autre qui n'y consent pas, ainsi que je l'avançais. Ma réponse fut que je tenterais volontiers l'expérience, mais que je ne voulais pas en garantir le succès ; que s'il

voulait ordonner l'appel de trois hommes que je nommai, j'essaierais d'obtenir ce résultat devant la Cour.

« Les patients furent tenus dans une ignorance absolue de nos intentions ; et, un ou deux jours après, je fus mandé à la Cour du juge, qui était remplie d'Européens et d'indigènes. Nizir Mahomed fut amené le premier à la barre ; je le magnétisai en peu d'instants, l'emmenai hors de l'audience et le fis marcher assez loin sur la route, en lui maintenant les bras cataleptisés aussi longtemps que je le voulus ; ensuite je le ramenai à la barre, où le juge et les moulavis lui adressèrent la parole très-haut sans qu'il y prêtât la moindre attention : ils furent obligés de me prier de l'éveiller. J'accédai ; alors on lui demanda s'il n'avait pas quitté la salle depuis qu'il y était entré ; il répondit « non » sans hésiter. Pendant qu'on l'interrogeait, je m'approchai de lui par derrière, sans qu'il s'en aperçût, et je le transis au moment de répondre. Les paroles expirèrent sur ses lèvres, et il devint sourd à toutes les voix ; puis je l'éveillai de nouveau.

« Ensuite l'on introduisit Màdub, qui ne me vit point en entrant. Le juge et les moulavis l'interrogèrent, et il répondit avec intelligence ; mais au moment le plus animé de sa défense, je le cataleptisai si bien, qu'il demeura dans l'attitude suppliante des prisonniers à la barre. L'action fut si prompte, qu'il cessa soudain de parler et d'entendre ; mais les personnes placées en face m'ont assuré qu'après avoir cessé de l'entendre on voyait ses lèvres s'agiter comme s'il parlait encore. Il était si profondément influencé, que les mouvements volontaires lui étaient presque interdits, et je fus obligé de le pousser avec la main par derrière pour le faire avancer. Après quelques pas mal assurés, il devint soudainement roide de la tête aux pieds, et tomba la face contre terre d'une manière effrayante. Cette rigidité tétanique l'avait si promptement envahi, que, ne m'en apercevant pas, la

moindre impulsion de ma main causa sa chute. Il ne revint qu'avec difficulté ; il ne s'était heureusement point blessé.

« Enfin l'on amena Sooroop-Chund. Comme je ne l'avais pas vu depuis un mois, je m'informai de sa santé, tout en le magnétisant d'intention. Au bout de quelques minutes, il cessa de me répondre ; je le fis sortir de la salle et tourner comme un toton, ayant les bras étendus et inflexibles ; puis je le ramenai à sa place dans un état d'insensibilité totale, n'entendant personne et ne donnant aucun signe de vie. Quand je lui eus soufflé sur les yeux, il recouvra instantanément ses sens et déclara n'avoir jamais quitté sa place.

« Je ne veux pas conclure de cette expérience que le barbier s'est servi du mesmérisme pour emmener le garçon, mais ça m'a fourni l'occasion de montrer à tous que la chose est possible. Personne n'a été tenté de nier publiquement que j'aie enlevé ces hommes ; avec les facilités que possèdent les barbiers du pays, je pourrais presque sûrement m'engager de voler en plein jour un homme, femme ou enfant. Dès que je vis ces effets extrêmes du mesmérisme, je fus convaincu de l'égalité de sa puissance pour le bien et pour le mal, et je n'en ai poussé si loin la démonstration que dans l'espoir d'attirer l'attention publique sur ses avantages et ses dangers. J'espère que le jour n'est pas loin où l'opinion publique flétrira tous ceux qui l'exerceront dans un but autre que l'utilité médicale ou l'investigation philosophique.

« L'évidence du rapt était telle, que le barbier, n'importe comment il l'ait effectué, fut condamné à neuf ans de travaux forcés, et son jugement confirmé par la Cour suprême. Mais le gouvernement, craignant que mes expériences n'eussent trop vivement impressionné les juges, gracia l'individu. »

Après avoir aussi victorieusement démontré l'identité

causale des phénomènes mesmériques et des charmes, M. Esdaile expose ses procédés et son opinion sur l'art mesmérien. C'est la partie la plus faible de ce livre, remarquable à tant d'égards : cependant il y a quelques passages bons à connaître ; je vais essayer de les rendre dans toute leur originalité.

« On a beaucoup écrit, dit-il, sur les qualités morales et physiques nécessaires à un mesmériseur ; on en a fait le tableau d'un *monstre parfait* capable à lui seul d'effrayer ceux qui désirent magnétiser. Si l'on demandait de choisir un magnétiseur modèle, je le prendrais d'une taille élevée, robuste, ayant une égale activité des systèmes sanguin et nerveux ; doué d'une volonté ferme, résolu à tout faire pour réussir, humain et dévoué à la vérité, capable enfin de ces actes sublimes qu'on fait par amour, mais non pour de l'or. Quand la route est tracée, il faut beaucoup moins d'énergie morale et de vigueur corporelle ; des jeunes gens sains, bien portants, dociles et patients, lorsqu'ils veulent bien y mettre le degré d'attention nécessaire, réussissent parfaitement à exécuter nos intentions. Ainsi, au bout d'un mois de magnétisations suivies, ne me sentant plus la force de continuer cette étude à cause de la fatigue de corps et d'esprit que j'en éprouvais, car je n'épargnais ni l'un ni l'autre, je mis au courant mes infirmiers, jeunes Hindoux et mahométans, qui sont devenus habiles magnétiseurs. Maintenant je ne magnétise plus ; j'ai une douzaine de ces aides-mesmériseurs qui exécutent tous mes désirs, soit que je veuille obtenir le coma, l'insensibilité, ou traiter des maladies par le mesmérisme seul. »

L'auteur de *Mesmerism in India* est ennemi de l'exclusivisme en matière de procédés magnétiques ; il les emploie tous selon les circonstances ; peu lui importe le moyen, pourvu qu'il réussisse. Cette marche, essentiellement arbitraire, n'est pas exempte d'inconvénients ; le

savoir n'est pas égal chez tous les hommes, et l'absence de règles, de principes d'application, n'est guère propre à les faire s'entendre. C'est ériger en dogme l'autocratisme individuel et faire que chacun ait son avis, sa doctrine, comme nous voyons en médecine la même maladie jugée d'autant de manières qu'on a consulté de docteurs. Cependant, avant de condamner cette doctrine, voyons comment elle fonctionne dans les mains de M. Esdaile.

«Tel excite les symptômes mesmériens en dérangeant l'équilibre nerveux par une forte commotion de l'esprit, tel autre en regardant fixement comme un animal qui veut saisir sa proie, un troisième au moyen de sensations monotones, etc.; preuve qu'on peut atteindre le même but par des moyens divers. Mais il n'est pas rare de voir entre gens qui suivent la même carrière des personnes qui s'attachent exclusivement à une manière d'agir qui leur est propre et repoussent toute innovation uniquement parce qu'elle contrarie leurs vues égoïstes : « *Your* « *way is not my way*, votre moyen n'est pas le mien, dit« on, et l'amour-propre ajoute en secret : donc il est mau« vais, *and therefore it is wrong.* »

« Le public oyant tous ces dires de voyageurs qui prétendent arriver au même but par des voies différentes, dont chacun proclame *la sienne* seule vraie, conclut, selon sa coutume de logique tranchante, que nulle n'est bonne, et déclare que tous poursuivent une chimère. Le plus souvent pourtant ils ont tous raison, et leur seul tort est de considérer la chose d'un point de vue trop restreint ; leurs mérites combinés nous conduiront probablement à la vérité ; sachons donc nous servir de chaque procédé selon les circonstances. »

Finissons cette analyse par un exemple qui mette en relief cette pratique à base complexe, empiri-méthodique, dont la valeur relative ne peut être justement appréciée que par des essais comparatifs.

Parlant du *coma*, M. Esdaile dit : « Je l'obtiens habituellement en transmettant au cerveau du patient, par tous les moyens possibles, le fluide simultanément sécrété par tous les organes de l'opérateur, et je pense que cet état n'est si rare en Europe que parce qu'on *ne magnétise pas suffisamment à la fois*. L'efficacité de ce procédé est si grande, qu'avec une attention soutenue et le degré de patience nécessaire, on peut ici, en un jour, *comatiser* plusieurs personnes et les rendre insensibles à la douleur des opérations chirurgicales. Un essai d'une heure ne doit pas être considéré comme suffisant; deux heures valent mieux, et le succès ne vient souvent qu'après bien des échecs ; mais l'insensibilité est quelquefois produite au bout de quelques minutes, preuve que des individus sont insensibles et peuvent être opérés sans dormir.

« Le patient consentant, priez-le de s'étendre sur le dos, comme s'il voulait dormir, en évitant soigneusement, si vous voulez l'opérer, qu'il ignore votre intention ; car la crainte et l'attente sont nuisibles à l'impression physique désirée. Ceci fait, approchez le sommet de sa tête de l'extrémité du lit, et asseyez-vous de manière à pouvoir appliquer votre face contre la sienne, et vos mains sur le creux de l'estomac, quand il vous plaira ; rendez la chambre obscure, commandez le silence, et, fermant alors les yeux de votre patient, commencez à passer lentement vos mains, étendues en forme de griffes, à environ un pouce de distance de la peau, du derrière de la tête à l'épigastre ; restez quelques minutes sur les yeux, nez et bouche, puis passez une main de chaque côté du cou pour les ramener jusqu'au creux de l'estomac, où vous les laissez quelque temps suspendues. Continuez cette manipulation avec assurance, durant un quart d'heure environ, en soufflant tout le temps légèrement sur les yeux. Les passes longitudinales sont

alors employées avec avantage pour terminer; on peut aussi appliquer sans pression, mais avec une ferme intention, les mains sur l'épigastre et les côtés.

« La sueur et la salive semblent aider l'action. »

Ce procédé rappelle les pratiques des Psyles de Cyrène; M. Esdaile l'emploie aussi dans la magnétisation des objets : ainsi, à l'égard de l'eau, il dit :

« Comme il y a de bonnes raisons de croire que l'haleine est imprégnée de fluide vital, je souffle avec un tube jusqu'au fond du vase qui la contient, et je tiens le bout de mes doigts plongé dans le liquide. Au bout de cinq minutes, l'eau est saturée. »

Le docteur Elliotson dit en quelque endroit du *Zoist* que ce livre est l'un des joyaux de littérature magnétique; c'est aussi mon avis, et je ne puis en donner une plus juste idée à ceux qui ne lisent point l'anglais qu'en le comparant à l'*Instruction* de Deleuze et au *Manuel* de M. du Potet. Il a même sur eux l'avantage d'une classification à la fois simple et physiologique, mais il leur est inférieur sous plusieurs autres rapports; les faiblesses qu'on y rencontre à côté de beautés réelles font voir qu'il manque à M. Esdaile ce qui justement fait la supériorité des auteurs précités : une longue pratique. C'est un mérite que le temps seul donne, et nul n'est mieux placé que ce jeune médecin pour l'acquérir vite, puisqu'il peut multiplier à loisir les faits que ses prédécesseurs colligeaient si péniblement. Nous serons, au reste, témoins de ses progrès, puisque nous recevrons désormais les bulletins cliniques de l'hôpital qu'il dirige.

HÉBERT (de Garnay).

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).



Paris. — Imprimerie d'A. RENÉ, rue de Seine, 32.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Etat des guérisons obtenues par le magnétisme et l'eau magnétisée, depuis le **19** *novembre* **1831** *jusqu'au* **21** *décembre* **1832**, *par* ***M. LAFORGUE***, *chef de bataillon en réforme à* ***Pau*** *(**Basses-Pyrénées**).*

1. Justine, épouse Belloc, jeune, domiciliée à Pau.
(Une descente de matrice et le charbon à la main gauche.)

2. Jeanne, fille Claverie, première née, de Pau, rue Gassies.
(Un champignon à l'index de la main droite.)

3. Veuve Claverie, de Pau, rue Gassies.
(Choléra morbus ; elle n'a fait usage que de l'eau magnétisée.)

4. Catherine, fille Capdevielle, de Bizanos.
Suppression des règles, oppression de poitrine, palpitation de cœur et migraine permanente.)

5. Marthe Lassalle, épouse Lauché, de Bizanos.
(Mal de gorge violent, ayant perdu la parole, insomnie, ne pouvant rien avaler.)

6. Marie Courtale, épouse Bidot, de Pau.
(Maladie de langueur, fièvre lente, affection nerveuse.)

7. Marie, fille Bidot, enfant, de Pau.
(Migraine et palpitation de cœur.)

8. Marie Mirande, née Baron, de Geronce.
(Maladie d'yeux.)

9. Jeanne Labau, épouse Labourdette, de Bizanos.
(Hydropisie générale et diarrhée forte, grande faiblesse.)

10. Izabeau BAZELINE, fille, de Bizanos.
(Hydropisie générale et diarrhée forte, grande faiblesse.)

11. Jeanne JACOB, épouse CARRÈRE, d'Aressy.
(Hydropisie avec palpitation de cœur violente et permanente, insomnie.)

12. Marie-Louise, veuve LABARRÈRE, de Pau.
(Migraine permanente, insomnie, douleur au foie et palpitation de cœur, mal d'oreilles, etc.)

13. Marie MINVIELLE, épouse BORDENAVE, d'Aressy.
(Migraine continue, maladie d'yeux, d'oreilles, coliques et vents.)

14. Jean-Pierre LABOURDETTE, allié à PÉRÉ, de Leurbe, arrondissement d'Oloron.
(A la suite d'une longue maladie, un dépôt à la poitrine qu'il a rendu en vingt minutes.) (1).

15. M...., de Sarrance.
(Inflammation de poitrine et du ventre, affection nerveuse, palpitation du cœur, une chaleur insupportable, insomnie, etc.)

16. F...., de Sarrance.
(Fluxion de poitrine.)

17. Anne PALAAS, née DUBOUR, de Mages, département des Landes.
(Obstruction de foie, oppression de poitrine, palpitation de cœur et hydropisie, bouffissure générale.)

18. Grégoire VIGNEAU, de Mages, départ. des Landes.
(Fièvre lente et migraine permanente.)

19. Marie BORDE, épouse BORDA, de Bizanos.
(Migraine permanente.)

20. Marie-Marthe LABANPEDETITE, de Pau.
(Fièvre lente, migraine permanente, insomnie et perte blanche depuis trois ans, palpitation de cœur.)

(1) Cet homme était abandonné depuis trois jours; on lui avait porté le Saint-Viatique le 24 février 1832.

21. BIDOT, de Pau, rue Chantelle.
(Grande faiblesse sans appétit, la langue paralysée et grande.)

22. Mathieu-Pierre BERGEROT fils, de Lescar.
(Des glandes autour du cou très-grandes.)

23. Pauline MIRANDE, de Pau.
(Convulsion nerveuse à la tête, continuité de migraine, maladie d'yeux et d'oreilles.)

24. Thérèse, épouse HEYD, de Pau.
(Maladie de foie, palpitation de cœur, douleurs de matrice et de rate, insomnie, sans appétit.)

25. Jeanne, fille DOMECQ, de Pau.
(Inflammation de poitrine, point de côté, toux, insomnie, palpitation de cœur, migraine et mal d'oreilles, etc.)

26. Thérèse, fille ROC, de Poey.
(Suppression de règles, fièvre lente, migraine, inflammation de poitrine et déchirement de cœur.)

27. Anne, fille ANDIEU, de Pau.
(Suppression de règles, migraine.)

28. Marguerite, épouse VOCSO, de Bizanos.
(Maladie suite de couches.)

29. Jacques LABORDE, de Lescar.
(Migraine permanente et mal d'oreilles.)

30. Marie CHIBOUNE, épouse ANDIEU, de Pau.
(Maladie très-compliquée des femmes, suite de couches et lait répandu.)

31. Epouse DUFAU, de Pau, rue du Pied.
(Suite de couches et lait répandu.) (1).

32. Anne, fille LABORDE, de Lescar.
(Migraine et palpitation de cœur.)

33. Angeline RAGUETTE, de Bizanos.
(Suppression des périodes.)

(1) Elle n'a fait usage que de l'eau magnétisée.

34. Veuve Bidot, de Pau.

(Un panaris au pouce de la main droite.)

35. Marie Escoubes, de Pau.

(Migraine permanente et maladie des nerfs.)

36. Marie Bellocq, épouse Raguette, de Bizanos.

(Inflammation dans les viscères et au bas-ventre, lait répandu, maladie d'yeux, d'oreilles, migraine et mal de gorge.)

37. Epouse Ramon, de Bizanos.

(Affection nerveuse.)

38. Marie, fille Laborde, de Pau, rue Servies.

(Suppression des règles, les jambes très-enflées et les pieds, migraine et insomnie.)

39. Mademoiselle Seguinotte, de Pau.

(Un panaris.)

40. P...., de Lascazères, Hautes-Pyrénées.

(Vomissement périodique, constipation permanente, maladie des nerfs très-compliquée.)

41. Claudine, fille Labat, de Lascazères.

(Suppression des règles, obstruction de foie, migraine, palpitation de cœur, fièvre lente, malaise général, très-faible, insomnie et sans appétit.)

42. Jean Borde, domestique, de Lascazères.

(Vomissement périodique.)

43. Alexandre Darbon fils, de Vic-Bigone.

(Une loupe à la joue gauche.)

44. C...., de Laloubise, près Tarbes.

(Palpitation de cœur permanente et toux.)

45. Pierre Bergerot, d'Arète.

(Douleurs rhumatismales.)

46. Anne Rey, de Bizanos.

(Fièvre lente, maladie des nerfs, migraine et insomnie.)

47. Marie Salenave, épouse Theil, de Pau.

(Migraine permanente, maladie d'yeux, d'oreilles, palpitation de cœur, douleurs de rate et de matrice.)

48. Marie Lacassy, épouse Jouany, de Pau.

(Maladie des nerfs compliquée.)

49. Louise, fille Bena, sergent au 14e de ligne, de Pau.

(Un champignon au genou droit, le talon pris à la cuisse et la jambe n'ayant que la peau et les os.)

50. Jean Pouchan fils, de Gelos.

(Des glandes au cou et à la poitrine, très-grosses.)

51. Jeanne Lasserre, épouse Lafargue, de Caubios.

(Maladie de langueur.)

52. Jean Barbé fils, de Gelos.

(Migraine et maladie d'yeux.)

53. Pierre Rabarlet, dit Peré, de Siros.

(Inflammation des intestins et maladie des nerfs, insomnie et vomissement périodique.)

54. Mademoiselle Barrère, de Pau.

(Vomissement périodique, migraine, mal d'oreilles et palpitation de cœur.)

55. Jeanne Clarens, épouse Lacroux, de Pau.

(Migraine, mal d'oreilles, d'yeux, insomnie, palpitation de cœur, maladie des nerfs.)

56. Jeanne Piquette, épouse ***, de Gelos.

(Fièvre tierce.)

57. Laurent Monda, de Vic-Bigorre.

(Migraine, mal d'oreilles, d'yeux, palpitation de cœur et maladie des nerfs.)

58. Jeanne Loup, épouse Micoulau, de Pau.

(Oppression de poitrine, douleurs de matrice, migraine, mal d'yeux, d'oreilles et des nerfs, vents.)

59. Thérèse, fille Tardan, de Pau.

(Palpitation de cœur permanente.)

60. Marie, fille Cazarré, de Meillou.
(Dyssenterie.)

61. Jeanne Lassalle, de Bizanos.
(Suppression des règles, etc.)

62. B. Moussicat fils, de Pau, rue Gassies.
(Fièvre lente, malaise, insomnie.)

63. Jeanne, épouse Monleru, de Pau.
(Migraine et palpitation de cœur.)

64. Auguste Tardan fils, de Pau.
(Migraine permanente.)

65. Ursule Claverie, épouse Pieulet, d'Arète.
(Maladie de langueur et insomnie.)

66. Jeanne Claverie, épouse Cazarré, de Meillou.
(Fièvre lente, obstruction du foie, mal de gorge, migraine permanente, palpitation de cœur, affection nerveuse, flueurs blanches, insomnie, sans appétit.)

67. Anne, fille Paulette, de Bizanos.
(Suppression des règles, etc.)

68. Catherine, fille Pieulet, d'Arète.
(Une vieille plaie au bras droit.)

69. Marie Cazaban, épouse Larrouy, de Pau.
(Perte permanente et insomnie.)

70. Louise Ducos, épouse Duthil, de Vic-Bigorre.
(Flueurs blanches et rouges permanentes, faiblesse générale, insomnie, migraine, mal d'oreilles, du cœur, maladie de matrice très-compliquée, affection nerveuse, etc.)

71. Jeanne, fille Monleru, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

72. Pierre Mounaut, de Gelos.
(Douleurs rhumatismales.)

73. Jeanne, fille Mounaut, de Gelos.
(Palpitation de cœur et migraine.)

74. Denise-Mathilde L..., de Vic-Bigorre.
(Des glandes.)

75. Anne M...., de Vic-Bigorre.
(Migraine et maladie d'yeux.)

76. Joséphine, fille Labat, de Vic-Bigorre.
(Migraine permanente et palpitation de cœur.)

77. Jeanne, fille Fitter, de Vic-Bigorre.
(Mal de gorge très-violent, ne pouvant rien avaler.)

78. Sophie-Catherine Castel, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

79. Jean Beyser, d'Arète.
(Oppression de poitrine.)

80. Marie Theil, de Pau.
(Inflammation de poitrine et insomnie, sans appétit.)

81. Jean Flèchède, de Pau, rue de Lamothe.
(Fièvre tierce.)

82. Jean Bellocq, journalier, de Pau.
(Douleurs rhumatismales.)

83. Marie Bordehaux, épouse ***, d'Arète.
(Maladie très-compliquée.) (1).

84. Domestique Courbet, dit Cracq, de Gan.
(Inflammation au bas-ventre.)

85. Jeanne Loustalot, épouse Lasaubette, de Poey.
(Hydropisie.) (2).

Collationné conforme :

Laforgue.

(1) Malade depuis quarante ans.
(2) Elle a les jambes paralysées ; elle n'a été magnétisée que six fois.

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

HOPITAL MAGNÉTIQUE DE CALCUTTA.

« *Rapport de la commission nommée par le gouvernement pour examiner les opérations chirurgicales faites par le docteur J. Esdaile sur des malades soumis à l'influence d'un agent supposé, dit mesmérique.* »

Voici l'histoire de ce rapport qui nous parvient *imprimé par ordre du gouverneur du Bengal.* En janvier 1846, M. Esdaile adressa à l'*Ecole de Médecine* la relation de soixante-quinze opérations pratiquées sans douleur, offrant en même temps de donner toute facilité aux personnes qui voudraient observer ce phénomène. *On ne lui accusa pas même réception de sa lettre.* Ce procédé dédaigneux, si semblable à ceux des Académies envers Mesmer, ne le découragea pas ; il publia dans l'*Englisman* le résumé de sa pratique, dont nous avons donné la traduction abrégée (t. IV, page 68), puis il partit pour l'armée, où ses devoirs de chirurgien l'appelaient. Lorsqu'il eut réuni cent deux cas d'insensibilité à la douleur, il en adressa le rapport direct au gouvernement, lui offrant de convaincre de la réalité de ces faits un certain nombre de personnes dans lesquelles on aurait confiance. Le gouverneur, vu ce mémoire, nomma une commission : « *To observe and report upon surgical operations to be performed by docteur Esdaile in their presence,* » dans la composition de laquelle il fit entrer trois

personnes bien connues par leur hostilité au mesmérisme, d'après ce principe que la conversion d'un pécheur est plus convaincante que le salut de mille saints.

Ces commissaires étaient :

J. Atkinson, esq., inspecteur général des hôpitaux, *président de la commission;*

E.-M. Gardon, esq.;

J. Jackson, esq., chirurgien de *Native-Hospital;*

D. Stewart, esq., docteur-médecin, chirurgien de la présidence;

W.-B. O'Shanghnessy, esq., *secrétaire-rapporteur;*

James Hume, esq.;

A. Rogers, esq.

Ces messieurs se mirent immédiatement à l'œuvre, et le 9 octobre dernier ils adressèrent au gouvernement leur rapport, dont nous allons traduire les passages essentiels, les conclusions étant déjà connues de la plupart de nos lecteurs par les extraits que nous avons donnés de divers journaux anglo-indiens. Nous espérons qu'on ne nous saura pas mauvais gré du développement que nous donnons à cette partie de notre publication : les magnétiseurs de tous les pays sont frères, et leurs travaux doivent être partout connus. D'ailleurs l'érection de *Mesmeric-Hospital* a été pour le magnétisme le signal d'un immense progrès, le point de départ d'une ère féconde dont nous devons suivre toutes les phases; c'est pourquoi nous renvoyons simplement à notre épigraphe les esprits étroits qui nous accusent d'*anglophilie.* Ce petit avis donné, commençons.

« Le docteur Esdaile, dit le rapport, stipula, avant de commencer, qu'il voulait avoir : 1° la direction médicale de l'hôpital, quel qu'il fût, où se feraient les expériences proposées; 2° les infirmiers qu'il employait comme magnétiseurs à Hooghly; 3° une séance de la commission

chaque jour. Il répéta en outre son intention formelle de borner strictement ses expériences aux indigènes de la classe habituellement reçue dans les hôpitaux, et refusa d'exécuter lui-même les manipulations mesmériques, se basant sur le double motif que c'était inutile et contraire à sa santé.

« La commission s'est réunie quatorze fois, une par jour, comme il était convenu, et a observé dix cas de chirurgie pris par M. Esdaile sur la totalité de salles du *Native-Hospital* et nécessitant tous des opérations plus ou moins graves.

« Tous ces patiens étaient des indigènes, hindous et mahométans, de dix-huit à quarante ans, présentant tous les degrés de santé, depuis l'émaciation extrême jusqu'à la force ordinaire. Leurs maladies sont spécifiées dans le tableau ci-annexé.

Liste des patients soumis aux expériences mesmériques du docteur Esdaile.

Nom des malades.	Age.	Date d'admission.	Nom des maladies.	Durée des maladies.
Cheedam...	40 ans.	7 septembre.	Hydrocèle double.......	Plusieurs mois.
Bissonath...	20 »	7 »	Tumeur du scrotum.....	»
Nilmoney...	45 »	7 »	» »	»
Neelchul. ..	35 »	7 »	Phimosis...............	»
Deeloo.....	40 »	7 »	Hydrocèle double.......	Trois ans.
Jahiroodeen.	33 »	7 »	Hypertrophie *of cokis*...	Deux ans.
Dohmun....	40 »	10 »	» du scrotum.	Plusieurs mois.
Ramchund..	18 »	13 »	» »	Deux ans.
Hyder-Khan.	30 »	16 »	Gangrène à la jambe....	Quinze jours.
Murali-Doss.	30 »	14 »	Hypertrophie du scrotum.	Six ans.

« Les magnétiseurs employés par M. Esdaile étaient des jeunes gens de quatorze à trente ans, hindous et mahométans, la plupart aide-chirurgiens et pharmaciens à l'hôpital de Hooghly.

« Un mesmériseur fut assigné à chaque malade. La chambre où ils opéraient était obscure; mais de temps en temps la commission pouvait examiner, par de petites ouvertures pratiquées à la porte, la manière dont l'opération était conduite. Le patient était couché sur le dos, nu jusqu'à la ceinture et les jambes découvertes; le magnétiseur, assis à la tête du lit, se penchait de manière à avoir la face presque en contact avec celle du malade, la main droite étant généralement placée au creux de l'estomac, et les passes faites avec une seule ou les deux mains devant la figure, sur les yeux principalement. Le mesmériseur soufflait doucement et fréquemment dans le nez, entre les lèvres et sur les yeux. Le silence le plus profond était observé. L'emploi de ces procédés fut continué environ deux heures chaque jour dans tous les cas, même huit heures dans l'un, et six dans un autre, sans interruption.

« Sur ces dix individus, trois : *Bissonath*, *Deeloo* et *Neelchul* furent abandonnés sans avoir obtenu d'effets satisfaisants : *Bissonath*, parce qu'il souffrait d'une petite toux à laquelle M. Esdaile attribua l'inefficacité de la mesmérisation; *Deeloo*, pour avoir bu des spiritueux le cinquième jour; et *Neelchul*, comme ayant été mesmérisé onze jours de suite sans résultat concluant.

« Les sept autres éprouvèrent, dans une période de une à sept séances, un profond sommeil à la suite des pratiques ci-dessus décrites.

« Ce sommeil différait de l'ordinaire en ce que : 1° le dormeur ne pouvait être éveillé par le plus grand vacarme; 2° la pupille était insensible à la lumière la plus vive; 3° la peau et d'autres organes sensitifs étaient absolument insensibles, dans quelques cas, aux brûlures, piqûres, incisions, etc. Il différait également de celui produit par les narcotiques, par 1° la promptitude avec laquelle, dans huit cas sur dix, le malade fut éveillé à la

suite de certaines passes transversales et ventileuses faites par le magnétiseur, qui soufflait aussi sur la face et les yeux ; 2° l'état normal des prunelles et de la conjonctive, dans tous les cas, après le réveil ; 3° l'absence de respiration stertoreuse, de délire subséquent ou hallucination, et divers autres symptômes familiers à l'observation médicale, lesquels sont produits par les alcooliques, l'opium, le chanvre et autres drogues. Il est juste pourtant d'ajouter que deux des patients montrèrent beaucoup de confusion et de répugnance à répondre, se plaignant d'un engourdissement qui durait quelque temps après qu'on les avait éveillés brusquement.

« Sept opérations chirurgicales furent faites dans l'état de sommeil particulier que nous venons de décrire.

« Dans le cas de *Nilmoney*, il n'y eut pas le plus léger indice de sensation. L'opération, qui consistait dans l'ablation d'un sarcocèle, dura quatre minutes. Ni ses bras ni ses jambes n'étaient maintenus. Il ne fit aucun mouvement, ne gémit ni changea de contenance, et quand il fut réveillé, il déclara n'avoir nul souvenir de ce qui s'était passé.

« *Hyder-Khan*, émacié, ayant la jambe gangrenée, fut amputé de la cuisse sans qu'aucun signe décelât la douleur.

« *Murali-Doss* (l'opération étant très-grave) remua le corps et les bras, respira par saccades et changea d'aspect, sans pourtant que ses traits exprimassent la souffrance : aussi, éveillé, déclara-t-il ignorer ce qui était advenu durant son sommeil.

« La ponction d'un côté de l'un des deux cas de l'hydrocèle double fut considérée comme insignifiante et non concluante, parce que l'autre côté ayant été ponctionné après le réveil, le malade n'en souffrit non plus. Cette opération d'ailleurs se fait journellement sans dou-

leurs matérielles sur un grand nombre de malades dans tous les hôpitaux.

« Dans les trois autres cas, la commission observa durant les opérations divers phénomènes qui ont besoin d'être mentionnés spécialement. Bien que les patients n'ouvrissent point les yeux, n'articulassent aucun son et n'eussent besoin d'être tenus, il y avait des mouvements vagues et convulsifs des membres supérieurs, contorsion du corps, distorsion des traits donnant à la face une hideuse expression de douleur comprimée; la respiration devint saccadée, longuement suspirieuse. Il y avait tous les signes d'une souffrance intense, et l'aspect que devrait présenter un muet soumis à une opération, excepté la résistance à l'opérateur.

« Mais dans tous les cas, sans exception, les patients n'avaient ni connaissance ni souvenir de l'opération, niant avoir rêvé et n'accusant aucune douleur, jusqu'à ce qu'on eût attiré leur attention sur l'endroit opéré.

« Il reste à savoir si les contorsions et l'altération des traits, dans les trois cas ci-dessus mentionnés, doivent être regardées comme des preuves que les opérations occasionnaient la douleur actuelle dont ces symptômes sont l'évidence habituelle, ou si c'était simplement des mouvements instinctifs, comme les considère M. Esdaile.... Mais notre mission est de rapporter des faits et non d'empiéter sur le domaine des physiologistes et métaphysiciens.

« Le résultat général, dans la question de l'insensibilité, durant les opérations dont nous avons été témoins, est que dans trois cas il n'y a eu aucune preuve apparente de souffrance, et que, dans les trois autres, ces manifestations de douleur pendant l'opération sont annulées par l'affirmation positive des patients qu'ils n'ont rien ressenti.

« Le tableau suivant montre le fait curieux que dans

les trois cas où l'on ne vit nulle indice de douleur, le pouls s'éleva notablement durant l'opération, tandis qu'il ne varia nullement dans les autres.

ÉTAT DU POULS.

Patients.	Maladies.	Avant.	Pendant.	Immédiatem. après.	Opération.
Nilmoney...	Sarcocèle..........	84	124	Normal.	Sans doul. appar.
»	En pansant le 12 sept.	80	108	»	» »
Dohmun. ..	Sarcocèle..........	72	72	»	Douteux.
Jahirooden.	Phimosis..........	60	60	»	»
Ramchund..	Sarcocèle..........	68	68	»	»
Hyder Khan.	Amputat. de la cuisse.	108	112	100	Sans doul. appar.
Murali-Doss.	Sarcocèle..........	68	108	72	» »

« La commission, étant convaincue, par les exemples ci-dessus, qu'on peut rendre le sommeil magnétique assez profond pour permettre de faire les opérations les plus graves sans douleur, *selon la déclaration des malades*, pensa que son premier devoir, en constatant l'efficacité des procédés de M. Esdaile, était de s'assurer de la *ratio susceptibilitatis* à l'influence sur un grand nombre d'individus.

« En conséquence, M. Esdaile fut invité à *prendre au hasard* cent individus de la clinique du docteur Jackson, et à les faire mesmériser devant la commission pour faire voir combien sur ce nombre pourraient être insensibilisés : M. Esdaile s'y refusa.

« Quant à l'hémorrhagie, que M. Esdaile dit être beaucoup moindre dans les cas magnétiques que par la méthode ordinaire, trois des quatre médecins, membres de la commission, ont été d'avis qu'il n'y avait aucune différence matérielle appréciable.

« Tous lesdits commissaires, médecins, croient aussi que l'arrière-traitement des personnes ainsi opérées

n'est nullement amélioré ou la cure accélérée, quand les opérations ont été faites durant le sommeil puységurique.

« A l'égard de la possibilité de faire les pansements pendant le même sommeil, sans troubler le patient, M. Esdaile y attacha beaucoup d'importance, en ce que l'absence de douleur accélérait la guérison. La commission assista au pansement de quatre larges plaies de patients endormis, qui eut lieu sans douleur ; mais la douceur et le soin avec lesquels cette opération fut exécutée laissèrent supposer que les patients y avaient mis quelque complaisance.

« Dans un cas cependant, celui de *Ramchund*, un examen de la plaie qui consistait en deux incisions séparées, de nature essentiellement douloureuse, ayant été nécessaire, juste comme on finissait la première (ce qui avait duré un quart de minute environ et causé des contorsio ns du corps et distorsions des traits), il s'éveilla, et en procédant à la seconde il jeta des cris de douleur et de terreur, et s'agita si fort que l'opérateur ne put continuer.

« L'incertitude du temps nécessaire pour produire l'état intense de sommeil puységurique, dans la majorité des cas, parait très-défavorable à l'introduction générale du mesmérisme dans la pratique chirurgicale, spécialement dans les hôpitaux. Mais M. Esdaile dit positivement qu'en changeant fréquemment de magnétiseur et agissant constamment, on pourrait aisément obtenir en un jour le résultat qui, par les moyens suivis devant la commission, en a nécessité plusieurs. Dans les cas de *Hyder-Khan* et *Murali-Dass*, plusieurs mesmériseurs furent successivement employés, et le résultat nous a paru corroborer l'assertion du docteur Esdaile.

« La commission croit encore qu'un obstacle sérieux à l'application générale du procédé mesmérien existe

dans la résistance au sommeil, résistance que M. Esdaile reconnaît venir de la toux, de la souffrance, de l'excitation cérébrale, de la fièvre et de l'affaiblissement causé par une longue et douloureuse maladie.

« Tel est le cas de *Bissonath*, qui fut renvoyé du traitement le cinquième jour, sur la demande de M. Esdaile, parce qu'il avait une petite toux habituelle que M. Esdaile déclara contrarier sa magnétisation et troubler celle des autres patients qui étaient dans la même pièce.

« Il y avait encore d'autres considérations, non moins sérieuses, auxquelles la commission crut de son devoir de faire attention. Admettant l'existence d'un moyen naturel de produire le sommeil, il y a de fortes raisons, même dans les faits présentés à la commission, de supposer que les personnes ainsi traitées deviennent successivement de plus en plus accessibles à cette influence; il paraît que leur système nerveux est amené à un état d'impressionabilité morbide. Les commissaires-médecins croient que ce point mérite une sérieuse attention. Si cette augmentation de sensibilité expose les patients à de nombreuses maladies nerveuses, trop de prudence ne peut être mise à en étendre la pratique aux maladies chirurgicales sans importance. Cependant ce n'est que par de longues expériences habilement pratiquées et fidèlement rapportées que l'on peut acquérir des données positives sur cette importante question.

« La commission croit devoir respectueusement exposer au gouvernement que, fortement convaincue de l'importance d'observer le plus scrupuleusement possible les faits qui lui seraient présentés, elle a cru nécessaire de s'assembler chaque matin de sept heures et demie à dix heures, durant quatorze jours consécutifs que dura l'observation des dix cas, dont trois furent sans résultat. Elle soumet aussi avec respect que les fonctions publiques dont la plupart des membres sont investis

durent subir une sérieuse interruption, parce que l'enquête à laquelle ils se livraient devait être suivie de près, avec une rigueur égale et l'extension requise pour juger les points douteux qu'ils avaient indiqués. En même temps la commission pense que le sujet exige un examen plus rigoureux et plus authentique de chaque expérience mentionnée. C'est pourquoi elle sollicite les instructions du gouvernement, afin de savoir si l'enquête sera arrêtée à ce point, c'est-à-dire strictement limitée aux épreuves telles que les entend M. Esdaile, ou si le gouvernement désire que la commission pousse ses investigations jusqu'où elle croira devoir le faire.

« En résumé, la commission est unanimement d'avis qu'une grande gloire revient à M. Esdaile pour son zèle, son habileté et la hardiesse avec laquelle il a entrepris et poursuivi ces recherches. Sa sphère pourtant a été jusqu'ici limitée ; mais la commission espère que désormais ses investigations s'étendront aussi bien à la pathologie interne qu'à l'externe, aux Européens qu'aux Indiens, et à l'élucidation de diverses questions qui ont été soulevées dans le cours de ce rapport. »

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, l'arrêt du gouverneur par lequel le *Native-Hospital* fut tout entier mis à la disposition du docteur Esdaile pour y poursuivre ses recherches et démonstrations.

ÉTUDES SUR LE SOMNAMBULISME.

§ X. — PUYSÉGURISME.

Huitième observation.

Voulez-vous me permettre de vous écrire une longue lettre sur ce qui s'est passé chez moi aujourd'hui? Cette lettre ne sera peut-être pas sans un certain intérêt de circonstance.

N'allez pas croire, par ces derniers mots, qu'il soit question du procès Teste, de l'assassinat Praslin ou des émeutes de la rue Saint-Honoré; il est tout simplement question de magnétisme.

Vous avez repris, depuis trois ou quatre jours, la publication de *Joseph Balsamo;* et dans la première partie de ce roman le magnétisme a joué un grand rôle.

Le rôle ne doit pas être moins important dans la seconde partie que dans la première.

L'introduction de ce nouveau moyen dramatique dans mon œuvre préoccupe bien des gens, je puis le dire sans vanité, ayant reçu une vingtaine de lettres anonymes, dont les unes me disent que si je ne crois à ce que j'écris, je suis un charlatan; et les autres, que si j'y crois je suis un imbécile.

Or, il faut que j'avoue une chose avec cette franchise qui me caractérise, c'est qu'avant aujourd'hui, 5 septembre 1847, je n'avais jamais vu une séance de magnétisme.

Il est juste de dire, en revanche, que j'avais à peu près lu tout ce qui avait été écrit sur le magnétisme.

D'après ces lectures, une conviction était passée en mon esprit, c'est que je n'avais rien fait faire à Balsamo qui n'eût été fait, ou tout au moins ne fût faisable.

Cependant, dans notre époque de doute, il me paraît qu'une seule conviction ne suffisait pas, et qu'il en fallait deux : une conviction de fait, si l'on peut dire cela, et une conviction de droit.

J'avais déjà la conviction de droit ; je résolus de rechercher la conviction de fait.

Je priai M. Marcillet de venir passer la journée à Monte-Cristo avec son somnambule Alexis.

C'est jeudi dernier, je crois, que l'invitation avait été faite. Depuis jeudi un accident était arrivé dans la maison, qui m'eût fait désirer, si la chose eût été possible, de remettre la séance à un autre jour.

Mon pauvre Arabe Paul, que vous m'avez déjà aidé à illustrer sous le nom d'Eau de Benjoin, était tombé malade jeudi soir, et la maladie avait fait de tels progrès, qu'aujourd'hui il était sans connaissance. J'eusse donc, comme je vous le disais, désiré remettre la séance à un autre jour ; malheureusement quelques amis étaient prévenus, à qui je n'eusse pas eu le temps de donner avis de la remise, et qui fussent venus inutilement à Saint-Germain. Or, aux amis qui font cinq lieues par la pluie, on doit bien quelque concession, et je leur fis celle de ne rien changer aux dispositions prises, malgré la triste préoccupation où me plongeait l'état désespéré du malade.

A deux heures, tout le monde était réuni.

La scène se passait dans un salon, au second.

On prépara une table ; sur cette table on étendit un tapis ; sur ce tapis on posa deux jeux de cartes encore en-

fermés dans leur enveloppe timbrée de la régie, du papier, des crayons, des livres, etc.

M. Marcillet endormit Alexis sans faire un seul geste et par la seule puissance de sa volonté.

Le sommeil fut cinq ou six minutes à venir. Quelques tressaillements nerveux et une légère oppression le précédèrent. Il y avait surabondance de fluide. M. Marcillet enleva cette surabondance par plusieurs passes; le sommeil devint plus calme, et au bout d'un instant fut complet.

Alors, deux tampons de ouate furent faits et posés sur les yeux d'Alexis ; un mouchoir assura les tampons sur les yeux ; deux autres mouchoirs, posés en sautoir et noués derrière la tête, détruisirent jusqu'à la supposition qu'il fût possible au somnambule de voir par l'organe naturel, c'est-à-dire par les yeux.

Le fauteuil où dormait le somnambule fut roulé vers une table; de l'autre côté de la table s'assit M. Bernard; une partie d'écarté commença.

En touchant les cartes, Alexis déclara qu'il se sentait parfaitement lucide, que par conséquent on pouvait exiger de lui tout ce qu'on voudrait. Il paraissait effectivement, au milieu de son sommeil, en proie à une vive agitation nerveuse.

Trois parties d'écarté se firent sans qu'Alexis relevât une seule fois ses cartes ; constamment il les vit couchées sur la table, les retournant pour jouer et annonçant d'avance quelle carte il jouait. Pendant les trois parties il vit également dans le jeu de son adversaire, que son adversaire relevât ses cartes ou les laissât sur la table.

Plusieurs personnes manifestèrent le désir de voir M. Bernard céder sa place. M. Bernard se retira; M. Charles Ledru s'assit à son tour en face d'Alexis.

La lucidité allait croissant. Alexis annonçait les cartes au fur et à mesure que M. Ledru les donnait.

Enfin il repoussa le jeu en disant :

« C'est trop facile. Autre chose. »

On prit un livre au hasard parmi les volumes posés sur la table, et complétement inconnus au somnambule. C'était un *Walter Scott*, traduction de Louis Vivien, *les Eaux de Saint-Ronan*.

Le somnambule l'ouvrit au hasard, à la page 229.

« A quelle page voulez-vous que je lise ? demanda-t-il.

— A la page 249, répondit Maquet.

— Peut-être sera-ce un peu difficile ; le caractère est bien fin. N'importe, je vais essayer. »

Puis il prit un crayon, traça une ligne aux deux tiers de la page.

« Je vais lire à cette hauteur, ajouta-t-il.

— Lisez, lui dit M. Marcillet. »

Et il lut sans hésitation, écrivant les yeux bandés, les deux lignes suivantes :

« Nous ne nous arrêterons pas sur les difficultés inséparables du transport. »

L'impatience fit qu'on ne lui laissa pas lire plus loin. Nous lui prîmes le livre des mains ; et à la page 249, aux deux tiers de la page, à la 35e ligne commençant un alinéa, nous lûmes exactement les mêmes paroles que venait d'écrire Alexis : il avait lu à travers onze pages.

Maquet fut invité à prendre le crayon, à écrire un mot et à renfermer le papier sur lequel il serait écrit sous double enveloppe.

Il se retira à l'écart, seul, et sans que personne sût ce qu'il devait écrire ; le mot écrit et bien enfermé, il rapporte la double enveloppe, pliée encore en deux, au somnambule.

Alexis toucha l'enveloppe.

« C'est facile à lire, dit-il, car l'écriture est belle. »

Alors, prenant le crayon à son tour, il écrivit dans le

même caractère, et comme s'il l'eût décalqué, le mot ORGUE sur la seconde enveloppe.

On tira le papier de son fourreau. Non-seulement le mot ORGUE était écrit dessus, mais encore l'écriture de Maquet et celle d'Alexis étaient presque identiques.

Alors il me vint l'idée de lui parler du pauvre malade, et je lui demandai s'il croyait pouvoir distinguer à distance. Il me répondit qu'il se sentait dans son jour de lucidité et qu'il ferait tout ce que je lui ordonnerais de faire.

Je lui pris la main et lui ordonnai de voir dans la chambre de Paul.

Alors il se tourna vers un point du salon et leva les yeux, cherchant à percer la muraille.

« Non, il n'est plus là, dit-il, on l'a changé de place. »

C'était vrai; la veille on avait transporté le malade dans une autre chambre.

« Ah! il est ici, fit-il en s'arrêtant vers le point où Paul se trouvait réellement.

— Voyez-vous? demandai-je.

— Oui, je vois.

— Dites ce que vous voyez.

— Un homme déjà vieux; non, je me trompe, j'ai cru qu'il était vieux parce qu'il est noir, pas nègre cependant, mulâtre. Je verrais mieux encore si l'on me donnait de ses cheveux. »

Un domestique monta et alla couper des cheveux au malade.

« Ah! dit le somnambule, on lui coupe les cheveux derrière la tête; les cheveux sont courts, noirs et crépus. »

On lui apporta les cheveux.

« Oh! dit-il, il est très-malade, le sang se porte violemment à ses poumons, il étouffe. Oh! c'est singulier!

Qu'a-t-il donc sur la tête? Cela ressemble à un bourrelet.

— En effet, lui dis-je, c'est une vessie pleine de glace.

— Non, répondit-il, la glace est fondue, il n'y a plus que de l'eau. Le malade est atteint d'une fièvre typhoïde.

— Croyez-vous que le médecin somnambule, M. Victor Dumets, puisse quelque chose pour lui?

— Beaucoup plus que moi; je ne suis pas médecin.

— Croyez-vous qu'il ne soit pas trop tard de l'aller chercher demain?

— Il est tard déjà, car le malade est en grand danger; mais demain il vivra encore. S'il lui arrive malheur, ce ne sera que mardi; mais s'il vit encore sept jours, il est sauvé. »

Trois femmes assistaient à la séance.

J'emmenai l'une d'elle dans une chambre séparée du salon par l'antichambre, et dans cette chambre, les portes fermées, elle écrivit quelques mots sur un morceau de papier, plia le papier, et posa une main de marbre sur le tout.

Nous rentrâmes.

« Pouvez-vous lire ce que madame vient d'écrire? lui demandai-je.

— Oui, je le crois.

— Savez-vous où est le papier sur lequel elle a écrit?

— Sur la cheminée; je le vois très-bien.

— Lisez alors. »

Au bout de quelques secondes:

« Il y a trois mots, dit-il.

— C'est vrai; mais quels sont ces trois mots? »

Il redoubla d'efforts.

« Oh! je vois, dit-il, je vois. »

Il prit un crayon et écrivit:

« Impossible à lire. »

On alla chercher le papier. C'étaient bien les trois mots qui étaient écrits dessus. Alexis avait lu non-seule-

ment à distance, mais à travers deux portes et une muraille.

« Pourriez-vous lire l'une des lettres qui se trouvent dans la poche de l'un ou de l'autre de ces messieurs ? demanda M. Marcillet.

— Je peux tout dans ce moment-ci, je vois très-bien.

— Messieurs, une lettre. »

M. Delaage tire une lettre de sa poche et la remit à Alexis.

Il l'appuya contre le creux de son estomac.

« C'est d'un prêtre, dit-il.

— C'est vrai.

— C'est de l'abbé Lacordaire. — Non. — Attendez. — Non. — Mais c'est de quelqu'un qui a beaucoup d'analogie dans le talent avec lui. — Ah ! c'est de M. l'abbé Lamennais.

— Oui.

— Voulez-vous que je vous en lise quelque chose ?

— Oui, lis-nous la première ligne.

Presque sans hésitation, Alexis lut :

« J'ai reçu, mon très-cher ami... »

On ouvrit la lettre, elle était de M. de Lamennais, et la première ligne était exactement ce qu'Alexis venait de transcrire.

« Une autre, » demanda le somnambule.

Esquiros tira de sa poche un papier plié en quatre.

« C'est la même écriture que l'autre. Ah ! c'est singulier ; il y a un mot qui n'est pas de la même main. Tiens, c'est votre signature.

— Non, dit Esquiros, vous vous trompez.

— Ah ! par exemple. Je lis Esquiros. Tenez, tenez, et il me montrait le papier, ne lisez-vous pas là, là, Esquiros ? »

Je ne pouvais pas lire, le papier était fermé.

« Ouvrez le papier, lui dis-je, et voyons. »

Il ouvrit le papier.

Le papier contenait un laisser-passer de M. de Lamennais, et effectivement était contresigné Esquiros à l'un de ses angles. Esquiros avait oublié le contre-seing. Alexis l'avait lu.

Comme on le voit, la lucidité était arrivée au plus haut degré.

Maquet s'approcha de lui, la main fermée.

« Pouvez-vous voir ce que j'ai dans la main? dit-il.

— Otez vos bagues, la vue de l'or me gêne. »

Maquet, sans ôter ses bagues, se retourna et passa l'objet de la main droite dans la main gauche.

« Ah! très-bien, dit Alexis; maintenant je vois, c'est... une rose... très-flétrie. »

Maquet venait de ramasser la rose à terre, et l'on avait marché dessus.

« Etes-vous fatigué? lui demandai-je.

— Oui, répondit-il; mais si cependant vous deviez faire encore une expérience, je vois à merveille.

— Voulez-vous que j'aille prendre un objet dans ma chambre, et que je vous l'apporte dans une boîte?

— Très-bien.

— Pourrez-vous voir à travers la boîte?

— Je le crois. »

J'allai dans ma chambre, seul. J'enfermai un objet dans une boîte en carton, et je l'apportai à Alexis.

« Ah! c'est singulier, dit-il. Je vois des lettres, mais ne puis pas lire. L'objet vient d'outre-mer; cela a la forme d'un médaillon, et cependant c'est une croix. Oh! que de pierres brillantes autour. Je ne puis pas dire le nom de l'objet, je ne le connais pas, mais je pourrais le deviner. »

C'était un Nishan; ces lettres qu'Alexis ne pouvait pas lire, c'était la signature du bey de Tunis.

L'objet, comme on le voit, venait bien d'outre-mer. Il

avait la forme d'un médaillon, et cependant c'était une croix, ou une décoration, ce qui est à peu près synonyme.

Après cette dernière expérience, Alexis était fatigué; on le réveilla.

Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui chez moi. C'est ma réponse à toutes les questions qu'on peut me faire sur Balsamo. Je n'en connais pas de meilleure.

Alexandre Dumas.

Paris, 5 septembre 1847.

Ont signé avec moi, comme assistant à la séance et attestant la vérité de tout ce que je viens vous dire, MM. A. Maquet, A. Esquiros, Barrye, etc. (*Presse.*)

Les faits dont cette lettre est le récit ne sont pas rares; tous les magnétiseurs les ont vérifiés, car la plupart des somnambules en offrent l'exemple. Cette narration n'a pour nous d'autre mérite que le nom de son auteur et l'actualité, et nous ne l'aurions pas choisie sans les attaques de *l'Union médicale*, qui conteste à M. Dumas le savoir nécessaire pour examiner ces matières. Cette audace n'est pas étonnante de la part des hommes qui, dès le principe, ont nié ces faits.

Que M. Marcillet soit heureux, il a été l'instrument d'une œuvre qui, revêtue de la signature d'un homme aussi distingué que l'auteur de *Monte-Cristo*, servira le magnétisme. Mais nous devons lui apprendre que semblables expériences n'offrent pas chaque jour les mêmes résultats, et que de partout des plaintes nous arrivent sur ses fréquentes déconvenues. On voudrait trouver dans ses exhibitions la constance, la régularité qui s'observe dans les expériences de physique et de chimie; mais cela ne se peut. Le magnétiseur d'Alexis ne connaît nulle-

ment les conditions morales nécessaires; et quel que soit son désir, sa fermeté peut-être, l'insuccès sera pour lui toujours plus fréquent que la réussite. Quant à Alexis, on doit lui accorder un tribut d'hommages, car, de tous les somnambules, c'est lui qui a donné le plus constamment des preuves de clairvoyance.

VARIÉTÉS.

Lucidité spontanée. — Madame W***, épouse d'un chef d'employés de la Chambre des pairs, demeurant à Paris, rue d'Enfer, est affectée d'une si grande sensibilité nerveuse ou saturée d'une telle quantité d'électricité, qu'en temps d'orage elle est obligée de se placer sur un canapé isolé du plancher par des plateaux en verre, pour éviter les commotions électriques qu'elle éprouve dans ces moments sans cette précaution, qui ne suffit pas toujours.

Cette dame est prise d'accès de somnambulisme à toute heure de jour ou de nuit, toutes les fois qu'elle se trouve frappée d'une émotion inattendue, subite, saisissante, et dès lors est douée à un extrême degré du sens interne de seconde vue. Voici deux faits qui serviront à prouver sa puissante lucidité.

En avril 1843, M. Dèglos, imprimeur lithographe, demeurant dans la même maison que cette dame, fut

atteint à la jambe gauche par la chute d'une persienne qui lui déchira profondément les chairs. La plaie, négligée, occasionna de vives douleurs et prit un caractère si alarmant, que M. Dèglos dut recourir à la science de plusieurs médecins, dont le traitement fut sans succès. Bientôt la gangrène survint. Il fut voir les dames de Saint-Thomas de la rue de Sèvres, dont l'expérience pratique lui inspirait une grande confiance. Ces excellentes sœurs lui appliquèrent des compresses enduites d'un onguent qui, en bien des cas, était d'une grande efficacité, mais ne produisit aucun effet pour son rétablissement.

Il consulta ensuite le docteur Devilliers, rue d'Enfer, n° 61, qui lui conseilla de se faire traiter à l'hospice de la Charité, où il se rendit au mois de juin. Après l'avoir examiné attentivement, le médecin de service lui déclara qu'il y avait urgence de procéder promptement à l'amputation du membre, la gangrène menaçant de gagner la cuisse, puis le tronc. M. Dèglos s'y refusa, rentra chez lui, et au moment où il pansait sa plaie, madame W*** venant à entrer, fut frappée de l'aspect du mal et de la tristesse du malade, encore sous l'impression de la déclaration du médecin de l'hospice, et tomba instantanément sous l'influence d'un sommeil irrésistible. Ses yeux se fermèrent un instant; sa tête, courbée en avant, se redressa lentement et s'inclina un peu en arrière; elle bâilla cinq ou six fois, mais d'une façon particulière semblable aux bâillements des cataleptiques, puis, au bout d'un instant, elle prescrivit l'ordonnance suivante :

Cataplasmes de riz échaudé cinq minutes seulement.

Lotions fréquentes d'eau de Goulard.

Renouveler souvent.

Au bout de cent à cent vingt secondes (ou deux minutes) madame W**** rentra dans son état normal et

ne conserva aucun souvenir de ce qui lui était arrivé ni de ce qu'elle avait dit.

Deux ou trois jours après le malade éprouva un mieux sensible, au bout de huit jours il put s'appuyer sur la jambe, et fut guéri après vingt jours de ce traitement.

Le deuxième fait la concerne personnellement. Atteinte d'une ophthalmie intense, elle avait une course à faire qui, quoique courte, dut être faite en voiture, à cause de cette indisposition. Un accident en route l'ayant affectée de somnambulisme, elle ordonna au cocher de la conduire à une pharmacie dont elle désigna l'adresse, quoiqu'elle n'y eût jamais été et ne connût même pas cette maison, se fit préparer une eau pour ses yeux et partit pour ne se réveiller qu'en arrivant au premier but de sa sortie. En rentrant, elle fut étonnée de trouver l'eau préparée par un pharmacien à elle inconnu; mais elle comprit ce qui lui était arrivé en voyant ce qui était écrit sur la fiole. Le pharmacien, ayant reconnu qu'elle était en crise somnambulique (sans se douter qu'elle fût spontanée), en avait expliqué l'emploi et la composition, en ajoutant ces mots : *Selon la formule dictée par une dame en état de somnambulisme.* Elle suivit la prescription et fut promptement guérie.

Comte de Fouchécour.

Tribunaux. — Si le somnambulisme était invariable, la lucidité constante, l'application médicale en serait sans danger; mais la mobilité, la fugacité de cet état laisse toujours craindre des erreurs. Il faut par conséquent, pour bien diriger cette crise, soumettre au contrôle scientifique les prescriptions intuitives, parfaitement connaître la dose à laquelle un médicament peut être administré sans causer d'accidents, autrement l'on s'expose à des poursuites du genre de celle qui suit.

« M. Mochez, propriétaire de l'hôtel Rubens, à Anvers, vient de mourir en quelques heures malgré la constitution la plus robuste.

« Les médecins appelés ont reconnu immédiatement qu'il avait succombé sous l'action d'un poison très-violent. Y avait-il suicide? Y avait-il crime? Voilà ce que la justice a recherché tout de suite avec activité. Ses investigations l'ont déterminée à faire arrêter une femme W..., pratiquant le magnétisme, donnant des consultations en cette qualité, et indiquant des remèdes. Il paraît que, depuis quelque temps, M. Mochez lui avait demandé des avis, et qu'elle avait prescrit des recettes en état de somnambulisme. Un pharmacien aussi crédule que lui aurait fait l'amalgame des drogues, parmi lesquelles figuraient des substances vénéneuses de la pire espèce, et ce serait après avoir pris de ces drogues que M. Mochez aurait succombé.

« L'autopsie a eu lieu, et l'on dit que le corps de madame Mochez, morte il y a quelques mois, sera exhumé pour en faire également l'autopsie; il paraît que la femme W... a traité aussi cette dame. Cette affaire, dit *le Précurseur*, se complique singulièrement, et l'instruction qui se poursuit démontrera, dit-on, que bien des personnes ont encore la faiblesse, ou, pour mieux dire, la niaiserie de confier le traitement d'affections graves à des empiriques. La mort de M. Mochez est une terrible leçon pour les malades par trop crédules. »

C'est *le Constitutionnel* du 5 de ce mois qui donne ces détails. Il est inutile que nous en fassions ressortir la malveillance; ceci n'est qu'une suite de l'hostilité que le magnétisme a toujours rencontrée dans la rédaction de ce journal.

Nous écrivons pour avoir des renseignements précis sur cette affaire.

Revue des journaux. — *L'Union* de la Sarthe annonce qu'*Irène* a été jouée au Mans le 19 août.

— M. Théophile Gauthier a donné dans le feuilleton de *la Presse* du 7 courant la description d'une scène d'extase magnétique, modifiée par la musique. C'est une belle page de plus en faveur de notre science, la profession de foi d'un homme de talent, une voix puissante qui s'ajoute à celle des Balzac, Scribe, Dumas, Karr, Janin, Sand, Soulié, Esquiros, etc. L'exiguité de nos colonnes nous interdit la reproduction de cet intéressant document, dont nous conseillons la lecture à nos abonnés.

— Les quelques mots en faveur du magnétisme dits par le docteur Leboucher ont mis en émoi la *Société hanemanienne*. Il s'en est suivi une longue discussion rapportée dans le numéro 8 du *Journal de la médecine homœopathique*.

— Le *New-Orléans commercial Time* du 20 juillet parle du magnétisme avec beaucoup d'impartialité à propos de la guérison de mademoiselle V***, relatée dans notre dernier numéro, page 107. Ce journal étant très-répandu dans la population anglaise de la Louisiane, ne peut que faire beaucoup de bien à notre cause.

Chronique. — La célèbre miss Martineau est de retour à Londres. Elle va incessamment publier le fruit de ses recherches sur le magnétisme en Egypte.

— M. Victor Idjiez, directeur de l'ancien journal belge *le Magnétophile*, est en ce moment à Paris.

— L'un de nos abonnés d'Edimbourg nous écrit : « Ce qui ne contribuera pas peu à dissiper ce qu'il y a de bigot dans les préjugés contre le magnétisme en Angleterre, c'est que deux grands personnages du clergé, l'archevêque de Dublin et l'évêque d'Oxford, s'y intéressent vivement depuis peu. »

— On parle de la prochaine publication d'un ouvrage intitulé : *Arcanes de la vie future dévoilés*, où l'existence de l'âme et ses occupations après la mort seraient prouvées par des perceptions en quelque sorte spectrales, vues par des somnambules extatiques de personnes décédées depuis longtemps. Le titre fait supposer que ce livre est analogue à celui du vénérable docteur Billot : *Une exploration du monde spirituel*. Nous en parlerons d'une manière plus explicite.



PETITE CORRESPONDANCE.

Paris. — *Avis général.* — La reprise de nos conférences dominicales est fixée au 3 octobre, à une heure précise. M. du Potet se propose de continuer ses expériences de magie magnétique dont il s'est beaucoup occupé depuis la fermeture des conférences.

Rennes. — M. Mag. D***. Reçu les deux lettres et communiq. à la S. du M. qui vous écrira. — Continuez d'agir en évitant de froisser l'esprit relig.

Niort. — M. le marq. de S. V***. Vu M. Gr. Nous alimenterons son désir de connaître par la vue des exp. magiques.

Tiflis. — M. P***. Vous recevrez par l'amb. de F. votre médaille de fond. du jury mag.

Strathpeffer. — Miss. D***. The baron will write to you.

Pau. — Reçu la triste nouv. ; courage ! la persécut. grandit les hom. et les choses.

Dax. — L'ami L***. — Expédié 3 M. et 2 E.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

A M. LE BARON DU POTET.

Monsieur le baron,

Avant de terminer un traitement si fructueux pour moi, qu'il me soit permis d'en bénir la source et de remercier l'homme généreux qui se sacrifie avec tant de courage au bien de l'humanité. Une maladie cruelle avait brisé mon avenir, le bonheur n'était plus pour moi qu'une amère ironie; l'espérance, ce soutien de l'infortune, avait fui de mon cœur; ma vie s'échappait de mon corps, brisé par des souffrances continuelles; mais vous êtes venu à mon secours, et dispensant en moi ce fluide vivifiant qui maîtrise la douleur, vous avez rendu le repos à mon corps en même temps que vous avez ramené le calme dans mon âme. Recevez-en, monsieur le baron, mes sincères remerciements, et afin que, d'après le bienfait, vous jugiez de la reconnaissance, permettez-moi d'esquisser à grands traits et ma maladie et ma guérison, que je considère au moins comme très-avancée.

Il est des êtres qui semblent placés sur la terre pour faire chérir la vie au reste des humains, en leur offrant le contraste de la douleur au bien-être dont ils jouissent; je fus de ce nombre. Mon enfance se passa au milieu des mille maladies qui ne l'assiégent que trop souvent : à huit ans j'eus la fièvre cérébrale, un médecin fameux me mit à la diète la plus sévère et me condamna; un autre médecin

également célèbre, me voyant mourir de faim, me fit prendre des aliments; ma mère s'épuisa pour moi en soins les plus tendres, et je fus sauvé; mais déjà mes parents remarquaient en moi cette irritabilité nerveuse qui se développa plus tard à un si haut point, et de plus des coliques incessantes firent déclarer une gastrite qui me fit souffrir pendant neuf années consécutives, gastrite suivie cependant de quelque temps de repos. Pendant ce calme mensonger je plongeais déjà dans l'avenir les regards avides de la jeunesse, et je bâtissais avec plaisir dans mes rêves l'édifice joyeux de mon existence, quand une nuit un songe affreux m'agita violemment et me laissa le matin en proie à une fièvre ardente; le frisson de l'insomnie parcourait tous mes membres, mes dents claquaient avec force, et les convulsions de ma bouche m'empêchaient de parler; en vain je voulus combattre le mal et me livrer à mes occupations journalières, je ne pus rester sur mon siége, je tombai, et pour la première fois j'eus une crise nerveuse, une attaque d'épilepsie.

J'avais dix-huit ans; c'est l'âge où un jeune homme cherche à se créer un avenir honorable, et tout espoir me fut bientôt interdit! La maladie faisait de rapides progrès; j'abandonnai mes travaux pour jouir d'un peu de repos, et néanmoins mes crises prenaient de jour en jour des caractères plus inquiétants. Pendant les trois dernières années, à la tourmente du corps s'ajoutèrent des étouffements horribles; ma respiration, rendue extrêmement pénible, menaçait de cesser pour jamais; c'est alors que, m'agitant convulsivement, je poussais ces cris aigus que m'arrachait la douleur, et auxquels succédait le râle de l'agonie, puis mon corps tombait dans la plus complète inaction, jusqu'à ce qu'enfin je revinsse lentement à moi. A chacun de ces terribles moments je voyais la vie prête à s'enfuir avec mon dernier souffle. Aussi, monsieur le baron, vous pensez que je dus avoir recours à la médecine; je vis plusieurs docteurs

célèbres, et ma maladie allait toujours en s'aggravant; l'un d'eux, qui traitait spécialement les maladies nerveuses, e qui mourut d'une affection de la moëlle épinière, me donna ses soins pendant deux ans, et me renvoya en me disant qu'il fallait vivre avec mon mal, plus grand encore, malgré un régime sévère et une médication suivie. Abandonné ainsi de M. Olivier d'Angers, je suivis le conseil amical de l'honnête médecin de ma famille, et j'allai passer une année à la campagne, où je cessai tout traitement. Je m'en trouvai assez bien; cependant une de mes crises, devenues du reste moins fréquentes, me tint pendant deux heures entre la vie et la mort, et fut plus forte que toutes celles qui l'avaient précédée. Ces accès me prenaient le plus souvent après le repas; souvent aussi les contrariétés les déterminaient subitement. J'étais également incommodé par des maux de tête, contre lesquels ne purent jamais agir efficacement les sangsues ni les saignées; ils disparurent presque entièrement à la campagne; mais j'avais toujours dans l'intervalle de mes attaques épileptiques ces mouvements des viscères que je ne puis décrire, et qui m'annonçaient le plus ordinairement une chute prochaine. Tel était l'état de ma santé quand, l'année dernière, je revins à Paris, où, comme vous le savez, je retombai en deux mois aussi mal que précédemment. Ce fut alors qu'un de mes bons parents, que vous connaissez si bien pour son cœur droit et bienfaisant, M. Simonneau, entreprit de me faire connaître la science de Mesmer, dans laquelle il avait la plus grande confiance; j'avoue que je ne la partageais pas avec lui. D'abord je ne connaissais le magnétisme que par des ouï-dire si souvent menteurs ou exagérés, et puis j'avais été traité par des mains si différentes, et avec si peu de succès, que j'avais pris mon parti, comme me l'avait conseillé M. Olivier d'Angers; néanmoins j'allai avec M. Simonneau à vos belles conférences du dimanche, où je fus promptement convaincu de l'existence de l'agent que vous

mettiez en jeu sur moi; car mon extrême sensibilité ne me permettait aucun doute à cet égard. A dater de ce moment je prenais dans vos leçons et dans vos ouvrages connaissance du magnétisme, lorsqu'un soir je tombai chez M. Simonneau dans une crise nerveuse; plusieurs de vos élèves étaient présents; c'était donc le moment de s'assurer de l'efficacité du magnétisme pour mon mal; un homme aussi aimable qu'intelligent, toujours prêt à faire du bien et à seconder les efforts des propagateurs de la nouvelle doctrine, M. Andriveau, proposa de me soulager, et dirigeant ses mains sur mes membres convulsés, il en calma bientôt l'agitation; l'oppression cessa aussi sous ses efforts, et je fus promptement en état de m'en retourner chez moi. Je me défie toujours des raisonnements des hommes, mais je me rends aux faits, et le magnétisme a cela de sublime, c'est qu'il parle de lui-même: aussi la semaine suivante, c'est-à-dire dans les premiers jours de décembre, j'allai vous voir, et vous commençâtes à me magnétiser régulièrement trois fois par semaine.

Je ne vous énumérerai pas toutes les particularités de mon traitement, le récit en serait trop long; il me suffira de vous dire qu'il forma pour moi trois périodes bien distinctes: dans la première, c'est-à-dire pendant une partie de l'hiver, la rigidité des membres était un des principaux caractères de la magnétisation; ma sensibilité se manifestait après quelques minutes d'action par une grande agitation des différentes parties de mon corps, mais principalement des intestins, en même temps que des coliques aiguës me causaient parfois de cuisantes douleurs; il semblait que j'eusse dans le ventre un foyer fixe qui répandait autour de lui des courants de feu; c'est ce qui vous fit juger que le siége de la maladie était au moins en grande partie dans les intestins, et depuis vous m'avez magnétisé spécialement cette partie; les effets les plus heureux s'en suivirent, car mes coliques disparurent; ma santé semblait re-

naître sous vos doigts, et en même temps ma sensibilité diminua. Déjà, au commencement du printemps, mes parents et mes amis constataient en moi une amélioration sensible, aucun accident ne m'était survenu depuis le commencement de mon traitement ; je n'avais plus de maux de tête, comme les années précédentes; je pouvais m'occuper sans fatigue à des travaux sérieux, et dès lors j'étais convaincu qu'il est un moyen universel de soulager et de guérir les hommes.

Ce fut vers le commencement d'avril que ma sensibilité diminua presque subitement; je ne vous vis plus que deux fois par semaine, et je donnai une série de phénomènes nouveaux. D'abord vous employiez un temps plus long pour m'impressionner; à ces mouvements brusques et répétés qui avaient lieu lors de mes premières magnétisations succédèrent des mouvements souples et lents ; la catalepsie avait entièrement disparu. Ce fut à cette époque que vous remarquâtes chez moi les premières extases qui, allant toujours en croissant, vous donnèrent à observer des scènes si bizarres et si dignes des plus hautes réflexions. En effet, comme souvent vous me le dîtes, et comme purent l'observer M. Hébert et d'autres personnes, tous mes mouvements donnaient l'expression d'une idée conçue, la joie ou la frayeur se dessinaient sur mon visage et dans mes différentes attitudes ; quelquefois vous me vîtes reculer avec effroi, souvent, au contraire, je souriais avec satisfaction, et parfois même, pressant de mes mains ma poitrine haletante, je fondais en larmes, comme ivre de joie et de bonheur. Cependant je n'étais pas somnambule ; ces expressions étaient données par une force particulière qui agissait en moi en dehors de ma volonté ; j'entendais assez bien quand on parlait, mais je ne pouvais vouloir, et une demi-heure après être sorti de chez vous je me rappelais, quoique assez vaguement, il est vrai, la scène dont j'avais été l'acteur ou plutôt la machine vivante.

C'est là, je crois, une remarque intéressante; car, lorsque nous dormons nous sommes isolés, séparés de ce qui nous environne, et si nos actions expriment parfois une pensée, notre cerveau l'a réellement conçue; en effet, si dans le cauchemar nous nous réveillons avec terreur, nous avons vu au moins l'image du poignard qui était prêt de nous frapper; mais, dans l'état que j'essaie de vous rappeler, mon esprit est encore au monde extérieur; j'entends vos paroles, quoique ne pouvant vous répondre, et, remis dans mon état habituel, je me rappelle les parties les plus étranges de mon extase; mais jamais je ne pus avoir le moindre souvenir de la force qui m'avait fait agir, des idées que j'ai exprimées tour à tour; aussi est-il pour moi hors de doute que, dans l'extase magnétique, nos actions expriment nettement des pensées, des idées que nous avons conçues, et dont nous n'avons cependant nullement la conscience; c'est là, ce me semble, une belle arme pour les spiritualistes, qui pensent que, dans certains cas, l'âme agit chez nous en dehors de ce que nous appelons notre volonté.

Ce furent, comme vous devez vous le rappeler, ces extases qui caractérisèrent si bien la dernière partie de mon traitement; car, de très-rares qu'ils étaient dans la précédente, ils devinrent dans celle-ci très-fréquents. Ma grande sensibilité, amoindrie pendant un certain temps, s'était de nouveau augmentée; je n'avais plus ni convulsions brusques, ni catalepsie, et, dans mon état normal, je n'éprouvais rien de mes douleurs passées.

Tel est, comme vous pouvez le voir, le résumé bien succinct du traitement que vous entreprîtes avec tant de bienveillance; pendant les neuf mois que vous l'avez continué, je n'eus pas une seule de ces crises nerveuses qui m'effrayaient à si juste raison, et j'ai tout lieu de croire qu'elles ont à jamais disparu.

Comment, monsieur le baron, puis-je reconnaître le bien que vous m'avez fait? Mon avenir était brisé, ma vie n'é-

tait plus qu'un mal qu'il fallait prendre en patience; je n'envisageais qu'en tremblant l'avenir qui se déroulait devant moi; le bonheur de la famille était proscrit de mes projets; comment, en effet, aurais-je pu le goûter avec la pensée que mes enfants dussent hériter peut-être du mal de leur père? Du reste, quels projets pouvais-je faire étant moi-même à chaque instant à deux doigts de ma perte? Mais maintenant un horizon plus vaste et plus lumineux m'entoure, et, grâce à vous, monsieur le baron, je puis sans crainte en parcourir l'étendue. Recevez donc mes remerciements bien sincères, et si la Providence m'accorde un jour de jouir du bonheur domestique, permettez que mes enfants, dans les naïves actions de grâce qu'ils adresseront au Créateur, joignent à son nom celui du bienfaiteur de leur père.

Daignez, monsieur le baron, recevoir l'assurance de ma plus haute considération.

Léon Lerolle.

Noyers, 20 septembre 1847.

A M. LE DIRECTEUR DU *JOURNAL DU MAGNÉTISME*.

Monsieur le baron,

Les cures mentionnées dans votre excellent journal me suggèrent l'idée de vous faire part du plein succès que j'ai obtenu dans le traitement d'une ophtalmie chronique, guérie en cinq magnétisations, et au moyen de lotions d'eau magnétisée. Jusqu'à ce jour quelques personnes intimes ont eu seules connaissance du peu de bien que j'ai fait en magnétisant; néanmoins, si dans l'intérêt du magnétisme la relation de cette cure méritait une plus grande publicité, j'abandonne à votre judicieuse sagacité le soin d'en faire l'usage qu'elle jugera convenable.

Le 6 juillet dernier, M. Lamotte, qui demeure dans



mon voisinage, vint, sous la recommandation d'un de mes amis, me prier de le soumettre à un traitement magnétique. Agé de quarante-cinq ans, d'une constitution éminemment syphilitique, quoique la médecine vulgaire l'ait débarrassé à sa manière d'un virus sucé primitivement avec le lait, et contracté plus tard en d'autres circonstances. M. Lamotte, sans cause appréciable, si ce n'est une légère *insolation*, s'est vu pris soudainement d'une ophtalmie de l'œil droit le 2 juin de cette année.

Dès le début, l'intensité de la maladie nécessitait immédiatement les secours du médecin; il fut appelé, et hâte lui fut d'ordonner force émissions sanguines générales et locales, vésicatoires, pommades et collyres de toute espèce, etc.; mais, sous l'influence de ce traitement, les effets morbides ne s'amendèrent point, et les accidents consécutifs de l'inflammation se montrèrent bientôt dans toute leur gravité. Enfin, tel était l'état de l'œil affecté, qu'il distinguait à peine le jour d'avec les ténèbres, lorsque je le soumis à un courant magnétique.

De ce moment le mal a disparu comme par enchantement, cinq magnétisations accompagnées de quelques lotions d'eau magnétisée ont suffi pour amener une guérison complète.

Agréez, monsieur le baron, etc.

MAHAUT.

Paris, 10 août 1847.



INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

ATHÉNÉE MAGNÉTIQUE DE LYON.

A monsieur le baron du Potet.

Notre cher professeur,

Le numéro 48 de votre journal, pages 366 et 367, émet en quelques lignes une idée à laquelle nous donnons l'assentiment le plus complet, celle d'une Société centrale de Magnétisme à laquelle se relieraient les diverses Sociétés existantes, soit en France, soit à l'étranger. L'*Athénée magnétique de Lyon* vous prie donc de l'inscrire en première ligne des Sociétés qui probablement viendront bientôt se réunir à celle que vous choisirez ou que vous formerez à Paris pour leur servir de centre.

En s'occupant de cette pensée et devançant peut-être les résultats à venir, l'*Athénée magnétique* a porté ses réflexions sur le titre à donner à cette vaste association, et, puisant encore dans l'article précité de votre journal, proposerait celui de *Société magnétiqae de l'Harmonie*, qui précéderait celui des diverses Sociétés qui voudraient se relier à la Société centrale. Ainsi, à Lyon, nous dirions : *Société magnétique de l'Harmonie, Athénée de Lyon,* et ainsi dans les autres localités. Cependant, nous n'attachons au

titre qu'une importance très-secondaire, mais il nous semble que celui-ci nous fixerait dans une position convenable en nous posant comme les successeurs directs des anciennes loges de l'Harmonie qui ont rendu de si grands services au magnétisme. Mais quant à cela, nous nous en rapportons à votre sagesse, et dès à présent nous adhérons à tout ce que vous ferez pour établir un centre d'action à toutes les Sociétés magnétiques, nous engageant à nous soumettre aux conditions qui seront ultérieurement déterminées pour rendre les relations du centre à la circonférence aussi fructueuses que possible, dans l'intérêt de la science et de l'humanité.

Recevez, cher professeur, l'assurance de l'attachement sincère de tous vos dévoués élèves.

Le président de l'*Athénée magnétique de Lyon.*

A.-R. GUINAND.

Lyon, 14 août 1847.

JURY MAGNÉTIQUE.



L'acte de constitution dont nous avons donné le texte (t. IV, p. 321) vient d'être publié à part avec le *fac-simile* de la médaille commémorative du premier banquet mesmérien. La figure ci-contre avec le revers n° 1 constitue la médaille des fondateurs de l'institution; le revers n° 2 est celui des médailles qui seront offertes chaque année à titre d'encouragement et

de récompense aux magnétiseurs qui auront fait quelque chose de marquant dans l'art ou la science.

N° 1. N° 2.



Le Comité invite les personnes qui s'intéressent au progrès du mesmérisme à lui signaler les magnétiseurs dont les œuvres sont susceptibles d'être encouragées ou récompensées par le jury. Les Statuts seront envoyés à ceux qui en adresseront la demande *franco* au siége du jury, 12, rue d'Antin.

HOPITAL MAGNÉTIQUE DE CALCUTTA.

A MM. J. Atkinson, président, et W.-B. O'Shaugnessy, secrétaire de la commission d'examen des expériences mesmériques du docteur Esdaile.

Messieurs,

Je suis chargé de vous accuser réception de votre lettre du 9 du mois dernier, parvenue avec le rapport, les minutes, procès-verbaux et divers autres documents y relatifs,

que M. le gouverneur a tous lus avec beaucoup d'intérêt et d'attention.

. . . .

Sa Seigneurie partage entièrement l'avis de la commission que, quoique les investigations sur lesquelles est basé le rapport soient trop restreintes pour en tirer une conclusion définitive, relativement à l'existence de l'agent mesmérien et son applicabilité chirurgicale, cependant les résultats observés sont d'une importance suffisante pour autoriser la poursuite de l'examen. Mais Sa Seigneurie sait que les moments des commissaires sont précieux, et que, comme ils l'ont fait observer, leurs devoirs publics les empêchent de suivre toutes les expériences avec une égale rigueur, et l'extension requise pour décider les points douteux qu'ils ont indiqués.

C'est pourquoi Sa Seigneurie, ne voulant pas, sans nécessité, mettre à contribution le temps et la commodité de MM. les commissaires, les dispense de continuer, et me charge de leur témoigner sa reconnaissance. M. le président du Conseil leur exprime aussi sa satisfaction pour la manière dont ils se sont acquittés de leur mission dans cette importante question.

La publication du rapport a été ordonnée, et le gouverneur, s'associant pleinement aux remarques du président du Conseil, qu'il suffit que les faits soient reconnus pour que le mesmérisme se répande de lui-même dans le public et parmi les gens de l'art, croit qu'actuellement un encouragement plus direct de la part du gouvernement à l'introduction de la pratique magnétique serait prématuré. Mais la possibilité d'abolir la douleur des opérations a fait une telle impression sur l'esprit de Sa Seigneurie, qu'elle croit nécessaire que le gouvernement prête à l'officier méritant et zélé par qui cet objet est venu à sa connaissance une assistance telle qu'il puisse continuer ses intéressantes

recherches et expériences dans les conditions les plus favorables.

En conséquence, Sa Seigneurie a déterminé, avec la sanction du gouvernement suprême, de mettre le docteur Esdaile à la tête d'un petit hôpital expérimental, dans une situation favorable de Calcutta, avec ordre qu'il peut, comme le recommande la commission, étendre ses investigations touchant l'applicabilité de cet allégeant à toutes les affections, médicales ou chirurgicales, et aux individus de toutes classes, européens comme indigènes. M. Esdaile sera chargé d'encourager la fréquentation de son hôpital par toutes personnes respectables désirant se convaincre de la nature et de l'effet de ses expériences, et spécialement les médecins et savants au service de la Compagnie ou non. Sa Seigneurie nommera *visiteurs* des médecins de la Présidence, qui devront visiter l'hôpital de temps en temps, inspecter les procédés du docteur Esdaile, sans intervention, et à l'occasion, ou quand ils en seront chargés, en faire le rapport à l'École de médecine pour l'information du gouvernement. De ces rapports dépendra principalement l'attitude ultérieure de l'administration, et les pas qu'elle croira opportun de faire dans cette voie.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, votre très-humble serviteur,

Fréd.-Jas. Halliday,

Secrétaire du gouvernement du Bengale.

Calcutta, 14 novembre 1846.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

Le plus grand obstacle à la propagation du mesmérisme en France est, sans contredit, le préjugé qui attribue au

diable la production des effets magnétiques. Cette vérité est d'une telle évidence qu'en Angleterre, où les croyances religieuses diffèrent, le progrès du mesmérisme a été cinq ou six fois plus rapide que dans les États catholiques. Cet important résultat constaté, c'est à lever cet obstacle que tous les efforts doivent tendre désormais. L'opposition médicale est vaincue de fait, mais celle du clergé est toute vivace, et non de nature à céder à la simple démonstration. La première a bien été réduite par l'autorité, la brutalité des faits ; mais la seconde exige une autre tactique ; il lui faut la persuasion, non la lutte, car ce qui détruit celle-là exaspère celle-ci. Tel est le but, trop négligé jusqu'ici à cause même de la rareté des moyens ; car il faut, pour cette conquête, que chaque soldat soit versé dans les subtilités théologiques. Maintenant que la lumière magnétique a lui, c'est aux ecclésiastiques d'émanciper leurs pareils, s'ils veulent conserver le titre d'instituteurs du genre humain. Déjà plusieurs l'ont senti, et la lettre suivante est adressée dans ce but à la Société par M. l'abbé Almignagna :

> Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui.
>
> (Epître catholique de S. Jean, ch. iv).

Jésus-Christ, interrogé par un scribe pour savoir quel était le plus grand commandement de la loi, après avoir déclaré, dans sa réponse, que c'était l'amour de Dieu, ajouta qu'il y avait encore un second commandement semblable au premier, celui de l'amour du prochain : Vous aimerez votre prochain comme vous-même : *diliges proximum tuum sicut te ipsum* (saint Math., chap. XXII).

D'après ce divin précepte, tout homme et surtout tout chrétien, quel que soit le rang ou catégorie qu'il occupe dans l'Église ou dans la société, est tenu au devoir sacré de

la charité envers ses semblables, faits tous à l'image et ressemblance d'un même Dieu.

Pour que cet amour soit méritoire aux yeux de la Divinité, il faut qu'il soit agissant, c'est-à-dire qu'il ne se borne pas à des sentiments stériles, à des vœux et à de simples souhaits, mais qu'il se manifeste par des actions et par des faits, autant que cela se peut.

« Mes petits enfants, disait saint Jean aux nouveaux régénérés, en parlant de l'amour du prochain ; mes petits enfants, n'aimons pas de parole et de langue, mais par des effets et en vérité. *Filioli mei, non diligamus verbo neque linguâ, sed opere et veritate* (Ep. de saint Jean, chap. III). »

Tel est l'enseignement du christianisme par rapport à l'amour du prochain. Et puisque cela est ainsi, quel trait plus sublime de charité agissante que celui de soulager ses semblables dans leurs maux et dans leurs souffrances ? Jésus-Christ même nous apprend cette importante vérité dans sa touchante parabole du Samaritain, lorsqu'il nous présente cet homme charitable versant de l'huile et du vin sur les plaies du malheureux Juif, qui, tombé entre les mains sanguinaires des voleurs, fut couvert de contusions et de blessures.

Puisque des faits multipliés ont prouvé que le fluide magnétique dont Dieu enrichit l'homme à sa naissance est doué de propriétés curatives, et qu'une application sage et raisonnée de cette force médiatrice dans le traitement des maladies est un puissant moyen de soulager l'humanité souffrante, je ne saurais m'acquitter d'une manière plus conforme à l'esprit de l'Evangile de ce devoir commandé par l'amour du prochain, qu'en magnétisant dans des vues de charité et en contribuant, dans les mêmes vues, à la propagation du magnétisme thérapeutique.

Telle est ma pensée, telle est ma conviction, et tels sont les sentiments que je puise dans la source divine de l'Évangile.

Conséquent dans mes principes, aussitôt initié dans les connaissances magnétiques, grâce aux leçons reçues de M. le baron du Potet, j'ai voulu en faire une sage et raisonnée application sur des malades qui le désiraient ardemment. Et combien ne suis-je pas déjà récompensé des services rendus à mon prochain par le doux plaisir que mon âme éprouve en pensant au soulagement que j'ai procuré à des êtres souffrants autour de moi? Récompense qui s'accroîtra à mesure que de nouveaux bienfaits magnétiques viendront augmenter le nombre de ceux déjà opérés par la seule et simple imposition de mes mains.

Quant à la propagation du magnétisme, c'est dans ce but que je prends la plume aujourd'hui, et très-heureux pour moi si je peux m'acquitter de cette seconde tâche envers mon prochain avec le même succès que je m'acquitte de la première, dont je viens de parler.

Il est vrai que je vois avec plaisir s'augmenter le nombre des magnétiseurs, mais je vois aussi avec peine la continuation de certains obstacles qui retardent les progrès du magnétisme au détriment de la pauvre humanité.

Ces obstacles sont de trois sortes : les uns sont le résultat de l'ignorance ; les autres sont motivés par des intérêts et par des besoins personnels ; et les derniers sont l'effet des préjugés religieux.

Les premiers obstacles sortent du rang de ces hommes soi-disant éclairés et progressifs, qui, pour se faire remarquer dans le monde, vont jusqu'à bouffonner le magnétisme, sans autre raison que celle de n'avoir rien lu en faveur du mesmérisme dans les ouvrages philosophiques du XVIIIe siècle ; mais les résultats multipliés des expériences magnétiques détromperont ces pauvres gens et leur apprendront que ni eux ni leurs maîtres ne sont encore prêts d'arriver à l'apogée des connaissances humaines.

Quant au second genre d'obstacles, ils disparaîtront lorsque les gouvernements, éclairés par l'expérience sur

l'utilité du magnétisme thérapeutique, lui assigneront une place parmi les connaissances médicales. Le médecin, devenu pour lors magnétiseur *à fortiori*, avouera par des faits ce que, dans sa position actuelle, il est forcé de nier uniquement par des paroles.

Sous ce rapport, je crois que nous sommes déjà dans la voie, le gouvernement de la Grande-Bretagne en ayant pris l'initiative en établissant des hôpitaux magnétiques à Londres, à Calcutta et à Madras.

Le troisième obstacle que le magnétisme éprouve dans sa marche progressive, ce sont les préjugés religieux, obstacle le plus difficile à combattre.

Rien ne rend l'homme plus opiniâtre dans ses résolutions, rien ne l'éloigne tant de la raison et rien ne lui fait commettre autant d'imprudences, même contre sa propre vie, que les préjugés en matière de religion : l'histoire religieuse des peuples est là pour constater ce que je viens d'avancer.

Le préjugé religieux qui existe encore par rapport au magnétisme, consiste en ce que l'on croit à l'intervention du démon dans la détermination des phénomènes magnétiques. Ce préjugé, que l'on voit aussi bien parmi les catholiques romains que parmi les protestants de toutes les communions, ainsi que parmi les schismatiques, est d'autant plus difficile à déraciner qu'il est partagé par un grand nombre de ministres de ces différents cultes.

Combien de personnes timorées atteintes d'affections nerveuses sont condamnées à l'incurabilité, crainte d'offenser Dieu en se soumettant à l'action du magnétisme, remède si efficace dans ce genre de maladies !

Eh bien ! moi qui m'honore du noble titre de chrétien apostolique romain, et encore plus de celui de ministre du Saint-Suaire, je vais essayer de combattre un préjugé si nuisible aux intérêts de la charité chrétienne.

Si par mes faibles efforts je puis y parvenir, tout en ren-

dant grâce au Tout-Puissant, je me croirai richement récompensé par la seule pensée du bien que j'aurai pu faire à mes semblables en contribuant par ce moyen à la propagation des bienfaits du magnétisme thérapeutique; car je ne m'occupe nullement du somnambulisme aujourd'hui. S'il en est autrement, je me serai toujours acquitté d'un de ces devoirs que l'amour du prochain m'impose; et j'aurai par là éloigné de moi cette responsabilité qu'un silence servile aurait attirée sur ma personne, sous le double rapport de chrétien et de prêtre.

Væ mihi quia tacui.

Né dans le catholicisme et exerçant depuis longues années les augustes fonctions du sacerdoce catholique, je n'oserais pas révoquer en doute l'existence du démon, les Écritures étant à cet égard très-explicites. Saint Pierre, saint Iside et saint Jean nous apprennent que les démons sont des anges prévaricateurs que Dieu a chassés du ciel et qu'il a précipités dans l'abîme où ils sont tourmentés, et qu'il les réserve pour le jour du jugement.

Il est vrai que le nom collectif de *démon* reçoit différentes qualifications dans les livres saints, car il y est appelé l'Esprit Malin, le Tentateur, le Leviathan, le Père du Mensonge, le Prince du Monde, le Prince de l'Air, le Grand Dragon, le Diable, Satan, l'Ancien Serpent, le Serpent Tortueux; cependant toutes ces qualifications ne changent en rien la nature de l'être qualifié.

Mais quoique l'Écriture nous apprenne l'existence et la nature du démon, rien dans ce livre saint ne nous force à croire que l'homme peut avoir le démon à ses ordres pour le faire agir comme il lui plaît.

On nous parle des magiciens de Pharaon comme agissant *ope demonum*, pouvoir dont ils pouvaient disposer à volonté; mais à côté de ces interprètes il y en a d'autres qui pensent autrement, sans qu'ils en soient condamnés par l'Eglise.

Voici ce que nous lisons à cet égard dans un auteur très-remarquable par son orthodoxie, sa piété, ses talents et les services qu'il a rendus à la religion, M. l'abbé du Clot :

« Lorsque Moïse fit des miracles en Égypte, il est dit que « les magiciens du Pharaon firent de même par leurs en« chantements ; ils imitèrent donc les miracles de Moïse au « point d'en imposer aux yeux des spectateurs ; mais y eut« il réellement du surnaturel dans leurs opérations ? Nous « ne sommes pas obligés de le supposer ; le récit de l'Écri« ture semble prouver le contraire. » (*Bible Vengée*, note XIII sur les chap. VII, VIII, IX de l'*Exode*.).

En effet, si nous consultons l'Écriture, on ne voit pas qu'il nous soit dit que les magiciens de Pharaon aient opéré leurs prodiges par le concours du démon, *ope demonum*, mais par des enchantements et par des pratiques secrètes : *Per incantationes ægyptiacas et arcana quædam* (Exode, chap. VII).

1° *Per incantationes.*

L'art d'enchanter les serpents soit par des drogues ou par quelques autres moyens qui sont du domaine de la science, est de la plus haute antiquité ; car David dans le Ps. LVII, et Jérémie dans le chap. VII, en parlent comme étant en usage dans l'Orient et comme une chose naturelle.

Par cet art, si connu dans l'Inde et dans l'Egypte, exercé aujourd'hui même par des hommes qui en font un métier, on appelle les serpents, on les cache dans le sein, on les habitue à plier autour du cou et du bras sans mordre, on les habitue à faire le mort et à se tenir sur les derniers anneaux de leur queue, et on les fait danser.

Eh bien ! avec un pareil talent y a-t-il rien d'extraordinaire que les magiciens du Pharaon aient pu faire paraître

au bout d'un bâton tout à coup un serpent, d'autant plus qu'ils étaient prévenus d'avance de ce qu'ils devaient faire pour imiter Moïse ?

2° *Per arcana quædam.*

L'histoire nous apprend que l'Égypte possédait, du temps des Pharaons, des colléges sacerdotaux, et que Memphis, Héliopolis et Thèbes en étaient dotés; que dans le secret du sanctuaire les prêtres égyptiens cultivaient avec succès les sciences et les arts, que par la vaste étendue de leurs connaissances ils en imposaient aux peuples, et même aux rois; qu'ils étaient nommés indistinctement prêtres ou magiciens, comme descendants de ces prêtres ou magiciens éthiopiens zaparugues venus d'au delà des monts de la Nubie en Égypte.

D'après ces faits historiques, je ne vois rien d'impossible que les magiciens du Pharaon aient pu imiter Moïse par des procédés naturels appris dans le secret mystérieux de leurs temples.

N'opère-t-on pas par le moyen de l'aimant, de l'électricité, du galvanisme, des encres particulières, par l'optique, etc., des effets dont les causes sont si bien cachées que les plus grands clairvoyants sont bien embarrassés de s'en rendre raison ? Pourquoi donc les magiciens du Pharaon, versés dans un grand nombre de secrets de la nature, et possédant des connaissances physiques et autres, pourquoi ces savants Égyptiens ne pouvaient-ils pas imiter Moïse jusqu'à un certain point, par des moyens naturels, sans avoir recours au démon ?

Suivant l'opinion de M. l'abbé du Clot, les magiciens du Pharaon, ne voyant en Moïse qu'un ancien élève de l'école égyptienne, ne craignaient pas de rivaliser avec lui sur des connaissances qu'eux-mêmes, ainsi que leur adversaire, avaient tous puisées d'une même source, et ce ne fut que orsqu'ils virent que Moïse opérait des prodiges qui étaient

au-dessus des connaissances humaines qu'ils s'écrièrent : C'est ici le doigt de Dieu, *digitus Dei est hic.*

Lorsqu'on sait, par le chapitre VII des *Actes des Apôtres*, que Moïse avait été instruit dans toutes les sciences de l'Egypte ; lorsqu'on connaît par l'histoire que ce fut chez les prêtres d'Héliopolis que le législateur hébreu fit son éducation scientifique ; on voit que l'opinion du digne et savant défenseur de la religion n'est pas dépourvue de fondement.

On nous parle aussi de la pythonisse d'Endore évoquant, *ope demonum*, les mânes du prophète Samuel ; mais si ces interprètes voient le démon, qui, obtempérant à la voix d'une pythonisse, fait monter le prophète *ex sinu Abrahæ*, il y a aussi des commentateurs de contraire avis, et qui nous disent que ce ne fut pas en vertu de l'évocation de la pythonisse que Samuel apparut pour annoncer à Saül sa destinée, mais en vertu d'un décret de Dieu, qui voulut que son arrêt fût prononcé par le prophète dont il avait tant de fois méprisé les avertissements.

Moi, penchant pour ces derniers, je me fais ce raisonnement : Ce qui paraîtrait s'opposer à ce que Dieu se serve d'une pythonisse pour évoquer Samuel, ce serait que les pythonisses étaient en exécration aux yeux du peuple de Dieu, et que leur art était défendu parmi les Israélites.

Eh bien ! Moïse avait défendu aussi aux Israélites d'écouter les faux prophètes, quand même ils feraient des miracles, ordonnant en outre de faire mourir tout faux prophète partout où il se trouverait (*Deut.*, chap. XIII), et cependant Baal, tout faux prophète qu'il était, Dieu se servit de lui pour bénir son peuple et lui annoncer son avenir, malgré les répugnances de Balac. (*Nomb.*, chap. XXIII).

Si donc Dieu a bien voulu se servir d'un faux prophète pour exécuter ses desseins à l'égard des Israélites, pourquoi ne voudrait-il pas se servir d'une pythonisse pour exécuter aussi ses desseins à l'égard d'un roi d'Israël ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que, tandis que nous savons par le chapitre XXXI des *Nomb.* qu'une mort désastreuse fut la punition des crimes de Baal, l'Ecriture garde le silence sur la fin dernière de la pythonisse d'Endore, ce qui nous ferait croire que la devineresse n'était pas aussi abominable aux yeux de Dieu que le fut le faux prophète.

Mais revenant à la pythonisse, M. l'abbé du Clot, et avec lui plusieurs autres, disent que le trouble dont cette femme fut saisie en apercevant le prophète est assez pour nous faire croire que Samuel ne lui apparut pas en vertu de l'évocation de la pythonisse, puisqu'elle fut étonnée elle-même du succès de l'évocation.

Quant à moi, je pourrais encore joindre à tout ce qui a été dit sur la pythonisse d'Endore une dernière réflexion qui m'a été suggérée par le chapitre XLVII de *l'Ecclésiastique*, et qui pourrait bien trancher la question :

L'Esprit saint, qui dans le lieu cité nous présente Samuel comme le prophète chéri de Dieu : *Dilectus a Domino Deo suo Samuel propheta*, après avoir fait l'éloge de son sacerdoce, de sa justice, de sa fidélité, de son courage et de son désintéressement pendant sa vie, voulant louer aussi le prophète après son trépas, dit que Samuel annonça encore après sa mort à Saül la fin de sa vie, et qu'il fit entendre sa voix de la terre, prophétisant la ruine et la destruction de l'impiété des hommes : *Exaltavit vocem suam de terrâ in prophetia delere impietatem gentis.*

Peut-on croire que l'Esprit saint aurait loué Samuel dans son apparition et dans son arrêt contre Saül si tout cela eût été l'ouvrage du démon ? Le démon mettrait-il dans la bouche de Samuel un arrêt de mort contre son propre ouvrage, tel que l'impiété ? Satan se condamnerait lui-même par la bouche d'un prophète pour le seul plaisir d'être agréable à une simple devineresse ! C'est absurde, du moins suivant ma logique.

Si de l'Ancien-Testament nous passons au Nouveau, le

chapitre VIII des *Actes des Apôtres* nous parle de Simon le magicien qui étonnait la Samarie par ses prodiges.

A l'égard de ce magicien, il y a des théologiens qui ne voient dans ses tours que l'ouvrage de Satan.

Mais il y en a aussi d'autres, très-orthodoxes, qui nous disent qu'on n'est pas forcé de croire à l'intervention du démon dans les prodiges par lesquels Simon étonnait la Samarie.

Moi, d'accord avec ces derniers, je me fais le suivant raisonnement : L'Ecriture nous présente Simon le magicien comme exerçant l'art d'enchanter.

Or, en parlant des magiciens du Pharaon, nous avons prouvé que l'on peut exercer cet art par des moyens tout à fait naturels, et sans le secours du démon.

Donc Simon le magicien pouvait enchanter par des procédés naturels sans le secours de Satan. Donc rien ne nous force à croire que les enchantements de Simon le magicien sont l'ouvrage de Satan.

Mais je vais encore plus loin : si c'est au démon que Simon le magicien devait le pouvoir d'enchanter; si c'est par le concours du démon que Simon le magicien s'acquit tant de prestige parmi les Samaritains ; si c'est à ces opérations diaboliques que Simon le magicien dût qu'on le regardât comme un Dieu en Samarie, comme dit le texte sacré, il est certain que Simon le magicien devait tenir beaucoup à l'alliance avec le démon. Comment se fait-il que lorsque les apôtres, se présentant en Samarie pour prêcher une religion qui détruisait le règne du démon, une religion qui, en détruisant le règne du démon, devait *à fortiori* dépouiller Simon le magicien du pouvoir si extraordinaire qu'il exerçait sur les Samaritains ; une religion qui avec elle entraînait la perte de tous ces prestiges et de toute cette vénération dont Simon était entouré en Samarie, comment se fait-il que Simon le magicien, loin de mettre le moindre obsta-

cle à l'établissement de la religion chrétienne, comme firent les prêtres juifs, les empereurs et les philosophes du paganisme, embrasse sur-le-champ la nouvelle croyance? Ne prouverait-on pas avec cela que Simon n'avait aucune alliance avec le démon? J'aime à le croire. Les hommes n'abandonnent pas tout à coup un ordre de choses qui les favorise par les prestiges, l'autorité, les honneurs et la vénération, pour embrasser une croyance qui non-seulement leur fait perdre tous ces avantages, mais qui flétrit encore leur ancienne conduite. Il faut ne pas connaître le cœur humain pour en juger autrement.

Si je dois dire franchement mon opinion à l'égard des magiciens du Pharaon, ainsi que de Simon le magicien, la voilà ici : Lorsque j'ai vu par moi-même les tours extraordinaires exécutés avec autant de souplesse que d'étonnement par Robert-Houdin, je ne suis pas surpris de tout ce qu'on pourrait me dire relativement aux magiciens du Pharaon et de Simon le magicien. Et, cependant, celui qui qualifierait les tours de Robert-Houdin d'opérations sataniques ferait preuve de la plus crasse ignorance, et se ressentirait encore du temps de Jeanne d'Arc, de Galilée, et du marquis de Villena.

L'abbé ALMIGNANA.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS.

Persécution. — *Tous les amis de l'ordre et du magnétisme seront comme ont été tous les apôtres de Jésus-Christ.*

C'est hier, mon bien-aimé frère du Potet, que j'ai été assigné, après six heures trois quarts, pour huit heures très-précises du matin du même jour, pour comparaître devant M. le juge d'instruction du tribunal civil à Pau. Dans le moment où l'on me fit appeler j'étais en prière dans ma cellule avec mes malades, qui étaient en grand nombre; j'ai aussitôt posé mon livre et je suis sorti pour voir celui qui demandait à me parler; j'ai trouvé un huissier, qui de suite me fit lecture des ordres dont il était porteur, et il m'en remit un double, ci-joint : je vous en envoie copie (1).

(1) Visé pour timbre de soixante-dix centimes à comprendre dans la liquidation des dépens.

A Pau, le 1er juin 1846, n° 93. Signé LABORIE.

MANDAT DE COMPARUTION.

DE PAR LE ROI.

Nous, juge d'instruction près le tribunal de première instance de l'arrondissement de Pau, mandons à l'huissier premier requis d'assigner le *nommé* (*) Laforgue, officier retraité, demeurant à Pau, pour com-

(*) Il semblerait, d'après cette expression, que M. Laforgue est un aventurier inconnu à Pau, tandis que personne n'ignore sa double qualité de chef de bataillon retraité et de chevalier de Saint-Louis. L'huissier, au moins, lui donne la qualification de *Monsieur*.

(*Note de la rédaction*).

Dès que je fus rentré dans ma cellule, j'ai communiqué aux malades la signification que je venais de recevoir.

Me voici à la soixante-seizième année de mon âge sans que j'aie reçu d'assignation comme accusé jusqu'à ce jour. On m'accuse d'avoir exercé l'art de guérir sans diplôme de médecin ni de chirurgien; quoique je ne fisse rien payer aux malades, je devais néanmoins subir une punition; que la femme du plaignant était venue à trois différentes reprises chez moi, et qu'elle n'avait pas été guérie et qu'il n'était pas permis de faire courir impunément les gens quand on ne les guérissait point. Malheur aux magnétiseurs qui ne guériront pas tous les malades qui s'adressent à eux !...

Avant de me rendre chez M. le juge d'instruction, j'ai

paraître devant nous, en notre cabinet, le 10 septembre 1847, à huit heures précises du matin.

Pau, en notre cabinet, le 9 septembre 1847. Signé Bonnemason.

L'an 1847, le 10 septembre, à six heures trois quarts du matin, à la requête de M. le procureur du roi près le tribunal civil de première instance séant à Pau, qui élit domicile en son parquet.

Nous, Jean Capdevielle, huissier audiencier en la Cour royale séant à Pau, reçu et immatriculé au tribunal de première instance de ladite ville, demeurant audit Pau, soussigné.

Avons signifié à M. Laforgue, officier retraité, demeurant et domicilié à Pau, copie du mandat de comparution en date du 9 septembre courant, signé de M. Bonnemason, juge d'instruction près ledit tribunal. Et pour que M. Laforgue n'en ignore et qu'il ait à s'y conformer, nous lui avons délivré cette copie avec assignation à comparaître cejourd'hui 10 septembre, à huit heures précises du matin, dans le cabinet de mondit M. le juge d'instruction à Pau, dans la maison des ci-devant cordeliers.

Délivré cette copie dudit mandat de comparution et du présent audit M. Laforgue, dans son domicile à Pau, parlant en personne.

Signé Capdevielle, huissier. Coût, 1 franc.



congédié tous les malades, et depuis ce moment je continue seulement à leur donner des consolations.

J'attends tous les jours le frère Laporte, qui est à Dax en ce moment. Je le verrai avec plaisir.

Que tous les échecs qu'on nous fera éprouver, mon bien-aimé frère, ne diminuent point l'amour et le zèle que nous avons eus jusqu'à ce jour pour tendre nos mains secourables à l'humanité souffrante et aux malheureux.

Je persévérerai aussi comme vous dans le bien et dans la prière, malgré la malignité des méchants.

Je vous donne le baiser de paix, que je vous prie de transmettre au frère Hébert.

Je vous salue,

LAFORGUE.

Pau, 11 septembre 1847.

— Les tribulations de M. Laforgue ne nous étonnent point ; il est juste qu'il paie le bien qu'il fait. De quel droit soulage-t-il ceux qui souffrent ? Pourquoi guérir des malheureux ?

Riches, cessez vos aumônes, vos actions sont aussi coupables : M. Laforgue doit cependant être seul condamné. Pourquoi empiéte-t-il sur le domaine des médecins ? Que son cœur soit sourd à la plainte, que les malheureux portent au loin leur douleur ; ces misérables que la médecine a couverts de ses stygmates et remplis de ses poisons ne font plus partie de l'humanité : rien pour eux. La charité doit être bannie, et que personne n'ose se baisser pour ramasser le Samaritain. Ainsi le veut la loi, ainsi semblent le prescrire les gens de la justice.

Retournons-nous à la barbarie ? Quoi ! un homme ne pourra plus tendre la main à son frère souffrant, verser quelques gouttes de baume sur son cœur ulcéré, invoquer



Dieu sur ses misères! C'est un crime; car si ses vœux sont exaucés, malheur à lui; si Dieu a écouté sa prière, malheur à lui!

M. Laforgue, l'homme aux bonnes œuvres, l'*homme qui guérit* sans que jamais ses mains se soient ouvertes pour en recevoir un salaire, doit se justifier, paraître devant la justice. Qu'a-t-il donc fait? Hélas! ce qu'ont fait les apôtres, ce qu'a commandé Jésus par ces paroles : « Ceux qui croiront en moi poseront les mains sur les malades, et les malades seront guéris. » Qu'a fait de plus M. Laforgue? Il croit qu'en lui existe une vertu que sa pensée porte sur les malades; il croit que l'intermédiaire de la religion est nécessaire pour cette œuvre, et chaque jour, par des aspirations, il demande à celui par qui tout vit et respire, de seconder ses vœux et de venir à son aide pour l'accomplissement des œuvres que son cœur a conçues.

La foule accourt, elle est nombreuse et toute composée de victimes de la science. M. Laforgue doit-il fermer sa porte à ceux qui espèrent, et obéir aux prescriptions de la justice? Non, mille fois non; il n'obéira qu'à la voix de sa conscience; sa vie ne peut se démentir, et tant qu'il lui en restera un souffle ce sera pour les malheureux.

Les savants ne font rien de semblable, car ils ont le cœur desséché, et la justice, dans son matérialisme, ne voyant rien au delà du code des écoles, comme eux ne peut admettre un monde invisible; comme eux, rejette l'essence divine de notre être, qui, guidée par la volonté, opère des merveilles. Nous concevons la haine du médecin à la vue d'œuvres qu'il ne peut comprendre ni imiter. Les cœurs élevés sont donc bien rares, puisqu'on ne pardonne point à l'homme qui sait faire plus que nous.

On accuse M. Laforgue d'exercice illégal de la médecine; c'est une raillerie amère; il ne se sert point de médicaments; on l'accuse, on se plaint de ce qu'il se montre charitable.

Dans ses cures merveilleuses, qu'au grand jour il opère, une sorte de foi est nécessaire chez les malades. Il demande celle qu'il possède ; c'est de cette conjonction des âmes que résulte le travail merveilleux qui s'opère chez les êtres souffrants. Par cela même que cette disposition est nécessaire, tous ne peuvent guérir, tous ne peuvent être soulagés, car tous ne peuvent éprouver ces saints transports qui permettent à l'âme d'agir sur la matière.

Voici la cause des tribulations actuelles de M. Laforgue.

Une malheureuse, que la nature a délaissée, malgré *trois* appels de M. Laforgue, vient se plaindre de ce que la grâce n'a point opéré sur elle : sa conduite prouve bien qu'elle n'en était point digne. Cette femme s'est-elle jamais plainte des soins infructueux de la médecine ? Elle a payé pour l'aggravation de ses souffrances et demande la punition de celui qui a voulu la sauver. Il s'est trouvé un procureur du roi pour recevoir cette plainte et pour troubler l'homme inoffensif plein de charité.

Jésus fut accusé d'avoir guéri un jour de sabbat, on lui fit un crime de ses pensées comme de ses œuvres divines ; le juge, obéissant à la loi, se lava les mains, regrettant d'avoir prononcé une sentence qu'il trouvait injuste.

Ah ! si nous étions à la place de M. Laforgue, nous serions fort joyeux, et nos sombres pensées seraient chassées par ce divin rayon qui vient éclairer l'homme et le pénétrer lorsqu'il est persécuté pour des œuvres de bien.

M. Laforgue ne sera ni pendu, ni crucifié, ni même condamné ; car il ne pratique pas plus la médecine qu'il n'enseigne de dogme nouveau ; partant, il n'est justiciable que de l'opinion publique, non de la justice. Il fait ce que cherchent à faire maintenant des milliers d'êtres qui, pénétrés des vérités magnétiques, font jaillir de leur organisation la force médicatrice que Mesmer y a découverte.

La cellule de M. Laforgue continuera de recevoir les es-

tropiés, boîteux, sourds, aveugles, paralytiques, goutteux, rhumatisants, fiévreux ; et cette foule d'incurables n'aurait-elle pour résultat que d'offrir un enseignement aux médecins touchant les bornes de leur art et donner aux hommes les preuves évidentes des vérités que la science méconnaît, qu'elle serait un grand bien. Mais, quels que soient les doutes et le scepticisme, les guérisons les plus éclatantes ont lieu. M. Laforgue doit persister : les persécutions ne feront que rehausser ses vertus et lui amener des défenseurs.

Chronique. — Frédéric Soulié vient de mourir. Nous aurions voulu trouver dans cet homme, distingué à plus d'un titre, le philosophe et l'écrivain ; mais il n'avait que la dernière de ces qualités. Quand il publia son roman *le Magnétiseur*, le mesmérisme avait peu de partisans ; c'était alors presqu'une œuvre de courage d'avouer sa croyance. Il pouvait présenter la vérité mesmérienne grande et belle ; il la fit monstrueuse et produisant le mal. Ainsi envisagée, la science nouvelle fut compromise, et M. Soulié se punit lui-même, car il ne la trouva point à son chevet quand la mort l'assiégea. La médecine que nous attaquons fut seule chargée de veiller sur lui, et il succomba à l'âge où la nature a des ressources infinies, à l'époque où l'homme est assuré de vivre.

— Nos expériences de magie magnétique ont excité en Angleterre un enthousiasme général. Les *lignes* et surtout le *miroir* ont été très-diversement interprétés, et de toutes parts on nous adresse une multitude de questions auxquelles il sera prochainement répondu, car nous nous proposons de continuer le développement de nos idées sur ce sujet en rendant compte des expériences auxquelles va donner lieu la reprise de nos conférences. Nous espérons jeter quelque lumière sur cette obscurité, et ce n'est pas dans les livres du temps passé que nous irons la puiser ; mais il faut qu'elle

jaillisse des faits que nous produirons. Il faut que les phénomènes trouvent leur cause en nous-mêmes, et que le résultat de nos recherches soit le produit de ce que nous aurons tenté et exécuté. Il faut que des centaines de personnes soient témoins de nos œuvres, comme aussi les instruments de nos études.

— Nous avons la nouvelle officielle de la nomination d'un Comité d'enquête mesmérique à Madras. Ce résultat est dû aux efforts du docteur Johnstone. Nous publierons prochainement les faits qui y ont donné lieu.

— Au départ du dernier courrier, il était aussi question d'instituer à Bombay un Comité mesmérique à l'instar de ceux de Calcutta et de Madras. Les résultats magnifiques obtenus dans ces deux présidences étaient le sujet de tous les entretiens. Le magnétisme ne marche plus, il court.

Revue des journaux. — L'opinion générale de la presse politique peu à peu se transforme; les journaux les plus hostiles à notre cause deviennent indifférents, et ceux-ci favorables. La preuve de cette vérité est dans le fait de reproduction entière de la lettre de M. Alexandre Dumas dans l'*Union monarchique* du 17 courant.

— Nous avons (T. IV, page 281) reproduit un article de M. le vicomte de Tascher sur l'utilité judiciaire du somnambulisme. M. Victor Hennequin, le brillant orateur phalanstérien, qui se trouvait alors à Toulouse, dit à ce propos dans la *Démocratie pacifique* du 16 de ce mois :

«... Les esprits, à Toulouse, sont fort loin du calme; les légitimistes y sont nombreux, les républicains ardents; on s'y divise en plusieurs camps sur toutes les questions religieuses, politiques, sociales, scientiques même ; le magnétisme animal y recrute beaucoup d'enthousiastes et autant de détracteurs. Je fus invité à plusieurs soirées de som-

nambulisme; divers incidents m'empêchèrent d'y assister. Au surplus, je n'ai pas à y chercher des convictions nouvelles, et, malgré le caractère capricieux du somnambulisme, la réalité des principaux phénomènes signalés par les magnétiseurs m'est depuis longtemps démontrée.

« A Toulouse, dans plusieurs réunions adonnées aux expériences magnétiques, on a consulté des somnambules sur les auteurs de la profanation et de l'assassinat dont Cécile Combette fut victime; l'on avait obtenu, *suivant les passions*, les *opinions préconçues* des magnétiseurs, des résultats contradictoires. »

On se rappelle que nous différions d'avis avec l'auteur de la note précitée; les dernières paroles de M. Hennequin justifient pleinement nos prévisions et nos commentaires. Nous ne cessons de le répéter : la communication de pensée est une cause d'erreurs fréquentes en somnambulisme. Très-souvent on prend pour lucidité ce qui n'est que le reflet des idées du consultant : de là nombre de déceptions.

PETITE CORRESPONDANCE.

A tous. — Le retard éprouvé dans l'envoi de nos derniers numéros venant de l'absence forcée de plusieurs collaborateurs, n'aura plus lieu à l'avenir.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay.)

Paris. — Imprimerie de Pommeret et Moreau, quai des Augustins, 17.



CLINIQUE MAGNÉTIQUE.

Etat des guérisons obtenues par le magnétisme et l'eau magnétisée, du 1er janvier au 31 décembre 1833, par M. LAFORGUE, chef de bataillon en réforme à Pau, envoyé à l'Académie royale de médecine le 11 avril 1834, par M. Charonceuil, procureur à la Cour des comptes.

1. **Jeannette, fille feu REY, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

2. **Marie, épouse BROUSSET, de Saint-Faust.**
(Descente de matrice.)

3. **Arnaud SAGARDOYBURN, h. de Gan.**
(Fièvres.)

4. **Jean SARTHOU, h. de Pau.**
(Inflammation au bas-ventre et constipation, fièvre et maladie des nerfs.)

5. **Jeanne MAUGIS, h. de Pau.**
(Maladie de langueur, etc.)

6. **Prosper, fils de LAUDET, de Pau, rue Gassies.**
(Douleurs rhumatismales.)

7. **Marie, fille SARTHOU; h. de Pau.**
(Pâles couleurs, suppression de périodes, fièvre lente, migraine, palpitation de cœur, douleurs du foie, de la rate, etc.)

8. **MOUNICAT fils, deuxième né, de Pau, rue Gassies.**
Ayant perdu entièrement l'usage du marcher, d'un rhumatisme au bas des reins, cuisses et jambes.)

9. Marie, fille BERGERON, de Meillou.
(Fièvres ; avec de l'eau magnétisée seulement.)

10. Jeanne-Marie SALABERTHE, veuve LARREULE, d'Artiguélouve.
(Maladie de langueur.)

11. Jean GASSIOLLE, d'Artiguélouve.
(Inflammation dans les viscères.)

12. Pierre BERGEROT, d'Arette.
(Douleurs rhumatismales.)

13. Bernard DOMECQ fils, premier né, d'Arette.
(Inflammation au ventre.)

14. Marie, veuve CLAVERIE, de Pau, rue Gassies.
(Diarrhée arrêtée par l'eau magnétisée.)

15. Clairine, fille LAUDET, de Pau, rue Gassies.
(Une vieille croûte au nez, guérie avec l'eau magnétisée seulement.)

16. Fille MICOULAS, h. de Pau.
(Des convulsions très-fortes et spasmes, qui n'ont cessé qu'après avoir fait usage d'eau magnétisée; la crise a cessé de suite.)

17. Jeanne CLAVERIE, de Pau, rue Gassies.
(Maladie d'yeux.)

18. Jeanne HENGAS, fille, de Jurançon.
(Maladie d'yeux.)

19. Pierre PALEU, postillon, de Pau.
(Maladie d'yeux, fièvre lente, migraine permanente, insomnie sans appétit.)

20. Bernard BÉNABÉ, charpentier, de Pau.
(Oppression de poitrine très-forte, insomnie, sans appétit.)

21. Pauline CARLES, fille, de Pau.
(Fièvre lente, maladie de langueur, etc.)

22. Marie DANASANS, épouse Pierre HENGAS, de Jurançon.
(Suppression des règles, migraine, langueur, insomnie et surdité.)

23. Catherine BERGÉ, fille, deuxième née, de Bosdarros.
(Inflammation de poitrine, maladie du foie et insomnie sans appétit, etc.)

24. Marie PRAT, fille, de Loos.
(Fièvre lente, maladie de langueur, etc.)

25. Jeanne HENGAS, fille, de Jurançon.
(Maladie d'yeux.)

26. Suzanne PUCHEU, épouse LAPASSADE, d'Artiguélouve.
(Fièvre, migraine, maladie de matrice, etc.)

27. Alexis CAZAUX, d'Ousse.
(Inflammation de poitrine.)

28. Denis TRILLE, deuxième né, de Jurançon.
(Surdité absolue depuis plus de dix ans.)

29. Marie DUPLECH, épouse COMON, de Latterade (Gers).
(Obstruction de foie, une fistule au dessous de l'œil droit, maladie de nerfs, sans appétit, insomnie.)

30. Bernardine LAPÈZE, épouse Jean GOCIS, de Latterade (Gers).
(Maladie d'yeux.)

31. Bernard BARTHE, h. de Pau.
(Inflammation de poitrine, palpitation de cœur tendant à un anévrisme et maladie d'yeux.)

32. Marie LEGRAND, fille, deuxième née, d'Orthez.
(Coliques très-fortes et maladie de nerfs.)

33. Jean GASSIES, dit HOURCADE, de Loos.
(Douleurs rhumatismales.)

34. Pierre CAZAUX fils, d'Ousse.
(Maladie d'yeux très-compliquée.)

35. Anne, fille REY, de Bizanos.
(Fièvres.)

36. Bergitte, fille DABANSENS, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

37. **Jeanne Pascal, épouse Daniel Canton, de Narcastel.**
(Maladie de femme compliquée.)

38. **Jean Lapassade fils, deuxième né, d'Artiguélouve.**
(Migraine et fièvre continue.)

39. **Marie-Gracieuse, fille Larrieu, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

40. **Pierre Puyau fils, h. de Pau.**
(Fièvre avec transport et insomnie.)

41. **Jean Lapassade fils, premier né, d'Artiguélouve.**
(Maladie du foie, migraine, insomnie, sans appétit.)

42. **Marie Candau, épouse Bronca, tailleur, de Baringue.**
(Maladie de langueur, forte palpitation de cœur.)

43. **Jeannette Puyet, fille, de Casletbou.**
(Epileptique.)

44. **Isaac Minvielle, troisième né, de Monlestruc.**
(Inflammation de poitrine.)

45. **Pierre Broca fils, premier né, de Baringue.**
(Inflammation de poitrine, fièvre lente, insomnie, sans appétit et palpitation de cœur.)

46. **Jean-Fabien Palissat fils, de Moumy.**
(Fièvre continue ; avec de l'eau magnétisée seulement.)

47. **Marie, épouse Jean Clouté, de Jurançon.**
(Le visage et le col couverts de croûtes.)

48. **Marie Candau, épouse Broca, de Baringue.**
(Très-forte palpitation de cœur et maladie de nerfs.)

49. **Marthe Nargassies, troisième née, de Jurançon.**
(D.s croûtes au nez depuis longtemps ; l'eau magnétisée a suffi pour la guérir.)

50. **Jadalie Amaré, épouse Danos, de Tarbes.**
(Oppression de poitrine, toux sèche, maladie du foie, palpitation de cœur, des éblouissements à perdre connaissance et convulsions nerveuses.)

51. **Marie-Magdelaine, épouse Grangé, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

52. **Jean-Baptiste Laprune, deuxième né, de Pau.**
(Inflammation de poitrine et maladie de nerfs.)

53. **Madame G***, née L***, de Pau.**
(Inflammatipn de poitrine et maladie de nerfs.)

54. **Jeanne, fille Rey, de Bizanos.**
(Fièvre lente.)

55. **Marie Capdevielle, de Bizanos.**
(Migraine et palpitation de cœur continuelle.)

56. **Anne, fille Rey, première née, de Bizanos.**
(Fièvre tierce.)

57. **Magdelaine Broca, de Baringue.**
(Suppression des périodes, migraine, etc.)

58. **Jacques Haget, meunier, de Lescar.**
(Fluxion de poitrine, toux sèche et permanente, fièvre lente, sans appétit, insomnie, deuxième degré de phthisie.)

59. **Victoire, épouse Minvielle, troisième née, de Monlestruc.**
(Maladie d'yeux, douleurs de foie, affection de nerfs.)

60. **Bernard Sarramia, d'Auzin.**
(Inflammation au bas-ventre, sans appétit, insomnie et douleurs continues.)

61. **Pierre Saintgiron, h. de Pau.**
(Fièvre continue; l'eau magnétisée a suffi.)

62. **Michel-Henri Hourneau, docteur, de Pau.**
(Attaque d'apoplexie très-compliquée; guéri en quatorze jours.)

63. **Jacques Sabathé, deuxième né, de Mounassut.**
(Douleurs rhumatismales.)

64. **Geneviève-Gracieuse Souchet, épouse Cazenave, de Lembeye.**
(Maladie du foie.)

65. **Jean Mouchourret fils, premier né, de Monlestruc.**
(Maladie de langueur, fièvre lente, palpitation de cœur, migraine, affection nerveuse, insomnie, sans appétit, une faiblesse extrême.)

66. **Pierre Berdot fils, sixième né, d'Idron.**
(Fièvre lente et migraine permanente; l'eau magnétisée a suffi pour le guérir.)

67. **Jean-Baptiste Ségot fils, de Pau.**
(Inflammation au bas-ventre, palpitation de cœur, fièvre et migraine, insomnie, sans appétit.)

68. **Isabeau Bonnemaison, épouse Horgues, d'Angayes.**
(Inflammation de poitrine, douleurs au foie, au cœur, au ventre, migraine permanente, fièvre lente, insomnie, sans appétit, toux et grande faiblesse.)

69. **Catherine Lardieu, épouse Sénac, de Pau.**
(Obstruction du foie, fortes migraines, affection nerveuse.)

70. **Marie Trille, fille, première née, h. de Gélos.**
(Fièvre continue, insomnie, sans appétit.)

71. **Thérèse Montauban, fille, de Pau.**
(Palpitation de cœur permanente.)

72. **Marie Brival, épouse Saint-Arnous, Jacques, de Pau.**
(Migraine permanente, insomnie.)

73. **Jean Séguinotte fils, d'Artagua.**
(Convulsions nerveuses à perdre connaissance, très-fréquentes, sans appétit ni sommeil.)

74. **Jeanne Dauga, veuve Lafille, h. de Pau.**
(Migraine permanente, insomnie.)

75. **Pierre Tisné fils, troisième né, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

76. **Jean Pon, domestique chez Cazenave, de Pau.**
(Fièvre nerveuse et convulsions nerveuses, surdité, migraine et mal d'oreilles.)

77. **Pauline Taton, fille, de Pau.**
(Hydropisie générale, toux continuelle, migraine, maladie du foie, palpitation de cœur, insomnie, sans appétit, etc.

78. **Marie, fille Pierre Bourcq, deuxième née, de Jurançon.**
(Fièvre continue, migraine, insomnie, etc.)

79. **Magdeleine Permentier, épouse Bory, de Jurançon.**
(Maladie de langueur et maladie de nerfs.)

80. **Jean Barbé, h. de Gélos.**
(Inflammation au ventre, insomnie, sans appétit.)

81. **Célestine, fille Pierre Périsson, de Jurançon.**
(Maladie d'yeux et inflammation de poitrine, etc.)

82. **Philippe, épouse Berdot, d'Idron.**
(Maladie de langueur.)

83. **Jean Laulhé, premier né, cordonnier, de Pau, rue des Cultivateurs.**
(Inflammation de poitrine, fièvre lente, insomnie, sans appétit.)

84. **Thérèse, fille Soulé, cordonnier, de Pau, rue Royale.**
(Lunatique ou épileptique.)

85. **Bertrand-Louis Vortier fils, de Pau.**
(Fièvres.)

86. **Marie Bordenave, fille, de Gélos.**
(Glandes au cou.)

87. **Jeanne Jourre, épouse Pierre Piqueper, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

88. **Marie, fille Chardies, dit Frances, d'Arbus.**
(Convulsions nerveuses très-violentes.)

89. **Jeanne Balade, dite Cazenave, fille, de Buros.**
(Fortes palpitations de cœur.)

90. **Marie-Amélie-Alphonsine, fille Plantier, de Pau.**
(Fièvres continues.)

91. Pierre LACROUTS, dernier né, de Bordères.
(Mal dans le nez et au gosier.)

92. Jeanne COUSTÉ-LATAILLADE, veuve Félix SEGOT, de Pau.
(Elle avait un rhume depuis plus de douze ans, et un polype au-dessous de l'œil droit, qui avait environ six lignes de diamètre.) (1).

93. Marie LACROUTS, dernière née, de Bordères.
(Le nez et le tour du nez couverts de croûtes. On avait mis à cette fille six vésicatoires.)

94. Marie ROUSSET, servante, de Pau.
(Rhumatisme gouteux au genou gauche.)

95. Marie GOYHÉNÈCHE, épouse LAFFITTE, de Pau.
(Panaris guéri dans deux séances.)

96. Magdeleine, fille MÉRICAM, de Pau.
(Epileptique.)

97. Bernard CASSOU, dit CLAVERIE, d'Ousse.
(Fièvre tierce.)

98. GOYHENNE, chef de bataillon, de Pau.
(Rhume et mal de gorge violent.)

99. Pierre ***, de Meillou.
(Inflammation de poitrine.)

100. Thérèse BROCA, épouse SEGUINOTTE, h. de Pau.
(Une dartre à la paume de la main droite.)

101. Jeanne-Marie BACH, servante chez HOURS, Jacques, de Serres-Castel.
(Panaris.)

102. Pierre RIEUPEYROUS, h. de Gélos.
(Maladie de langueur, fièvre lente, sans appétit, insomnie, etc.)

103. Catherine, fille MICOULAU, h. de Pau.
(Maladie de nerfs; elle mangeait des charbons et des cendres depuis longtemps.)

(1) Le polype est tombé en cinquante-six jours.

104. Marie **Bressolles**, fille, première née, de Tarbes.
(Epileptique; elle tombait tous les deux jours; les crises duraient trois heures.)

105. Auguste **Bressolles** fils, dernier né, de Tarbes.
(Douleurs rhumatismales.)

106. Jeanne **Caillau**, fille, h. de Gélos.
(Suppression des règles, fièvre lente, palpitation de cœur, migraine permanente, toux continue, malaise général, insomnie, sans appétit.)

107. Jeanne **Sassous**, fille, première née, de Pau.
(Fièvre continue.)

108. Marthe, fille **Séguinotte**, h. de Pau.
(Des croûtes dans le nez et sous le nez depuis longtemps.)

109. Marguerite **Fourcade**, fille, de Pau.
(Suppression des règles, maladie de langueur.)

110. Thérèse **Capdeboscq**, h. de Gélos.
(Migraine permanente.)

111. François **Tourné**, de Pau.
(Maladie de langueur depuis plus de quatre ans, fièvre lente, hydropique, insomnie, sans appétit.)

112. Marie **Bouzom**, fille, de Pau.
(Hydropisie générale et compliquée.)

113. Magdeleine-Euphrosine **Touron**, de Juillacq.
(Maladie de foie, des nerfs l'estomac ne pouvant pas supporter les aliments, une très-forte inflammation à la gorge, beaucoup de vents, des palpitations de cœur, n'ayant rien mangé depuis trois mois, insomnie.)

114. Thérèse-Julie **Duloum**, de Lembeye.
(Migraine, inflammation à la gorge, affection nerveuse, obstruction au foie, palpitation de cœur permanente, coliques très-fréquentes, le sang très-enflammé, malaise général.)

115. Jeanne-Marie **Cazeracq**, épouse **Fourou**, de Juillacg.
(Beaucoup de vents et migraine permanente.)

116. Joannès HOURTICQ, de Lembeye.

(Oppression de poitrine à perdre la respiration, une forte palpitation de cœur permanente.)

117. Jean-Auguste FOUCQUES fils, premier né, de Pau, rue du Palais.

· (Fièvre lente, malaise, sans appétit, insomnie. L'eau magnétisée a suffi pour le guérir.)

118. Jean MICOULAU fils, h. de Pau.

(Fièvres. L'eau magnétisée a suffi pour le guérir.)

119. Pierre MICOULAU, h. de Pau.

(Fièvres. L'eau magnétisée a suffi pour le guérir.)

120. Jean FORGUES, de Pau, rue du Palais.

(Panaris au pouce de la main droite.)

121. Marie PILLARD, fille, deuxième née, de Bilhère.

(Fièvre continue. L'eau magnétisée a suffi pour la guérir.)

122. Jeanne-Jeantin MINVIELLE, fille, première née, de Bilhère.

(Maladie de langueur. L'eau magnétisée a suffi pour la guérir.)

123. Amélie GOYHENNE, fille, quatrième née, de Pau.

(Fièvre continue.)

124. Pierre GOYHENNE père, de Pau.

(Point de côté. Deux séances l'ont guéri.)

125. Louis DAT fils, premier né, élève au collége.

(Migraine, fièvre nerveuse. Il a été guéri dans deux jours.)

126. Laurent BOSDAGORRY, domestique, de Pau.

(Fièvre continue, insomnie, migraine.)

127. Marie LABARRÈRE, fille, de Pau.

(Fluction très-forte. Guérie dans une séance.)

128. Pierre-Léon CAZENAVE fils, de Pau.

(Maladie d'yeux.)

129. Marie CROUX-BOUVILLE, fille, deuxième née, h. de Pau.

(Maladie des paupières.)

130. Anne CAZENAVE, fille, première née, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

131. Jean SAINT-PIERRE, oncle, de Plaisance (Gers).
(Forte constipation, maladie de la vessie, rétention d'urine, coliques fréquentes, insomnie, sans appétit.)

132. Claudine SAINT-PIERRE, fille, de Plaisance.
(Maladie du foie, migraine et palpitation de cœur permanente.)

133. Marie ABADIE, épouse SAINT-PIERRE, de Plaisance.
(Migraine et douleurs dans les reins.)

134. Joseph D'AURIAC, de Samazan (Gers).
(Fièvre lente et maladie de langueur.)

135. Marie ORIN, fille, de Mont-de-Marsan.
(Migraine permanente, palpitation de cœur et maladie de langueur.)

136. Catherine BARRÈRE, épouse Lubet LARROUDÉ, de Mont-de-Marsan.
(Obstruction du foie et maladie des femmes.)

137. Jean-Alexis TUQUET fils, de Saint-Faust.
(Hydropisie.)

138. Marie SINGASSAN, fille, d'Aboos.
(Maladie de langueur et suppression des règles.)

139. Marie TRILLE, dernière née, h. de Gélos.
(Fièvre continue. L'eau magnétisée a suffi.)

140. Marc-Jacques HUSTÉ fils, h. de Gélos.
(Vomissement et coqueluche. L'eau magnétisée a suffi.)

141. Anne BERNADOTTE, fille, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

142. Jean LOUSTALET, de Pau.
(Fièvre lente, migraine permanente, sans appétit, insomnie, grande faiblesse.)

143. Honorine-Catherine CAZENAVE, épouse PALISSAT, de Moumy.
(Inflammation à la vessie, de violentes tranchées et très-fréquentes.)

144. SARRA fils, d'Artiguélouve.
(Fièvres, migraines.)

145. Marguerite, fille BERDOULET, de Mazères.
(Fièvres, migraines.)

146. Jean LASSUS, troisième né, de Serres-Mortaas.
(Rhumatisme à la cuisse droite.)

147. Jacques LARBUSSE fils, dit PIERROT, de Poey.
(Fièvre. L'eau magnétisée a suffi.)

148. Marie LARBUSSE fille, dit PIERROT, de Poey.
(Fièvre. L'eau magnétisée a suffi.)

149. Marie LARRIEU, épouse Bernard CASSOU, h. de Pau, chez MANEREAU.
(On avait porté le Saint-Viatique à la malade abandonnée, ne respirant qu'avec peine; le dépôt était formé; l'eau magnétisée lui fit rendre le dépôt en deux jours.)

150. Marie, fille LACROUTS, première née, de Pau.
(Pâles couleurs, perte blanche, suppression des règles, fièvre lente, migraine, insomnie, sans appétit.)

151. Marie PRAT, veuve HOURCADE (57 ans), de Loos.
(Perte blanche continue, maladie de langueur, malaise général.)

152. Marie, née DUCASSE, de Pau.
(Perte de sang continue. Depuis six semaines elle gardait le lit; au premier verre d'eau magnétisée la perte a cessé.)

153. Catherine, fille BOISSON, de Thieste (Gers).
(Goître ou bronchocèle.)

154. Catherine, fille SOUBIROU, de Pau.
(Maladie d'yeux, des paupières, des croûtes dans le nez et au-dessous; la malade, depuis deux ans, avait des cécités par temps, de six à huit jours, par l'écoulement d'une humeur, etc.)

155. Pascalin BOUVILLE fils, h. de Pau.
(Hydropisie générale.)

156. **Pierre Bidalat fils, premier né, de Bilhère.**
(Fou.)

157. **Jean-Antoine Monrepos fils, premier né, de Gélos.**
(Migraine permanente et fièvre lente.)

158. **Marie Bergitte, épouse Monrepos, de Gélos.**
(Maladie de langueur.)

159. **Pascaline Forgues, fille, de Pau.**
(Hydropisie générale.)

160. **Jeanne Menjoulet, fille, troisième née, de Louz.**
(Esquinancie. Elle a été guérie dans deux séances et deux bouteilles d'eau.)

161. **Claire, veuve Joanicou, de Louz.**
(Hydropisie. L'eau magnétisée a suffi.)

162. **Marie Pierrot, épouse Pierre Plaa, h. de Pau.**
(Esquinancie.)

163. **Pierre-Louis Vignes fils, de Pau.**
(Fièvres. L'eau magnétisée a suffi.)

164. **Marie-Jeanne Canfranc, épouse Vignes, traiteur, de Pau.**
(Affection nerveuse, palpitation de cœur, migraine, vents, insomnie, sans appétit.)

165. **Michel Barbé, premier né, de Jurançon.**
(Rhumatisme, fièvre lente, migraine, insomnie, sans appétit.)

166. **Bernard Malarpe fils, premier né, d'Assat.**
(Convulsions nerveuses.)

167. **Pauline, fille Callet, de Pau.**
(Maladie d'yeux.)

168. **Marie Lapeyre, épouse Sarra, d'Artiguélouve.**
(Maladie de langueur, insomnie, sans appétit.)

169. **Marie Hustè, première née, h. de Gélos.**
(Maladie des femmes, suppression des règles.)

170. **Jeanne Mur, fille, deuxième née, de Pau.**
(Une croûte sous le nez et maladie de nerfs.)

171. **Suzanne Sengés, fille, de Pau.**
(Inflammation de poitrine et du ventre, palpitation de cœur, insomnie, sans appétit.)

172. **Pierre Labat, de Saint-Faust.**
(Maladie d'yeux et de paupières.)

173. **Jeanne Lafaye, veuve Charles, de Pau.**
(Le ventre couvert de croûtes, les cuisses, les jambes et les pieds très-enflés, une demangeaison continue dans les parties affectées, ne pouvant marcher qu'avec grande peine, insomnie.)

174. **Anselme Sarra fils, d'Artiguélouve.**
(Fièvre lente continue.)

175. **Guillaume Bory fils, de Lasseube.**
(Cinq vieux ulcères à la cuisse droite.)

176. **Marie Recheu, fille, dernière née, Bos d'Arros.**
(Migraine permanente, fièvre lente, palpitation de cœur, insomnie, sans appétit, malaise général.)

177. **Marie Goua, fille, troisième née, de Gan, à Pau.**
(Flueurs blanches continues, suppression des périodes depuis six mois; fièvre continue, des douleurs très-aiguës dans tous les viscères, point de sommeil.)

178. **Marie Nougué, épouse d'Arricau, de Bilhère.**
(Coliques très-fréquentes et maladie de langueur.)

179. **Suzanne-Clémence Lefèvre, fille, de Pau.**
(Hydropisie, les cuisses et les jambes paralysées, ayant entièrement perdu l'usage de marcher.)

180. **François d'Arricau fils, premier né, de Bilhère.**
(Inflammation de poitrine et du bas-ventre.)

181. **Jean Larroudé, h. de Gau.**
(Epileptique.)

182. **Magdelaine Tailleuret, fille, de Pau.**
(Fièvres. Guérie avec de l'eau magnétisée.)

183. Marie PRAT, veuve HOURCADE (57 ans), de Loos.
(Flueurs blanches qui avaient mis la malade dans un accablement général.)

184. Catherine-Jeanne LABORDE, fille, de Pau.
(Maladie d'yeux.)

185. Marie, épouse LALANNE, de Bilhère.
(Maladie des femmes très-compliquée.)

186. Jean-François DAYS, de Pau.
(Maladie de langueur; le malade avait perdu l'usage de ses membres.)

187. Pierre LARTIGUE fils, d'Ydron.
(Fièvre continue. L'eau magnétisée a suffi.)

188. Jeanne LARTIGUE fille, d'Ydron.
(Fièvre continue. L'eau magnétisée a suffi.)

189. Marie TAILLEFER, épouse LASSUS, de Bordères.
(Maladie d'yeux.)

190. Jeanne-Pauline LALANNE, d'Arbus.
(Elle avait perdu le lait, après ses couches, depuis plus de dix jours; son sein était ulcéré; l'usage de l'eau magnétisée a fait revenir le lait dans six jours.)

191. Jeanne d'ARNAUD-CASSOU, fille, de Lous.
(Perte continue depuis plusieurs jours; l'eau magnétisée l'a arrêtée et guérie de suite.)

192. Marie PASSABAT, épouse SEGUINOTTE, de Boutignou.
(Mauvaise circulation, affection des nerfs)

193. Jeanne BENSIBET, fille, troisième née, de Jurançon.
(Ayant les cuisses et les jambes paralysées depuis plus de dix ans, et gardant toujours le lit. Cette fille a été guérie après huit mois; elle a repris ses travaux ordinaires.)

194. Marie BARBE, épouse Jean CAUSSADE, h. de Gélos.
(Maladie de langueur, malaise général, sans appétit, insomnie.)

195. Jean CAUSSADE, dit LABORDE fils, neuvième né, h. de Gélos.
(Convulsions nerveuses, insomnie, etc.)

196. **Jeanne Gray, veuve Laprune, de Pau.**
(Une forte contusion à la tête, aux bras et aux genoux à la suite d'une chute qu'elle fit dans la rue.)

Guérison d'animaux.

1. **Pierre Tabarlet, dit Péré, de Siros.**
(La plus belle de ses vaches était depuis quelques jours sur la litière, prise des jambes de derrière; l'eau et une séance ont suffi pour la guérir.)

2. **Bernard Malarpe, d'Assat.**
(Une de ses vaches perdait du sang depuis qu'elle avait mis bas; les mamelles donnaient du sang au lieu de lait; dans deux jours elle a été guérie.)

3. **Isaac Segassies, d'Assat.**
(Une de ses vaches tombait souvent comme les épileptiques; elle a été également guérie.)

4. **Pierre Gassiot, dit Bordenave, h. de Gélos.**
(Une génisse avait maigri beaucoup, elle était couverte de poux; douze heures après avoir bu de l'eau magnétisée elle rendit une quantité de vers extraordinaire. Guérie.)

5. **Séguinotte neveu, de Pau.**
(Une de ses vaches était sur la litière depuis deux jours; elle était prise des jambes de derrière; elle a été guérie dans une séance.)

6. **Bellocq, cultivateur, de Pau.**
(Une de ses vaches était sur la litière depuis deux jours; elle était prise des jambes de derrière; elle a été guérie dans une séance.)

Collationné conforme :

Laforgue.

ÉTUDES SUR LE SOMNAMBULISME.

---

§ X. — PUYSÉGURISME.

Neuvième observation.

On lit dans le *Manchester Guardian* de la semaine dernière, sous le titre demi-plaisant de *Moyen de faire trois Lind avec une seule*, ou *Magie du mesmérisme*, *méthode à l'usage des directeurs de théâtre*, la relation suivante d'un fait de somnambulisme qui ne manque ni d'intérêt ni d'originalité :

« Tous ceux qui ont vu, dans *la Somnambula*, Jenny Lind remplir le rôle d'*Aninu* se rappelleront avec bonheur son admirable jeu et le caractère de cette représentation.

« M. Braid, chirurgien, dont les découvertes en hypnotisme sont bien connues, ayant invité la belle imitatrice d'une somnambule à être témoin de quelques actes anormaux exécutés par une somnambule véritable, artificiellement plongée dans cet état extraordinaire ; l'on convint qu'une séance à laquelle n'assisteraient que mademoiselle Lind et ses amis, M. Braid et sa famille, aurait lieu vendredi soir. La réunion se fit vers minuit, et les expériences durèrent une heure environ. Les sujets étaient deux jeunes filles : l'aînée, qui est la plus curieuse, peut avoir dix-neuf ans. Elle est employée dans un magasin ; elle a de l'esprit naturel, de bons talents, une grande énergie, mais peu d'éducation. Mademoi-

selle Lind, après avoir sévèrement éprouvé son *imitation phonique*, car telle est simplement la faculté qu'elle possède magnétisée, manifesta son étonnement en même temps que sa satisfaction de ce remarquable développement d'une faculté totalement latente à l'état de veille.

« L'un des assistants nous rapporte ainsi la scène.

« M. Braid endormit simultanément les deux jeunes « filles en leur faisant regarder son lancetier, à petite « distance. M. Braid s'assit ensuite au piano, qui était « passablement éloigné des dormeuses, et aussitôt qu'il « en toucha elles se levèrent, s'approchèrent de lui et s'y « joignirent en chantant un trio. M. Braid alors éveilla « la plus jeune, et annonça que l'autre était dans l'état « qui lui permet de suivre correctement un chant quel« conque, et dans quelque langue que ce soit. C'était dire « qu'elle pouvait imiter la musique et les paroles, assez « rapidement pour accompagner le chanteur aussi exac« tement que si elle avait l'habitude de chanter avec lui. « Cette promesse était exagérée, et le regard d'incrédu« lité était manifeste chez tous les assistants, excepté « chez M. Braid, qui, très-calme, provoqua hardiment à « l'essai quelqu'un de l'assemblée, homme ou femme. « C'est pourquoi un gentleman s'assit au piano et exécuta, « en chantant, un morceau allemand que la somnambule « imita très-exactement. Un autre gentilhomme ensuite « essaya avec un chant suédois, dans lequel elle réussit « non moins merveilleusement.

« Mademoiselle Lind, qui s'est acquise de si beaux « lauriers en imitant une somnambule, s'assit alors pour « éprouver la somnambule véritable. Toute son attention « était portée à atteindre les notes du rossignol suédois « et à peser sa rivale dans ce nouveau duo. Jenny chanta « divinement en suédois, je crois, un air lent, comme « un hymne dont toutes les notes et paroles étaient cor-

« rectement données par la somnambule, absolument « comme si elles avaient coutume de chanter ensemble. « Vint ensuite une leçon de chant, longue et très-diffi- « cile, dans laquelle mademoiselle Lind traversa toutes « les difficultés chromatiques que sa fertile imagination « lui pouvait dicter, avec toutes les inflexions de force « et de sentiment dont la voix humaine paraît suscepti- « ble; mais, au grand étonnement de tous, la somnambule « ne fut point dépassée; l'accord de leurs voix était si « parfait, que durant une grande partie de l'exécution il « était impossible de distinguer qu'il y en avait deux. « J'ai vu une dame qui était si sceptique à cet égard, « qu'elle ne voulut pas croire jusqu'à ce qu'elle eût vu « que deux voix étaient activement engagées dans cet « harmonieux débat.

« Ensuite mademoiselle Lind l'éprouva avec : « *Casta* « *Diva* » et « *La bella a me ritorni* » dans lesquels ma « connaissance de l'italien me permet de dire que l'imi- « tation était *parfaite*.

« Après quelques autres épreuves avec des mots étran- « gers d'une prononciation extrêmement difficile ou des « combinaisons de sons embarrassantes, on éveilla cette « jeune fille, ignorant complétement les faits extraordi- « naires qu'elle avait accomplis dans son sommeil, et n'o- « sant pas même essayer d'imiter ce qu'elle avait fait « avec tant de promptitude et de précision étant ma- « gnétisée.

« Lorsque Jenny Lind eut fini, M. Braid endormit les « deux sujets pour montrer ce qu'il appelle *double con-* « *science*, ou faculté de se rappeler, endormi, ce qui s'est « passé dans le sommeil précédent, bien qu'on n'en ait « point eu connaissance durant la veille intermédiaire. « La patiente ne comprit point en effet la signification « des mots étrangers qu'elle prononçait si bien, mais « cette seule imitation de prononciation était suffisam-

« ment étonnante de la part d'une fille aussi pauvrement « instruite.

« M. Braid présenta ce phénomène comme le résul« tat d'une exaltation fontionnelle des sens et d'une con« centration de l'attention de la somnambule sur ce « qu'elle faisait avec une entière confiance en ses pro« pres facultés. »

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME DE LA NOUV.-ORLÉANS.

Nous avons publié dernièrement les Statuts de cette active Société. Voici quelques détails sur ses travaux, qui nous sont fournis par M. J. Barthet.

« .... La *Société du Mesmérisme* va bien ; nos efforts tendent à vous imiter. Nous faisons un cours à l'usage de ceux qui ne savent pas magnétiser ; ceci est pour le public, gratuit conséquemment, comme tout ce que nous faisons, du reste. Nombre de malades demandent notre secours, et nous n'y pourrions suffire ; c'est pourquoi nous demandons qu'on nous envoie un parent, un ami, un voisin, et nous lui enseignons le peu que nous savons. Enfin nous faisons de notre mieux pour fournir notre contingent à l'édifice magnétique.

« Dans quelques cas, le magnétisme a été conseillé par les médecins ; mais vous devinez qu'alors seulement l'af-



fection était très-grave ou le malade fort pauvre... L'influence de ces messieurs est toujours grande dans les familles ; mais ils perdent un puissant auxiliaire dans le clergé... Dieu veuille que ce soit pour le mieux. »

Les fonctionnaires élus pour l'exercice 1847-48 sont :

MM. J. Barthet, *président;*
F. Dujay, *vice-président;*
J. Mathieu, *secrétaire;*
H. Peyrat, *trésorier;*
F.-J. Lelièvre, *bibl.-archiviste.*

L'*Echo National*, journal français de la localité, publie dans ses numéros des 15 et 18 juillet la relation abrégée du traitement magnétique de la demoiselle dont parle M. Barthet (Voy. page 107). Le même journal nous apprend qu'elle se nomme Vignaud, et le médecin qui conseilla de la magnétiser, Rancé. Ce récit est suivi des considérations ci-après, auxquelles nous nous associons pleinement :

« De tels faits ne sauraient avoir trop de retentissement. Mais pourquoi n'essaie-t-on pas plus souvent de ce moyen énergique, mais naturel, qui ne peut jamais faire du mal, quand du moins on en étudie les procédés ? Pourquoi surtout ne pas l'employer ? Car, si dans les cas extrêmes, alors que les organes sont usés autant par les remèdes peut-être que par la maladie, le magnétisme est encore souverain quelquefois, quelle ne serait pas son efficacité lorsque les maladies ne font que commencer !...

« Nous savons bien que le magnétisme est encore l'objet de vives controverses ; mais enfin l'Académie de Médecine de Paris l'adopta il y a seize ans; plus tard, M. Fillassier, alors élève en médecine, soutint sa thèse inaugurale sur le magnétisme, et les savants médecins

qui l'examinaient ne lui refusèrent pas le bonnet doctoral !...

« Il a paru, et il se publie tous les jours, une foule d'ouvrages sur cette partie encore si peu explorée de la science, et beaucoup sont écrits par des médecins. Pourquoi ne les lit-on pas ? Pourquoi les médecins ne cherchent-ils pas plus souvent dans le magnétisme un puissant auxiliaire à leur art ?.... Hâtons-nous de dire que nous en connaissons plusieurs qui ne dédaignent pas entièrement ce moyen, malgré l'opposition de beaucoup de leurs confrères. Honneur à ceux-là ! S'ils ont assez d'indépendance de caractère pour sacrifier quelquefois leur science à leur conscience, leurs malades s'en trouvent mieux, et le public, tôt ou tard, leur en tiendra compte. L'homme sage ne repousse aucune idée sans examen, parce qu'il y a du bon partout : il y en a dans la médecine ordinaire, il y en a aussi dans l'homœopathie, il y en a enfin dans le magnétisme. Nous applaudissons donc à la formation de ces sociétés qui ont pour objet l'étude de cette science encore peu comprise, car nous aimons beaucoup cette devise de M. du Potet, ce fervent apôtre du mesmérisme :

« *La Vérité n'importe par quelle bouche ; le Bien n'importe par quelles mains.* »

D'autre part on lit dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 16 juillet l'article suivant, qui prouve que la presse américaine est favorable à nos idées. De tels auxiliaires assurent le triomphe du mesmérisme dans ce pays :

« Depuis quelque temps nous entendons souvent parler de guérisons dues au magnétisme ou au somnambulisme, et nous nous proposons d'en entretenir quelquefois nos lecteurs, lorsque, du moins, il n'y aura pas d'indiscrétion.

« Lundi dernier, à la Société du Magnétisme, il fut donné lecture d'un rapport de traitement. Celui qui en

faisait le sujet avait été invité à assister à la séance, et il attesta, devant une cinquantaine de membres ou visiteurs l'exactitude de l'exposé dont nous avons fait le résumé qui suit :

« M. Chauffeux, âgé de quarante-huit ans, armurier à l'arsenal, travaillait de l'autre bord du fleuve il y a huit ans, lorsqu'il prit un coup d'air en passant le Ferry. Sa transpiration arrêtée donna suite à une irritation des intestins, qui dégénéra bientôt en un flux dyssentérique. La médecine le combattit, et elle avait réussi à le faire disparaître, lorsque le malade fut surpris par la fièvre jaune. Le désordre intestinal reparut, et continua depuis lors pendant fort longtemps : il fut accompagné de ténesme l'espace de trois mois. Un des médecins les plus distingués de cette ville lui donna ses soins pendant cinq ans, et la maladie présenta une suite d'alternatives d'amélioration et de rechute; mais enfin la situation du malade empirait. Celui-ci pensait n'avoir plus « quatre jours à vivre, » lorsqu'on eut recours à un empirique : son moyen de traitement fut une tisane et un purgatif dont il se réserva le secret. Cette médication fut suivie l'espace de six mois, et le malade allait beaucoup mieux, lorsque le traitement dût être interrompu par une maladie de l'empirique même. Reprise plus tard, cette médication n'eut plus aucun succès, et la maladie fit des progrès incessants. Le malade ne marchait plus qu'avec une peine extrême, courbé sur son bâton, et son estomac n'admettait plus rien.

« Le malade compte qu'il avait pris une quantité considérable de remèdes dûs à la médecine classique ou aux commères; il avait même fait usage de la drogue de Le Roy, et la méthode Raspail avait été employée en dernier lieu, non sans quelque soulagement, mais le mal reparaissait bientôt.

« Le 28 mars dernier, le malade recourut à la Faculté

Somnambulique. Le somnambule prescrivit un traitement tout médical, mais assez simple, qu'il modifia dans les quatre séances à jour fixe, et les quelques séances d'occasion qu'il lui donna depuis cette époque jusqu'au 9 juin. A cette dernière il dit que le malade était guéri, et en effet, M. Chauffeux se trouve fort bien : il se tient fort droit, se sent gêné, dit-il, quand il prend la position voûtée où le tenait sa maladie ; et il croit qu'il a été l'objet d'une cure remarquable autant qu'inespérée, ce dont il aime à témoigner, pensant que cela pourra être utile à d'autres malades. »

CONFÉRENCES DOMINICALES.

Magie.

Si vous avez lu les Ecritures ; si vous avez médité sur l'histoire religieuse de tous les peuples ; si vous vous êtes pénétré de la réalité des phénomènes qui servirent de base à toutes les croyances ; si vous avez écouté en vous le jeu singulier des passions ; si votre âme émue a fait vibrer vos chairs et secoué votre cerveau ; si, repassant dans votre esprit les pressentiments de votre jeune âge, vous vous rappelez les émotions que vous avez pu causer par votre approche à des êtres qui ne pouvaient deviner l'état de votre âme ni les pensées qui vous agitaient, vous étiez sur le point de découvrir la force secrète que Dieu a mise dans tous les êtres et qui s'est manifestée dans tous les siècles par des œuvres magiques.

Qui que vous soyiez, chrétien ou musulman, juif ou idolâtre, vous avez la force qui commande à la chair ;

vous n'avez plus besoin que de la volonté, et la loi qui préside au développement des faits miraculeux peut se dévoiler à vos yeux.

Les barrières opposées par des préjugés ou de vaines croyances, vous pouvez les briser; et, franchissant la distance qui vous sépare des esprits, entrer en communication avec eux.

Ne vous arrêtez point aux impossibilités qu'a su trouver la *science*. Méprisez ces vains sermons de prêtres ignorants; ils n'ont rien compris aux Ecritures; le sens caché en est resté voilé pour leurs faibles yeux. Une science grande, noble et venant de Dieu, est répandue sur toute la nature, car Dieu a dit à l'homme :

« Tu es mon fils et tu participeras de mes œuvres. Tu « pourras tout soumettre à la force de ton esprit; et, « m'imitant de loin, créer des choses à mon image. »

Mais l'homme n'a pas compris, ou plutôt il a oublié les paroles du maître; et sa volonté, paralysée par l'ignorance, est restée stérile. Aussi, tout est mort auprès de lui; aucune *voix* ne se fait entendre à ses oreilles; il vit au milieu de merveilles sans les comprendre; il a rompu le lien qui l'unissait à la création; il est étranger dans un domaine qui fut fait pour lui.

Nous allons réveiller aujourd'hui les esprits engourdis. Il faut que l'antique magie revoie le jour par nos efforts. Il ne sera pas dit qu'une vérité profonde doit à jamais demeurer enfouie parce qu'elle déplaît à l'ignorance et choque les hommes qu'on appelle distingués. Rien n'avance en ce monde que par le combat; nous trouverons des contradicteurs, mais nous espérons n'être point seul dans la lutte. On n'assassine plus aujourd'hui les novateurs; on ne leur crève même pas les yeux comme autrefois, le couteau sacré est remis dans le fourreau pour ne plus en sortir; les bûchers sont éteints, tout est donc favorable à nos projets. La magie revivra,

car elle fut une science profonde, elle part d'une vérité incontestable, comme nous le prouverons dans de prochains articles et par de nombreux faits.

VARIÉTÉS.

Propagande. — C'est merveille de voir comme soudain l'opinion d'un sceptique se transforme au contact des faits. Tel incrédule aujourd'hui sera demain converti s'il assiste à une démonstration bien faite. Souvent même ces Thomas deviennent les plus zélés magnétiseurs ; les conversions de ce genre ne sont pas rares ; mais quand elles concernent des hommes instruits elles méritent une mention spéciale ; c'est à ce titre que nous publions ce qui suit :

> Etes-vous tellement étranger que vous ignoriez les choses merveilleuses qui viennent de se passer dans Jérusalem?
> (Evangile.)

Ainsi, deux voyageurs dans leur simple éloquence
Parlaient à l'*inconnu*, qui feignait l'ignorance,
Et suivait avec eux le chemin d Emmaüs,
Des miracles frappants qu'accomplissait Jésus....
Miracles imprimés dans toutes les mémoires,
Débattus, avérés, et tellement notoires,
Que, pour les ignorer, il eût été besoin
Ou d être anachorète, ou venir de bien loin.
. . . .
Ainsi, tout récemment, apostrophait de même
Un esprit convaincu, d'une clarté suprême,

A peu près en ces mots un professeur surpris
D'être pendant longtemps resté Welche à Paris :
« Etes-vous de si loin, ou d'un tel béotisme,
« Que vous ne connaissiez encor le magnétisme?
« Ses progrès étonnants et les faits merveilleux
« Qu'il opère au grand jour et montre à tous les yeux?
« Une telle ignorance en vous vraiment m'attriste!
« C'est un fait, croyez-le, le magnétisme existe.
« Bientôt des faits patents dans leur sévérité
« Viendront vous en prouver toute la vérité.
« Ses disciples nombreux, croyants et pleins de zèle,
« De cette vérité forment un *corps* fidèle
« Qui, purgés des erreurs dont ils étaient imbus,
« L'explique, la propage, en combat les abus. »

TREVET D'ALIHERMONT.

Cette courte, mais énergique apostrophe, piqua l'amour-propre, éveilla la curiosité de notre incrédule; il assistait à la dernière séance de la *Société du Mesmérisme*, d'où il est sorti à jamais convaincu et promettant de servir désormais une cause qu'il avait jusqu'alors dédaignée.

Enseignement. — On ne parvient à la science du magnétisme que par l'étude de ses principes et procédés; ne les point connaître, c'est s'exposer à des tentatives inutiles et perdre son temps dans de vaines applications. C'est pourquoi M. du Potet va ouvrir un cours élémentaire. Les personnes qui désirent le suivre peuvent se faire inscrire au bureau du journal. La durée est de 10 leçons; le prix 25 francs.

Chronique. — M. l'abbé Bourgade, aumônier de la chapelle Saint-Louis à Tunis, était dernièrement à Paris. Il s'y est beaucoup occupé de somnambulisme au point de vue médical.

— Il paraît que le choléra exerce ses ravages dans le midi de la Russie. Trois médecins viennent d'être envoyés

par le gouvernement pour examiner cette affreuse maladie. On pourrait bien prendre toute la fine fleur de l'Académie de Médecine, son secrétaire perpétuel compris, et parier d'avance que de très-beaux mémoires seraient faits sur la marche et la nature du fléau, mais que pas un remède efficace ne serait trouvé. Ceci tient à des causes qui ne cesseront d'exister tant que la médecine parcourera le cercle vicieux où son matérialisme abject la tient enchaînée.

Quant à nous, nous saurons bien trouver dans la force vitale le moyen de paralyser les affreux symptômes de cette terrible maladie ; mais messieurs les savants n'auront aucun préservatif, et nous les verrons envahis par le mal, se laisser mourir comme le simple vulgaire.

O ignorance coupable! car c'est l'humanité qu'on exploite avec des mots, continueras-tu de régner parmi nous et faudra-t-il que la vérité mesmérienne soit encore longtemps répoussée par ces douaniers de la pensée, qui paradent orgueilleusement au sein de nos Académies? Que n'ai-je le fouet vengeur de Némésis? Pourquoi un autre Jésus ne vient-il parmi nous chasser les marchands du temple?...

— L'un des médecins qui ont examiné avec nous la maladie de la petite Cottin, M. Beaumont-Chardon, qui a continué de suivre cette intéressante observation, nous écrit à cet égard :

« Des phénomènes anciens, quelques-uns se reproduisent rarement, mais quelquefois avec intensité ; la projection des ciseaux (Voyez T. II, p. 91) et de quelques parties de ses vêtements s'est faite plusieurs fois, il en a été de même d'une serpe qu'elle tenait à la main, d'un ballot de bruyère porté sur la tête ; des tuiles, des pavés, des pierres, des platras ; la terre formant l'aire de la pièce où elle couche ont été, comme dans certains cas d'orage, plus ou moins bouleversés.

« Elle a donné des preuves de lucidité dans le sommeil naturel.

« J'ai fait sur elle quelques essais d'influence magnétiques. Cet état, quoique moins violent qu'autrefois, lui devient pénible. »

— La reprise de nos conférences du dimanche ranime singulièrement le mouvement des esprits. La magie magnétique excite partout une curiosité impatiente. On se plaint que nous ne publions plus rien sur cet intéressant sujet : notre prochain numéro montrera que nous sommes en mesure de satisfaire ces légitimes exigeances des esprits avancés.

Revue des journaux. — Le *Journal des Débats* du 25 septembre rapporte une audience de la Cour d'assises du Calvados concernant une fille Rogue, citée dans le *Manuel* de M. Teste (3e édition, page 402) comme la plus lucide qui se soit jamais vue. Elle avoua aux magistrats « qu'elle avait constamment feint de posséder la « vertu magnétique et qu'elle n'avait jamais réellement « dormie ; elle signa cette déclaration, qui fut remise à « son confesseur. »

L'acte d'accusation relate soigneusement les supercheries magnétiques à l'aide desquelles elle était parvenue à voler 400 fr. à ses maîtres, les époux Létouzé, boulangers à Caen. Elle a été condamnée à trois ans de prison. La justice est satisfaite ; mais la science ne le sera que quand on aura fait disparaître du livre ci-dessus mentionné le pompeux éloge des prétendues facultés de cette misérable.

— La *Tribune lyonnaise* rapporte le commencement d'expériences faites à Dieu-le-Fit (Drôme).

— La *Revue Gallicane* de septembre, scandalisée des cures opérées par M. Laforgue et des francs aveux de l'abbé Almignana, appelle sur eux les foudres du ciel.

Nous lui répondrons pour eux dans un prochain numéro.

— La *Mouche* du 7 courant réfute l'interprétation des pensées de M. Ordinaire par la Société du Magnétisme de la Nouvelle-Orléans. Dispute de mots, confusion de faits.

— L'*Illustration* d'hier entretient ses lecteurs du mouvement qui s'opère dans les esprits à propos du magnétisme, qu'elle présente tantôt comme un fait, tantôt comme une jonglerie. A quelle contradiction s'assujettissent ceux qui n'osent pas dire franchement la vérité.

— Le *Corsaire* du 25 septembre est à consulter.



PETITE CORRESPONDANCE.

London. — M. Mea***. — Saw Dr Sarm...to. And your nephew.

Rambouillet. — M. R***. Nous avons quelques-uns des l. qui vous manquent, on vous écrira lesquels, etc., etc.

Nantes. — M. G..vé. — Une lettre part pour vous.

Pau. — M. L***. — Nous attendons des nouvelles de votre aff. judic.

Caen. — M. L***. — Avez-vous reçu ma lettre?

BIBLIOGRAPHIE.

NOTIONS DE PHRÉNOLOGIE, par M. Julien LE ROUSSEAU, 1 vol. Paris, 1847, à la librairie Sociétaire, 25, quai Voltaire.

Il paraît aujourd'hui peu d'écrits qui ne contiennent la notion ou l'expression du magnétisme. La plupart l'ap-

précient vaguement, il est vrai; mais enfin, vraie ou fausse, le mention qu'ils en font est utile; elle prépare la terre intellectuelle à la réception de la bonne semence. La diffusion opérée par cette voie est infinie; c'est le symptôme le plus évident du progrès, le précurseur certain du triomphe de l'idée.

Tous ces auteurs, envisageant la question à des points de vue différents, trouvent des rapports, inaperçus des hommes spéciaux, qu'ils développent de manière à donner à la chose un aspect nouveau. Ainsi M. Julien Le Rousseau met en relief un fait que nous n'avons trouvé nulle part apprécié. Il admet presque en toutes actions une influence magnétique d'individu à individu qui modifie singulièrement leur manière d'être réciproque et la manifestation de leurs facultés. Par exemple, un joueur a-t-il ce qu'on appelle une *veine*, il est dans un état magnétique satisfaisant; il s'est établi une sorte de rapport entre lui et les instruments du jeu; il exerce sur son adversaire lui-même une influence personnelle qui le trouble et le rend hésitant. Par analogie, l'auteur pense que les jongleurs, les escamoteurs distingués doivent autant leurs succès à l'influence magnétique ou fascinatrice qu'ils exercent à leur insu sur les objets dont ils se servent et les personnes qui les entourent, qu'à leur adresse proprement dite.

Ces vues, tout à fait neuves, détruisent la tendance matérialiste du système de Gall et modifieront certainement les croyances phrénologiques; car M. Le Rousseau, par de légers changements systématiques, a trouvé moyen de concilier les faits d'extase, somnambulisme, pressentiments, visions, apparitions, etc., avec les données de la science; ce que Gall croyait inconciliable, puisqu'il disait à M. de Puységur, en parlant des facultés somnambuliques : « Si c'était vrai, mon système serait faux. »

On voit qu'une appréciation plus sévère, loin de nuire

au magnétisme ou à la phrénologie, a eu pour résultat de les servir tous les deux en les faisant se contrôler mutuellement.

Initiation aux mystères du magnétisme, brochure in-18, par H. Delaage. Rouen, 1847.

Il n'y a plus d'enfants, nous sommes tous philosophes ; la science est devenue si accessible aux intelligences, qu'au sortir de l'école on peut écrire sur ce que la nature a de plus mystérieux. Dans cet opuscule, M. Delaage, qui se donne gratuitement le titre de philosophe, prétend tout expliquer, tout faire comprendre. Il va ou plutôt il court comme un papillon sur les plus belles fleurs. Il ne dit de mal de personne, mais redresse tout le monde. Marcillet pour lui est un grand homme et l'esculape-somnambule sans pareil. L'auteur paraît animé des meilleures intentions, et les sentiments qu'il exprime annoncent de la chaleur d'âme. Le temps calmera son ardeur un peu trop poétique, et plus tard cet essai sera suivi de quelque bon traité ou de grandes erreurs, car M. Delaage n'est point homme à s'arrêter dans un chemin où il n'aperçoit point d'épines.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Paris. — Imprimerie d'A. René, rue de Seine, 32.

INSTITUTIONS MAGNETIQUES.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

Lettre de M. l'abbé Almignana.

(Suite.)

Mais si, d'après l'Ecriture, rien ne nous oblige à croire que l'homme ait le démon à ses ordres, les livres saints nous apprennent que celui-ci peut, de lui-même et avec la permission de Dieu, agir surl'homme, soit moralement en le tentant et l'induisant au mal, soit physiquement en tourmentant son corps.

Moralement, c'est le démon qui, sous la forme d'un serpent, conseilla à nos premiers parents la désobéissance aux ordres du Créateur (*Gen.*, ch. III).

C'est Satan qui suggéra à David l'idée de faire un dénombrement du peuple d'Israël contre la volonté de Dieu (*Paralip.*, ch. XXI).

C'est encore contre les tentations du démon que saint Paul nous avertit de nous prémunir (*Ep. aux Eph.*, ch. VI).

Physiquement, c'est Satan qui ulcère Job (*Liv. de Job*, ch. II) ; tourmente ce grand nombre de possédés dont parle l'Evangile; et va jusqu'à souffleter saint Paul (*Ep. aux Cor.* II, ch. XIII).

Après avoir constaté par l'Ecriture l'existence du démon et sa nature, qui est de pouvoir agir sur l'homme au lieu de lui être soumis, faisons maintenant l'application de cette doctrine à la question qui nous occupe, c'est-à-dire au magnétisme thérapeutique ou curatif.

Nous avons fait voir que, d'après les livres saints, on n'est pas forcé de croire que l'homme ait pouvoir sur le démon pour le faire agir à sa volonté dans les opérations humaines.

Et, puisqu'il en est ainsi, de quel droit prétend-on nous faire croire que Satan, obtempérant à la voix des magnétiseurs, vient s'associer à eux, et que c'est en vertu de cette coopération que les phénomèes magnétiques sont déterminés?

Mais admettons pour un moment que les magnétiseurs aient le pouvoir d'évoquer le démon, et que les phénomènes magnétiques soient le résultat du concours satanique dans les magnétisations.

Partant de ce principe, tandis que les opérations des magnétiseurs associés avec Satan seraient fertiles en phénomènes, les magnétisations de ceux qui ne voudraient, ni directement ni indirectement, le moindre commerce avec le diable et qui, loin de l'évoquer, chercheraient à l'éloigner par tous les moyens possibles, resteraient tout à fait stériles; car *sublatâ causâ tollitur effectus.*

Eh bien! je connais des magnétiseurs, et je suis de ce nombre, qui, loin d'appeler Satan à leur aide, commencent leurs opérations magnétiques en invoquant le Ciel, et se servant d'autres pratiques pieuses que la religion met entre les mains des fidèles pour chasser les démons; et cependant, tout éloignés qu'ils sont du démon, ils déterminent des phénomènes extraordinaires qui ont pour résultat le soulagement de l'humanité souffrante.

Cela ne prouve-t-il pas que l'on peut magnétiser sans être secondé par le démon, ou plutôt que son action dans les opérations magnétiques n'est qu'un rêve?

On me dira que le démon pouvant agir par lui seul et avec la permission de Dieu sur l'homme, comme moi-même je l'ai reconnu, il pourrait bien intervenir dans les opérations magnétiques, soit en les conseillant dans des buts sinis-

tres, ou en modifiant par son concours le fluide magnétique.

Je vais essayer de répondre à cette double objection contre le pauvre mesmérisme.

Le soulagement des malades, unique but du magnétisme thérapeutique, est une action aussi bonne que louable. David, en parlant de l'homme bienfaisant envers l'affligé, dit que l'Eternel le soutiendra dans un lit de langueur, et que le Seigneur transformera son lit lorsqu'il sera malade (*Ps.* XL). Par ce langage du roi-prophète, on voit que le soulagement des malades a quelque chose de divin.

L'Esprit saint, après nous avoir ordonné d'éviter toute action mauvaise, nous exhorte à consoler les malades.

Non te pigeat visitare infirmum (*Ecclésiastique*, ch. VII).

La touchante parabole du Samaritain pansant les plaies du pauvre Juif de Jéricho, nous fait voir combien le soulagement des malades est agréable à Dieu.

Enfin, Jésus-Christ même nous déclare que le soulagement porté à un malade, l'est à lui-même, et qu'une récompense éternelle est attachée à ce noble trait de charité envers l'humanité souffrante.

D'un autre côté, Jésus-Christ nous parle, dans son Evangile, de deux arbres : l'un bon donnant de bons fruits, et l'autre mauvais en donnant de mauvais; et il ajoute que comme le bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits, le mauvais arbre ne peut pas non plus en donner de bons.

Non potest arbor mala bonos fructus facere.

Si le mauvais esprit, ne peut pas être le bon arbre, car mauvais est opposé à bon, il faut que le démon soit le mauvais arbre, vu qu'il n'y en a pas plus de deux.

Maintenant je me fais ce raisonnement. Le mauvais arbre ou démon, ne peut pas, d'après l'Evangile, nous donner de bons fruits. Or, nous avons prouvé par l'Ecriture, que le soulagement des malades, est une action bonne, sainte, ayant quelque chose de divin, c'est-à-dire un fruit que le mauvais arbre ne peut produire. Donc le magnétisme théra-

peutique, étant un des plus puissants moyens de consoler les malades, ne peut pas être conseillé par le démon.

Mais on me dira que le démon peut conseiller une chose mauvaise sous les apparences de vertu.

Prêtre catholique, je ne saurais nier cela, les vies des saints m'en fournissant plusieurs exemples.

La grande difficulté consiste à me prouver que le soulagement des malades, est une chose mauvaise avec les apparences de vertu, sans se mettre en opposition avec David, l'Esprit saint et Jésus-Christ, dont je viens de rapporter le langage à cet égard.

D'ailleurs, si le soulagement des malades était une action mauvaise en soi, sous les apparences de vertu, ni les Jean de Dieu, ni les Roch, ni les Cosme et Damiain ne jouiraient de ce bonheur éternel dont ils se sont rendus dignes par leur charité envers les malades.

Pauvres sœurs de charité, s'il en était ainsi, combien seriez-vous déçues dans vos espérances sur un bonheur éternel lorsque, renonçant aux plaisirs du monde, et enfermées dans dans des maisons de douleurs, de gémissements et de tristesse, vous vous êtes entièrement vouées au soulagement des malades!

Mais rassurez-vous, anges de Dieu sur la terre, cette noble charité agissante qui, en vous unissant étroitement à Dieu, vous élève au-dessus des rois mêmes, sera un jour récompensée de la même manière que le fut celle des illustres personnages dont je viens de parler, et que l'Eglise expose à la vénération des fidèles.

Passons maintenant à la modification satanique du fluide magnétique.

Après avoir satisfait de mon mieux à la première objection, je vais essayer maintenant de répondre à la seconde. Mais d'abord, si je demande comment cette modification a lieu, voici ce qu'on me répond :

« Le démon, l'ennemi du genre humain, tourne tou-

jours autour de nous, épiant le moment de pouvoir nous nuire, suivant l'expression de saint Pierre : *Circuit quærens quem devoret.* Dans cet état d'espionnage, aussitôt que le fluide magnétique franchit la peau du magnétiseur, Léviathan s'en empare et le modifie, lui donnant une propriété satanique en vertu de laquelle le fluide satanisé produit ce qu'on appelle le phénomène magnétique, et tout cela sans que le magnétiseur le plus adroit et le plus pieux s'en aperçoive. »

L'objection, en vérité, est ingénieuse, et si ingénieuse, qu'elle nous amène à une nouvelle difficulté que voici :

Si Léviathan modifie le fluide magnétique en lui donnant une propriété satanique, ce fait suppose que le fluide, avant sa modification, avait d'autres qualités ; car toutes les choses ont une propriété quelconque. Or, quelle était donc celle du fluide magnétique avant que d'être modifié par Léviathan, ou plutôt, quelle différence existe-t-il entre les propriétés du fluide simple et celles du fluide modifié.

J'ai d'autant plus besoin de m'éclairer sur ce point, que ce n'est qu'en comparant les deux fluides dans leurs propriétés et dans leurs effets sur le corps humain, que je pourrai répondre à cette seconde objection.

En attendant que l'on fasse le tour du monde pour trouver quelqu'un qui veuille bien faire cette double analyse, et en faire son rapport à l'Académie des *sciences*, je vais répondre à quelques autres objections qui m'attendent avec empressement.

On nous dit encore que les phénomènes magnétiques surpassent tellement l'imagination, qu'on est forcé de les croire surnaturels et diaboliques.

Voici ma réponse : Les phénomènes produits par le magnétisme thérapeutique, car je ne parle nullement du somnambulisme, surpassent l'imagination de celui qui est étranger à la connaissance de ce genre de magnétisme, *concedo;* surpassent l'imagination de celui qui s'est donné la

peine d'étudier le magnétisme thérapeutique, et de l'approfondir autant qu'il lui a été possible, *nego*. Avant de connaître ce magnétisme, lorsque j'entendais parler des guérisons opérées par cette force médicatrice, j'en étais vraiment surpris; mais aujourd'hui que, par la lecture, les notions qui m'ont été données par des magnétiseurs habiles, et surtout par l'expérience, je connais la théorie du magnétisme curatif, tout me paraît naturel, conséquent et rien de surprenant ni diabolique.

D'ailleurs, quoi de plus surprenant que les effets de l'électricité, du galvanisme, de l'ambre, de l'aimant, du quinquina, de l'émétique, de la vaccine, etc., etc.? Et cependant il n'y a pas un seul théologien qui nous dise que dans tous ces agents physiques il y ait quelque chose de surnaturel et diabolique.

A côté des partisans de la modification satanique, se présentent d'autres adversaires du magnétisme; mais qui, dans l'impossibilité de le combattre avec leurs propres forces, faute de connaissances, ont recours aux arguments *ab autoritate*, et nous tiennent, d'un ton magistral, le suivant langage :

« Un grand nombre d'ecclésiastiques recommandables par leur piété et leur savoir, dont quelques-uns figurent à la tête des grands séminaires et même des évêchés, se sont prononcés contre le magnétisme, le considérant comme un ouvrage satanique. Cet avis est partagé en même temps par un pareil nombre de ministres protestants, anglicans et schismatiques russes. Cette unité de pensée sur le magnétisme parmi des ministres de cultes opposés paraîtrait quelque chose de providentiel qui nous indiquerait qu'il s'agit d'une vérité commune à toutes les croyances, comme celle de l'existence d'un Dieu; raison pourquoi on peut établir d'une manière plus que probable, que le magnétisme est une œuvre satanique et diabolique, et c'est dans ce sens-là qu'il doit être combattu *fustibus et armis*. »

Cette objection, à première vue, paraît très-forte; mais puisque ce ne sont pas *tous* les membres du clergé catholique, ni *tous* les ministres des autres cultes; puisque l'Eglise, colonne et soutien de la vérité, est encore muette sur le point en question, je vais essayer de répondre à cette grande difficulté.

Dans la célèbre dispute entre saint Augustin et saint Jérôme, sur l'intelligence de certains passages de l'*Epître de saint Paul aux Galates*, saint Jérôme, ne pouvant pas éluder la force des arguments de saint Augustin, et voulant appuyer son opinion sur l'autorité de saint Chrysostome et d'Origène, ce fut pour lors que saint Augustin, prenant la parole pour répondre à saint Jérôme, lui dit entre autres choses ce qui suit :

Alios autores lego et quantalibet sanctitate doctrinaque perpolleant, non ideo verum puto quia ipsi ita censuerunt, dtu quia mihi, probabili ratione, quod à vero non abhorreat, persuadere seoperunt (D. Aug., Ep. XXCII, *ad Hier., num.* 3).

On voit par ce langage de saint Augustin, que les opinions particulières des théologiéns, même les plus recommandables par leur piété et leur savoir, ne sont pour le saint docteur un vrai argument théologique qu'autant que ces théologiens pourront, par la force de leurs raisonnements, porter dans l'esprit du saint évêque de la persuasion relativement à la véracité ou probabilité de leur doctrine; c'est-à-dire que dans les arguments *ab autoritate*, saint Augustin, loin d'imiter le *magister dixit* des disciples de Pythagore, fait une application littérale de cet axiome aussi ancien que la saine logique : *Non propter autorem doctrinam sectamur, sed propter doctrinam autoribus adhærentes.*

Je le demande maintenant : ces membres du clergé catholique et ces ministres du culte réformé, anglican et schismatique, ont-ils exercé le magnétisme thérapeutique? ont-ils suivi des cours de magnétisme? ont-ils du moins étudié *privatim* le magnétisme thérapeutique sous la direction d'un

habile magnétiseur? A coup sûr, on va me répondre que non.

Et, dans ce cas-là, quel argument peut-on établir contre le magnétisme thérapeutique sur l'opinion des hommes étrangers à cette science?

Quelle persuasion peut porter dans mon esprit l'opinion de ces hommes qui prétendent parler du magnétisme thérapeutique sans l'avoir jamais exercé ni étudié? Comment des hommes qui ne connaissent ni la nature, ni les propriétés, ni le siége du fluide magnétique, ni les moyens par lesquels son exhalation s'opère; ces hommes qui n'ont jamais senti au bout de leurs doigts ces fourmillements précurseurs de l'émission du fluide magnétique, ni vu de leurs propres yeux des phénomènes magnétiques sur le corps des malades, ni jamais entendu de la bouche d'un malheureux souffrant: « Monsieur, que vous me faites de bien! vous m'avez enlevé avec main cette douleur qui tout à l'heure était pour moi un vrai tourment; je vous en suis infiniment reconnaissant; » et autres paroles touchantes qui portent la joie dans le cœur du magnétiseur chrétien et charitable; comment ces hommes osent-ils s'ériger en juges pour prononcer un arrêt de mort contre le magnétisme thérapeutique, comme étant une œuvre satanique?

Ces personnages en question pourront bien être très-pieux et très-savants dans beaucoup de branches scientifiques et dans la littérature; mais, tout en respectant leur piété et leur savoir, ne connaissant pas le magnétisme thérapeutique ni dans sa cause, ni dans sa nature, ni dans ses effets, leur opinion, contraire ou favorable à la nouvelle science, ne peut pas être pour moi d'un grand poids; car ce n'est que *peritis in arte quod credendum sit.*

Mais si cette solution, toute logique qu'elle puisse être, ne satisfait pas, et que les adversaires du magnétisme en désirent une autre du même genre, c'est-à-dire appuyée sur l'autorité des hommes consacrés au ministère spirituel des

différents cultes professés en Europe, je vais satisfaire leurs désirs.

(*La suite au prochain numéro.*)

Errata. — Page 178, ligne 3, au lieu de saint suaire, lisez *sanctuaire*. — Même page, ligne 22, au lieu de Rede, lisez *Jude*.

ATHÉNÉE MAGNÉTIQUE DE LYON.

L'académie française prit naissance par le concours de quelques savants dans le local de l'un d'eux. L'athénée magnétique de Lyon a suivi une voie pareille; nous ignorons quelle destinée l'avenir lui réserve, mais nous devons constater les progrès sensibles qu'il a faits dans le cours de cette première année de sa fondation. Ces progrès sont tels que bientôt il va être obligé de changer de local. Celui qu'il tenait de la complaisance d'un de ses membres ne peut plus suffire à l'affluence des visiteurs.

L'athénée magnétique s'assemble tous les mercredis. L'un est consacré à un cours de magnétisme par M. Poulard, lequel sera suivi d'autres cours par différents membres, ainsi qu'aux affaires d'intérieur; l'autre à des expériences démonstratives faites par MM. M... T... et F... Des cartes spéciales sont distribuées gratuitement pour chacune de ces séances. Cette méthode qui joint la théorie à la pratique est on ne peut plus rationnelle et a déjà produit d'heureux résultats. L'athénée, s'il continue d'être dirigé avec la même sagesse, sera le germe d'une faculté des sciences magnétiques.

Nous avons déjà publié un discours de M. Guinand aîné, président; nous nous proposons de présenter le résumé du cours de M. Poulard lorsqu'il sera terminé; aujourd'hui

nous offrons aux lecteurs l'*Ode* suivante à *Mesmer*, par M. C.-F. Devert, lue dans la séance du 4 août dernier.

ODE A MESMER.

A travers les champs de l'espace,
Dérobant son vol à nos yeux,
L'aigle, emporté par son audace,
Ose s'élever jusqu'aux cieux.
Fixant un regard téméraire
Sur l'astre éclatant de lumière,
Qui s'avance avec majesté,
Vers des régions inconnues,
Il plane, et voit du haut des nues
L'humble berceau qu'il a quitté.

Ainsi dans ton essor rapide,
Noble fils de la liberté !
Tu fuis le vulgaire timide,
Génie ! à toi l'immensité !
Oui, dans ta marche triomphante
Tu braves la haine impuissante
De l'ignorance et de l'erreur.
A peine as-tu tracé ta route
Qu'au sein des ténèbres du doute
Jaillit un rayon créateur !

C'est en vain que la calomnie
Contre toi dirigeant ses traits,
Arme la rage de l'envie
Pour empoisonner tes succès!
La raison combat pour ta cause :
L'heure vient où l'apothéose
Venge le génie insulté,
Les siècles protégent sa gloire,
Le seuil du temple de mémoire
Conduit à l'immortalité!

Quand du fond de la Germanie
Ta voix instruisait l'Univers,
Mesmer ! pendant ta noble vie
Tu souffris l'exil, les revers!
Mais le flambeau de la science
Survit et ta gloire commence.

L'expérience enfin a parlé !
Vainement l'erreur furibonde
Résiste encor : déjà le monde
S'incline, et DIEU s'est révélé.

L'esprit humain n'est plus esclave
Du mensonge et des préjugés;
La raison brisant toute entrave
Triomphe et les temps sont changés...
Désormais l'aveugle empirisme,
Au salutaire *magnétisme*,
Oppose un impuissant effort.
Salut, Salut, ère nouvelle !
MESMER ! de ton œuvre immortelle
L'avenir bénira l'essor !

(*Tribune lyonnaise.*)

VARIÉTÉS.

Mon fantastique. — Miracles, prophéties, rêves providentiels, visions, fantômes, pronostics, pressentiments, coïncidences surnaturelles, etc., que faut-il penser de tout cela? Les esprits forts s'en tirent avec deux mots : mensonge ou hasard. C'est on ne peut plus commode. Les âmes superstitieuses s'en tirent... ou plutôt ne s'en tirent pas; ces pauvres âmes s'y jettent à corps perdu, elles n'ont foi qu'à l'*inconcevable* et se font un petit *ordinaire* de phénomènes. C'est un amusement qui a son charme et surtout son innocence. Je préfère de beaucoup ces âmes-ci à ces esprits-là. D'abord je rencontre moins des unes que des autres; c'est tout bénéfice. En effet, il faut avoir de l'imagination pour

qu'on puisse l'avoir malade, et n'a pas qui veut la tête perdue dans les nuages; tandis qu'il suffit d'être électeurs et abonnés à deux ou trois journaux industriels pour en savoir aussi long et en croire aussi peu que Voltaire et Diderot; et puis, j'aime mieux la folie que la sottise, la superstition que l'incrédulité, le chaos que le néant. Mais, ce que je préfère à tout c'est la vérité, la lumière et la raison; je les cherche avec une foi vive et un cœur candide. Dieu me préserve de bâtir des systèmes pour y emprisonner son œuvre! Nier par orgueil, ou admettre par ignorance, j'en donne le choix, non pas pour une épingle (elle a peut-être attaché quelque ceinture!...), mais pour un dictionnaire auquel n'est pas attaché le nom de Charles Nodier. Je ne crois point un fait parce qu'il est vraisemblable; je ne le regrette point parce qu'il est incompréhensible. Je ne dis point : Telle chose doit être ou ne doit pas être; j'examine; et j'ai pris le parti de n'avoir de parti pris sur rien.

En fait de choses merveilleuses, sans doute, on ne saurait trop tenir sa croyance sur la défensive; car rien n'est plus aisé à feindre ni plus difficile à constater; mais n'oublions pas que Dieu est grand. Quand on me raconte de ces choses, je me dis : Il y a mille à parier contre un que cela est faux; mais il y a un à parier contre mille que cela est vrai. Voyons. — Et d'abord les prodiges sont-ils donc une absurde anomalie dans l'ordre naturel! une impossibilité démontrée? Les livres saints, au besoin, nous démontreraient tout le contraire. Mais si nous n'avons qu'à nous prosterner et à croire, ne perdons pas de vue que les incrédules sont debout, et que le raisonnement seul, et non l'autorité, peut leur courber la tête. — Quoi! le monde visible est encombré d'impénétrables mystères, de phénomènes inexplicables, et on ne voudrait pas que le monde intellectuel, que la vie de l'âme, qui tiennent déjà du miracle, eussent aussi leurs phénomènes et leurs mystères? Pourquoi telle bonne pensée, telle fervente prière, tel mauvais désir,

n'auraient-ils pas la puissance de produire ou d'appeler certains événements, des bénédictions ou des catastrophes, comme le gland produit le chêne, comme les fleurs attirent la rosée, comme l'aiguille aimantée appelle le tonnerre? Pourquoi n'existerait-il point des causes morales comme il existe des causes physiques dont on ne se rend pas compte? Et pourquoi des germes de toute nature ne seraient-ils pas déposés et fécondés dans la terre du cœur pour éclore plus tard et se développer sous la forme des faits! Nous aimons mieux tout attribuer à la volonté aveugle du hasard, parce que nous ne sommes pas dans le secret de cette fécondation impalpable, et que les instruments et les moyens nous manquent pour reconnaître et constater la corélation de l'idée-germe avec le fait résultat; ou pour établir les rapports intimes qui joignent tel acte accompli à tel acte qui s'accomplira, peut-être loin de là et longtemps après.

Combien de péripéties terribles, de dénoûments imprévus dans le drame toujours renaissant de la vie des nations, des familles ou de chaque individu!... Combien de fois se dit-on : Qui aurait cru cela? quel fléau sans nom! quelle injustice du sort!... Ce n'est pourtant que la conséquence rigoureuse, la déduction nécessaire de quelque principe déterminant; la moisson fatale de quelques mauvais grains qu'on a semés, puis oubliés. Les maladies du corps ont aussi, dans nos imprudences ou nos excès, leurs motifs certains qui, souvent, échappent à notre souvenir ou à notre perspicacité. Il y a des comètes qui embarrassent fort les astronomes, et dont les retours ne sont pas calculés, tant est longue et indéfinie la parabole qu'elles décrivent. Est-ce à dire qu'elles ne soient pas soumises, comme tous les astres, à une loi régulière? Non, certes; mais l'homme n'a pu encore soumettre cette loi à son compas. Il en est ainsi de la loi qui régit les événements humains.

Mais quand Dieu, en de rares circonstances et pour quelques-uns de ses enfants, a daigné soulever un coin du voile

éternel, et répandre sur leur front un rayon fugitif du flambeau de la prescience, gardons-nous de crier à l'absurde, et de blasphémer ainsi la lumière et la vérité même!

Voici une réflexion que j'ai faite souvent : il a été donné aux oiseaux et à certains animaux de prévoir et d'annoncer l'orage, les inondations, les tremblements de terre. Tous les jours, des baromètres nous disent le temps qu'il fera demain. Et l'homme ne pourrait point, par un songe, une vision, par un signe quelconque de la Providence, être averti quelquefois de quelque événement futur qui intéresse son âme, sa vie, peut-être son éternité? L'esprit n'a-t-il donc pas aussi son atmosphère, dont il peut pressentir les tempêtes et les variations?

Tous les peuples ont eu leurs devins, leurs pythonisses ; le peuple juif a eu ses prophètes. Nos demi-savants, enveloppant dans la même ironie le *saint* et le *profane*, le *vrai* et le *faux*, se contentent de rire et de nier. Et la preuve, ajouteront-ils peut-être, la preuve que tout cela n'était qu'un charlatanisme imposé à des temps d'ignorance et de superstition, c'est que les prophètes ne se hasardent plus à la grande lumière des temps modernes.

Sans répondre aux rieurs incrédules de la jeune France par l'affirmation et la prosternation, comme auraient fait les croyants de la vieille France, je leur ferai humblement observer qu'un prétendu mensonge de tous les peuples ressemble fort à une vérité. Les dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme ne sont guère fondés sur des bases plus solides, en fait de bases humaines. Je dirai plus, c'est qu'en me servant du simple bon sens qui me reste, les prophètes me paraissent aussi évidents, aussi nécessaires dans les premiers âges du monde, que les académiciens peuvent l'être de nos jours.

Quand le genre humain, tout jeune encore, n'avait point de passé, ou n'avait qu'un passé stérile, une histoire vide, que pouvaient savoir les savants, si ce n'est l'avenir, pour se

distinguer des ignorants? Ils devaient donc braquer la lunette de leur intelligence en avant, au lieu de la tourner en arrière comme leurs successeurs. La Providence les avait doués très-justement de cette faculté, la seule qui pût les séparer du grand troupeau des hommes. De là les prophètes. La divination, chez eux, n'était autre chose que la mémoire en sens inverse. Ces érudits des premiers jours voyaient ce qui n'est pas encore, aussi clairement que ceux d'à présent voient ce qui n'est plus; et selon la vigoureuse et poétique expression d'Antoni Deschamps,

Roulaient dans leur esprit les futures années,
Se souvenant de l'avenir.

Néanmoins, quelle que soit la misère du merveilleux dans ce siècle trop positif, il y aurait encore du charme et de l'utilité à en retirer si tous ceux qui en réfléchissent de faibles éclairs rapportaient à un foyer commun tous les rayons divergents; si chacun, après avoir consciencieusement interrogé ses souvenirs, rédigeait avec bonne foi, et déposait dans quelques archives le procès-verbal circonstancié de ce qu'il a éprouvé, de ce qui lui est advenu de surnaturel et de miraculeux. Peut-être quelqu'un se trouverait-il un jour, qui, en rapprochant les symptômes et les événements, parviendrait à recomposer en partie cette science perdue. En tout cas, il composerait un livre qui en vaudrait bien d'autres.

Quant à moi, je suis apparemment ce qu'on appelle un *sujet*, car j'ai eu de tout cela dans ma vie, si obscure d'ailleurs; et je viens le premier déposer ici mon tribut, persuadé que cette vue intérieure du personnage le moins intéressant a toujours une sorte d'intérêt.

Donc, voici *mon fantastique*, c'est-à-dire un choix de *mon fantastique*; j'ai dû en élaguer les choses trop semblables entre elles qui feraient double emploi et triple ennui; puis celles que l'on ne peut dire qu'à son confesseur, à moins qu'on ne soit un Jean-Jacques Rousseau; enfin celles qui

se rapportent à des problèmes mystiques dont je n'ai pas eu moi-même la solution, et qui composent une espèce de logogriphe sans mot, ou d'apocalyse *pour un*, entièrement dénuée d'importance pour les autres comme de clarté pour moi. Tout le *petit merveilleux* que je vous donne, lecteur, s'est vérifié dans ma vie réelle. Ceci n'a pas d'autre mérite que d'être vrai. Je ne vous demande qu'une grace, lecteur : c'est de croire que, si j'inventais, j'inventerais mieux, quelque peu d'imagination que vous m'accordiez. Depuis que je me connais, depuis que je sais lire et écrire, tout ce qui m'arrivait de surnaturel, je le consignais sur le premier papier que je trouvais, comme par instinct et sans réflexions. Plus tard, j'ai rassemblé toutes ces feuilles volantes ; j'ai mis de l'ordre dans les récits, de la correction dans le style, et je continue toujours... Ce sont des mémoires d'un singulier genre. Je ne puis en ouvrir les premières pages sans pleurer beaucoup; il y est parlé de ma mère, qui m'a dit adieu sitôt! Ne riez donc pas, lecteur, des extraits que j'en mets sous vos yeux, tout naïfs et puérils qu'ils sont :

« La première chose plus qu'étonnante qui m'arriva, j'avais à peine huit ans. — J'étais, depuis la veille au soir, dans la ville d'Orléans, où l'on m'amenait de Paris pour faire mes études chez un bon prêtre, ancien ami de ma famille, qui venait d'y établir un pensionnat. Nous étions descendus chez une de mes parentes qui m'a toujours traité comme un fils chéri. Quand je fus bien reposé, quand je fus lesté d'un excellent déjeuner, elle me donna un domestique pour courir la ville avec moi et m'en montrer les curiosités. Je ne connaissais Orléans que par la peur et la haine que j'en avais. Voilà six semaines qu'avec mes huit ans je me disais le plus malheureux des hommes d'être condamné à partir pour Orléans. Orléans, c'était pour moi ne plus jouer à la balle aux Champs-Elysées, ne plus effaroucher les rondes des petites filles aux Tuileries, ne plus embrasser tous les matins ma mère et mon père; c'était un exil, une

prison, la pension enfin! Jamais il ne m'était venu à l'idée de demander si cette ville était belle ou laide. Je ne savais rien d'Orléans, et n'en voulais rien savoir. Seulement, ma terreur avait fini par se créer un fantôme de ville que je ne pouvais plus écarter de ma pensée ni de mes yeux pendant les derniers moments de mon séjour à Paris. J'étais comme enfermé dans cette ville d'imagination, je marchais dans ses rues, je lisais les enseignes de ses boutiques... Eh bien! lorsque je sortis dans la véritable Orléans, je m'y reconnus tout de suite, rien ne m'embarrassait; j'allais... Je volais de rue en rue, de place en place, sans la moindre hésitation, les appelant toutes par leur nom : la rue des *Carmélites*, la rue de la *Bretonneric*, la rue *Banier*, la place du *Martroi*, la rue *Royale*, la rue de *Bourgogne*, la rue de l'*Evêché*, la place de l'*Etape*, le *Mail*, le *Cloître Saint-Aignan*, etc., etc. Tellement que ce brave *Popodish* (c'est ainsi que se nommait le domestique de ma tante, pauvre prisonnier de guerre autrichien), tellement, dis-je que ce brave Popodish, tout ébahi de me suivre au lieu de me conduire, s'écriait à chaque détour :

« — Petit Français, sorcier. Ia, ia, sorcier, petit Français. »

« Je me rendis de cette manière jusqu'à la porte du pensionnat, dans une rue étroite derrière la magnifique église de Sainte-Croix, et je retournai de même à la maison. Ce qui n'est pas le moins étrange, c'est que cela me paraissait tout simple dans le moment. Cette inconcevable prévision des lieux a été remarquée depuis dans trois ou quatre personnes : mystérieuse faculté ou maladie, qu'on appelle, je crois la *Loco*...... le nom m'échappe.

« Quelques mois après, l'abbé de Fonblaves (mon maître de pension) entra un matin avant six heures, dans le *dortoir des jeunes*, comme la cloche du lever sonnait; il s'arrêta devant mon lit, et au milieu de beaucoup d'autres paroles, il balbutia :

« — Votre mère est malade.

« — Non, monsieur, elle est morte, repris-je avec force en me levant à moitié.

« — Qui donc vous l'a dit, mon enfant? ce n'est que cette nuit... »

« Et alors ma tête tomba sur son épaule, et je demeurai immobile de désespoir, mais non de surprise; car cette nuit même, j'avais vu en rêve une femme, bien jeune encore, en longue robe blanche, qui s'enlevait au ciel, toute seule, une palme verte à la main, comme les saintes, et appelant, « Emile, Emile, mon fils! » avec une voix très-faible, mais si claire que je l'entendais tinter comme une petite clochette d'argent dans l'air. — Rien au monde ne m'avait préparé à cette nouvelle ni à ce rêve. Et la veille encore, ainsi que tous les enfants, je ne songeais pas même que ma mère dût mourir un jour! — Comment veut-on que mon cœur ne soit pas devenu superstitieux?

« Assis dans un fauteuil de maroquin très-élégant, la tête coiffée et poudrée comme les petits maîtres d'autrefois, des pantoufles jaunes et pointues à ses petits pieds, dont il était coquet malgré ses soixante-dix ans, ou plutôt à cause de ses soixante-dix ans, mon aimable et vénérable père s'occupait sans relâche d'affaires sérieuses ou des recherches littéraires, devant un grand bureau encombré de livres et de papiers. Et moi, je travaillais sur une petite petite allonge, à refaire mon éducation du collége, ne m'interrompant que pour écouter des anecdotes et des vers dont mon père avait la mémoire si bien remplie, ou pour aller l'embrasser cent fois par matinée. Il n'aimait pas que je sortisse, ni pour la promenade, ni pour des visites, ni pour le spectacle. Il avait peur de me voir perdre mon temps, ou faire de mauvaises connaissances, ou prendre de mauvaises habitudes.... Il avait peur surtout de ne me voir plus là. Car, avec son cœur et son esprit si jeunes, il se sentait vieux pourtant, et quand je le quittais, il ne me grondait pas, oh! non, mais

son regard suppliait et semblait dire : Tu reviendras peut-être trop tard !... Mais je n'entendais pas toujours : j'avais seize ans et l'âme ardente au plaisir. — Un matin deux de mes camarades vinrent me prier de passer trois jours à la campagne de leur mère près de Sèvres. Nous devions y composer des proverbes et les jouer avec deux demoiselles dont j'étais amoureux fou, parce que l'une était blonde et rose et l'autre brune et pâle. Trois jours !... Je ne sais pas comment je fis pour partir, mais rien ne m'en eût empêché. Arrivé là-bas, je fus pris subitement d'une fièvre assez violente. Il paraît qu'on me veilla toute la nuit. A la pointe du jour, étant plus calme, j'avançai ma tête hors du lit. Il n'y avait personne dans la chambre en ce moment. Je vis bien la fenêtre à gauche avec ses rideaux blancs rayés de bleu ; la porte en face ; la cheminée avec une bouilloire devant le feu, à moitié couvert ; la grande commode de noyer avec ses mains de cuivre et sans marbre dessus ; et au pied de mon lit, la chaise où j'avais jeté mes habits, enfin tout. J'étais éveillé corps et idées, autant qu'on peut l'être... La porte s'ouvrit, une femme entra, c'était *ma bonne*..... oh ! bien bonne en effet, ma seconde mère, qui m'a sauvé de mille maux dans mon enfance, et de mille sottises dans ma jeunesse, car elle avait de la science et de l'éloquence à force de tendresse et de vertu. Elle courut droit à moi, m'embrassa très-fort, me rattacha mon madras, me remit les bras dans mon lit, puis elle tira de son sac une lettre de mon père, qu'elle décacheta et tint devant mes yeux, et que je lus ainsi sans me déranger ni me découvrir. Ensuite je vis ma bonne se baisser à la cheminée comme pour y chercher quelque tisane, et le sommeil me reprit, et je ne vis plus rien. Quand je me réveillai au bout de trois grandes heures, mes deux camarades étaient là. Je leur demandai ma bonne. Ils me répondirent qu'ils ne l'avait pas vue, et que je n'étais pas assez près de ma fin pour qu'on eût cru devoir avertir ma famille. Je demandai la lettre de mon père... Il n'y avait

point de lettre. Alors je leur racontai ma vision, ils en rirent beaucoup. Ils riaient encore, lorsque ma bonne entra réellement et me donna une lettre de mon père, qui sans autre raison qu'une inquiétude vague, voulait avoir de mes nouvelles. — La lettre était mot pour mot celle que j'avais cru lire et que j'avais redite de mémoire à mes amis.—Nous nous regardâmes tous les trois, et personne n'eut plus envie de rire.

« Bien des fois il m'arrive dans les rues de me dire : Ah ! voilà monsieur un tel ; je ne le croyais pas ici. J'approche, je me trompais ; mais je le rencontre lui-même un peu plus loin, comme s'il eût été précédé du spectre de sa ressemblance.

« Le jour de ma première communion, j'entendis un concert aérien d'une douceur ineffable. Ces accords invisibles, qu'aucune musique de la terre ne peut reproduire, se renouvelèrent assez souvent, pour mon oreille, jusqu'à ce que j'eusse vingt ans, à tel point que je m'arrêtais tout court dans mes promenades pour écouter, en extase, la lointaine harmonie. Jusqu'à l'âge de vingt ans, ma vie fut sainte et pure. Hélas ! la divine sérénade s'est changée depuis en infernal charivari.

« Dans l'été de 1824, vers minuit, je revenais, par les champs, à un château où je devais passer quelques jours. Je m'étais égaré dans une longue course, et je hâtais la marche pour arriver avant que le gros chien fût lâché. La lune courait de nuage en nuage, comme un ballon lumineux, et, d'intervalle en intervalle, sa lumière se réfléchissait sur un grand mur blanc, à ma droite. Tout à coup, j'aperçois sur ce mur une silhouette gigantesque de femme voilée et parée, qui allait du même côté que moi ; je me retourne, il n'y avait personne sur le chemin. Je reporte mes yeux à la muraille : la grande silhouette marchais encore. Dix fois, je fis le même mouvement de tête, du chemin au mur et du mur au chemin : toujours la silhouette de femme, jamais per-

sonne. C'était une ombre qui ne projetait aucun corps. Mon cœur battait comme le marteau d'une cloche, une sueur glacée coulait de mes cheveux sur mon visage. — Avant de quitter le mur, je voulus y jeter un dernier regard!... Le fantôme ne s'était pas évanoui? Seulement, il se trouvait étendu dans une position horizontale, et avançait ainsi, comme soutenu et porté par des bras qu'on ne voyait point. Le profil de cette figure se dessinait vivement à la clarté de la lune, et je reconnus, à n'en pas douter, la sœur d'un de nos amis. — Huit jours après, j'assistais au mariage de cette jeune fille; encore huit jours après j'assistais à son convoi.

« Un pauvre me suivait dans la rue en me demandant l'aumône. Je n'avais sur moi que deux pièces de vingt francs et deux pièces de vingt sous. Un ridicule accès d'avarice me saisit, et je refusai l'aumône parce que j'étais trop riche. A quelques pas de là, j'entrai dans la boutique d'un papetier pour y acheter des plumes métalliques. On me demanda un franc. Il faisait déjà nuit. Je jetai une pièce sur le comptoir et partis en courant, car on m'attendait à l'Opera. Au bureau des billets, je m'aperçus que j'avais donné une pièce d'or pour vingt sous. — C'était bien fait. Je me gardai bien d'aller réclamer.

« A quatre ou cinq reprises de ma vie, j'ai été doué d'une bizarre faculté : c'est de pouvoir dire, à une seconde près, l'heure qu'il est, dans quelque moment qu'on m'interroge, et dans quelque position que je me trouve, au bal, sur l'eau, à table, n'importe. Une fois même, pour m'éprouver, on m'a réveillé au milieu de la nuit en sursaut. « Quelle heure est-il? — Deux heures vingt-cinq minutes », ai-je répondu. — J'allais comme l'horloge des Tuileries! Dans ces sortes de paroxismes, j'ai en moi comme une pendule intérieure dont je sens et dont je compte involontairement les pulsations. Plaisir ou ennui, rien n'y fait. Le temps me semble avoir des pattes ou des ailes, il est vrai; mais que je sois à entendre chanter une jolie femme ou psalmodier une tragé-

die mérovingienne, j'ai toujours la conscience de l'heure précise. — Je n'ai pas d'accès bien décidé depuis quelques années.

« A la dernière revue de la garde nationale passée par Charles X dans le Champ-de-Mars, au mois d'avril 1827, je venais d'être nommé capitaine; mais je ne faisais pas blanc de mon épée. Une vague tristesse m'obsédait; j'étais absorbé dans une pensée qui se débrouillait péniblement; et je marchais comme un somnambule et avec cet air idiot qui précède et souvent accompagne l'inspiration chez les poëtes. C'est qu'en effet je faisais à mon insu une complainte moitié funèbre, moitié burlesque sur le *licenciement de la garde nationale*, dont, certes, personne ne se doutait alors dans le Champ-de-Mars, pas même le roi. Comment cette idée m'était-elle tombée de la tête? Dieu le sait. Je sais seulement que, tout en défilant, je ne pouvais m'empêcher d'ajouter, couplets sur couplets, jusqu'au douzième, qui prédisait positivement la chûte du trône. Les canons auraient été braqués sur moi, qu'il eût fallu que ma chanson s'accomplît. Le soir, je la chantai chez des personnes qui fermèrent les portes et tremblèrent de tout leur corps. On me dit, au reste, que j'étais un faux prophète, car il venait de paraître un ordre du jour excellent pour la garde nationale... Le lendemain matin, une de ces personnes vint faire amende honorable chez moi, en m'annonçant que l'ordonnance du licenciement avait été signée la nuit; moi, je n'y pensais plus. J'ai vingt témoins de ce fait. Ma complainte courut de mains en mains. Elle est si singulièrement applicable, que je regrette de ne pouvoir l'imprimer ici comme pièce fantastiquement historique, mais l'infortune et l'exil sont des censeurs dont je respecterai toujours l'autorité.

« Par une froide matinée du mois de février 1832, je m'étais enfermé pour écrire un chapitre du livre des *Cent-et-Un*. Cela s'appelait *Une visite aux Invalides*. Au commencement de ce chapitre, je suppose que je rencontre mon

remplaçant aux armées, qui se nomme Maurice. J'écrivais ce nom, lorsque j'entendis sonner, et aussitôt on vint me dire que quelqu'un me demandait. « — Mais j'avais défendu ma porte. — Mais la personne dit que si monsieur savait qui elle est, il ne ferait pas difficulté de la recevoir. C'est un nommé Maurice qui se prétend le remplaçant… — Qu'il entre. » Et il m'embrassa et je lui montrai son nom sur mon papier, et il crut peut-être que je m'occupais de lui. Depuis dix ans je n'en avais pas entendu parler. Il était passé dans les colonies et il en arrivait tout juste et comme évoqué par mon appel magique; ou plutôt il y a des circonstances où notre pensée se porte d'avance et providentiellement sur un objet qui va se présenter à nous.

« Dans la même semaine du mois de février 1832, je m'étais couché souffrant, et je me réveillai au milieu de la nuit en poussant un grand cri. Je venais de voir beaucoup de jeunes gens se réfugier et se barricader dans un escalier tortueux, et un d'entre eux tirer un coup de pistolet dans la poitrine d'un sergent de ville qui venait pour les arrêter. — Cette même nuit et à la même heure avait lieu l'affaire de la rue des Prouvaires, où un sergent de ville reçut en effet, de la main d'un jeune homme, une belle dans le corps. Je n'ai pas voulu voir ce jeune homme au tribunal, dans la crainte de reconnaître celui de mon rêve. — C'était bien assez comme cela.

« Parlons, pour finir de M. de Fontgibu! Un dimanche qu'une dame d'Orléans m'avait fait sortir de ma pension, je trouvai là M. de Fontgibu, émigré, qui revenait d'Angleterre. — Parbleu! dit-il en me voyant, voilà un petit jeune homme à qui nous ferons goûter du *plum-pudding*! c'était une importation nouvelle à laquelle M. de Fontgibu n'avait pas nui. Je trouvai le plum-pudding excellent, et je rentrai dans ma pension, et je n'entendis plus parler jamais de Fontgibu, ni de plum-pudding…

« Dix ans après, en 1815, je passais sur le boulevard

Poissonnière. J'avais faim, j'entrai chez un restaurateur, et je demandai d'un plum-pudding qui était sur un plateau, et qui avait fort bonne mine. « Il est retenu, me dit le garçon, et nous n'en avons pas d'autre. » La dame qui était au comptoir, voyant ma grande contrariété et ma grande jeunesse, me sourit d'un air d'intelligence protectrice, et se tournant aussitôt vers une table à sa gauche : « Monsieur de Fontgibu, dit-elle, auriez-vous la complaisance, si vous ne mangez pas tout, de partager votre plum-pudding avec monsieur? » A ce nom de Fontgibu, mon attention c'était éveillée, et je vis un homme assez âgé, poudré à blanc, qui portait des épaulettes de colonel très-minces, sur un habit bourgeois, gros bleu, avec des boutons d'uniforme et une épée d'acier. A travers ce déguisement et sous cet air martial, je reconnus pourtant mon Fontgibu d'Orléans, et m'approchant de lui : « Colonel... Monsieur le marquis, lui dis-je, c'est donc à vous que je devrai toujours l'avantage de goûter du plum-pudding! Je suis un tel, ce petit écolier que vous avez régalé ainsi chez madame une telle, à Orléans, en telle année ; vous vous rappelez? » — Il rassembla un moment ses souvenirs, et me tendant la main avec cordialité : « En vérité, je ne vous aurais pas reconnu ; vous voilà si grand... C'est que je ne vous ai jamais revu. — Et moi, repris-je vivement, je n'ai jamais *remangé de plum-pudding*. » Il me fit les honneurs du sien, en riant de cette singularité et me raconta, toujours en riant, comment, ayant été blessé trois fois à l'armée de Condé et ruiné une fois pour toutes par la révolution, il se trouvait en pension chez ce traiteur obscur, en attendant que le ministre voulût bien s'occuper de lui. Une rougeur de honte me monta au front en songeant que je m'étais moqué un instant de cet uniforme si peu militaire, sans prévoir quel brave et noble cœur pouvait battre dessous. Nous nous quittâmes, lui riant encore, moi presque pleurant... Et, depuis ce jour, plus de monsieur Fontgibu, partant plus de plum-pudding...

L'hiver dernier, je venais de lire, chez mes cousines anglaises quelques scènes de mon Macbeth tout shakespearien, qu'on jouera peut-être au Théâtre-Français dans quatre-vingt-dix ans : cela me fera bien plaisir. Comme je finissais, une autre dame anglaise m'aborda gracieusement avec quatre de mes vers qu'elle avait retenus par esprit de nationalité, et me dit : « Est-ce que pour l'amour de Shakespeare, monsieur, vous ne voudriez pas accompagner demain vos cousines qui viendront chez moi prendre leur part d'un plum-pudding aussi bon anglais que votre Macbeth? » J'acceptai après les cérémonies d'usage. « Mais, prenez garde, ajoutai-je gravement, je dois vous prévenir d'une chose. Si j'ai l'honneur de dîner demain avec vous, M. de Fontgibu y viendra aussi, et il ne doit pas être jeune.—Qu'est-ce que c'est que M. de Fontgibu? »—Et je racontai à ces dames mes deux anecdotes de plum-pudding pour les égayer un peu. Elles s'en égayèrent beaucoup; on n'est pas difficile en amusement, après la lecture d'une tragédie.—« Je vous promets bien, reprit l'aimable lady, que nous n'aurons pas M. de Fontgibu. Je ne le connais ni d'Ève ni d'Adam, et je vous attends demain tout seul. » Et elle sortit. — Le lendemain, j'étais chez elle, avec mes cousines, à six heures précises. Nous nous mettons à table; elle me fait asseoir à son côté, et devant un magnifique plum-pudding. Il y avait dix-huit couverts, et toutes les places étaient prises, comme au repas de Macbeth. — « Eh! bien, vous voyez qu'on n'attend plus personne, me dit-on de toutes parts. — Et votre M. de Fontgibu?... » — « M. de Fontgibu! annonça un laquais d'une voix éclatante. Et un étranger parut entre les deux battants de la porte.

« Nous étions au plus fort du carnaval, et je compris tout de suite que c'était une mystification, une plaisanterie que ces dames m'avaient préparée... Cependant l'étranger, soutenu par un domestique presque aussi vieux que lui, circulait péniblement autour de la table, mettant ses deux mains devant ses yeux pour n'être pas ébloui des lumières, et cher-

chant sa place et la maîtresse de la maison, d'un air tout désorienté. Il approche, il approche, il est à deux pas de ma chaise. Je regarde fixement... je me lève! — Cette douillette puce, ces lunettes bleues, cette perruque rousse, c'était lui, lui-même, M. de Fontgibu! je ne voyais plus personne. Don Juan, dans le chef-d'œuvre de Mozart, n'est pas plus pétrifié par son convive de pierre. « Parbleu, monsieur, m'écriai-je enfin, qui suis-je? qui êtes-vous? et qu'y a-t-il dans ce plat? (Je lui montrai le plum-pudding.) » M. de Fontgibu, malgré le cornet qu'il appliquait à son oreille, n'avait pas entendu un mot, et tout cela ne lui présentait rien. Pour toute réponse, il me demanda : « Où est madame de N***, je ne la vois pas. — C'est la porte en face, sur le même palier, dit ma voisine. — C'est la porte en face, sur le même palier, » répéta d'une voix de stentor, le vieux domestique dans le cornet de son maître. Et M. de Fontgibu s'éloigna tout aussi doucement qu'il était venu, en se confondant en excuses, et sans se douter de sa mission. — Il dînait chez cette autre dame, et il s'était trompé de porte... parce que j'étais-là, et que j'y étais avec un plum-pudding!... — Ce n'était donc pas un jeu joué, une chose arrangée?... — Pas plus par moi que par vous, milady!

« Trois fois du plum-pudding dans ma vie, et trois fois M. de Fontgibu! Pourquoi cela? — Une quatrième fois.... et je suis capable de tout... ou je ne suis plus capable de rien. »

Emile DESCHAMPS.

Hallucinations. — La lettre suivante nous a été adressée dans un but confidentiel, mais le fait qu'elle relate nous a paru trop utile à connaître, et nous en avons résolu la publication tant parce qu'il est instructif pour beaucoup de magnétiseurs que parce que nous en avons nous-mêmes observé plusieurs analogues. Voici cette lettre :

Monsieur le Baron,

Je viens d'être témoin et cause sans le vouloir d'un singulier effet d'hallucination dont l'imagination seule a fait tous les frais, car je ne pense pas que le magnétisme y soit pour rien. Voici les faits que je livre à vos réflexions :

Il y a trois jours, je reçus la visite de M. B..., que j'ai toujours connu pour un homme parfaitement sensé. La conversation, engagée d'abord sur des sujets indifférents, prit insensiblement une autre tournure, et M. B... en vint à me parler de magnétisme. Un article, par M. Alexandre Dumas, qu'il avait lu quelques jours auparavant dans un journal, l'avait fortement impressionné. En me voyant sourire de son étonnement et même de son enthousiasme, il me prit pour un *esprit fort*, et me dit : Riez tant que vous voudrez, j'étais comme vous incrédule, mais à présent je crois, et, qui plus est je crains. Je m'empressai de le désabuser, je lui fis comprendre que je partageais ses croyances, sinon ses craintes, et qu'il prêchait, comme on dit, un converti. Cependant, ajouta-t-il, si cette puissance existe réellement elle n'est pas sans danger; et le voilà qui se met à énumérer tous les cas où le magnétisme pourrait servir la malveillance. Selon lui il n'y avait plus de garantie possible contre une force qui frappait comme la foudre; la vie privée n'était plus murée aux yeux du somnambule lucide; le libre arbitre était compromis, etc., etc. Il me fit plusieurs questions dans le même sens, sur lesquelles je l'édifiai de mon mieux, tout en le rassurant sur les dangers exagérés de cette puissance dont il n'avait encore qu'une idée si imparfaite. Je lui parlai de vos belles expériences, et je lui promis même que je vous demanderais de vouloir bien l'admettre un dimanche à l'une de vos conférences. Il paraissait enchanté, et me quitta brus-

quement en me disant qu'il était pressé, mais qu'il ne se lasserait pas d'entendre parler de toutes ces merveilles.

Je ne pensais plus à lui ni à notre conversation, lorsque hier soir un commissionnaire m'apporte une lettre qu'on lui a recommandé, dit-il, de ne remettre qu'à moi. Je l'ouvre ; elle était de M. B..., jugez de mon étonnement en lisant ce qui suit d'une écriture tremblée et convulsive :

Monsieur,

Vous avez *essayez* votre force magnétique sur moi vous n'avez pas réussi mais vous pourriez avoir la *temtation* de recommencer je tiens donc à vous prévenir que j'ai prévenu plusieurs personnes et que j'ai écrit au préfet de police pour éviter que désormais vous ou d'autres cherchent à faire de pareilles expériences sur moi.

Votre serviteur,

B...

Ce 22 octobre 1847.

Le trouble, l'agitation étaient peints dans ce billet sans ponctuation et avec deux fautes d'orthographe qui, d'après le degré d'instruction que possède M. B..., ne peuvent être attribuées qu'à son désordre mental. Comme on attendait une réponse, je dis à l'envoyé que ne comprenant rien à ce qu'on m'écrivait je n'avais rien à répondre. Je fus tenté de courir de suite chez M. B... pour avoir l'explication de son étrange missive, mais je fis réflexion que ma présence pourrait augmenter son excitation nerveuse ou lui donner une nouvelle crise, et je remis ma visite au jour suivant. Le lendemain, monsieur le baron, vous me conseillâtes de ne pas y aller par les mêmes motifs qui m'en avaient empêché la veille. Mais par une sorte de fatalité je devais le rencontrer ce jour là même. En effet, en sortant de chez vous je me rendis pour affaire dans un établissement public auquel

M. B... est attaché. Le croyant retenu chez lui je ne m'attendais pas à l'y trouver; il venait d'arriver; aussitôt qu'il m'aperçut il devint livide et tremblant, je lui fis sans doute l'effet d'une apparition effrayante, car il me cria de loin avec un geste d'horreur : Ne m'approchez pas! ne m'approchez pas! Sans m'arrêter à cette injonction, je marchai vers lui en lui demandant ce que tout cela signifiait. Je ne pus obtenir que des paroles sans suite à travers lesquelles je crus comprendre qu'il prétendait avoir été magnétisé par moi le jour de sa visite, que c'était un abus de puissance dont il allait se plaindre au procureur du roi. Voyant qu'il me serait impossible de lui faire entendre raison, je cessai de m'occuper de lui, et je lui tournai le dos; je n'eus pas plutôt fait quelques pas qu'il se glissa vers la porte et disparut comme une ombre. Alors j'interrogeai les personnes qui l'avaient vu la veille et l'instant d'auparavant, j'appris que depuis deux jours ce pauvre M. B... était ainsi halluciné; il avait raconté notre conversation en détail, et il avait ajouté que pendant ce temps-là, sans doute, je l'avais magnétisé sans qu'il s'en aperçût; car tout d'un coup, pendant que je lui parlais, il s'était senti comme envahi par une atmosphère embrasée; il lui avait semblé sentir des flammes circuler autour et en dedans de lui; il avait alors éprouvé une agitation telle qu'il serait tombé à la renverse s'il ne se fut soustrait à cette influence par une fuite précipitée. L'employé qui me donna ces détails voulut savoir ce que je lui avais fait; car lui aussi était persuadé que je l'avais magnétisé. Je lui affirmai sur l'honneur qu'il n'en était rien, que je n'en avais pas même eu la pensée, et que tout cela était l'effet d'une imagination exaltée. Je lui demandai à mon tour si M. B... n'avait jamais donné lieu de penser qu'il eût la tête faible; il me dit qu'on ne s'était jamais aperçu de rien. Je lui recommandai alors de passer chez M. B.., de chercher à le calmer en lui répétant les assurances que je venais de lui donner. Il me l'a bien promis; je ne l'ai pas encore revu.

A ce sujet il m'a raconté un fait qui lui est arrivé à lui-même étant jeune. Une dame lui dit un jour en plaisantant : Si vous voulez monter sur une chaise, je fais le pari de vous faire descendre sans vous toucher. La gageure étant acceptée, la dame allume un morceau de papier qu'elle place au pied de la chaise ; le jeune homme ne sachant pas ce qu'on voulait lui faire, s'imagine en un instant une foule de choses toutes plus extraordinaires les unes que les autres, sa tête se monte, il va jusqu'à penser que le papier allumé contient une substance qui en s'évaporant doit l'étourdir et le faire tomber. De la tête le trouble passe au cœur, et du cœur dans les jambes. Bientôt il tremble de tout son corps, et il est forcé de descendre. On n'avait pourtant voulu faire qu'un jeu de mots, faire *des cendres* avec un peu de papier brûlé; mais l'imagination avait été bien au-delà. Pauvre raison!...

Agréez, Monsieur le Baron, l'assurance
de ma haute considération.

***

Paris, ce 22 octobre 1847.

Revue des Journaux. — La *Presse du dimanche* 26 septembre a reproduit la lettre de M. Alexandre Dumas, sur le Magnétisme, publiée dans la *Presse* du 16 septembre.

— La *Presse* du 16 rapporte un fait de lucidité ayant pour objet la recherche d'objets perdus. Dans le feuilleton du même jour se trouve un chapitre des *Mémoires d'un médecin* sur l'insensibilité à la douleur. Dans son numéro du 17, le même journal publie une nouvelle lettre de M. Alexandre Dumas qui annonce avoir lui-même produit divers effets magnétiques qu'il décrit minutieusement. Cette nouvelle manifestation de sa conviction a produit un bien immense.

— Le *Droit* du 20 parle de la déconverte d'un trésor par

une somnambule mandée de France à Haïti par le président de cette république.

— Le *Siècle* du 23 consacre trois colonnes de son feuilleton à démontrer que la lucidité somnambulique est une duperie; car, dit-il, si les lucides voyaient, ils diraient la cote des consolidés à Londres et les magnétiseurs feraient fortune, tandis qu'ils sont presque tous pauvres.

— Le *National* du 23 contient un long article sur le magnétisme où, à défaut d'esprit, on trouve beaucoup de malveillance. Pour satisfaire une mauvaise passion rien ne coûte au commun des hommes; ils prennent soin cependant de cacher leur nom : tant pis pour le journal qui ne se montre point assez scrupuleux; c'est lui qu'atteint la déconsidération. Se moquer aujourd'hui du magnétisme, signaler tous ceux qui le pratiquent comme des fourbes ou des trompeurs, c'est se montrer plein d'ignorance; et, pour des gens qui chaque jour cherchent à faire éclater leur haute vertu et leur zèle impartial, ma foi! c'est à faire douter du fond quand la forme est si outrageante; heureusement le *National* ne prétend point être versé dans toutes les sciences, il n'y touche même qu'en passant et donne un coup de boutoir à celles qu'il ne peut comprendre.

PETITE CORRESPONDANCE.

Reims. — M. D.-B. Reçu le petit manuscrit. Nous agirons suivant indication.

Romilly S. S. — M. V.....n. — Une lettre vous parviendra d'ici deux jours.

Paris. — *Avis général.* — Nous voudrions pouvoir admettre à nos conférences dominicales tous ceux qui désirent y assister; la propagande serait bien plus active. Mais l'exiguité de notre local, eu égard à l'affluence des demandes, nous oblige à restreindre les entrées aux personnes préalablement autorisées. Cet avis est donné pour éviter un refus aux personnes non abonnées qui se présenteraient sans billet. Cette mesure est temporaire; nous espérons la faire cesser bientôt en agrandissant le lieu de ces réunions.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons parlé, page 160, d'un ouvrage qui doit paraître sous le titre des : *Arcanes de la vie future dévoilés.* Nous promettions d'y revenir; nous sommes en mesure de l'annoncer comme un livre très-sérieux. L'auteur s'est servi des somnambules extatiques pour communiquer avec des décédés et obtenir de ces derniers *des preuves irrécusables de leur existence au monde spirituel.* D'intéressantes conversations avec ces hommes-esprits résolvent au moins 1,200 questions tant sur la théologie, la psychologie et la métaphysique que sur les propriétés antérieures, présentes, et futures, de l'âme. Cet ouvrage renferme de curieuses révélations, dit-on, sur la nature des pensées, et du libre arbitre, l'astronomie et les sciences occultes. L'auteur a sacrifié 10 années de sa vie à la composition de cet ouvrage. N'ayant pas les moyens de le faire imprimer, le propose en souscription, dont voici les conditions : 1 vol. in-8° ou un format plus avantageux d'environ 300 pages. Prix : 5 francs pour Paris, payables en recevant l'ouvrage,

On souscrit chez l'auteur, M. Alp. Cahagnet, 17, rue Tiquetonne, à Paris, et au bureau de notre journal. Ecrire (franco).

L'impression en sera commencée aussitôt que 100 souscripteurs auront été réunis; il y en a déjà 34.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

INSTITUTIONS MAGNETIQUES.

SOCIÉTÉ DU MESMÉRISME DE PARIS.

Lettre de M. l'abbé Almignana.

(Suite et fin.)

D'abord des ouvrages en faveur du magnétisme ont été publiés par un membre du clergé catholique, magnétiseur lui-même, M. l'abbé Loubert, et dont voici les titres : 1° *Le Magnétisme devant les corps savants, la cour de Rome et les théologiens;* 2° *Défense théologique du Magnétisme humain.*

Je connais plusieurs ecclésiastiques, les uns personnellement, les autres de réputation, parmi les curés doyens, chanoines titulaires, professeurs de sciences dans de grands séminaires, et dans des établissements universitaires en France et ailleurs, jusque dans l'Amérique, qui, loin de voir dans le magnétisme l'ouvrage du démon, le considèrent comme une force physique et médicatrice dont l'homme est doué par son Créateur, et qui, loin de le proscrire, l'exercent dans l'intérêt de l'humanité.

J'en connais aussi qui, après avoir consulté la théologie, se sont soumis sans scrupule à l'action magnétique, et qui, dans leurs maladies, sont allés jusqu'à consulter des somnambules.

Des ministres du sanctuaire ne se sont-ils pas présentés chez des médecins magnétiseurs avec leurs sœurs malades, pour les faire magnétiser?

Moi-même n'ai-je pas magnétisé deux respectables ecclésiastiques dans des vues de charité?

Un des modèles de l'éloquence sacrée, le R. P. Lacordaire, n'a-t-il pas reconnu, du haut de la chaire de la vérité, l'existence de la force magnétique? N'est-il pas vrai que, loin de voir du satanique dans le magnétisme, l'éloquent orateur a dit que le magnétisme était une préparation divine pour humilier l'orgueil des matérialistes?

Si du simple sacerdoce nous passons à l'épiscopat, le magnétisme a en sa faveur le témoignage de trois pontifes recommandables par leur piété et leur science. Ce sont Messeigneurs Bouvier (1), évêque du Mans, Gousset, archevêque de Reims, et Son Eminence le cardinal Bonald, archevêque de Lyon, qui, loin de qualifier le magnétisme de satanique, le considèrent, après des expériences passées sous leurs yeux, comme une force naturelle et physique.

Moi-même n'ai-je pas porté à la connaissance de deux respectables prélats que, dans l'intérêt de l'humanité et même de la religion, j'avais appris le magnétisme, et que je l'exerçais dans des vues de charité, sans en avoir été

(1) Nous avons appris que Mgr Bouvier, évêque du Mans, venait de suspendre de ses fonctions ecclésiastiques M. l'abbé Dupré, supérieur du collége de Mayenne, uniquement parce qu'il s'occupait de magnétisme.

Si cela est vrai, la conduite de ce Prélat, contraste avec l'opinion antérieurement émise par lui, et rapportée ainsi par M. l'abbé Loubert dans sa *Défense Théologique du Magnétisme humain*, page 224 : « En France, non-seulement les laïques en grand nombre se » livrent à l'étude et à la pratique du magnétisme, mais déjà beau- » coup d'ecclésiastiques ont cessé de lui être étrangers ; plusieurs » se sont déclarés en sa faveur, surtout depuis que le premier, » parmi les théologiens français, Mgr Bouvier, évêque du Mans, a » osé écrire qu'il *n'oserait pas condamner ceux qui font usage de* » *cette science*.

Nous nous abstenons de réflexions sur la double conduite de Mgr l'évêque du Mans, jusqu'à ce que nous en ayons de plus amples renseignements.

(*Note de la Rédaction*).

blâmé le moins du monde par ces deux membres de l'épiscopat?

Monseigneur Fiaremonti, prélat romain, n'est-il pas le plus zélé propagateur du magnétisme dans la capitale même de la catholicité et sous les yeux de l'oracle du Vatican?

MM. les prélats, curés et avocats de Rome, loin de repousser le magnétisme comme satanique, ne sont-ils pas enthousiasmés des guérisons opérées par la médecine de la nature?

La Sainteté de Pie IX, après avoir fait examiner un ouvrage de M. Ferdinand Barreau, sur le magnétisme, et l'avoir déclaré exempt de toute censure, ordonna que des remercîments fussent adressés à l'auteur dudit ouvrage, en lui envoyant la bénédiction papale. Cette conduite du successeur de saint Pierre à l'égard d'un magnétiseur et d'un ouvrage de magnétisme, ne prouve-t-elle pas que le souverain pontife est bien loin de croire le magnétisme l'ouvrage du démon? Mais passons maintenant aux ministres des autres cultes.

Je sais bien que parmi les religionnaires, il y a une bonne dose de superstitions et de préjugés dont quelques-uns sont partagés par leurs propres ministres; mais je sais aussi que parmi les ministres protestants il y a des hommes éclairés qui, laissant leurs confrères dans l'ornière de l'ignorance, marchent dans la voie du progrès.

C'est dans cette dernière catégorie que j'en connais qui, loin de regarder le magnétisme comme l'ouvrage de Satan, le connaissant, l'ont adopté comme un moyen naturel de soulager les malades.

J'ai suivi un cours de magnétisme, ayant pour condisciple un ministre protestant, et j'ai su postérieurement qu'il magnétisait dans l'intérieur de sa maison.

Malgré les préjugés des bigots d'Angleterre, il n'est pas moins vrai que deux grands personnages du clergé anglican, les évêques de Dublin et d'Oxford, se sont prononcés pour le

magnétisme, et aujourd'hui lui portent le plus vif intérêt.

Mais pourquoi prolonger une question qui peut être vidée sur-le-champ par des moyens aussi faciles qu'infaillibles?

Saint Chrysostome, dans son homélie intitulée : *De l'Adoration de la Croix*, nous dit entre autres choses, que la croix, signe vénérable de notre rédemption, chasse les démons.

L'Eglise, par le langage mystérieux qu'elle tient dans les exorcismes et prières lors de la bénédiction de l'eau le dimanche, nous apprend que cette eau sanctifiée a la vertu de chasser les démons. *Ut fias aqua exorcizata ad effugandam omnem potestatem inimici et ipsum inimicum eradicare et explantare valeas......*

Ut creatura tua....... ad abigendos dæmones, divinæ tuæ gratæ sumat effectum. Voilà ce qu'on lit dans le Missel et dans le Rituel.

Jésus-Christ nous dit que par la prière et le jeûne on chasse le démon (*S. Matth.*, ch. XVII).

Nous avons encore dans le Rituel la bénédiction des maisons infestées par les mauvais esprits : *Benedictionem domus tuæ à spiritibus infestatur.*

Celui donc qui, parmi les simples fidèles, désirerait s'assurer, pour la tranquillité de sa conscience, si effectivement le démon intervient personnellement dans les opérations magnétiques, n'aurait qu'à se préparer par la prière et par le jeûne, et dans cet état se présenter dans une séance magnétique (ce qui ferait grand plaisir aux magnétiseurs), muni d'une petite croix et d'un peu d'eau bénite, pour en faire l'aspersion sur tout le local. Un prêtre pourrait y ajouter la bénédiction des maisons infestées par les démons.

En mettant donc en pratique ces moyens si saints, que l'Eglise met entre les mains de ses ministres, et même des simples fidèles, pour chasser les démons, il est certain que si le démon se trouve dans la chambre où les opérations magnétiques ont lieu, il s'enfuira, et le magnétisme exercé

par le plus habile magnétiseur restera sans effet ; car si le démon est la cause des phénomènes magnétiques, *sublatâ causâ tollitur effectus*.

Si les moyens que je viens d'indiquer pour connaître si le démon intervient dans les opérations magnétiques, paraissaient tant soit peu gênants, il y en a encore un autre extrêmement facile.

Saint Athanase, pour prouver aux païens la puissance du saint nom de Jésus, leur parlait ainsi : « Que celui qui voudrait l'éprouver vienne.... Au seul nom de Jésus, il verra que les démons fuient. »

Le plus simple fidèle peut se présenter là où l'on magnétise, et prononcer avec foi le nom de Jésus ; si le démon s'y trouve, il fuira, et les phénomènes magnétiques cesseront.

Lorsque quelqu'un, se servant de ces moyens saints pour chasser les démons, aura paralysé le cours des phénomènes magnétiques dans une séance, alors il sera en droit d'être cru sur l'intervention personnelle du démon dans le magnétisme. Jusque-là, toutes les déclamations des adversaires du magnétisme ne seront que *vox clamantis in deserto* pour tout homme de bon sens.

Qu'il me soit permis, avant de finir cette longue lettre, de faire encore une et dernière réflexion.

Il y a des personnes qui nous disent que le magnétisme est diabolique dans le sens que l'on peut en abuser et s'en servir pour des actions coupables.

Quelle est donc la chose dans le monde dont on ne peut pas faire le plus mauvais usage? Et pour cela doit-on dire que tout est diabolique dans le monde?

Parce que de grands criminels avalent de grosses doses d'arsenic pour se soustraire par le suicide aux châtiments exigés par la vengeance publique, faut-il défendre l'usage de l'arsenic comme une invention satanique, et priver la pharmacopée d'un de ces remèdes qui servent bien souvent à certaines préparations chimiques?

Parce qu'en place de se servir d'un couteau pour couper un morceau de pain pour donner à un pauvre, on s'en sert pour tuer un homme, faut-il proscrire l'usage du couteau comme une chose diabolique, lorsqu'il est très-utile dans un ménage?

Je dirai plus. Rien de plus saint dans son origine, dans sa cause et dans ses effets que les sacrements. Et parce qu'on s'en sert malheureusement quelquefois dans des buts tout à fait contraires à la sainteté de ces mêmes sacrements, que l'on profane, peut-on dire que les sacrements sont l'ouvrage du démon et, comme tels, doivent être proscrits de l'Eglise de Dieu, privant par là la généralité des fidèles de ces canaux mytérieux par où Jésus-Christ communique ses grâces aux vrais adorateurs? C'est absurde et plus qu'absurde.

Pour éviter les abus que des cœurs corrompus pourraient faire jusque des choses les plus saintes, il y a de sages précautions à prendre.

Quant au magnétisme thérapeutique, au milieu de sa simplicité et de son innocence, pour le mettre à l'abri de la moindre tentative de corruption, on peut prendre des précautions convenables.

Ces précautions sont sagement indiquées par M. l'abbé Loubert, dans sa défense théologique; je me permets de les en extraire littéralement, afin qu'elles soient connues de tout le monde :

« Mais où mettra-t-on l'impureté, l'attrait des sexes, la » volupté dans le magnétisme, si c'est un homme qui ma» gnétise un homme, si c'est une femme qui agit sur une » personne de son sexe, si l'on admet une tierce personne » comme témoin, si on fait pour le magnétiseur magnéti» sant une jeune fille, une femme, comme fait la mère, » l'époux accompagnant par sage et louable prudence sa » fille, sa femme dans le cabinet du dentiste, du notaire, de » l'avocat, du médecin? Or, non-seulement cela est possible, » mais cela est facile, et ce n'est pas seulement la moralité

» qui y gagne, mais encore les effets magnétiques, parce
» qu'alors la volonté du magnétiseur est plus calme et plus
» à ce qu'elle fait. »

M. le baron du Potet, dans les cours de magnétisme que j'ai suivis avec lui, n'a pas manqué de dire à ses élèves de ne *jamais* magnétiser sans qu'il y ait au moins un témoin oculaire, parce que la science ne ferait que gagner à ces sages précautions.

En voilà assez du magnétisme.

Pas d'orgueil, pas de vanité, pas de partialité. Charité, vérité, impartialité et franchise doivent être la devise de l'honnête homme. Si quelqu'un, en lisant cette lettre, trouve que je me suis trompé dans mes assertions (car, faible mortel, je ne suis pas exempt d'erreurs), et veut, dans l'intérêt de la religion et moyennant une discussion théologique, me mettre dans la voie de la vérité, j'accepterai avec autant de plaisir que de remercîments la proposition.

Mais il faut que ce soit une discussion semblable à celles des évêques catholiques et donatistes d'Afrique, c'est-à-dire une discussion de corps à corps, verbale et publique, du moins en présence de plusieurs témoins.

Si je suis vaincu dans la lutte, je promets, *in verbo sacerdotis*, de me rétracter, de vive voix et par écrit, de tout ce que je viens d'avancer dans cette lettre, et, avec la même franchise que j'écris en faveur du magnétisme thérapeutique, je saurai aussi écrire contre, car je ne suis vendu à personne dans ce monde, *absit*; mais aussi, si je reste vainqueur sur l'arène, je ferai alors connaître, par la voie de la presse, toutes les faces de la discussion, avec les notes et commentaires que je jugerai à propos, pour éclairer les peuples qu'on tâche de tenir toujours dans l'ignorance, contre l'exprès commandement de notre divin maître Jésus : *ite docete omnes gentes*; et je sais pourquoi.

Celui qui désirerait entrer en discussion avec moi pourra m'écrire au bureau du *Journal du Magnétisme*. A la récep-

tion de la lettre, nous conviendrons sur les moyens à prendre pour réaliser nos désirs.

Tel est le mince travail que j'ai cru devoir faire pour combattre certains préjugés qui s'opposent encore aux progrès du magnétisme thérapeutique, et dont je m'empresse de faire hommage à la *Société du Mesmérisme de Paris*, en échange de la confiance qu'elle a daigné m'accorder par sa lettre, si flatteuse pour moi, du 17 août dernier, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera à propos dans l'intérêt de la cause du magnétisme thérapeutique, synonyme de celle de l'humanité.

Je compte sur l'indulgence de la Société pour les fautes qui précisément doivent se trouver dans une pensée espagnole rédigée en français par un Espagnol.

L'abbé ALMIGNANA,
Docteur en droit canon.

Paris, ce 20 septembre 1847.

Errata. — Page 231, ligne 16, au lieu de *dtu*, lisez *sed;* et ligne 18, au lieu de *Seop*erunt, lisez *potu*erunt.

Documents sur Mesmer.

L'appel fait a été entendu, et bientôt tous les éléments d'une biographie complète de Mesmer seront colligés. Ce qui suit est extrait du *Moniteur universel;* nul biographe n'en fait mention, c'est donc très-important pour l'histoire de la vie et des travaux de cet homme illustre. Les épithètes de *fameux, célèbre,* qui lui sont données dans ces extraits, donnent la mesure de l'opinion qu'en avaient nos pères, à cette époque déjà éloignée de celle de ses luttes avec les corps savants. Voici textuellement ce qu'on lit dans les :

N° 92, 2 nivôse an II (22 décembre 1793).

Paris, le 1er nivôse.

Les lettres de Vienne en Autriche confirment la nou-

velle que le fameux Mesmer a été arrêté dans cette capitale, par ordre du gouvernement, et que les scellés ont été mis sur ses papiers.

N° 125, 5 pluviôse an II (24 janvier 1794).

Vienne, le 1er janvier.

Le père du magnétisme, le fameux Mesmer, a reçu l'ordre de quitter Vienne et les Etats de l'empereur, dès qu'il aura arrangé ses affaires. On lui a, pour cet effet, accordé quelque temps. Le projet du célèbre professeur est de se retirer en Suisse.

N° 201, 21 germinal an VII (10 avril 1799).

Paris, 20 germinal.

Le fameux Mesmer se propose de faire hommage au gouvernement de sa découverte. Il a présenté au ministre de l'intérieur une pétition dont l'objet est de demander un jury de savants, pour examiner contradictoirement avec lui le système du magnétisme animal; s'il reçoit l'approbation du jury, Mesmer propose de professer sa doctrine en faveur de ceux qui se destinent à l'art de guérir, et de leur enseigner la pratique au lit des malades.

HOPITAL MESMÉRIQUE DE CALCUTTA.

Premier rapport du docteur Esdaile; traduit par M. le comte de FOUCHÉCOUR.

Le gouvernement ayant approuvé la publication de rapports mensuels sur mon hôpital, comme le meilleur moyen de répandre dans le public des notions exactes sur un sujet qui l'intéresse tant, je fournirai désormais, chaque mois, un résumé de ma clinique, afin que le monde sache ce qui se passe à l'hôpital mesmérique et que mes relations puissent être corroborées ou contredites sur les lieux, tandis que les faits sont récents dans la mémoire des témoins.



Je ne puis nommer les personnes qui ont assisté aux opérations que je relate, par la raison que la plupart me sont inconnues, mais j'espère qu'elles rectifieront sans scrupule et de bonne foi celles de mes assertions qui seraient contraires à leurs propres observations sur des points essentiels.

Je regrette de n'avoir ce mois-ci rien de nouveau à consigner : la raison en est que le succès obtenu dans l'ablation anesthésique des tumeurs scrotales, si communes en ce pays, attire tous ceux qui en ont, dans un rayon assez étendu, et que le bruit court même dans le public que mon *charme* n'est applicable qu'à ces cas. Ajoutez à cela que les Indiens ignorent totalement l'efficacité thérapeutique du mesmérisme et vous comprendrez pourquoi je n'ai rien fait de nouveau depuis mon arrivée à Calcutta. L'horizon bientôt s'agrandira ; à mesure que le public se familiarisera avec le sujet, l'application s'en étendra aux maladies internes qu'aussi bien aux externes, je pourrai alors communiquer des observations plus intéressantes et plus variées.

Dans ce rapport, je vais d'abord exposer les faits du mois dernier, puis je les commenterai.

— Doahmony, paysanne, de 50 ans, est venue de Benarès, le 7 décembre, pour se faire enlever un squirrhe énorme du sein droit. La tumeur apparut il y a deux ans ; elle est mobile, dure, élastique ; il n'y a point d'engorgement des glandes axillaires ; la santé ne paraît pas trop mauvaise.

Endormie à la 7e mesmérisation, elle fut insensible et un peu cataleptique le même jour. Le lendemain elle fut endormie de nouveau et la tumeur enlevée aux deux tiers sans qu'elle remuât ou parût sentir ; mais alors elle s'éveilla et sembla recouvrer ses sens avant la fin de l'opération. Nulle contrainte manuelle ne fut nécessaire pendant l'opération, mais immédiatement après elle entra dans une violente agitation qui obligea de la contenir pour faire la ligature artérielle.

Cette malade est sortie le 29 décembre, sa plaie étant presque cicatrisée.

— Ramlochun Doss, tisserand, de Serampore, âgé de 60 ans, porte une tumeur depuis 30 ans. Endormi cinq jours de suite avant l'opération, il fut opéré le 1er décembre.

Il ne fit pas le moindre mouvement du corps ou des membres. Un gémissement indistinct s'échappa durant la section du cordon, mais le patient demeura totalement passif et immobile pendant et après la ligature des artères. Son pouls étant très-faible par suite du sang perdu, je crus utile de lui administrer un cordial et de l'éveiller.

Il fut très-difficile à éveiller; il ne voulait pas être dérangé; enfin il ouvrit les yeux, et sa première demande fut pourquoi tant de monde l'entourait.

Il se trouvait bien et dit qu'il sentait une légère chaleur au siége de son mal, ce qui le fit y porter la main et savoir que l'opération était terminée.

Sa tumeur pesait 40 livres; il s'est rétabli sans accident; la plaie sera bientôt cicatrisée.

— Katick Doss, laveur, est entré le 6 décembre; il a une tumeur depuis 16 ans. Endormi le cinquième jour, il fut opéré le septième. M'étant blessé à la main, je ne pus l'opérer; M. R. O'shaughnessy eut l'obligeance de me remplacer. La dissection fut longue et difficile; le patient resta tranquille jusque vers le milieu de l'opération, mais alors il commença à s'éveiller et l'était tout à fait avant qu'elle fût terminée. Il se plaignit néanmoins longtemps de *ne pas voir*. — Ce fait singulier se représentera bientôt.

Cet homme a été dans un état très-alarmant. Il est survenu de la salivation, de la diarrhée et de la fièvre, mais je pense qu'il est maintenant hors de danger.

— J'espère que le lecteur apportera la plus grande attention au récit de l'étrange événement qui suit, dans lequel la nature soulève elle-même un coin de son voile et nous ad-

met à un léger aperçu des mystères de la vie intérieure de l'homme.

Sheik Manick, laboureur, vint de Burwan, le 21 novembre, pour se faire amputer une tumeur énorme. Il est sujet à un accès de fièvre tous les quinze jours dont sa santé ne paraît pas beaucoup souffrir. Nous le *comatisâmes* dès le troisième jour et nous le fîmes encore les quatre suivants, au bout desquels la fièvre survint et fut suivie de diarrhée, ce qui nous obligea d'interrompre le traitement préventif de la douleur.

La mesmérisation fut reprise le 4 décembre, mais dans cet intervalle son organisme avait réagi contre l'influence magnétique et nous fûmes obligés de recommencer tout notre ouvrage. Le retour périodique de la fièvre me décida à profiter de la première occasion favorable à l'opération.

Le 12, ses bras, croisés sur sa poitrine, étaient rigidement fixés dans cette attitude et ne pouvaient être allongés; il était insensible aux piqûres que je lui fis en différents endroits; le moment me parut favorable, et je me mis en devoir de l'opérer.

Je dois noter qu'après avoir éprouvé sa sensibilité, je l'éveillais chaque fois pour m'assurer s'il avait conscience des piqûres que je lui avais faites en sommeil.

La tumeur était si volumineuse que je dus renoncer à l'espoir de conserver les organes profonds; j'opérai comme le docteur Stewart dans un cas analogue (celui de Hurromundoo-Laha, au *Native hospital*. Voyez t. IV, p. 199).

Vers le milieu de l'opération il cria et donna divers signes de souffrance; mais ses exclamations étaient ou inintelligibles ou *sans rapport avec son état actuel*. Peu de temps après le pansement, il vomit son dernier repas et le pouls devint imperceptible. Il répondait avec rudesse et distraction; tout ce que nous en pûmes obtenir c'est qu'il *ne voyait pas*, malgré qu'il eût les yeux grand ouverts. Lorsque je voulus lui donner un cordial, je trouvai ses dents fortement serrées et ses

bras d'une rigidité considérable. Il continua de se plaindre confusément durant une heure environ que je le gardai. — La tumeur pesait 100 livres.

L'opération eut lieu à midi ; je retournai le voir à 4 heures. Il dormait profondément ; je l'éveillai. Il me dit qu'il était en pleine jouissance de tous ses sens, qu'il voyait très-bien ; il parlait haut et ferme comme à son ordinaire. Il avait dormi profondément, disait-il, depuis 10 heures du matin (moment de sa mesmérisation) jusqu'à l'instant même. Je lui demandai quand il m'avait vu en dernier lieu : — *Hier*, répondit-il, *lorsque vous m'avez réveillé comme de coutume*. Il ne se rappelait pas avoir été dérangé, et dit que certainement il n'avait point vomi aujourd'hui. Pressé de se rappeler si rien n'avait troublé son sommeil, il dit : « Ah ! oui, je me rappelle maintenant ; j'ai été éveillé un instant par des cousins qui me piquaient, mais je me suis rendormi jusqu'au moment où vous m'avez éveillé. »

S'apercevant bientôt que le poids de son fardeau lui manquait, il se mit sur son séant pour le chercher, et en voyant l'état des choses il exprima la plus grande surprise, disant : « Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu que vous vouliez le faire aujourd'hui ? »

Je le priai de se remémorer tous les événements de la journée jusqu'à ce moment. Il le fit minutieusement jusqu'à 10 heures, passé lesquelles il ne se souvenait que des piqûres des cousins et de son réveil effectué par moi. Il répéta qu'il ne m'avait point vu depuis hier. — Il était magnétisé quand j'arrivai à l'hôpital, voilà pourquoi je ne me trouvais pas dans ses souvenirs de l'état de veille. De 10 à 4 heures son existence était en blanc. Je pense qu'il ne s'est point éveillé, mais seulement qu'il a passé de la *trance* mesmérique (extase) la plus intense au somnambulisme (caractérisé par l'absence de souvenir au réveil), dans lequel il y a eu réveil des facultés instinctives, causé par l'abondance et la soudaineté de l'hémorrhagie, sans que celles de

la vie de relation cessent d'être torporeuses et comme enchaînées jusqu'au moment où je l'éveillai.

La plaie fut cousue le 13 décembre. Ses exclamations durant cette opération ne manquaient plus de sens, mais elles étaient emphatiques et appropriées : il injuriait tout le monde dans les termes les plus expressifs du Bengale. Le rétablissement se fit sans accidents consécutifs, et le 28 il se promenait.

— Sheck Nemoo, âgé de 30 ans, a une petite tumeur. Venu le 4 décembre, il a été *entrancé* au bout de huit jours et opéré le surlendemain.

L'opération a été des plus graves et difficile à cause de la dureté presque cartilagineuse de la peau et de son étroite adhérence avec les parties sous-jacentes. Le patient, vers la fin, offrit les signes ordinaires de la douleur : il demanda de l'eau et un *punkah;* mais quand il fut complétement remis, environ 10 minutes après, il demanda quand et par qui il avait été opéré. — 31 décembre, il va bien.

— Il résulte de ce qui précède que deux, sinon trois des patients revinrent à eux avant la fin de l'opération ; je regarde le cas extraordinaire de Sheik Manick tout aussi satisfaisant que s'il eût joué le rôle d'un cadavre. Car quand ces mouvements convulsifs, qu'on observe souvent, ne laissent aucune trace dans la mémoire et que nulle partie du corps ne reste douloureuse lorsque la personne s'éveille; de tels cas sont assurément pour tous les chirurgiens des *opérations sans douleur*. Si un homme n'a nulle conscience d'une opération, et qu'éveillé il ignore son effectuation, comment peut-on la qualifier si ce n'est *indouloureuse?*

Comme praticien, je suis entièrement satisfait si les malades m'assurent qu'ils n'ont rien senti, surtout si chaque parole, regard, action s'accordent avec leur dire. Pour l'observateur soigneux, ces mouvements vagues, convulsifs, sont tout aussi bien les signes spécifiques et caractéristiques d'un état extraordinaire de l'organisme que la soumission

comme cadavérique aux plus cruelles tortures. Quand la trance (sommeil) n'est que troublée, les mouvements qui se manifestent sont aussi peu dignes d'attention que ceux d'un cadavre galvanisé ou les sauts d'une volaille dont on vient de couper le cou.

Les nerfs spinaux semblent être seuls irrités sans que le cerveau ou le système nerveux volontaire participe à cet état : car il n'y a point acte de volonté sans sensation : *and as long as there is no volition, there is no sensation.* Il n'y a de la part des patients nul essai de soustraire la partie à l'instrument, ni de repousser celui-ci avec leurs mains; il est donc tout à fait évident qu'ils n'ont nulle idée de la *source* de leur malaise. Si la volonté dictait ces mouvements, il en resterait quelque souvenir. Mais ordinairement il n'y en a pas. Il est, à mon avis, très-probable que cette irritabilité musculaire pourrait être généralement amortie par la prolongation du traitement mesmérique; mais ça n'en vaut pas la peine, car le corps ne souffre pas plus que quand il n'y a pas un frisson. Bien convaincu que ce qui précède est vrai, j'ai toujours agi en conséquence. J'arrive maintenant à un fait également pratique, dont la découverte m'a coûté la plus grande partie du mois dernier.

Ce n'est certes pas un faible triomphe pour la science ni pour l'humanité un don de mince valeur que de rendre des hommes insensibles, ne fût-ce qu'à la *moitié* des horreurs de terribles opérations; mais habitué depuis longtemps à épargner à mes particuls *toute* notion des tortures que je leur infligeais, je fus très-vexé des demi-succès obtenus le mois dernier. Un seul mois ayant offert autant de résultats imparfaits que les dix-huit précédents, je soupçonnai l'existence de quelque influence perturbatrice, qui m'aurait échappée ou inconnue, et je résolus de ne pas avancer que je n'eusse découvert la cause de ce trouble. Durant l'été les malades sont mesmérisés tout nus et opérés de même; mais le mois dernier on les magnétisa sous un drap et deux couvertures,

le visage étant seul découvert. Après s'être assuré de leur insensibilité dans la chambre à magnétiser on les portait sur leurs lits dans celle à opérer, traversée du nord au sud par un courant d'air froid, dans laquelle on les exposait tout nus afin que les assistants vissent tous leurs mouvements. J'ai remarqué en plusieurs occasions que cette exposition du corps à l'air froid était immédiatement suivie d'une inspiration profonde et de mouvements involontaires, quoique ces personnes eussent été, l'instant d'avant, absolument indifférentes aux plus grands bruits, aux piqûres et pincements. L'action démagnétisante du froid, artificiellement appliqué, m'étant familière, comme on peut le voir dans mon *Mesmerisme in India,* il paraîtra surprenant que je ne me sois pas mieux tenu en garde contre lui comme agent naturel. Ma seule excuse est la stupéfiante influence d'une routine heureuse; l'échec reconnu instruit souvent plus que le succès.

Je suspectai le froid d'être l'ennemi secret de l'œuvre et je me mis immédiatement en devoir de m'en assurer par des expériences directes. Deux hommes préparés à être opérés furent soumis à la série d'épreuves qui suit :

Mothoor, portefaix à Cuttack, est affecté d'une tumeur ordinaire. Il m'a été envoyé par son frère Bogobun Doss, que j'ai délivré d'une tumeur de 50 livres, il y a un an, à Hooghly, et qui m'a aussi envoyé Murali Doss, que j'ai opéré devant la commission mesmérique dans *Native hospital.*

Mothoor endormi le 27 décembre fut soumis à l'action de la machine électro-magnétique à aimant central intérieur; ses mains et son corps tremblèrent synchroniquement avec les chocs, mais son attitude resta parfaitement calme; au bout de dix minutes sa tête se tourna convulsivement de côté, mais ses traits n'en furent point altérés et il continua de dormir.

En lui prenant les bras je vis une cloche à l'un d'eux; j'y fis une incision cruciale sans qu'il frémît le moins du

monde. On le transporta alors avec ses couvertures, et son lit fut placé à la porte nord de la salle à opérer; les couvertures et le drap furent subitement enlevés, ce qui l'exposa nu à l'air froid; au bout de deux minutes environ il frissonna de tout le corps, la respiration se troubla, et il chercha à droite et à gauche ses couvertures, mais dormant toujours; on les lui approcha et il s'en couvrit, ou plutôt s'en empaqueta avec la plus grande satisfaction, quoique toujours dormant. On rapporta le lit dans la chambre à magnétiser où on l'éveilla par le procédé ordinaire. Il dit qu'il avait dormi profondément, sans même rêver, et venait de s'éveiller en sentant le froid. Quand on lui montra la plaie du bras, il en fut grandement étonné et dit qu'en dormant il avait sans doute heurté la vessie contre quelque chose qui l'avait crevée.

Le lendemain, une nouvelle application de la machine électro-magnétique l'éveilla.

Le 29, magnétisé davantage, il resta immobile plusieurs minutes à l'air libre, puis il frissonna partout; sa respiration devint irrégulière, et il s'éveilla immédiatement avec la pleine jouissance de ses sens. Le froid, disait-il, l'avait éveillé.

Le 30, je couvris d'acide nitrique sa plaie du bras; la chair blanchit aussitôt, mais il ne tressaillit pas le moindrement: une épingle fut aussi enfoncée et laissée dans la chair entre les doigts, sans qu'il s'en aperçût. Il fut alors porté à l'entrée de la porte nord où il s'éveilla au bout d'une minute d'exposition à l'air. Il dit encore que le froid l'avait éveillé.

L'épingle fichée entre ses doigts l'intrigua beaucoup; il l'arracha en manifestant autant de douleur que le feraient la plupart des gens en pareille occurrence. On lui montra ensuite sa plaie blanchie; il parut à l'instant en souffrir grandement, comme tous ceux dont une plaie vive est mise en contact avec des acides minéraux: la douleur était si

aiguë que j'ordonnai de lui fomenter le bras avec de l'eau chaude.

Un poêle fut commandé pour la salle des opérations.

Le 31, la salle étant agréablement chauffée, je l'opérai devant une nombreuse assistance, en ne découvrant que les parties malades. L'opération fut grave et longue, à cause de la dureté excessive de la masse infirme et de sa forte adhérence aux organes délicats qu'elle couvrait. Aucun souffle, pas le moindre tressaillement sous l'instrument; les seuls mouvements observés furent, m'a-t-on dit, quelques légères contractions du front et des orteils.

Environ 10 minutes après la ligature des artères, il s'éveilla comme naturellement, se détira, se plaignit d'avoir les cuisses et les bras roides; et en voyant son frère, Bogobun Doss, il le pria de les lui masser. Il dit qu'il avait très-bien dormi, que rien ne l'avait troublé et qu'il n'éprouvait nulle douleur. La plaie lui fut alors montrée; il en exprima la plus grande horreur et crainte, s'écriant qu'elle le faisait souffrir terriblement. Un instant après je lui demandai si Bogobun Doss lui avait dit vrai : « Oh! oui, répondit-il, ça s'est fait exactement comme il me l'a décrit. »

— Chaud Khan, âgé de 35 ans, a la même affection. Nous commençâmes à le magnétiser le 8 décembre; le 25, il était insensible aux piqûres. Le 27, on porta son lit à la porte du nord. Je l'appelai très-haut et arrachai une pincée de sa moustache sans qu'il s'émût. Alors j'enlevai les couvertures; en moins d'une minute il frissonna, soupira profondément, comme une personne qui sort d'une douche froide; chercha avidement à se couvrir et souleva ses paupières avec effort, mais en vain. Il s'éveilla bientôt et dit que c'était par le froid.

Le 28, il fut de nouveau exposé à l'air froid. Après les frissons, la recherche des couvertures, qu'il ne trouva pas, comme la veille, il se pelotonna comme un hérisson, fit

des efforts pour se reconforter, puis s'éveilla bientôt, disant que c'était le froid.

Le 30 il se comporta absolument de même.

Le 31 je lui enfonçai une épingle dans le nez et l'y laissai un moment avant de le découvrir. Il s'éveilla comme les jours précédents. En se levant il se frotta le nez, et l'épingle en sortit, à sa grande surprise. Lorsqu'il fut levé, je lui piquai de nouveau le nez, il le sentit aussi vivement que qui que ce fût.

Le lendemain il fut opéré sans s'en apercevoir, et quoique l'opération fût moins formidable qu'on ne s'y attendait, elle fut très-curieuse et sera relatée le mois prochain.

— Des faits qui précèdent je me crois autorisé à dire : qu'il a été démontré que les malades en *trance* (1) magnétique peuvent être insensibles

1° Aux plus grands bruits;

2° Aux piqûres et pincements douloureux;

3° A la dissection des tissus enflammés;

4° A l'application d'acide nitrique sur les chairs vives;

5° A la torture d'une machine électro-magnétique;

6° Aux plus douloureuses opérations chirurgicales,

Et cependant être rappelés à leur entière connaissance par l'exposition du corps à l'air froid durant quelques minutes.

☞ Toutes les personnes admises le mois dernier pour être opérées, ont été amenées à l'état mesmérique voulu, hors une.

JAMES ESDAILE, M. D.

Calcutta, 1er janvier 1847.

(1) Excellente expression qui n'a point d'équivalent en français. Les magnétistes anglais l'emploient pour dénommer l'état complexe qui est propre aux opérations, état qu'on ne peut rendre exactement ni par sommeil, ni par extase, ni par catalepsie, ni par coma, ni par léthargie, parce qu'il est analogue à tous, identique à aucun *sui generis* enfin.

(*Note de la Rédaction*).



CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie (1).

Heureux les hommes dont l'esprit fertile sait créer pour toutes choses un langage plein de charmes. Heureux le romancier qui, sans souci de la vérité, fait sortir de son cerveau des faits imaginaires et les revêt d'un coloris brillant; tout en trompant, il amuse et divertit. Et, ne sont point à plaindre, non plus, ceux qui, à défaut de science et de réalité, savent inventer un langage plus incompréhensible que les hiéroglyphes; ils étonnent et confondent le jugement; on ne peut les accuser de tromperie, car on ne les comprend pas. Eux-mêmes, hélas! se comprirent-ils toujours? Vérité! erreur! où sont les hommes qui savent discerner ces deux choses dans les faits d'occulte puissance, reconnaître ce qui vient de l'égarement de nos sens ou de notre imagination, distinguer ce qui appartient en propre à la nature, ce qui se rattache à une de ses lois.

Faiblesse humaine, c'est ici que tu apparais; car il n'est jusqu'à présent aucune œuvre irréprochable, partout la vérité est mélangée avec l'erreur; aucune gloire scientifique n'est sans tache. Trop heureux les savants qui n'ont point écrit, et les sages ont prouvé leur sagesse en instruisant seulement par la parole. Ils évitèrent par là des disputes sans nombre; leurs disciples seuls furent en butte aux sophismes des faux sages.

Ai-je à craindre pour ce que je vais écrire? Non, car je ne suis pas savant, et je n'ai nulle autorité. Je puis, en liberté, faire sortir de la poussière des temples anciens une science oubliée, je puis lui rendre un commencement de

(1) Pour tous les faits sur lesquels ces considérations s'appuient, voyez les nombreux articles insérés dans les tomes II et IV.

vie ; la vérité est douée de ce pouvoir, et l'âme de celui qui la comprend n'a besoin que d'un peu de courage pour amener les hommes à son sentiment.



Qu'ils sont à plaindre les hommes qui croient qu'en nous tout est mortel ; qu'ils sont ignorants ceux qui pensent que le principe qui nous anime ne peut exercer aucun pouvoir en dehors de sa grossière enveloppe, comme si tout dans la nature avait, comme le caillou, une sphère d'activité bornée. Tout ne dit-il pas, au contraire, qu'au loin s'étend l'action de l'âme, qu'elle est en rapport avec sa nature et son principe, et que, créée pour une destinée encore inconnue, elle transmue la matière selon la loi prescrite. Lorsque son travail vient à cesser, et que la chaîne invisible qui retenait la matière se trouve rompue, l'âme ainsi dégagée n'ayant plus de poids à porter, agit alors en liberté. C'est ainsi qu'en vain vous tourmenterez le corps et insulterez à l'âme, l'un sera insensible à la souffrance, l'autre ne daignera point répondre. Mais planant longtemps autour de ce qui fut sa demeure, et touchant de son aile invisible les âmes qui, moins heureuses, sont encore enchaînées, elle cherche à les délier, à les *détenir*, enfin les appelle à elle. Et c'est ainsi qu'une vague idée de l'immortalité vient se placer au cœur de la femme tendre et fidèle qui perd son mari, comme aussi le regard d'une mère aimante se dirige vers le ciel pour y chercher le filon de lumière laissé par son enfant, que la Parque a saisi. Sublime enchaînement ! de ce qui cesse d'être, avec ce qui est encore, il n'y a d'anéanti que des organes. Une voix mystérieuse et qui charme entretient des rapports que nul ne peut entendre par les oreilles. Il faut que la nature ait développé en nous une corde sympathique, ou que par un pouvoir *magique* nous évoquions les

mânes de ceux qui ne sont plus. C'est dans ces instants où l'homme, puissant de volonté comme de savoir, commande aux esprits d'apparaître. Ils descendent à sa voix des régions célestes, ou sortent des tombeaux. Rien ne les arrête, ils obéissent; mais malheur, cent fois malheur à celui qui les évoque seulement pour montrer sa puissance, et répandre au loin la terreur.

Les âmes des maudits sont les premières à répondre, car elles sont encore disposées à servir de sinistres projets. N'exigez d'elles rien de plus, elles n'ont que ce pouvoir. Des hommes méchants, tel a été le délire et le destin, car l'antiquité les a vus servir pour de l'or le déréglement des passions.

L'homme froid, l'académicien, ne pourront comprendre ces choses; chez l'un l'instinct seul fonctionne, chez l'autre la raison a coupé les ailes au génie, et détruit cet œil sans prunelle que Dieu a placé dans chaque être. Les sceptiques riront de nos assertions comme de nos alarmes, jusqu'à ce que, finissant leur carrière, leur bouche voulant parler, il leur soit défendu de retourner vers le passé. Semblable au criminel dont le tranchant du glaive sépare en un instant la tête, la mort met fin à leur pensée. Les sectaires vont nous crier : « Pourquoi dire ces choses, que prétendez-vous? laissez-nous nos croyances et nos dieux, ne troublez point nos âmes. Nous sentons en nous-mêmes la vérité que vous annoncez. Mais faibles, nous n'osons ni vous suivre ni vous entendre. » Seul d'abord j'irai dans ce chemin; guidé par mon intelligence, je sonderai l'avenir; ne craignez rien, j'obéis à ma destinée. Ce germe qui en moi est éclos, ne grandira qu'avec les temps, mais je n'y serai plus. Ma cendre dispersée sera confondue avec la vôtre, mais tout ce qui est vrai survit, et vos descendants ayant plus de vertu que vous s'abriteront sous les rameaux de l'arbre nouveau. Ils verront Dieu, car ils seront purs et dégagés de cette rouille qui, aujourd'hui, ronge le cœur de toutes les nations.

Qui peut donc me donner tant d'assurance? Eh! mon Dieu, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait. Socrate a dit : Dieu existe; c'était un *fou;* Galilée, la terre tourne; fou aussi; et le plus fou de tous, Jésus : Vous êtes tous les enfants de Dieu : *Aimez-vous.* Fourier ajoutant à cette formule : *Associez-vous, la terre sera votre conquête, et vos plus grands maux cesseront d'exister;* fou encore. Enfin Mesmer a dit : L'homme a pouvoir sur l'homme, l'âme sur la matière; autre fou. Mais toutes ces vérités prouvées ont confondu les innombrables faux sages. Ma pensée, comme la leur, survivra au jugement de mes contemporains, car elle est le reflet d'une lumière divine qui, pour un instant, a éclairé mon esprit. Impuissant et faible, je ne puis me comparer à ces grands hommes. Au premier échelon d'une échelle qu'ils gravirent, mon œil a pu les considérer, mais il me fut défendu d'en approcher. C'est assez pour moi. Comme l'enfant qui fait jaillir le feu d'un caillou, mon faible esprit aura fait paraître une étincelle, qui suffira, cependant, pour pénétrer quelques intelligences supérieures.

O science, que tu es belle! avec toi, l'on pénètre l'immensité, l'on sent sa destinée, et même avant la mort on est déjà dans le sein de Dieu.

Ce n'est point par ces nuits sombres où la nature voilée imprime aux âmes faibles une sorte de terreur; ce n'est point au roulement du tonnerre ni à la lueur des éclairs que je me plais à opérer. Ici nulle préparation, aucun onguent, si nécessaire aux sorciers, nul réchaud allumé, et, comme je l'ai déjà dit, aucun parfum pour agir sur les sens. La lumière brillante m'est préférable et les nombreux spectateurs, quoique incrédules, ne sont point capables d'empêcher les résultats que je me promets. Que m'importe le doute de ces esprits forts; est-ce que je ne puis, avec une lentille, concentrer les rayons du soleil et leur faire sur la peau une profonde brûlure? De même, rassemblant les rayons épars, lancés par le foyer qui gît dans mes organes, ne puis-je pas

déterminer en eux un changement subit et rendre à tous visible le trouble de leur âme; de même encore, déposant sur une surface quelconque ce feu-principe, faire que ceux qui vont la considérer éprouvent le saisissement précurseur de la vision?

Homme qui doutes, dis-moi si, avec les meilleurs instruments, tu vois le principe et la forme qui gissent dans ce grain de blé; dis-moi si dans cette goutte de liqueur séminale tes yeux savent distinguer l'être humain qui s'y trouve; il y est cependant, qu'il prenne forme ou non. Semblable à l'idée qui n'ait en nous, son éclosion dépend de causes fortuites, mais il est en puissance dans le sein de la nature, car rien ne se perd. C'est ton orgeuil qui obscurcit ton esprit, et ta vue bornée réduit tout à la mesure de tes connaissances. Vois le chimiste retrouver dans des éléments impalpables, invisibles des corps matériels; le physicien dans l'air puiser la foudre; est-ce que tu l'y apercevais? elle y était pour tant. Dans cette pierre d'aimant ton œil a-t-il suivi les courants qui la parcourent? Non; et tu voudrais qu'on ne puisse croire aux esprits, comme s'il était possibe qu'ils fussent anéantis!

C'est donc en vain qu'on voudrait empêcher, par des raisons d'impossibilité, cette propriété d'exister et de se reproduire, car elle est de l'essence même de notre nature, comme il est de l'essence des rayons du soleil de répandre au loin la fécondité et de donner à toute la nature un caractère de majesté. Sans eux les germes renfermés dans les semences resteraient endormis, comme sans les rayons de l'intelligence les germes des facultés animiques ne paraîtraient point et ces phénomènes si brillants que nous pouvons produire resteraient également dans leurs germes.

Qui peut dire ce qu'il existe encore d'inconnu dans un cerveau humain, et combien de merveilles sont réservées aux temps à venir? Mais sans nous préocuper de ces choses,

donnons un exemple du pouvoir nouveau sur deux personnes dont le doute s'est manifesté.

Baron du Potet.

(*La suite prochainement.*)

VARIÉTÉS.

Le Magnétisme à Dax. — Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous ait pas permis de publier dans notre dernier numéro la lettre suivante :

Monsieur le Directeur du journal du Magnétisme,

Dax est une petite ville à 200 lieues de Paris ; son éloignement de la capitale, centre de toutes les sciences, ne nous permet qu'à de rares intervalles de recevoir un reflet de cette lumière qui brille de tant d'éclat dans ce lieu rendez-vous de tant de célébrités. Nous devons donc des remercîments à celui qui est venu nous éclairer sur cette admirable vérité à laquelle tant d'hommes honorables et vous particulièrement, Monsieur, consacrent leur vie.

Nous n'avions qu'une fausse idée du magnétisme; les personnes ici qui en avaient quelques notions étaient loin d'imaginer toute sa puissance. Cette science était considérée plutôt comme un amusement que comme une chose sérieuse et utile. M. Laporte, notre compatriote, qui a passé deux mois parmi nous, nous a ouvert les yeux. Entre autres choses il a entrepris la guérison d'une de ces

tristes maladies nerveuses que l'on a honte d'avouer parce qu'elles sont déclarées incurables, qu'elles présentent des caractères affreux et que toujours elles amènent un résultat déplorable. Il a exercé l'action magnétique sur un jeune homme de 23 ans atteint de cette cruelle maladie, et les phénomènes qui se sont manifestés sont si extraordinaires qu'ils ont laissé notre esprit dans une de ces situations difficiles à décrire. Les plus incrédules sont devenus fanatiques. Nous ne pouvons nous rendre compte de ce que nous avons vu; mais enfin nous avons vu et nous sommes forcés de croire; car rien n'est plus évident qu'un fait.

Ce jeune homme, qui ne dormait pas, qui conservait l'usage de ses sens et toute sa raison, était obligé d'obéir fatalement à la pensée du magnétiseur; c'est lui-même qui le disait; et il ne souffrait qu'alors qu'il voulait résister; il était fatigué comme quelqu'un qui oppose une résistance à une force supérieure.

Plusieurs personnes avaient été témoins de ces faits; elles avaient vu M. Laporte faire obéir ce jeune homme à sa volonté, l'attirer à lui dans toutes les directions, lors même qu'il en était séparé par des murailles et retenu par des hommes robustes.

Mais lorsque ces personnes racontaient ce qu'elles avaient vu, on les accusait d'être dupes de quelque hallucination.

Pour mettre un terme aux doutes qui s'élevaient sur ces faits, M. Laporte voulut bien consentir à les produire devant quelques autres personnes. On avait choisi la salle du Conseil municipal; on pensait être une trentaine, mais le bruit s'en étant répandu en ville, la salle se trouva envahie par plus de 250 spectateurs.

Nous fûmes tous contrariés de cette affluence, et M. Laporte surtout; mais il sentit qu'il ne pouvait pas reculer sans attirer le ridicule sur le magnétisme dont il est ardent apôtre; il se dévoua. Nous l'en remercions.

Une courte explication donnée par M. Laporte fit comprendre à tout le monde qu'il s'agissait d'une chose très-sérieuse, et le plus grand silence régna dans l'assemblée.

Il fit venir à lui le jeune homme, lui fit lever les bras et les jambes sans le toucher; il pria quelqu'un de robuste de le retenir; il sortit de la salle qui a au moins 20 mètres de long; il ferma la porte sur lui; le jeune homme se débarrassa de la personne qui le retenait, et, obéissant malgré lui à une force d'attraction occulte, il courut avec une telle violence vers la porte qu'il faillit la briser.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments divers qu'éprouvaient les spectateurs à la vue de cette puissance immense exercée par un individu sur un autre. M. Laporte ne voulut pas nous laisser croire que cette puissance était un privilége pour lui. Après nous avoir dit que chaque individu la possède, il proposa de la faire exercer par quiconque le voudrait. Un monsieur, parfaitement ignorant du magnétisme, se présenta, et en suivant les instructions qui lui furent données, il attira à lui le jeune homme, au grand étonnement de tout le monde.

Après nous avoir fait remarquer la puissance avec laquelle on pouvait agiter une autre organisation, M. Laporte, laissant à notre jugement à apprécier ce que pouvait produire cette agitation, nous affirma que toutes les personnes qui avaient sérieusement étudié le magnétisme savaient qu'on pouvait la tourner au profit de la santé de celui qui l'éprouvait.

Il nous dit encore que bien que les effets ne se produisissent pas de même chez tous les individus, il n'en résultait pas moins un bien pour eux, le fluide magnétique que l'on introduit chez le magnétisé étant essentiellement curatif.

M. Laporte magnétisa un autre jeune homme sur lequel se produisirent des effets tout différents.

Il nous témoigna combien il serait heureux que dans son pays on voulût étudier une science si utile à l'humanité et

qui procure à celui qui l'exerce des satisfactions qui n'ont pas leurs pareilles; et pour nous engager à le faire comme on le doit, il nous lut les conseils aux magnétiseurs qui se trouvent dans un de vos ouvrages : *La philosophie du Magnétisme.*

Après nous avoir défini cette science, M. Laporte s'est attaché à détruire une erreur généralement répandue, à savoir que l'on ne peut pas être magnétisé si l'on ne dort pas, d'où il tira la conséquence que le somnambulisme n'est qu'un des nombreux effets dont le magnétisme est la cause.

Enfin il nous a expliqué comme quoi le magnétisme seul peut opérer des guérisons; qu'on pouvait aussi se servir pour la cure de beaucoup de maladies de la lucidité des somnambules, et il nous a fait comprendre combien il fallait être circonspect et prudent lorsque nous trouverions des somnambules lucides; nous recommandant surtout de ne jamais jouer ni avec le somnambulisme, ni avec le magnétisme qui sont des choses saintes et sacrées.

En un mot, M. Laporte a laissé dans l'esprit de ses concitoyens de telles idées du magnétisme que beaucoup d'entre nous aujourd'hui désirent étudier cette science admirable dans ses effets et qu'on dit si utile dans ses résultats.

Recevez, etc.

V*** et Z***

Dax, 20 octobre 1847.

Chronique. — L'un de nos amis et collaborateurs, M. Meade, nous écrit de Londres, qu'il vient de paraître à New-York un ouvrage fort extraordinaire dont un seul exemplaire est parvenu en Angleterre.

« Toute la *Nouvelle Eglise*, dit-il, en est scandalisée; les Swedenborgiens attendent avec la plus grande impatience ce qu'en dira le Rév. G. Bush dans son *Mesmer*

und Swedenborg, où vous savez qu'il cite avec extase le lucide Davis comme confirmant la doctrine de son grand prophète; maintenant il paraît que ce même Davis, dans l'ouvrage nouveau en question, intitulé *Divines inspirations*, renverse la Bible de fond en comble. C'est un libraire Swedenborgien qui m'en a fait le rapport; je l'ai prié de me faire venir deux exemplaires dont je vous enverrai un.

» Ce Swedenborgien, tout en frémissant d'horreur de la doctrine de Davis, m'a avoué que son langage est le plus beau qu'il ait jamais lu ou entendu de sa vie. « Davis, dit-» il, est sans doute inspiré par quelque esprit infernal : *In-» fluxes fromwell.* »

— Le R. P. Hillarion Tissot va sous peu faire paraître un journal hostile au magnétisme. Les RR. PP., de la rue des Portes, sont alarmés du progrès de cette vérité et veulent l'empêcher à tout prix ; nous verrons bientôt quels sont leurs moyens.

— Le nombre des souscripteurs aux *Arcanes de la vie future dévoilés* est maintenant de 58; si cette progression continue, l'ouvrage pourra être imprimé avant la fin de l'année.

— Le conseil général de la Seine vient de mander l'abbé Paramelle, pour explorer le sol de Paris.

— Une lettre de Sainte-Hélène nous apprend que M. Lacaussade, passant dans cette île, en février dernier, a magnétisé à l'hôpital de Jamestown deux femmes très-malades qui ont éprouvé d'une seule magnétisation un soulagement prompt et considérable. Le docteur Nowell qui dirige cet établissement a manifesté la plus grande satisfaction de cette heureuse tentative, entreprise à sa prière.

— On imprime en ce moment la seconde édition de l'ouvrage du docteur Charpignon : *Physiologie, médecine et métaphysique de magnétisme*. On la dit double de la première et inclinant au catholicisme. Nous l'apprecierons aussitôt son apparition.

— Nous avons mille fois dit les causes qui empêchent l'adoption franche du magnétisme par les médecins. Chaque jour en fournit des preuves. Leur haine contre un fait qui détruit leurs prérogatives se traduit le plus souvent par la négation ou l'injure. Mais quelques fois ils poussent le dépit jusqu'à poursuivre devant les tribunaux les audacieux qui se permettent de faire mieux qu'eux. Un procès de cette sorte est sur le point d'avoir lieu dans une petite ville de l'Aube. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des incidents de cette affaire.

— On nous écrit de Lyon, qu'un Monsieur Hermann y donne avec sa femme des séances *anti*-magnétiques qui font grand bruit. C'est probablement dans le genre de Robert-Houdin, et quelques autres dont la *double* vue repose sur un langage de convention.

Revue des Journaux. — *L'Echo de la Charente*, du 27 octobre, reproduit notre miroir magique avec les réflexions dont l'a fait précéder la *Démocratie pacifique.*

— Le *Constitutionnel* du 3, constatant divers faits d'hydroscopie, s'étonne que le gouvernement ne fasse rien pour utiliser les facultés de l'abbé Paramelle.

— Nous avons déjà dit l'immense sensation qu'a fait en Angleterre la publication de nos expériences de magie. Le *Court-Jornal* du 6 contient un article sur ce sujet.

— Le feuilleton de l'*Union monarchique* des 28 et 29 octobre fait entrer le magnétisme comme élément dramatique dans plusieurs scènes dramatiques. C'est assez pâle d'expression, mais présenté de la sorte c'est encore favorable, eu égard au genre de lecteurs auxquels cette feuille s'adresse.

— Le *Courrier de Marseille* du 28 octobre met en regard la lettre de M. Alexandre Dumas et le factum du *National*, mentionnés dans notre dernière revue, afin que ses lecteurs jugent sur pièces le grand procès mesmérien. Cette louable impartialité n'a duré que trois jours. Le même journal du

2 novembre nie les facultés somnambuliques avec des arguments si pauvres qu'ils ne valent pas la peine d'une réfutation.

— L'aumônier de Saint-Cyr écrit à la *Presse* du 30 octobre pour se plaindre que M. Alexandre Dumas l'ait fait figurer au nombre des témoins des expériences qu'il a faites. Il se fonde sur ce qu'il n'en veut ni approuver ni contester les résultats. C'est une manière peu franche d'éclairer le monde; car de deux choses l'une ou M. Dumas a dit vrai, ou il a menti, et dans l'un et l'autre cas il est du devoir des personnes dont il invoque le témoignage d'affirmer ou d'infirmer nettement, afin qu'on sache de quel côté est la vérité. Agir autrement c'est être pusillanime ou perfide.

— Le *Courrier français* du 30 octobre rapporte des faits de vision magnétique sans importance.

— La *Revue Gallicane* d'octobre fulmine contre le magnétisme et nous particulièrement. Elle se défend d'être l'organe de la superstition. Nous croyons pourtant qu'on ne peut qualifier autrement sa persistance à ne voir dans le magnétisme qu'une diablerie dangereuse, et dans les passes magnétiques d'*indécentes caresses*. Nous n'aimons pas la guerre, mais la mauvaise foi de ce journal nous y oblige, et dans notre prochain numéro nous justifierons de ses attaques insidieuses deux hommes également respectables, MM. Laforgue et Almignana.

— La *Démocratie pacifique* du 21 octobre nous emprunte la description du miroir magique et de ses effets, qu'elle fait précéder de réflexions dont la justesse et la franchise décèlent ses sympathies pour le magnétisme. Il y a du courage à publier des faits qui ne sont pas dans le domaine habituel des sciences, car ils rencontrent une opposition toujours très-grande. Nous devons des remercîments aux honnêtes et intelligents rédacteurs de cette feuille, par qui cette découverte ou rénovation a pris date; la lumière viendra chaque jour, se répandant davantage, éclairer un point très-obscur

de l'histoire, et, selon nous, il doit résulter de cette étude un bienfait immense pour l'humanité, car, faire connaître la cause de préjugés nombreux, guérir l'homme de ses terreurs, c'est le préparer à recevoir une culture favorable aux vérités découvertes par Fourier.

La *Mouche* du 23 octobre fait aux jongleurs une guerre acharnée, motivée par la présence à Mâcon de magnétiseurs et somnambules ambulants dont la sincérité paraît plus que douteuse. M. Ordinaire fait ressortir cette pensée, qu'il faut que le magnétisme soit bien vivace pour ne point périr lorsque tant de gens le compromettent.

— La *Revue des Deux-Mondes* du 1er de ce mois, dans une revue bibliographique des sciences depuis dix ans, constate, à son point de vue, le peu de valeur de la littérature magnétique dans cette période.

— Le *Journal des théâtres* du 6, dont l'intelligent et consciencieux rédacteur, M. Victor Herbin, a donné tant de preuves d'attachement à la cause magnétique, nous emprunte le fait de somnambulisme relatif à Mlle Jenny Lind.

— La *Tribune Lyonnaise* de ce mois relate la suite d'expériences faites par M. Berthe à Dieu-le-Fit (*Drôme*).

PETITE CORRESPONDANCE.

Coul. — M. D.....s. We write to you.

Mortagne. — Dr B.-Ch. — Vu votre frère. Je vous écrirai incessamment sur tous les points.

Saussens. — M. de S.......i. — M. L..i, de Boutigny, recevrait de vous un mot avec grand plaisir.

Aguadilla. — Dr C.....t. — Envoyé la brochure du Dr G......, de Stockholm. L'avez-vous reçue?

Pierrefonds. — M. D...... — Reçu les 20 50.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

MANUSCRITS DE MESMER.

Notions élémentaires sur la morale, l'éducation et la législation pour servir à l'instruction publique.

§ VIII. — Assemblées politiques.

Il a été dit que la souveraineté du peuple consiste dans la réunion des volontés des citoyens et de tous les moyens pour l même me but, qui en général est le bonheur de tous.

C'est donc un droit essentiel de la souveraineté du peuple de s'assembler pour exprimer et pour accorder les volontés de ses membres sur les intérêts communs.

Si l'on prenait pour la volonté du peuple les expressions vagues et tumultueuses des individus pris au hasard, sans aveu, sans vocation, sans mœurs, sans intérêt pour le bien public, mais souvent sous les influences de l'intrigue et des passions; cette volonté ne serait pas moins despotique que celle du tyran, qui n'est que l'effet du caprice, de la faiblesse ou de l'intérêt privé.

Il faut donc une organisation positive des assemblées, dans laquelle on considère : 1° la qualité des membres; 2° la manière de délibérer et de manifester la volonté.

1° La *qualité* requise des membres de l'assemblée, c'est qu'ils soient d'une condition par laquelle leur intérêt particulier est lié à l'intérêt public, soit par des possessions ou des avantages existant dans la patrie commune. Qu'il soit père ou chef de famille, marié à une républicaine d'un âge fait à pouvoir sentir et peser les intérêts publics, à l'abri des grandes passions; ce serait âgée d'au moins 21 ans; qu'il ait

ait
10

avant passé sous la discipline militaire : en un mot qu'il soit ***citoyen doué d'une volonté raisonnée.***

Par conséquent en seront exclus :

A Les femmes, les enfants, les domestiques, qui tous sont représentés par le seul chef de famille.

B Les individus en état d'ivresse, de démence, d'imbécillité ; les hommes agités de fortes passions.

2° Sur la manière de proposer les objets. — La souveraineté du peuple étant fondée sur la liberté et l'égalité, il est également essentiel qu'aucun individu par un moyen quelconque ne puisse dominer, ou influenceri...ment les membres de l'assemblée. La tactique usitée jusqu'ici dans les assemblées publiques doit être proscrite : l'amour-propre, l'ambition, la haine, la persécution, la jalousie, l'arrogance, la ruse, l...... et la calomnie n'auront plus lieu par les moyens simples que je propose.

Dans une assemblée de citoyens il ne s'agit que de déterminer et d'accorder la volonté, conséquemment il ne faut point exalter celle-ci ni l'affaiblir, ni l'égarer par les artifices de la rhétorique ; que ce ne soit plus l'orateur qui, par ses moyens enchanteurs, devienne le tyran de l'assemblée. Ne suivons pas l'exemple des anciens peuples, dont la liberté si vantée n'existait que dans l'illusion ; le peuple ayant été le jouet du talent des orateurs, des augures, des auspices, des pontifes, n'a jamais cessé d'être la victime de ses oppresseurs.

Que la vérité pure et simple, présentée sans art et sans ornement, devienne le seul mobile de la volonté du peuple.

Les assemblées du peuple ont deux objets : 1° les élections de ses représentants et de ses fonctionnaires ; 2° le gouvernement et l'administration de la république.

L'homme ne pouvant vouloir que ce qu'il connait et la volonté ne pouvant non plus être déterminée que par les motifs, il est nécessaire que l'objet sur lequel on délibère ainsi que les motifs soient connus de tous.

Dans les élections on procédera en cette manière. Il sera

mis à la tête d'une feuille l'exposé de la charge du fonctionnaire à élire, exemple : *d'un juge de paix*, et sur la même feuille seront écrites sur une colonne les qualités approbatives ou celles qu'on exige ; et sur une autre les qualités improbatives, c'est-à-dire celles qui lui donnent l'exclusion.

Chaque citoyen actif recevra une de ces feuilles ; il y écrira le nom de l'individu qu'il voudra élire et le mettra au scrutin.

Pour les objets du gouvernement ou administration on procédera de la manière suivante : Le sujet sur lequel on veut connaître la volonté du peuple sera réduit par un comité choisi à une proposition sur laquelle chaque citoyen pourra appliquer sa volonté affirmative ou négative. Tous les motifs pour l'affirmative seront placés d'un côté et pour la négative de l'autre côté. Tout cela sera imprimé et distribué parmi tous les membres de l'assemblée et en même temps exposé en public.

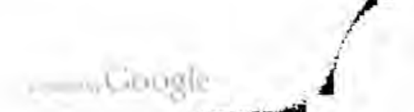
La discussion ne se ferait pas dans le lieu de l'assemblée, mais en famille, en conversation, en petite société. De cette manière les membres du peuple comme les mineurs, les femmes, les vieillards, les familiers, etc., pourront également contribuer à éclairer les citoyens actifs.

Les citoyens actifs qui à la suite de cette sorte de discussion, ou de la méditation, auront trouvé de nouveaux motifs ou des modifications, les écriront et les ajouteront aux autres motifs déjà connus.

Le jour de l'assemblée les feuilles de délibération seront déposées au bureau. Le secrétaire lira les nouveaux motifs publiquement afin d'en instruire chaque membre qui, en conséquence, déclarera sa volonté définitive par la voie du scrutin.

Voici une organisation exempte d'abus pour faire exercer au peuple sa souveraineté de la manière la plus simple.

(La suite prochainement.)



CLINIQUE.

Nous avons, tome IV, page 289, rapporté d'après le *journal de la Vienne*, un cas d'insensibilité dont nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir; car plusieurs se plaignirent alors que les auteurs de cette brillante opération ne fussent désignés par initiales. Cette grave affection vient de nécessiter une nouvelle opération, dont le magnétisme a de nouveau prévenu la douleur. Le même journal publie, dans son dernier numéro, la lettre suivante, qui relate cette seconde opération non moins merveilleuse que la première.

Monsieur le Rédacteur,

— Vous avez rendu compte dans votre numéro du 16 mars dernier, n° 32, d'une opération chirurgicale faite à l'aide du sommeil magnétique et qui a parfaitement réussi.

Votre habile correspondant avait trouvé la fibre qui conduit au cœur pour faire apprécier un fait qui pourra trouver place parmi les nombreux phénomènes qui sont notés, publiés, et cependant bien inférieurs, le plus souvent, comme celui-ci, à beaucoup d'autres qui passent inaperçus.

Je viens accomplir la double tâche qu'il m'a imposée, de continuer le récit de l'opération, et donner à chacun la part qui lui revient dans la guérison parfaite d'un mal que la science humaine avait jugé incurable; c'était une tumeur cancéreuse, etc.

Cette première opération fit voir à l'œil exercé que le

virus n'était pas enlevé; que toutefois il convenait de suspendre.

Enfin dix jours après, le 20 du mois de mars dernier, les mêmes chirurgiens se présentent pour pratiquer une seconde opération, que les progrès du mal rendaient indispensable.

Il ne devait y avoir à cette séance que les personnes nécessaires.

A peine la jeune fille est-elle sous la fascination de son magnétiseur, que de grosses larmes tombent par intervalles de ses yeux; elle prévoyait intuitivement la torture qu'on lui préparait et à laquelle elle s'était elle-même et nécessairement condamnée sous peine de mort prochaine.

Enfin, après plus d'une demi-heure de magnétisations diverses et surtout d'insufflations chaudes en forme de croix qu'elle prescrivait de faire sur chaque instrument, elle fut livrée à l'opérateur; il s'agissait de lui enlever la moitié de la mâchoire inférieure, réceptacle infecte du cancer.

Cette seconde opération qui a duré plus de deux heures, à cause des préliminaires et du pansement, consistait, d'après une note qu'a bien voulu me faire un ami de l'humanité, « à couper les muscles recouvrant le menton, en incisant en même temps la lèvre inférieure jusqu'au périoste qui tapisse les alvéoles du haut en bas en face de la canine gauche.

» Cette dent et la petite molaire ayant été enlevées, l'os ayant été dénudé, on a dû le scier dans toute son épaisseur; le porter en avant, le détacher de tout ce qu'il pouvait y avoir de muscles adhérents, dans toute l'étendue, non-seulement de l'apophyse zygomatique, mais encore du coronoïde auquel viennent adhérer les muscles volumineux du masseter et du temporal.

» Ceci fait, on a dû trouver avec un scalpel le condyle de la mâchoire dans sa cavité, afin de trancher tous les ligaments qui le retenaient; et c'est là que l'opérateur avait



» à redouter une artère très-forte, la maxillaire interne, » qui, si elle eût été attaquée, devait déterminer une mort » prompte. »

Pendant l'opération, elle a fait entendre très-souvent des cris aigus, alors que l'opérateur changeait d'instrument.

— Qu'avez-vous, Phrosine? demandait le magnétiseur.

— J'ai chaud! bien chaud!

— Souffrez-vous? — Non.

— Pourquoi vous plaignez-vous? Pourquoi des cris?

— Je vois que l'opération sera encore longue et tous les apprêts.

— Donnez-moi le moyen de vous isoler, puisque je ne puis le trouver moi-même?

— Il n'existe plus ou je ne puis le voir, c'est trop tard; je suis en rapport avec l'opérateur (il était couvert de sang et de sueur). Parce qu'on a empêché Mme Valette d'être auprès de moi; de me donner la main comme je l'avais demandé. (MM. les médecins avaient insisté pour qu'elle ne restât pas.)

Rien ne pouvait la remplacer; mais n'importe, l'opération réussira maintenant que Mme Valette me donne la main (aux premiers cris elle était accourue).

Je souffrirai non à cause du mal lui-même, je ne le sens pas ni les instruments, mais à cause de la crainte du mal.

J'ai une espèce de cauchemar.

En effet, trois jours après, le chirurgien, qui avait suivi et pratiqué avec une tendre sollicitude les pansements, vit avec surprise que cette jeune fille n'avait plus de fièvre, comme elle l'avait annoncé; elle a continué à aller de mieux en mieux; elle boit et mange bien, a grandi de la tête et est radicalement guérie de sa tumeur cancéreuse.

En résumé, la jeune fille n'a eu, comme elle l'avait dit, que pendant trois jours, à chaque opération, une fièvre légère, n'a ressenti aucune douleur, et a été radicalement et promptement guérie sans crainte du retour du mal.

Elle n'a été instruite, chose aussi étonnante que le reste, de ces deux dernières opérations que le 11 avril suivant, ou 21 jours après, par Mme Vallette qui a dû employer les moyens indiqués par elle pour éviter des crises terribles. Dans son état de veille, elle ne voulait pas entendre parler d'opération (elle croyait que c'était le résultat d'un emplâtre fondant pendant qu'on la pansait éveillée ou qu'elle voyait couler son sang).

Pour prouver que l'article que vous avez inséré n'est point un effet de l'imagination, mais bien un fait réel, vous saurez que K est l'initiale de M. Kiaro, médecin-dentiste, que la ville de Poitiers met avec plaisir au nombre de ses habitants les plus utiles, même nécessaires.

Et R celle de M. Ribault, docteur-médecin, demeurant alors à Ligugé, et qui est venu deux fois par semaine, pendant plusieurs mois, assister aux séances. Il a fait preuve d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

Inutile de dire que le tout a été gratuit.

Chacun peut tirer quelle conséquence lui conviendra de ce fait.

Un jour j'aurai l'honneur de vous communiquer mes observations; mais M. Senemaud, l'habile jurisconsulte, attaché tout naguère au parquet de Lyon, auteur de l'article inséré et l'un des plus habiles et zélés assistants, ne laissera pas son travail inachevé.

Pourquoi n'a-t-il pu assister à la 2e opération?

La science magnétique dont il est un des adeptes y aurait encore beaucoup plus gagné.

VALLETTE.



INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie (suite).

J'ai déjà dit quel est le miroir magique, un petit disque de carton couvert d'un côté par une feuille d'étain, terne et sans aucun reflet. C'est sur cette surface que des images viennent se peindre. moi-même je n'y aperçois rien ; mais je sens, lorsque l'expérience commence et qu'elle doit réussir, une sorte de frémissement singulier, mes doigts se crispent légèrement et tout mon être reçoit un choc. Tout cela est indépendant de ma volonté, mon imagination n'y entre pour rien, je suis froid et c'est toujours avec surprise que l'émotion me saisit, car mon doute chaque fois accompagne mes tentatives et je suis tout aussi étonné que les spectateurs en apercevant le résultat.

Je dis ces choses pour que l'on ne croie point à des dispositions de mon esprit ou de mon imagination. Je suis parfaitement calme au commencement de l'opération, mes impressions sont donc la suite naturelle de la vue du fait et de la force spirituelle mise en mouvement.

Une chose remarquable, c'est qu'ayant toujours joui d'une santé parfaite, j'étais affecté dans ces derniers temps de palpitations. Ce fait étant nouveau dans ma vie, j'en recherchai la cause sans la trouver d'abord, mais je la reconnus bientôt; ayant pris l'habitude de mettre dans ma poche le miroir magique, sa surface métallique appuyée sur la région du cœur, je soupçonnai qu'il pouvait donner lieu

au malaise que j'éprouvais ; je cessai de le porter, et depuis je n'ai plus rien ressenti.

Ces détails ne sont point oiseux, car j'écris pour des esprits attentifs et j'ai l'intention bien arrêtée de transmettre ce que je sais, comme ce que j'apprendrai, de la force occulte, cause des plus grandes merveilles.

Premier fait.



Ma main tient le miroir fatidique; elle tremble malgré moi, comme si une force secrète la secouait ; je me fais violence pour résister à ce choc inconnu, et présentant la surface du disque à une femme forte d'intelligence et de volonté, dont le doute provocateur a, malgré moi, donné lieu à cette épreuve, les effets commencent aussitôt. La lumière que reflète une glace ne se transporte pas plus vite, car ici l'action est instantanée. On voit les yeux de madame N*** devenir ternes, une couleur bilieuse se répandre sur ses traits; son corps a peine à se maintenir debout, car ses membres fléchissent; la mâchoire inférieure exécute des mouvements sans que la voix se fasse entendre, bien que tout indique que madame N*** veut parler. A cette prostration evidente succède rapidement une réaction terrible, les yeux deviennent brillants, les traits se contractent, et des sons gutturaux inarticulés, accompagnés de gestes indicibles, jettent la crainte au cœur de toutes les personnes présentes. Je veux arrêter l'expérience, et dans ce but m'éloigne de sept à huit pas, mais les effets continuent; les yeux de madame N*** se fixent alternativement sur moi et sur le miroir magique où elle semble poursuivre de ses recherches les images qui s'y sont peintes ; elle fait même des efforts pour se rapprocher

de moi, mais ses pieds semblent avoir pris racine dans le sol : elle ne peut approcher d'un pas!

La pythonisse n'était pas plus animée ni son visage empreint de plus sombre terreur! Madame N*** a vu, on ne peut en douter, et la communication avec des intelligences spirituelles avait commencé d'exister. Voulant mettre un terme à cette scène, je romps le charme en cachant le miroir. Il était temps, nous n'avions plus alors sous les yeux qu'une femme évanouie : il fallut la soutenir et l'emporter. On s'empresse autour d'elle, on l'interroge, sa bouche reste muette, et comme saisie d'épouvante elle regarde à droite et à gauche, semblant chercher les ombres qu'elle a vues; efforts vains de son esprit! Tout en éprouvant de profondes secousses, elle ne peut plus rien saisir, la communication spirituelle a été rompue : elle n'a plus qu'un vague souvenir, une terreur secrète. Elle est toujours semblable à un spectre qui sort d'un tombeau.....

Bien que cette expérience n'eût duré que quelques minutes, les suites s'en firent sentir plus de quatre heures. Un tremblement convulsif, une voix mal assurée, une faiblesse extrême, qu'il me fut impossible de détruire, nous laissèrent à tous un souvenir ineffable de cette épreuve.

Deuxième fait.

A peine remis de cette émotion, nous voulûmes tenter une autre expérience; nous éloignâmes madame N***. Nous prîmes pour sujet d'épreuve, non plus une personne éclairée et d'une éducation brillante, mais une fille de campagne, d'une instruction bornée et jouissant d'une santé parfaite. Elle n'avait point assisté à la scène qu'on vient de lire : elle en ignorait les résultats. C'était en plein soleil et sur le même tertre qu'elle fut amenée. Je jette à terre le miroir et la prie de le regarder un instant. Elle est debout à trois ou quatre pas, riant de mon invitation, et quinze personnes forment un cercle autour de nous. Deux minutes ne sont point

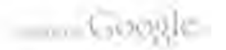
écoulées que nous la voyons en proie à l'inquiétude, ses membres sont agités, elle avance et tourne autour du miroir, puis s'en éloigne, revient, fléchit et tombe à la place première qu'elle occupait. Elle allonge les bras, enfonce ses ongles en terre et rampe en traçant un sillon avec tout son corps. Elle arrive enfin sur ce miroir, le considère avec une avidité sans pareille, mais n'ose le toucher. Tout est ému en elle, elle pleure, se lamente, et nous avons sous les yeux le spectacle le plus étrange, la scène la plus incompréhensible qu'une imagination déréglée pourrait enfanter dans son délire.

Elle parle en s'agitant et chacun peut entendre des phrases qui paraissent sans suite, mais qui pour elle sont l'expression de la terreur de son esprit ; elle voit des choses qu'elle comprend et qui lui rappellent d'abord des faits oubliés de sa vie passée, puis des choses que le temps doit sans doute amener.

Je retire le miroir et on relève cette forte fille qui, comme hébétée, ne peut répondre de suite aux interrogations ; ses traits sont empreints de tristesse et d'effroi, mais quoiqu'on s'empresse de la calmer, comme la précédente personne, elle reste affaissée et ne répond qu'environ une demie-heure après. Elle n'avoue qu'une partie des choses qu'elle a vues, tel que le tombeau de sa mère, puis, dit-elle, des choses hideuses qu'elle n'osera jamais nommer. Elle refuse opiniâtrément de satisfaire à notre extrême curiosité!

Quel est donc ce pouvoir, quelle est cette nouvelle puissance qui secouent l'entendement et déterminent un changement si subit? Ce n'est plus le magnétisme seul, car je n'ai pas cessé d'être passif, et la curiosité m'eût, dans le cas contraire, ôté la volonté. C'est donc quelque chose de plus mystérieux encore qui a développé ces phénomènes qui fixaient tant notre pensée.

A la fin, cependant, l'inquiétude m'avait aussi gagné, et mon désir d'apprendre se changea en alarmes. Je la possède



donc cette vérité antique, et désormais elle ne se perdra plus. Qu'est-ce que tout cela? Un monde nouveau apparaît à l'horizon, et ce monde est invisible pour mes yeux; je l'avais pressenti, mais aujourd'hui il m'est tout à fait démontré.

Que pourrait sur mon esprit le doute des sceptiques? Je ne suis point facile à émouvoir, je ne crois point sans preuves, et dans aucune de mes expériences je n'ai eu le désir de voir arriver les scènes que je viens de dépeindre. J'ai pu douter moi-même, tout en produisant les premiers faits; mais maintenant mon doute serait une injure à la vérité, et je suis convaincu, certain, que l'âme existe et que des communications réelles peuvent avoir lieu avec des intelligences spirituelles.

En réfléchissant sur les faits ci-dessus on pourra désormais s'expliquer l'abattement des prophétesses de la Grèce, lorsqu'elles descendaient du trépied sacré, et deviner la cause de la faiblesse qu'éprouvaient ceux qui allaient dans l'antre consulter l'oracle. Venez, savants, réédifier le passé; venez assister aux mystères sacrés des peuples antiques; mais venez-y surtout avec le désir de connaître et d'apprendre, et vous cesserez enfin de vivre dans l'obscurité de vos temples! Que cette lampe se rallume au souffle nouveau de la vérité, non plus pour guider quelques hommes, mais les générations; non pour enrichir des corporations, mais pour le bonheur du genre humain.

Baron du Potet.

(La suite prochainement.)



VARIÉTÉS.

L'Anti-magnétisme. — Depuis deux ans environ, on voit aux fêtes des Champs-Elysées et des environs de Paris, des baladins qui montrent ce qu'ils appellent la *double* vue, par imitation de Robert Houdin. Ils ont tous soin de déclarer que ce fait n'est point magnétique, et, en effet, ils ne le manifestent pas dans les circonstances qui caractérisent la vision somnambulique; quoiqu'il en soit, ces anti-magnétistes font des choses qui étonnent grandement, même les magnétiseurs; car nous ne sachons pas qu'on ait donné une explication satisfaisante de ces faits. L'un de ces gens a été mandé au sein de la *Société du Mesmérisme*, où il a surpris tout le monde par la précision de ses expériences. Mais, poussé dans ses derniers retranchements, il a avoué que ce n'était pas une faculté mais un résultat d'éducation qui lui permettait de faire ces choses. Et il est certain qu'il se servait d'un langage particulier; car en lui imposant l'obligation de désigner des objets différents par une même formule, il ne le put, mais tout ce qu'il a fait ne peut s'expliquer par là; il paraît souvent y avoir communication de pensée, c'est-à-dire phénomène magnétique, quoique le contraire soit déclaré.

On lit à ce sujet dans la *Mouche*, du 13 de ce mois :

« Arrière Calixte! arrière Prudence! arrière Alexis! et vous tous dormeurs et dormeuses, qui vous croyez lucides et captivez l'attention publique et l'admiration de nos plus grands écrivains, l'anti-magnétisme vous éclipse et vous annihile.

» Vous n'entrez en somnambulisme qu'après une ma-

gnétisation plus ou moins prolongée, et distinguez avec peine ce qu'on veut vous faire voir. La présence d'un incrédule vous contrarie et souvent paralyse votre clairvoyance. Votre vue à travers les corps opaques est contestée et trop souvent contestable, vos transmissions de pensées sont incertaines et échappent au moment même où vous croyez les tenir. Sur dix expériences, deux à peine sont satisfaisantes.

» L'anti-magnétisme est beaucoup plus habile et plus heureux, il se passe de *passes*. Le sujet ou la sujette (car l'anti-magnétisme est des deux genres, ou si vous préférez des deux sexes) est toujours éveillé bien qu'endormi. Sur cent expériences, quatre-vingt-dix-neuf trois quarts réussissent au milieu des acclamations et de l'enthousiasme d'une foule émerveillée. L'anti-magnétisme sape le scepticisme le plus inébranlable. M. et Mme Hermann, Robert Houdin et son fils, étonnent mille fois plus que Marcillet avec Alexis; mille fois plus que le docteur Laurent avec Prudence, mille fois plus que tous les magnétistes les plus renommés, et, en effet, ils obtiennent à l'aide de ce qu'ils nomment leur *double vue* des phénomènes vraiment prestigieux, et surtout infaillibles.

» Dans notre orgueil de novateur, nous nous étions attribué une certaine importance en fait de magnétisme; nous pensions avoir obtenu du somnambulisme ce qu'aucun Puységurien n'avait obtenu; nous portions même notre suffisance jusqu'à croire que personne ne possédait mieux que nous l'art d'endormir les gens, lorsque est apparu l'anti-magnétisme, qui nous a renversé de notre piédestal sans même nous crier garre!...

» Que ne se présente-t-il à l'Académie? Son titre seul serait pour lui une recommandation. Il ferait la conquête de toutes les perruques on ne peut plus anti-magnétiques qui se hérissent au seul nom de Mesmer. Que ne se présente-t-il au bureau de l'*Union Médicale*, et que ne va-t-il dire à cer-



tain Jean Raymond, qui n'a vu jusqu'alors que du bleu, ou plutôt n'a rien vu en magnétisme, *vide et tange! Vide!* me voici bien autrement étonnant que mon antagoniste l'endormi; me voici bien autrement clairvoyant, et cela s'explique puisque j'ouvre les yeux. L'Académie, certainement, se rendrait, et Jean Raymond, au risque de perdre dix abonnés, proclamerait que l'anti-magnétisme sape les lois physiques; que ses phénomènes sont inexplicables, et cependant qu'il est obligé de les constater.

» Vous me demanderez, chers lecteurs : Mais quel miracle produit donc cet anti-magnétisme, pour que vous, magnétiseur connu, vous fassiez en sa présence une telle amende honorable, pour lui vouer un tel culte, une telle adoration. — Ecoutez, ou plutôt lisez, et vous admirerez.

» Samedi dernier, je cheminais paisiblement sur le quai Sud, lorsque j'aperçus en face le café de Paris un rassemblement. Tout à coup le rassemblement me regarde avec ses cent yeux, m'appelle avec ses cent bouches, et m'attire avec ses deux cents bras. J'arrive, et c'est à qui me racontera les merveilles que viennent d'étaler aux yeux de tous un monsieur et une dame entrés au café pour y prendre l'un une tasse de café, l'autre un verre d'eau sucrée.

— Elle m'a dit le numéro que j'ai tiré à la conscription, dit l'un.

— Elle m'a précisé le jour de ma naissance, dit l'autre.

— Elle a reconnu l'heure que marquait ma montre, qui ne marchait pas, ajoutait un troisième.

— Elle a désigné l'argent que j'avais dans ma main, le nombre des pièces, leur valeur, les effigies des rois, jusqu'au millésime de chacune d'elles, affirmait un quatrième.

» *La Mouche* : — Tout cela ne m'étonne pas le moins du monde. Le somnambulisme explique cette singulière faculté de voir.

— Mais elle ne dort pas; elle ouvrait de grands yeux et

buvait tranquillement son verre d'eau sucrée en faisant l'inventaire de nos poches.

» *La Mouche :* — C'est un peu plus surprenant, et je voudrais bien voir cette dame.

» Le lendemain matin je rendis visite à l'aimable sorcière, et j'appris que j'avais à faire à M. et Mme Hermann, du Hanovre, qui venaient de remporter un véritable triomphe sur les théâtres de Marseille et sur les deux théâtres de Lyon. J'obtins de leur complaisance qu'ils viendraient passer la soirée chez moi, et je réunis une vingtaines de sceptiques, entre autres deux ecclésiastiques, très-décidés à découvrir les ficelles, si toutefois des ficelles s'y trouvaient.

» Mme Hermann a été étonnante. Placée dans un angle du salon, tournant le dos à la société qui entourait son mari à l'autre extrémité, elle a décrit avec l'exactitude la plus scrupuleuse les nombreux objets sur lesquels on voulait fixer son attention.

» Une tabatière l'a embarrassée une seconde, mais elle est sortie victorieusement d'embarras.

» *Un sceptique :* Dites-moi ce que je tiens? — Une tabatière. — De quel métal est-elle composée? — Elle est en buis. — Qui m'a donné cette tabatière? ... Hésitation. — Attendez! C'est... c'est... je ne peux articuler son nom. C'est... le plus grand écrivain du siècle.

» Le sceptique avoua que cette tabatière lui avait été donnée, il y a un mois à peine, par M. de Lamartine.

» Vingt, trente expériences ont été faites avec succès. M. Hermann, bien autrement habile que les Philippe, les Robin, les Bosco, nous a montré son adresse et plus tard sa puissance magnétique en agissant sur un de nos amis, qui a fini par demander grâce au milieu des éclats de rire de l'assemblée. Chacun est resté émerveillé.

» Jeudi dernier, M. et Mme Hermann ont donné leur première représentation. L'assemblée n'était pas aussi considérable qu'on était en droit de l'espérer; mais, à Mâcon, on

veut savoir avant de voir. On laisse partir les éclaireurs, et si ces derniers sont satisfaits, ils commandent à la foule qui les suit.

» Les éclaireurs sont sortis dans le ravissement. C'est incroyable! disait l'un. C'est prodigieux! disait l'autre. C'est à vous effrayer! disait un troisième.

» En effet, le genre de spectacle donné par les deux artistes est en dehors de tout ce qui a été observé jusqu'à ce jour.

» M. Hermann déploie dans ses tours de prestidigitation une adresse, une aisance qui dépassent de cent coudées les tours de Robin, qui dernièrement a obtenu sur notre scène un si beau succès.

» Mme Hermann est vraiment la merveille la plus incompréhensible pour la foule, de toutes les merveilles connues. Les yeux couverts par deux mouchoirs, elle s'assied. Son mari parcourt toutes les loges, demande à tous les spectateurs de lui montrer un objet, de lui communiquer une pensée, et cet objet n'est pas entrevu par le mari, qu'à l'instant même Mme Hermann le décrit avec une exactitude mathématique. La pensée n'est pas exprimée, qu'aussitôt elle est rendue par l'enchanteresse.

» En la voyant vêtue d'une robe de velours noir, faisant ressortir sa pâle et gracieuse figure, en la voyant gravement s'asseoir dans un fauteuil placé sur la scène, nous avons cru voir une pythonisse venant rendre ses oracles.

— Quel est l'objet touché? — Une pièce romaine. — Quel est son millésime? — Elle n'en marque pas. — Quel est l'objet touché? — Une pièce d'or. — A quel pays appartient-elle? — A la Savoie. — Quelle est sa valeur? — Dix francs. — Quel est le millésime? — 1857.

» Et tout cela est exact, et Mme Hermann, eût-elle les deux yeux grandement ouverts, ne pourrait apercevoir la pièce, et encore moins en découvrir l'effigie et le millésime.

— Quel âge a monsieur? — 77 ans.

— Le monsieur n'est pas fait d'hier.

— Quel numéro ai-je tiré à la conscription? — 126.

— Sur quelle carte ai-je fixé mon attention? — Sur le huit de carreau.

» Cent expériences en ce genre se succèdent au milieu de l'étonnement et des applaudissements des spectateurs, tous interrogés, tous à même de juger de la valeur des expériences.

» C'est de la ventriloquie! disent les uns. Allons donc, répondent les autres, M. Hermann le plus souvent n'ouvre pas la bouche. Alors c'est... c'est...

» Voulez-vous savoir, chers lecteurs, ce que c'est? C'est la plus admirable découverte du XIXe siècle, c'est un sens nouveau qui se manifeste, c'est un don que Dieu a fait à l'homme, et dont ce dernier n'a pas encore su profiter.

» A genoux, matérialistes! et adorez l'esprit, l'âme, dans ces modestes expériences faites dans un simple théâtre, transformé tout à coup en un temple où se révèle l'Eternel.

» A genoux, magnétiseurs! L'anti-magnétisme, qui est le magnétisme par excellence, montre ce que vous n'avez pas encore montré si clairement, si sûrement. »

Revenant sur cette question dans son numéro du 20, M. Ordinaire ajoute :

« Dans un feuilleton inséré dans le *journal de Saone-et-Loire*, le 30 avril 1842, je disais :

« L'action du magnétiseur se fait sentir sur le somnam-
» bule même à l'état de veille. Ainsi, nous reprochions à
» une crisiaque les fautes d'orthographe qu'elle faisait. C'est
» votre faute, nous dit-elle, ayez la volonté ferme que je
» n'en fasse pas lorsque j'écrirai à l'état de veille, et j'écri-
» rai correctement.

» Lorsqu'elle fut éveillée, nous ne la prévînmes pas de ce
» qu'elle avait dit en sommeil, et nous l'engageâmes à écrire
» une lettre sous notre dictée.

» Nous nous plaçâmes derrière elle pour suivre de l'œil

» tous les mots qu'elle tracerait, et nous dictâmes : Com-
» ment se fait-il ? etc.

» Elle écrivit *commen* se fait-il ?

» Nous formulâmes cette pensée : il faut un *T* à *commen*, » et aussitôt la crisiaque, très-éveillée, comprit notre pensée, » et ajouta un *T* à *commen*. »

« Cent fois, cette expérience a été représentée avec succès. Si j'eusse connu le mode d'agir de M. et Mme Hermann, au lieu de demander un *t*, un *s*, un *b*, j'aurais demandé quel objet touche monsieur ? quelle carte a-t-il désignée ? Enfin, j'aurais obtenu la *double vue*, prétendue anti-magnétique.

» Mme Hermann est somnambule naturelle : elle se lève la nuit, travaille sans lumière à des travaux d'aiguille très-délicats. L'action de son mari sur elle est donc facile à expliquer. L'anti-magnétisme de Robert Houdin et celui de M. Hermann n'est donc que la faculté dont jouissent ces messieurs, de transmettre leurs pensées, l'un à son fils, l'autre à sa femme, bien que fils et femme ne soient pas endormis.

» Mais, me diront quelques lecteurs, pourquoi ces messieurs nomment-ils cette faculté de l'anti-magnétisme ? Hélas ! pour ne pas heurter le scepticisme de tant d'esprits forts, qui ne veulent pas encore admettre le magnétisme.

» M. et Mme Hermann, lors de leurs premières expériences publiques, appelaient leur *seconde vue* magnétique. Personne ne consentait à les visiter. Ils ont déclaré que c'était de l'*anti-magnétisme*, la salle a été comble. Aussi, que font-ils ? s'ils sont interrogés par des *esprits forts*, ils disent : ce n'est pas le moins du monde du magnétisme, c'est un tour que nous pouvons apprendre au premier venu. S'ils sont visités par des magnétiseurs, ils diront : c'est du magnétisme, non-seulement pur et simple, mais du magnétisme perfectionné, en ce qu'il s'obtient sans le sommeil. En agissant ainsi, M. et Mme Hermann ne heurtent aucune croyance, et leur bourse se remplit.

» Dimanche ils ont donné leur seconde représentation.

» M. Hermann a été dans ses tours de prestidigitation d'une adresse étonnante.

» Mme Herman a été, comme toujours, merveilleuse. Elle a désigné, décrit avec minutie tous les objets présentés à son mari ; elle a redit toutes les pensées qui lui ont été communiquées, au milieu des bravos et des acclamations des spectateurs.

» Vous triomphez, me disait un témoin de ces faits si singuliers, et qui ne m'avait pas épargné les sarcasmes dans le temps où j'avançais la constatation de faits identiques. J'ai répondu : Je triomphe en effet et je jouis de voir enfin la vérité se faire jour ; et, en effet, le passage de M. et Mme Hermann, à Mâcon, m'a plus charmé que le passage de tous les rois et de tous les princes de la terre. »

Le Magnétisme au Havre. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, qu'un magnétiseur distingué, qui se trouve au Havre depuis quelques jours, se proposait d'admettre, dans une séance particulière, à être témoins de ses expériences, ceux de nos concitoyens qui s'occupent de cette science si merveilleuse qui se nomme le magnétisme animal. Une séance a déjà eu lieu, et les quelques élus qui ont été admis à y assister ont emporté l'idée la plus avantageuse de la science de M. Derrien et des facultés magnétiques véritablement extraordinaires de son sujet, Mme Froidcour. M. Derrien a principalement étudié les applications thérapeutiques du magnétisme, c'est-à-dire qu'il le considère surtout dans ses rapports avec l'art de guérir. Il dédaigne ces expériences frivoles d'une science sérieuse, qui consistent à faire deviner, sans l'intermédiaire des organes des sens, au sujet plongé dans le sommeil magnétique, les objets qu'on lui présente. Ces tours de passe-passe, il faut bien le reconnaître, ont été trop souvent le thème des objections et des arguments du scepticisme et de

l'incrédulité. Aussi, les magnétiseurs sérieux font-ils sagement de les abandonner à ceux qui font de cette branche des connaissances humaines, non pas un sujet d'études et de réflexions, mais l'objet d'exhibitions triviales entourées de tout le charlatanisme apparent des tréteaux.

Les expériences de M. Derrien ont un tout autre caractère: le flambeau du magnétisme, entre ses mains, jette ses clartés sur les cas de diagnostic obscur, et c'est à cette science qu'il demande des notions sur la nature des maux qui affligent l'humanité, et sur les moyens curatifs qu'il convient d'employer pour les combattre!

Voici une de ces expériences qui a été faite dans la séance donnée par M. Derrien.

Une femme, enceinte de plusieurs mois, avait été mandée pour assister à cette séance; Mme Froidcour fut mise en rapport avec elle, et bientôt tous les phénomènes de la grossesse se produisirent chez la somnambule. Chose étrange; les symptômes *extérieurs* même se révélèrent de la façon la plus subite! Le ventre était distendu et atteignait le même développement que celui de la personne avec laquelle elle se trouvait en rapport. Une sage-femme qui était présente, constata que tous les signes moins visibles qui caractérisent la grossesse se rencontraient chez elle. On sait, ou l'on ne sait pas, que les facultés magnétiques varient suivant le tempérament et l'organisation des sujets et donnent lieu à des phénomènes de la nature la plus diverse en raison de la nature spéciale des facultés des somnambules. Tel sujet a une aptitude particulière pour la vue à distance; tel autre subit les impressions que lui communique l'état des personnes malades avec lesquelles il est mis en rapport. Mme Froidcour appartient à cette dernière catégorie. Elle doit au magnétisme le rétablissement de sa santé après avoir été en proie aux maladies les plus terribles et les plus difficiles à guérir, par les moyens thérapeutiques ordinaires; à son tour, instrument docile entre les mains du magnétiseur

dont elle subit l'influence, elle fournit, grâce à sa lucidité, des indications précieuses à la science médicale.

Les autres expériences faites par M. Derrien ont présenté, à d'autres titres, un intérêt d'autant plus vif qu'elles s'éloignaient davantage du programme des magnétiseurs ordinaires. Les phénomènes de l'attraction magnétique ont surtout excité, au plus haut degré, la surprise des assistants.

Le défaut d'espace nous empêche, à notre grand regret, de traiter avec tous les développements qu'il comporterait ce sujet extraordinaire et bien fait pour fixer les méditations des esprits sérieux.

(*Journal de l'Arrondissement du Havre*).

— Les lignes qui précèdent sont dues à la plume de M. Gaffeney, auteur des : *Paroles d'un Croyant*, article inséré dans notre tome 1er, page 415.

Nous sommes heureux de voir qu'enfin les magnétiseurs comprennent que les expériences de somnambulisme sont les plus mauvaises qu'on puisse faire en public. Mais notre joie redouble en voyant les nouveaux propagateurs entrer dans la voie des séances gratuites, seules compatibles avec la dignité d'une telle mission. Cette marche rationnelle, conforme au but qu'on se propose, est seule capable d'assurer le triomphe du magnétisme, car outre qu'elle abrite contre tout soupçon de charlatanisme, enlève tout prétexte au doute, elle offre le moyen sûr de répandre dans les masses souffrantes la connaissance d'une découverte aussi essentielle à la santé publique qu'au bonheur individuel. Le jour où l'on suivra cette route, que la cupidité seule repousse, le progrès du mesmérisme décuplera, centuplera peut-être, parce que *tous* et non plus *quelques-uns* seront conviés à la jouissance de ses bienfaits.

BIBLIOGRAPHIE.

Il s'opère dans l'intelligence de tous les peuples un travail favorable au progrès des idées nouvelles. L'Italie, restée jusqu'ici presque étrangère au magnétisme, commence a en acceuillir les notions avec faveur. L'un de nos élèves, qui se trouve actuellement en Sardaigne, nous envoie l'article MAGNÉTISME de l'*Encyclopédie populaire italienne*, livraison du 17 août 1846, dont voici la tradution :

Magnétisme. — Dénomination que l'on donne à cette force inconnue au moyen de laquelle un homme peut, dans certaines circonstances, exercer sur un autre individu un pouvoir tel, qu'il provoquera en lui un état de somnambulisme artificiel et donnera lieu à la production de phénomènes aussi singuliers qu'inexplicables.

« L'existence de cet agent, ou de cette force inconnue, et la véracité des effets qui lui sont attribués furent et sont encore un objet de controverse entre les physiologistes et les médecins ; de sorte qu'il est excessivement difficile de traiter cette matière sans être taxé par les uns de pyrrhonisme, par les autres d'extrême crédulité, voire même d'imposture.

» Toutefois comme le compilateur de cet article a, d'une part, été témoin de quelques phénomènes magnétiques et que, d'autre part, il ne peut faire moins que de réputer absurdes plusieurs d'entre les prodiges attribués au magnétisme animal, il croit devoir prendre un juste milieu dans l'exposé de sa propre opinion au risque de voir cet article déplaire aux uns et aux autres.

» Que l'homme puisse exercer une influence plus ou moins grande sur quelques-uns de ses semblables; que cette influence soit plus développée chez certains individus et s'étende sur un plus grand nombre de personnes, c'est une vérité si bien démontrée par les faits qu'on ne peut, le moins du monde, la révoquer en doute.

» En effet, comment expliquer le sentiment de sympathie que l'on éprouve au premier aspect d'une personne qui vous attire à elle et vous fait, en un moment, devenir son confident et son ami, comme si vous la connaissiez depuis des années?

» Comment expliquer le sentiment opposé, l'antipathie, qui naît à la vue de personnes qui, non-seulement ne vous ont jamais nui, mais vous comblent au contraire d'amabilités, sans que ce sentiment soit, en aucune façon, suscité par des rapports défavorables?

» Comment expliquer le pouvoir que possèdent certaines personnes d'affliger (*conquidere*), par le simple regard, leurs plus cruels ennemis qui, loin d'elles, se montrent animés de colère, de haine et qui, à leur approche, deviennent muets et se plient à toutes leurs volontés?

» Comment expliquer cette attraction invisible vers une personne de sexe différent, qui vous rend son esclave et vous fait oublier votre personne et vos intérêts en général?

» Il est bien vrai que, dans certains cas, cette domination est due à la beauté du corps, à la douceur des manières, aux dons de l'âme et à d'autres qualités qui l'expliquent; mais bien souvent il n'y a pas même une de ces qualités, et la fable de Joconde de l'Arioste devient vraie jusque dans ses moindres détails.

» Comment, dis-je, expliquer cette attraction, sinon par quelque puissance dont on ignore la nature? Enfin, les phénomènes mêmes que l'on observe dans l'amour n'en sont-ils pas une preuve évidente? Il est de fait qu'entre deux per-

sonnes qui s'aiment, il y en a toujours une *active* qui se laisse aimer et attire l'autre à soi ; puis, une *passive* qui se trouve irrésistiblement attirée vers la première à tel point qu'elle se plie en tout et pour tout à ses caprices. Ce fait s'observe jusque dans les femmes qui font de leurs corps une marchandise; puisqu'il n'est pas rare de les voir courtisées par un amant, digne, sous tous les rapports, d'être aimé d'elles et qui se dépouille de tout en leur faveur, répandant à profusion des trésors comme prix de quelque sourire, tandis qu'elles le méprisent et sont, elles, à leur tour, dépouillées par un autre privé de tout mérite et d'attraits, qui les courtise pour leur argent et le dissipe en débauches, ne se souciant nullement de ces malheureuses qui se sont cependant follement amourachées de lui.

» La véracité de cette influence d'une personne sur une autre étant reconnue, la possibilité et, qui plus est, l'existence d'un grand nombre de phénomènes attribués au magnétisme animal est ainsi prouvée.

» Il ne reste donc qu'à en déterminer l'extension, la nature, et à voir quelle utilité on en pourrait tirer au profit de l'humanité; ce qui est fort difficile à établir. Toutefois nous essayerons, autant que cela est possible, d'exposer brièvement l'histoire du magnétisme animal, les différents moyens employés pour magnétiser, les phénomènes attribués au somnambulisme magnétique, les applications qu'on en fit en médecine, et, de là, nous tâcherons d'émettre l'opinion qui nous paraîtra la plus conforme au vrai. »

1° *Histoire du Magnétisme animal.*

Ici le compilateur nous montre Mesmer reçu froidement à Vienne, traité d'imposteur par la faculté de Prague, de visionnaire par celle de Berlin, méprisé par les autres académies d'Europe; opérant des cures en Souabe et en Suisse sans y faire de prosélytes, retournant à Vienne où il fut rebuté une seconde fois, ce qui fit qu'en 1778, persuadé de

la vérité que renferme ce proverbe : *nemo propheta in patriâ*, il se dirigea vers Paris ; mais malheureusement pour le magnétisme animal Mesmer arriva dans la capitale en même temps que Cagliostro et le comte de Saint-Germain, et, en France comme ailleurs, il fut couvert de mépris et s'attira surtout les criailleries de ces *drôles* de gens que l'on nomme savants.

Viennent ensuite les 27 propositions de Mesmer, les moyens qu'il employait pour magnétiser ; puis la méthode de Deleuze, que le compilateur nous donne comme la plus communément répandue, et il termine ainsi le chapitre relatif à l'histoire du magnétisme :

« On doit préférer, dans le principe, cette méthode ; mais quand le malade a déjà été endormi une ou deux fois, il suffira de quelques mouvements de mains près de lui, sans le toucher, et du simple regard même pour l'endormir. D'aucuns croient même possible de magnétiser par la simple volonté, à l'insu du malade, derrière un mur et même à la distance de plusieurs milles ; mais à cela nous répondrons : *Credat Judæus Apella*. Ce qui m'a bien l'air de vouloir dire : Va-t-en voir s'ils viennent, Jean...

2° *Conditions nécessaires à l'obtention des phénomènes.*

» Les plus chauds partisans du magnétisme avouent qu'on ne peut pas obtenir sur tous indifféremment les effets magnétiques. Selon eux, le sexe féminin, la constitution délicate, l'âge de l'adolescence, le tempérament nerveux, les maladies nerveuses, la confiance, la sympathie de la personne qu'on veut magnétiser, la tranquillité, le silence favorisent la production du somnambulisme magnétique. Les conditions opposées retardent le phénomène ou peuvent l'empêcher de se produire. »

D'après cet exposé, le compilateur eût mieux fait de mettre en titre : conditions *favorables*... et non *nécessaires*.

3° *Effets produits par le Magnétisme animal.*

« On prétend que ces individus éprouvent un sentiment de lassitude (*stanchezza*), de chaleur alternant avec un froid aigu (*brividi*), bâillent et finissent par s'endormir. Durant ce sommeil, interrogés, ils répondent aux interrogations, et sans regarder ils voient les choses qui les entourent, ils connaissent leur état interne, prédisent ce qui devra leur arriver, découvrent des choses qui existent, à travers des obstacles mécaniques ou dans l'obscurité, et celles qui sont situées à des distances immenses, jugent de la saveur des substances appliquées à l'épigastre, voient (*mirans*) dans leur propre intérieur ou dans le corps des personnes présentes comme dans un miroir, connaissent les remèdes que l'on doit appliquer à leurs propres maux et à ceux des autres, prévoient enfin les choses qui doivent leur arriver après un temps plus ou moins long et, qui plus est, fixent même ce temps avec précision. Réveillés, ils n'ont plus souvenance de rien, pas même d'avoir rêvé.

4° *Application thérapeutique du Magnétisme animal.*

« Etant admise la réalité de toutes les choses ci-dessus mentionnées, il est facile de voir quelle est l'immensité de l'application dont le magnétisme est susceptible dans la pratique médicale.

» En effet, par le simple sommeil magnétique, les sectateurs de cette doctrine affirment avoir guéri une infinité de maladies telles que : asphyxies, paralysies, chloroses, surdités, gouttes, sciatiques, céphalalgies rebelles, rhumatismes, convulsions, épilepsies, frénésies, etc. En outre, profitant du somnambulisme lucide de quelques magnétisés, on en vient, disent-ils, à appliquer à ces malades ou à d'autres personnes des remèdes plus convenables à leurs maux, et l'on exerce ainsi avec sûreté l'art de guérir.

« Que l'homme et plus spécialement les femmes puissent, dans quelques cas, tomber dans un état de somnambulisme ou de suspension des sens externes, avec cette exaltation des sens internes qui leur fait exécuter des choses fort difficiles, et qu'ils n'avaient pu exécuter en état de veille, de nombreux exemples rapportés par des auteurs dignes de foi nous le prouvent.

» Que, dans cet état, la transposition des sens externes ait lieu, on ne peut pas même en douter.

» Qu'un individu exerce sur un autre une influence telle qu'il puisse, dans certains cas, ou par le contact ou par le regard, le mettre en cet état; c'est un fait que l'on ne peut nier désormais.

» Que ce somnambule puisse, dans l'état où il se trouve, parler, répondre aux interrogations qui lui sont faites, et éprouver une exaltation telle des sens internes qu'ils puissent suppléer jusqu'à un certain point aux sens externes, est chose confirmée aujourd'hui par de si nombreux témoins oculaires que ce serait montrer de l'obstination que de ne pas y ajouter foi.

» Mais que l'on doive plutôt attribuer ces phénomènes à la transmission d'une espèce de fluide qu'à l'impression exercée sur les sens, et l'imagination par le contact et par le regard du magnétiseur, *ceci ne peut se démontrer!*

» Et même, si l'on réfléchit que le patient peut se soustraire aux effets des pratiques mises en œuvre pour l'endormir, moyennant une forte volonté de n'être pas magnétisé, moyennant une distraction continuelle; si l'on vous avertit qu'une forte antipathie contre le magnétiseur rend l'opération nulle, et que pour le succès de cette opération on demande une disposition particulière chez l'individu, on sera plutôt enclin à croire que le somnambulisme magnétique est l'effet d'une commotion particulière du système nerveux, et doit

être considéré comme un accès de névrose déterminé par l'attention longuement soutenue, par le contact, par le regard du magnétiseur, sans recourir à l'hypothèse du fluide magnétique. Cette opinion se trouve encore plus fortement confirmée par les exemples du sommeil magnétique dans lequel d'aucuns tombent spontanément et sans qu'il ait été nullement provoqué.

» Il semble qu'il ne doit plus rester le moindre doute à cet égard, et que le sommeil ou somnambulisme magnétique doit être jugé comme un accès de névrose spécial.

» Joseph Franck, reconnaissant qu'un individu peut difficilement être magnétisé d'abord, tandis que par la suite le moindre signe et même le simple regard suffit pour le réduire en cet état, fut le premier qui expliqua ce phénomène. De cette manière on pourra se rendre compte du somnambulisme provoqué par la seule volonté de l'opérant, à travers les murs d'une chambre ou de la plus grande distance; puisque, dans ce cas, le somnambulisme serait spontané et pourrait être comparé à l'épilepsie qui en premier lieu est excitée par une forte commotion de l'esprit ou par simple imitation, et revient ensuite spontanément. De sorte que, sans nier le fait, nous pouvons croire que le somnambulisme provoqué, dit-on, par le simple vouloir, est un pur accident et que la volonté de l'opérant n'y contribue en rien.

» D'autant plus que cela s'obtient seulement, ainsi que l'avouent les plus chauds professeurs de magnétisme, chez les individus qui ont été plusieurs fois déjà soumis à cette opération.

» Le défaut de souvenir, tel qu'on l'observe dans les autres névroses, de celui qui est tombé dans cet état, démontre pleinement notre opinion que vient renforcer encore d'une manière plus énergique la dégradation de la santé de ceux qui sont soumis trop souvent, et sans nécessité, à l'action du prétendu fluide magnétique.

» Maintenant, si nous venons à discourir sur les miracles

opérés par les somnambules, il sera difficile de leur assigner un terme et d'établir ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a d'exagéré et ce qu'il y a de faux. C'est pourquoi les imposteurs sont malheureusement nombreux et savent profiter de la crédulité d'autrui, et il est facile que le guérisseur (*il curante*) soit trompé par le malade, ou que malicieusement il trompe les autres.

» Toutefois, l'exaltation des sens internes au point de pouvoir voir, sentir, goûter, flairer sans leur secours, semble devoir être admise dans quelques cas rares. Le sentiment intime de tout ce qui se passe dans le malade même, révélé par le somnambule lui-même, semble aussi, dans quelques circonstances, démontré.

» Mais ensuite, nous ne pourrons pas aussi facilement croire qu'une personne, dans l'état magnétique, ait la faculté de voir à travers les murs d'une chambre, de lire un billet enfermé dans une cassette, de savoir ce qui se passe à plusieurs milles de distance, de lire dans l'intérieur des autres les maux dont ils sont affligés, de leur suggérer des remèdes appropriés au cas, et moins encore de prévoir les événements futurs. *Je ne balance pas à affirmer que ceux qui racontent ces choses ou furent trompés eux-mêmes, ou essayent de tromper les autres.*

» *Quant à la magnétisation des substances inanimées, comme par exemple d'un arbre, de l'eau, etc, je n'hésite pas à la considérer comme une chimère.*

» De toutes ces considérations résulte clairement ce que l'on doit penser du magnétisme animal considéré comme remède.

» En premier lieu, on ne devra jamais essayer de magnétiser qui que ce soit par pure curiosité; puisqu'il s'agit de déterminer un premier accès d'une maladie encore inconnue dont le retour peut influer grandement sur la constitution de l'individu et être cause de maux graves. Le cas suivant le prouve à l'évidence.

» Une dame, sujette à de fortes névralgies qui s'étaient montrées rebelles aux moyens ordinaires, fut magnétisée et éprouva un grand soulagement du sommeil artificiel dans lequel on la jetait, attendu qu'après cette opération elle souffrait moins de ses incommodités (*incomdi*). On la laissa en repos (*in pace*) pendant longtemps; mais, un beau jour, une personne étrangère à l'art voulut, par pure curiosité, s'essayer de la magnétiser et fit naître en elle un accès d'épilepsie, maladie à laquelle elle n'avait point été sujette auparavant. En outre, les écrivains qui ont traité du magnétisme animal, assurent que les personnes qui y ont été assujetties en restent plus ou moins débilitées (*spossate*), et la facilité avec laquelle elles tombent ensuite dans le sommeil magnétique prouve que le système nerveux acquiert une sensibilité maladive.

» En second lieu, on pourra essayer le magnétisme animal sur les personnes affectées de maladies nerveuses, rebelles aux différents moyens de l'art, puisque le magnétisme a réussi plusieurs fois, et l'on sait que fort souvent il suffit d'opérer une mutation quelconque dans le mode d'être du système nerveux pour parvenir à guérir ces maladies.

» En troisième lieu, nous ne devons pas nous fier au diagnostic des somnambules ni pour ce qui les concerne, ni pour ce qui regarde les autres, et bien moins encore nous risquer à faire usage des remèdes qu'ils nous proposent, l'expérience nous ayant démontré qu'ils parlent au hasard et que fort souvent ils se trompent.

» En quatrième lieu, tandis que d'un côté nous devons nous mettre en garde contre ceux qui cherchent à tirer parti ou à se moquer de la crédulité d'autrui, nous ne devons pas, d'un autre côté, mépriser les faits confirmés par des hommes pleins de bons sens (*senno*), et ce fait est assez important pour mériter d'être approfondi par les personnes de l'art.

» Mais il ne serait pas mal qu'on abandonnât tout à fait la croyance à l'existence d'un fluide opérateur des phénomè-

nes dont on parle, et que l'on exécutât les expériences comme si un tel fluide n'existait pas; que l'on abandonnât la terminologie de *magnétisme animal*, se restreignant à dire avec les paroles ce que l'on sait et non ce qu'on suppose; puisqu'une terminologie gratuite établie *à priori* peut facilement entraîner l'esprit dans une fausse voie, et le rendre tout à fait incapable d'expérimenter avec impartialité et indifférence. Enfin, on doit considérer comme coupables au moins de grave imprudence, pour ne point dire plus, ceux qui, privés (*diginni*, à jeun) de toutes connaissances médicales, cherchent à inoculer dans leurs semblables un état de vraie maladie sans autre but que celui de satisfaire leur curiosité ou de se donner comme capables d'opérer des choses étranges et prodigieuses. »

— Si l'auteur de cet article avait plus lu et surtout plus vu, il n'eût point commis les erreurs que son *Juste milieu* lui inspire. Une heure passée à bonne école lui eût empêché d'écrire qu'il n'y a pas de fluide mesmérien et que la magnétisation des substances inanimées est *chimérique*.

L'établissement du magnétisme rencontre partout les mêmes raisonnements, éprouve les mêmes incertitudes. Il y a vingt-cinq ans, en France, on écrivait sur le même ton, et les savants d'alors croyaient être très-éclairés. Le magnétisme est tout autre chose que le savant italien se l'est imaginé être; c'est-à-dire que ce qu'il approuve est contestable et ce dont il doute très-réel. Il est déplorable de voir ainsi semer l'erreur à la place de la vérité; mais comment rectifier tout à coup les idées des hommes qui doivent servir de guides au magnétisme, lui préparer la conquête du pays qu'ils habitent ?

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE.

A M. le baron DU POTET.

Monsieur le baron,

Lorsqu'un magnétiseur honnête et de bonne foi cherche à convaincre un adversaire de la vérité qu'il professe, qu'il le presse de se rendre à l'évidence, qu'il l'accable par une logique serrée, qu'il lui ferme toute retraite par l'exposé de faits nombreux, bien constatés, bien avérés : ne pouvant plus échapper autrement, l'adversaire ne manque jamais de dire alors : « Mais faites-moi voir ou sentir moi-même un fait comme ceux dont vous venez de me parler, ou reproduisez-le sur telle ou telle personne que je vous désignerai, et alors je croirai. » Et souvent le magnétiseur essaye en vain sa puissance, et malgré toutes ses réserves et ses protestations de bonne foi et de véracité, il ne recueille pour prix de ses efforts généreux, quoique souvent inconsidérés, que le sourire d'une incrédulité confirmée, heureux encore quand il échappe à l'ironie ou au sarcasme, et souvent même au mépris.

Pauvre magnétiseur! qu'as-tu donc fait? tu t'étonnes de ton impuissance, et parce que tu étais pressé de produire, afin de cueillir cette palme de victoire qu'il te semblait si facile de remporter, tu es contraint de battre en retraite toi-même, accusant mille innocents de ton fâcheux méfait, tan-

dis que tu ne devrais en accuser que ta propre impatience et ta légèreté, ton manque de foi et de persévérance ; tu as commencé ton œuvre sans t'être assez recueilli, sans avoir rassemblé tes forces, sans avoir calmé ton esprit agité par la discussion, fixé ta pensée troublée par la lutte, rendu obéissante ta volonté irritée par la résistance ; oublie l'adversaire que tu voulais vaincre, pour ne voir qu'un ami à éclairer, et du bien à faire ; tu voulais remporter un triomphe, sans avoir préparé tes armes, et vaincre sans avoir pour toi ni *droit* ni *puissance*. Pourquoi t'étonner de ce mécompte, il faudrait plutôt s'étonner de ce que tu ne l'avais pas prévu. — On te raille, — mais tu t'excuses en disant *qu'il y a des natures rebelles au fluide mesmérien*. — Eh ! qu'en sais-tu ? qui te l'a dit? As-tu donc sondé dans toute leur profondeur les forces, les ressources insondables dont le Créateur tout-puissant a doté notre présomptueuse et ingrate humanité, pour priver d'un seul mot et avec tant d'assurance une portion de l'espèce humaine de la faculté que Dieu a accordée à un si grand nombre d'hommes. La *nature* a été plus sage que toi ! Et comme elle veille soigneusement à ta propre conservation aussi bien qu'à celle du patient sur lequel tu voulais essayer tes forces, elle s'est refusée à seconder tes efforts, parce que tu n'étais pas dans une disposition convenable, et elle t'a chatié pour te rendre prudent. Ce résultat est dû aussi à un manque de persévérance et de foi, car il pourrait encore t'être réservé, même en te mettant pleinement dans les dispositions les plus convenables pour obtenir l'effet désiré. Le corps humain compte ses vaisseaux et ses canaux par milliers redoublés, et chacun y joue un rôle, son rôle, nécessaire à la perfection de l'ensemble. Et il me paraît, pour me servir d'une image propre à rendre ma pensée, que les rouages d'une montre sont l'emblème de ce qui se passe physiquement en nous. Dans la montre, il y a une multitude de pièces de toutes natures, grandeurs, formes, qualités ; chacune d'elles a son mode de mouvement

et sa place. Telle fait sa révolution dans une demi-seconde, telle autre dans une minute, telle autre dans une heure, celle-ci dans un jour, celle-là dans un mois; et cependant, quelque petite qu'elle soit, chacune d'elles est aussi nécessaire à la santé parfaite de la montre que la plus grande, et sitôt que l'une d'elles est altérée en un point quelconque, immédiatement la machine entière souffre. Qu'un grain de poussière s'introduise entre ses divers éléments et vienne se fixer sur cette pièce dont le mouvement est si lent qu'il est insensible; la machine n'en conservera pas moins pour un temps son activité et la précision de sa marche jusqu'à ce que ce grain de poussière ait été mis en contact avec une autre pièce, et soit venu altérer les rapports qui existaient entre elles, jusque-là rien n'avait fait soupçonner sa présence, et le plus habile ouvrier consulté à cet égard, voyant l'harmonie de l'ensemble, aurait peut-être affirmé son état parfait, tandis qu'à son insu se produisait peut-être dans son organisme une profonde perturbation. Nous ne voyons que les effets, Dieu seul voit les causes; et là où nous supposons qu'existe l'ordre et la perfection, se trouve souvent le désordre. Ainsi, tel magnétise un sujet, et parce qu'il n'aperçoit aucun effet, si petit qu'il soit, bientôt il perd courage et abandonne son entreprise, alors que justement commençait à s'opérer à son insu l'œuvre qu'il voulait produire, et qui n'attendait que le moment convenable pour se manifester extérieurement.

Il ne fallait que continuer avec résolution, patience, suite, et on aurait vu la merveille se produire! O légèreté! O manque de foi! O manque d'amour! c'est vous! oui, ce n'est que vous qu'il faut accuser de tous nos insuccès!...

Voici un fait qui prouve d'une manière bien évidente cette vérité, et qui renferme un enseignement dont chacun pourra profiter pour soi. Je le tiens d'un de mes intimes amis dont je connais et puis garantir l'entière véracité et la bonne foi, autant que la solidité de caractère et la charité. Je

vais le rapporter tel qu'il me l'a raconté hier, et je le livre à la conscience et à la méditation de chacun.

Mon ami, M. S., s'occupe de magnétisme depuis un assez grand nombre d'années. Un jour qu'il se trouvait à Strasbourg, son pays natal, au retour d'un de ses nombreux voyages, étant avec quelques amis, la conversation s'engagea sur le magnétisme, et bientôt ceux-ci le provoquèrent en répétant cette célèbre parole : « *Si je ne vois, je ne croirai point.* » Guérissez Mme W. et alors nous croirons. Mme W. avait un magasin bien connu des jeunes gens de la ville, et elle portait depuis un grand nombre d'années la tête complétement inclinée sur l'épaule (je ne me rappelle plus laquelle), par suite d'un abcès au cou qui avait été mal soigné et dont enfin elle avait guéri ; mais la plaie, en se cicatrisant, s'était tellement contractée qu'elle s'était comme ossifiée et avait privé la tête de tout mouvement en la forçant à garder la position incommode dont elle souffrait depuis si longtemps. En outre, cette dame éprouvait depuis une douzaine d'années environ de violents maux de tête qui ne la quittaient qu'à de rares intervalles et pour quelques instants seulement. Telle était la position de cette personne lors de la provocation qui fut faite à M. S. Celui-ci, piqué au vif, résolut avec une volonté allemande d'entreprendre cette guérison ; la malade y consentant, il commença sans tarder. Or, il faut remarquer qu'il avait une grande habitude d'opérer, que ses succès étaient bien connus, qu'il savait posséder de la puissance, et surtout qu'il avait une persuasion profonde de l'efficacité du magnétisme, comme ce qui suit le prouve bien, et il ne fallait rien moins que tout cela pour le soutenir et lui donner toute la persévérance dont il avait besoin, car, malgré des magnétisations d'une heure, faites avec régularité chaque jour, deux mois s'étaient déjà écoulés sans qu'il eût vu le plus petit symptôme, la moindre apparence de sensibilité ni d'effet produit. Cependant, armé de sa persévérance alsacienne, rien ne pouvait ni l'arrêter ni le

décourager ! Combien y a-t-il de magnétiseurs, je le demande, qui auraient été disposés à en faire autant? Il continua donc, et, à peu près dans les quelques jours qui suivirent le commencement du troisième mois de traitement, les maux de tête disparurent peu à peu, et enfin complétement ; la malade ressentit alors dans les bras une légère fatigue, mais bientôt après tous ces commencements d'effets cessèrent, et elle parut de nouveau être insensible. Le troisième mois s'écoula sans décourager mon ami, mais sans voir paraître les prémices du résultat qu'il poursuivait. Ah! de quoi n'est pas capable la persévérance que donne la foi. Le roi David avait dit en parlant du secours qui vient de Dieu : « *S'il tarde, attends-le,* » et c'est ce que fit mon ami. Il commença donc le quatrième mois de traitement avec autant de confiance qu'au premier jour ; cependant bientôt une légère somnolence sembla se montrer, mais elle était de fort courte durée ; à cet état succéda quelque apparence de sommeil somnambulique qui ne durait que quelques minutes ; toutefois mon ami en profita pour interroger la malade et la faire se prescrire un traitement. Enfin, après trois mois et demi d'efforts quotidiens et réguliers, la malade ressentit pour la première fois de vives douleurs à sa plaie, bientôt celle-ci se rouvrit, suppura, s'enflamma même, mais en même temps toute la liberté fut rendue à la tête, et la flexibilité au cou, et au bout de dix jours la plaie se cicatrisa de nouveau, mais avec l'entière guérison de la malade et au grand étonnement de tout le monde.

Je laisse chaque lecteur méditer un tel fait, il parle assez éloquemment et est assez fertile en enseignements pour qu'il soit inutile de les faire ressortir. Permettez-moi cependant, Monsieur le baron, d'ajouter une observation que j'adresse aux magnétiseurs, et qui, je l'espère, aura votre approbation.

Trop souvent, il me semble, l'étude du magnétisme n'est considérée par un grand nombre de personnes que comme

un nouvel *agrément de société*, que comme un *joujou* à l'usage de *grands enfants;* on n'y voit qu'un moyen de s'amuser, de voir ou de produire des choses curieuses, non point en vue de s'instruire, mais seulement pour se divertir, pour tuer le temps, pour remplacer dans une soirée les jeux de toute sorte dont on fait usage pour se distraire ! ! ! On cherche par-dessus tout à produire le somnambulisme parce que cela est nouveau, qu'on peut faire ainsi des tours de force, qu'on peut savoir ce qui se passe chez le voisin ou la voisine, ce que les assistants ont dans leur poche, et mille autres niaiseries semblables!!! Ne demandez pas à de telles gens de consacrer une partie de leurs forces au soulagement de quelqu'une des mille douleurs qui tourmentent la pauvre humanité, vous les ennuieriez; en effet, que leur importent les autres? tant pis pour eux s'ils sont malades, ils n'ont pas le temps de s'en occuper; d'ailleurs le magnétisme ne peut rien sur cette affection, et après tout, qu'on s'adresse à un homme *spécial*, car pour eux ils ne veulent point se charger d'une telle entreprise ni d'une telle responsabilité !!! Si vous les pressez davantage ou qu'ils se sentent repris par leur conscience, ils essayeront bien, mais comme à contre-cœur, sans amour, sans foi, sans courage, sans confiance, et surtout sans persévérance, car ce sont des égoïstes ; ils magnétiseront bien pendant trois heures de suite pour s'amuser, mais les soins qu'ils donneront à un malade seront toujours trop longs et trop nombreux, et ils auront toujours hâte de dire que le magnétisme est inefficace pour ce cas! O injustice! O folie! O inconcevable aveuglement du cœur de l'homme!!! Quoi! le CRÉATEUR, souverainement sage et bon, nous aurait donné la sublime faculté, le pouvoir admirable de rétablir l'équilibre rompu par la maladie dans l'organisation d'un de nos semblables, cela ne dépendrait que de notre volonté, et nous ne le ferions pas! Les souffrances de ceux qui nous entourent ne nous toucheraient pas quand il nous serait si facile d'y mettre un terme! La joie qu'éprouve une belle âme à la pensée

d'avoir fait du bien à son semblable, d'avoir, sans espérance de retour, allumé dans le cœur de son frère le doux flambeau de la reconnaissance, d'avoir semé autour de soi le bonheur et la santé, tant de douceurs et de consolations n'ont donc pas d'attraits pour tout le monde!!! Ah! de quoi le monde est-il donc fait? Il faut qu'on soit descendu bien bas pour ne pas sentir le prix infini de cette vie que Dieu a déposée dans cette enveloppe si fragile, notre corps, pour ne pas l'apprécier chez son semblable et pour consentir ou préférer même la dépenser à des *riens*, à des *frivolités* sans valeur, au lieu d'employer ces forces au noble usage auquel Dieu les a destinées en nous les donnant! Ne sont-ce pas des dons qu'il nous a faits et dont nous aurons à lui rendre compte? Au dernier jour, qu'aura à répondre à son juge et que se dira à lui-même celui qui, éclairé par l'éclatante lumière de la vérité qui brillera alors sur toutes choses, sera convaincu d'avoir été infidèle à son devoir, et coupable de lèse-majesté envers son Dieu en ce qu'il reconnaîtra avoir reçu de son Créateur les moyens de le glorifier, d'accomplir l'œuvre de miséricorde dont sa bonté et sa sagesse l'avaient chargé afin de lui en faire recevoir la récompense, et que, bien loin d'avoir utilisé ces dons précieux qu'il avait en lui, et qu'il aurait pu faire servir à produire tant de bien, il verra qu'il ne les a pas seulement méprisés, mais bien plus, qu'il les a détournés de leur destination en les faisant servir à satisfaire sa folie!

Ah! je le sais, et grâces en soient rendues à Dieu, tous les magnétiseurs ne pensent pas ainsi; il en est, et il en est beaucoup qui réellement comprennent leur mission, et c'est vers ce but particulièrement, Monsieur le baron, que vous dirigez dans vos si intéressantes leçons les efforts de tous ceux que vous initiez à la plus grande et la plus belle de toutes les sciences; mais si ces réflexions ne sont pas applicables à tous dans toute leur rigueur et toute leur étendue, serait-il bien vrai pourtant qu'il pût se trouver quelqu'un

auquel, à *aucun degré*, elles ne pussent convenir? J'ai lieu d'en douter; et je n'en veux pour preuve que le peu de progrès que fait le magnétisme autour de nous; que chacun compte, non pas combien il a eu de triomphes, mais combien il en a laissé échapper qu'il aurait pu remporter; combien il y a eu de traitements qu'il a abandonnés parce qu'il a manqué de foi et de courage? Combien y a-t-il de magnétiseurs, reconnus cependant pour tels, qui, pour eux et pour les leurs, ne veulent ou n'osent, ou seulement ne pensent pas à se servir d'un moyen curatif si puissant et si efficace, ou à l'appliquer eux-mêmes, et méritent ainsi le plus poignant de tous les reproches, celui d'hypocrisie et de mauvaise foi, de propagateurs d'une doctrine à laquelle ils ne croient pas?

Ah! cessons de montrer une telle inconséquence; il n'est pas possible à une âme noble, élevée, aimant la vérité et la justice, de rester indifférente sur une telle question, si ce n'est par ignorance; mais autrement on doit être, ou franchement partisan, ou honnêtement adversaire de cette doctrine. Ceux qui ne savent pas assez doivent chercher et s'éclairer, ceux qui croient doivent étendre constamment leurs propres connaissances et les justifier en les appliquant partout où ils le pourront; ce n'est que de cette manière que le règne de la vérité mesmérienne s'étendra de proche en proche, qu'elle envahira et dominera l'opinion. — Nous aurons ainsi concouru à établir une vérité si essentielle au bonheur de l'humanité souffrante, bien plus rapidement, bien plus moralement et bien plus sûrement qu'en colportant de maison en maison un nouveau *talent de société* qui, en définitive, ne servira qu'à nous faire moquer, et qui, bien loin de gagner des partisans nouveaux à cette doctrine, fournit des armes contre elle, dégoûte les hommes de cœur et détourne de son étude les esprits élevés qui espéraient y trouver quelque vérité utile à l'humanité.

Qu'on ne croie pas cependant que je veuille interdire toute

espèce d'expériences pour n'engager à s'occuper que de la question médicale et pathologique; non, non, mille fois non! le magnétisme touche à tout, surtout aux mystères physiologiques et psychologiques, et son étude peut être appelée à rendre, sous ce rapport, des services pratiques éminents pour le bien de l'homme, autant que servir la science en général; mais ce contre quoi je m'élève, c'est contre l'abus, contre le mauvais esprit qui dirige ceux qui peuvent s'en occuper ainsi, contre l'emploi en pure perte de tant de forces qui n'ont été utiles ni à la science, ni à l'humanité, et dont l'usage restera perpétuellement comme une accusation de lèse-humanité formulée contre ceux qui auront ainsi méconnu, et leur devoir, et les intérêts de tous.

Mon désir le plus vif, mon souhait le plus sincère est de voir tous les magnétiseurs de cœur s'occuper avec toute la suite et toute la conscience dont ils sont capables, de l'application du principe mesmérien; je ne demande pas qu'ils fassent plus que leurs forces, leur temps et leurs affaires ne le leur permettent, mais que ce qu'ils auront entrepris, ils l'achèvent; qu'ils fassent moins peut-être, mais qu'ils fassent mieux et qu'ils n'oublient pas que la persévérance dans le traitement et l'égalité des dispositions sont les conditions importantes pour le succès; c'est une vérité qu'on commence à sentir de toutes parts, dans l'Inde aussi bien qu'en France. A Calcutta le docteur Esdaile obtient les plus magnifiques résultats en employant, sur un malade, successivement la force d'autant d'hommes qu'il en faut pour atteindre le but qu'il se propose. M. Jules de Rovère, qui a obtenu tant et de si intéressants succès dans le département de l'Yonne, me disait que ses succès n'étaient dus qu'à sa persévérance, et qu'il ne quittait un malade que lorsqu'il était parvenu à produire sur lui l'effet qu'il cherchait, dût-il rester auprès de lui dix ou douze heures.

Mais je m'arrête, je crois en avoir assez dit pour encourager ceux qui partagent mes sentiments à redoubler de zèle

et d'efforts pour répandre la vérité que nous professons, et surtout pour les engager à régulariser leur action, et à ne pas craindre d'entreprendre de ces cures longues et difficiles qui seules pourront vaincre l'incrédulité des savants en leur enlevant ce dernier refuge où elle se met à l'abri du reproche d'*opposition systématique* qu'on leur adresse avec raison, disant que, le magnétisme n'étant qu'un produit de l'imagination, les effets qu'il peut produire ne sont ni durables ni profonds, et qu'ils s'effacent bientôt pour laisser reparaître le mal qui n'avait été qu'atténué.

Les devoirs de tous les propagateurs d'une nouvelle doctrine sont plus graves et plus difficiles qu'en toute autre circonstance, car ils ont à la fois à détruire des préjugés anciens, et à établir et prouver leurs nouveaux principes en faisant des efforts d'autant plus grands que les résultats sont plus contestés.

Veuillez excuser, Monsieur le baron, la liberté que j'ai prise de vous communiquer ces quelques idées; je ne m'y suis résolu que parce qu'il m'a paru qu'elles pourraient être aujourd'hui de quelque utilité pour les lecteurs de votre excellent journal; si tel est votre avis, je me trouverai heureux d'avoir mérité votre approbation, et j'y puiserai un nouveau motif de travailler de plus en plus à me perfectionner dans l'étude et la pratique d'une science à laquelle vous m'avez initié et à laquelle je porterai, jusqu'à la fin de mes jours, l'intérêt le plus vif, bien convaincu de vous témoigner ainsi, de la manière qui vous sera la plus agréable, toute la reconnaissance que m'ont inspirée vos utiles et sages leçons.

Agréez, Monsieur le baron, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Votre tout dévoué serviteur,

J. MERMOUD DE POLIEZ.



THÉORIES.

LE MAGNÉTISME ANIMAL EXPLIQUÉ.

Si l'on débarrassait le magnétisme organique de tout ce qu'il a d'extraordinaire et de fantastique, si ses innombrables phénomènes étaient réduits à une seule cause, et si ces phénomènes se rattachaient naturellement à ceux que la science a déjà reconnus et constatés, nul doute que les savants les plus positifs ne fissent plus aucune difficulté à l'enregistrer comme un fait de plus ajouté à la somme de nos connaissances actuelles ; tel est le but de cette notice.

Deux conditions étaient nécessaires pour entreprendre une pareille tâche : la première était d'avoir étudié, suivi, et produit soi-même la plupart des phénomènes sous lesquels se manifeste le magnétisme ; la seconde était d'avoir, en même temps, quelque connaissance des effets de l'électro-magnétisme, et surtout du galvanisme, car c'est en partant de ce dernier que nous croyons pouvoir démontrer que le magnétisme vital n'offre rien de miraculeux, par conséquent de contestable *à priori* et *à posteriori*, comme disent les savants. Nous comptons même sur l'approbation des magnétiseurs instruits, qui sentent intérieurement comme nous, que toutes les merveilles qu'ils produisent pourraient bien, à tout prendre, se réduire à un fait unique, celui de la transmission des sensations et des idées d'un individu à l'autre, par l'acte de la volition.

Nous admettons, mais non sans preuves, l'existence d'un fluide galvanique animal analogue au fluide magnétique mi-

néral. Les commotions de la torpille et de la gymnote, les expériences récentes de *Matteucci* ne laissent plus de doutes à cet égard aux physiologistes, qui savent qu'un filet nerveux d'une cuisse de grenouille appliqué entre les lèvres d'une blessure faite à un être vivant, met en mouvement ces cuisses privées de vie, et qu'il est possible de composer une pile musculaire. Il y a dans le premier cas transmission de l'influx nerveux d'un être vivant à un individu mort ou passif, et dans le second cas, réaction du fluide restant, jusqu'à épuisement.

Une autre preuve de l'existence d'un fluide nerveux, c'est qu'après la ligature d'un nerf, toute sensibilité est abolie au-dessous de la ligature.

Voyons maintenant comment procède le magnétiseur : N'est-il pas vrai que chacun peut envoyer à sa volonté le fluide produit par son cerveau, que nous comparons à un appareil galvanique composé de la substance grise et de la substance blanche, à l'extrémité de ses doigts, pour les faire mouvoir ? N'est-il pas vrai, d'autre part, que si l'on met en contact un fil métallique partant d'une pile galvanique en action, avec un autre fil, le fluide se propage instantanément de l'un à l'autre de ces fils ?

Pourquoi, en mettant en contact l'extrémité d'un doigt avec l'extrémité du doigt d'une autre personne, le fluide émané de votre cerveau n'envahirait-il pas le système nerveux de cette personne, comme le fluide électrique envahit la bobine de fils métalliques la plus enchevêtrée?

Il y a certaines conditions nécessaires pour que cet effet se produise; il faut que la pile ou le cerveau du sujet reste passif, pendant que celui du magnétiseur est actif : en un mot, il faut que la volonté de l'un domine la volonté de l'autre, pour qu'il y ait effet. Voilà pourquoi un magnétiseur vigoureux au physique et au moral a plus de chances qu'un magnétiseur faible, et pourquoi un magnétiseur, quelque faible qu'il soit, produit de grands effets sur des

sujets vigoureux, mais passifs; pourquoi l'action est plus prompte sur les sujets débiles et malades que sur des êtres qui veulent et qui peuvent résister.

Nous voilà donc en présence de deux individus en contact, l'un dont la pile est active et constante, tandis que la pile de l'autre n'est qu'intermittente ou passive : qu'arrive-t-il alors? c'est que tout le système nerveux et ganglionnaire, y compris le cerveau du sujet, se trouve envahi par le fluide du magnétiseur, de façon à ne faire de ces deux individus qu'un seul appareil mû par un même moteur. Que se passe-t-il alors? c'est que si le magnétiseur se place même hors de la vue du sujet qu'il vient de rendre somnambule par sa volonté, celui-ci répète, comme un automate, les mêmes mouvements, les mêmes gestes que le magnétiseur.

Par exemple, lève-t-il un bras, le sujet en fait autant, parce que la volonté du magnétiseur se propage, comme l'électricité, soit par les milieux ambiants, soit par le réservoir commun, jusqu'à son fluide nerveux endosmosé, à celui du sujet. C'est la stagnation de ce fluide étranger, conquérant du système nerveux du magnétisé, qui produit cette prostration appelée improprement sommeil. C'est une ville prise d'assaut dans laquelle le vainqueur a placé une garnison qui n'obéit qu'à ses ordres. Tout est paralysé, opprimé, engourdi, jusqu'à ce que le chef ait ordonné, fût-il éloigné de cent lieues.

Le somnambule chargé d'un fluide oppresseur sur lequel sa volition est impuissante, est obligé d'attendre l'impulsion du cerveau d'où il est émané, ou l'action du temps qui finit par l'en délivrer plus ou moins promptement, comme un condensateur chargé se délivre de son électricité.

Nous ferons observer aux physiologistes qu'il ne s'agit ici que des nerfs du mouvement dépendants de la volonté de l'homme, et non des nerfs de la spontanéité qui continuent leurs fonctions sans trouble apparent.

Il résulte de ceci que le sujet magnétisé pense, imagine,

agit de conserve avec son magnétiseur ou son *délégué organique;* mais je m'arrête pour éviter les clameurs de haro ! de la part des négateurs à parti pris.

Reprenons notre explication terre-à-terre.

Le magnétisme intentionnel produit exactement, d'une façon artificielle, tous les phénomènes névralgiques naturels les plus communs comme les plus rares, y compris ceux dont parle la mythologie et les vieilles légendes, ceux qui n'ont pas reçu la sanction exigée par le scepticisme de la science actuelle, aussi bien que les plus fréquents et les mieux constatés, sans être pour cela mieux expliqués. Nous pouvons déclarer qu'ils nous ont presque tous passé par les mains et sous les yeux, depuis une vingtaine d'années, à partir des métamorphoses des temps fabuleux, des récits religieux du paganisme, des légendes du moyen âge, et des contes populaires, jusqu'aux attaques de nerfs et aux simples vapeurs de notre époque si fertile en névroses.

Nous ne sommes ni magnétiseur par état, ni médecin diplomé, ni guérisseur marron, nous ne sommes qu'un simple *curieux de la nature,* comme disent les Allemands; notre plus grand intérêt serait de taire ce que nous avons fait et ce que nous avons vu en magnétisme; cependant nous sentons qu'il y aurait de la pusillanimité à refuser l'appui de notre témoignage à des faits que tant de gens nient faute de les connaître.

Nous croyons donc, parce que nous nous en sommes assuré à satiété et jusqu'à n'y plus trouver le moindre attrait de curiosité, depuis plusieurs années, que :

La magnétisation intentionnelle peut produire le somnambulisme naturel, incontesté et incontestable aujourd'hui.

Cet état se complique de l'insensibilité, de la catalepsie, du trismus, de la roideur de ses membres, des hallucinations, de l'épilepsie, de la folie, de la lycanthropie, du vampirisme, de l'extase et de tous les phénomènes nerveux phy-

siologiques, anciens et modernes, excepté que ces derniers sont produits artificiellement et peuvent être destinés à guérir les premiers d'après la doctrine d'*Hahneman*, ce dont on a déjà plus d'un exemple. Ajoutons que ses phénomènes ne sont que passagers, et disparaissent comme ils sont nés, par la volonté du magnétiseur. Revenons à notre sujet dont le cerveau pourrait être comparé à une plaque du daguerréotype préparée à recevoir l'image produite dans le cerveau du magnétiseur, et de toutes les personnes que le magnétiseur touche ou désigne même mentalement.

Les expériences de mademoiselle Prudence confirment en tout point la réalité de cette théorie. Si les choses ne se passent pas toujours ainsi, c'est que le magnétiseur n'est pas bien maître de son sujet, ou qu'il ignore la théorie de la science qu'il exerce.

Partant de ce principe unique de la transmission des impressions ou des actions d'un cerveau actif sur un cerveau passif, tout s'explique, tout devient clair et facile à comprendre désormais dans le magnétisme; il n'y a plus ni miracle ni sorcellerie; toutes les branches de cet arbre immense se rattachent à un même tronc, et ce tronc se trouve, comme on voit, planté en pleine terre académique; il ne tient désormais qu'aux savants de le cultiver. Ce n'est qu'un pas de plus dans la science de l'électro-galvanisme.

Chacun peut étudier, vérifier et guérir sans se compromettre, s'il est *reçu docteur*.

Les personnes qui sont épouvantées de ce qu'un somnambule leur a fait la description de leur maison ou de leur appartement, se rassureront en songeant que le sujet n'a fait que suivre dans leur cerveau les images qui s'y développaient à la suite les unes des autres.

Cela est déjà bien assez extraordinaire ainsi, dira-t-on; sans doute, mais cela est et a toujours été.

Quant aux prédictions de l'avenir, c'est aussi ce que vous pressentez ou désirez qu'ils vous disent; il en est

de même du passé, c'est ce que vous vous rappelez qui les impressionne.

Quant aux douleurs que vous éprouvez, rien de plus certain qu'ils les ressentent aussi clairement que vos craintes et vos espérances; car tout cela se peint sur le cerveau du questionneur.

Vous avez une pièce d'argent dans la main, un portefeuille, un billet dans votre portefeuille, vous le savez, vous y pensez, cela suffit pour qu'ils le disent quelquefois.

Un magnétiseur présente des cheveux d'un individu malade qu'il ne connaît pas, mais il connaît celui qui les lui a remis; l'esprit du somnambule procède alors par réflexion, et se porte d'un individu sur l'autre, comme la lumière dans un miroir, de manière à répercuter assez fidèlement l'image des objets les plus éloignés. Mais cela est sujet à erreur; les expériences manquent souvent, et le succès dépend des dispositions et de l'attention des questionneurs ou des intermédiaires, autant que de celles du sujet.

Pour l'explication des phénomènes du magnétisme transcendantal qu'on rencontre quelquefois sans pouvoir, dit-on, les expliquer par notre théorie; c'est comme si, après l'étude des éléments d'Euclide, on déclarait la géométrie insuffisante pour résoudre des questions de haute astronomie, qui, dans leur espèce, sont certes tout aussi merveilleuses que les phénomènes annoncés par les magnétiseurs.

Le magnétisme ne passera à l'état de science qu'après avoir fait son stage sous le nom de *charlatanisme*, comme la chimie, l'astronomie et la médecine ont fait le leur sous le nom d'*astrologie* et d'*empirisme*.

Mais les académiciens voudraient qu'on leur apportât une science toute faite, avec des résultats toujours infaillibles; ils ne veulent pas chez nous de ces nuages passagers qui les empêchent cependant assez souvent de nous faire voir l'éclipse qu'ils nous avaient annoncée à grandes fanfares.

Le psychisme n'a été jusqu'ici qu'un mot; mais il com-

mence à revêtir en quelque sorte une forme embryonnaire qui finira par se développer et grandir comme toutes les autres sciences, par l'observation et l'expérience; mais il faut qu'on y travaille, elle ne se fera pas seule ni par les premiers pionniers qui se lancent à la découverte sans boussole et sans munitions.

L'étude de nos sensations est encore dans l'enfance : l'homme matériel qui boit, qui rit, qui s'amuse et ne réfléchit pas, n'est pas destiné à lui faire faire de grands progrès; mais l'homme d'étude qui n'a pas la vanité de connaître les derniers secrets de la nature, ne laissera pas cette branche de l'*anthropologie* en perpétuelle jachère.

Nous croyons avoir exposé rapidement, mais assez clairement pour les adeptes, les premiers rudiments d'une explication accessible à l'intelligence d'un certain nombre de physiologistes, et surtout de névropathes.

Si nos vues se trouvent partagées par les magnétiseurs instruits, nous pousserons nos investigations plus avant, sinon, non!

JOBARD.

NOTA. — Sur la demande de collaboration qui nous avait été adressée par un journal de magnétisme français, nous lui avions adressé l'article qui précède; mais comme il tendait à dépouiller le magnétisme de ses merveillosités pour le ramener à des principes simples et intelligibles, il n'a pas été publié. Les prêtres d'Isis ne souffrent pas le moindre accroc au voile du temple qui couvre leurs mystères.

(Extrait du *Mercure Français*).

— Notre dernier numéro contient un mémoire italien qui n'est que l'A, B, C, du magnétisme; en voici un autre plus avancé d'un savant Belge ou plutôt Européen; cependant les erreurs y fourmillent encore et sont trop nombreuses pour être relevées toutes ici.

Nous l'avons dit maintes fois, il y a deux sciences dans le magnétisme : l'une toute physique qui se soude parfaitement à tout ce qu'on enseigne de positif dans les écoles ; l'autre plus relevée, qui par cela seul éloigne tout esprit positif. C'est donc de ne pas savoir ou vouloir distinguer ces deux ordres que vient l'explication forcée de certains faits, l'exclusion de certains autres.

Mais l'article de M. Jobard contient trop de vérités pour être dédaigné, et nous tiendrions à honneur d'entrer en communication avec un savant aussi estimable qu'il est illustre; nous ne comprenons pas qu'un journal de magnétisme ait refusé une collaboration pareille.

On le voit, le magnétisme partout s'établit victorieux, envahissant les plus belles intelligences. Après M. Jobard viendront d'autres hommes qui jugeront d'un autre point de vue les faits magnifiques qui n'entrent que mutilés dans son cadre. M. Jobard n'a saisi qu'une face, qu'un côté, qu'un aspect de cet ensemble complexe de faits qu'on appelle magnétisme ; mais nous croyons trop à son amour de la vérité pour penser que, quand des faits, annoncés de toutes parts et qui portent l'homme en dehors des lois physiques, seront venus à sa connaissance, il ne cherchera pas à les expliquer. Tout en disant je crois, sa plume a trop de puissance pour qu'on dédaigne ce qu'il affirme ; et, quelle que soit la résistance des corps savants, chaque coup porté à leur édifice par une main si ferme en détache une pierre : déjà on peut y apercevoir une large brèche !...

INSTITUTIONS MAGNÉTIQUES.

CONFÉRENCES MAGNÉTIQUES.

Magie (suite).

Les faits nouveaux qui ont déjà trouvé place dans ce journal vont s'augmenter chaque jour, car ils sont fondés sur un principe de la nature et se présentent comme une vérité consolante.

Il est donc vrai que tout en nous n'est point mortel et que cette vie n'est qu'un passage; nous irons un jour retrouver les êtres que nous avons aimés, comme aussi nous connaîtrons toutes choses, lorsque, dégagés de notre enveloppe, notre âme ira où des affinités d'un ordre intellectuel ont préparé son séjour. Quoi! magnétiseurs, vous n'avez point reconnu de suite ces faits immenses lorsque vous avez aperçu la communication de vos pensées; ce n'était pourtant point la chair qui en recevait l'empreinte, et vos sens comme ceux de celui qui vous reflétait si bien y restaient étrangers. Lorsque la prévision des événements comme aussi la vue à distance venaient anéantir votre raison, vous ne deviniez donc point que là cessait tout ce qui est physique, et qu'un ordre moral commençait à paraître. Comme le soleil qui chasse devant lui les ombres, l'âme, clarté bien supérieure, se dégageait des étreintes de la chair et venait éclairer les obscurités de cette vie terrestre.

Voilà donc la source d'une nouvelle puissance, l'âme humaine peut établir des rapports si certains que nous voyons

tous les arguments d'une fausse philosophie anéantis pour jamais. Des hommes avaient pris la raison pour *criterium* de toutes les connaissances humaines, et le *génie* qui habite dans chaque être avait été méconnu. Oh ! je n'ai fait qu'entrevoir cette sublime vérité, mais d'autres viendront bientôt, levant toutes vos incertitudes, vous guider dans ce chemin qui n'a pour limites que l'infini.

Laissez, laissez la science des écoles à ces savants positifs, amants de la matière, qui ne voient rien au delà de leur idole. Quelque chose de plus noble, de plus relevé existe dans ce monde : il s'agit de s'y initier. Dans ces recherches, croyez-le bien, magnétiseurs, je ne suis animé que d'une pensée honnête, je n'ai point l'intention de vous surprendre ni de vous égarer. Aussi ma simplicité égalera-t-elle ma sincérité. On dit que plus on avance dans les sciences occultes et plus on devient discret ; ces sciences, dit-on encore, doivent être le patrimoine d'un petit nombre d'élus ; j'ignore ces choses, peut-être sont elles-vraies, mais sans crainte comme sans remords, je veux aborder ce champ dans l'espace, et dire : J'ai vu ceci, j'ai fait cela, voici comment.

Mais quelque clarté que j'apporte, toi qui as le cœur corrompu, tu ne comprendras point mon enseignement : ton âme ne peut avoir de ces lumières que la pureté du corps enfante ; tu as détruit cette harmonie sans laquelle l'esprit ne peut s'élever ; ta souillure sera donc la cause de ton défaut d'intelligence. Ne m'accuse point d'un égarement semblable à celui dans lequel tu es ; tu as vécu de la vie de tous, tu dois partager leurs erreurs.

Et toi, qui veux qu'on te donne la science toute faite, qu'on te la serve comme un mets académique, est-ce qu'il peut en être ainsi ?... Il est des choses de sentiment qui ne sont comprises que par des âmes d'élite, et ton cœur ne t'a jamais parlé que pour t'appeler à des convoitises charnelles, et tu as satisfait à ces désirs grossiers. Va ! il est des choses qui ne s'apprennent qu'en méditant longtemps et en domi-

nant sa nature. Cette science nouvelle n'est donc point pour toi non plus : rejette ce livre, car il ne te dira rien ; ma parole sera pour toi sans portée, tu ne sentiras aucune vibration dans tes chairs ; crois-le, ce serait pour toi un malheur si tu apercevais la vérité, car elle te deviendrait fatale.

Et toi, médecin, tu devrais connaître les ressorts secrets de tout ton être, et comme les mages, c'est-à-dire les sages, posséder la *magie;* mais tu dédaignes l'étude de tout ce qui est occulte, sans songer que les plantes dont tu te sers ont toutes une vertu cachée, sans songer encore que la plupart des maladies viennent de cette âme dont tu nies l'existence ; car ton scalpel ne l'a point rencontrée dans les cadavres. La nature pour toi n'est qu'une œuvre morte ; et toi-même, tout en marchant, tu parais sans vie ; dans ta personne comme dans tes discours rien ne paraît sacré ; ton sacerdoce est devenu un métier, et tu l'exerces d'une manière vénale. Des hommes profonds de l'antiquité tu as usurpé les titres ; va donc sans nous, nous ne pouvons rien t'apprendre, car tes oreilles sont bouchées comme ton intelligence.

Et vous, hommes d'argent, habiles calculateurs dont le cerveau récapitule chaque jour les combinaisons financières, vous n'êtes émus qu'au tintement métallique, et les belles choses, les œuvres d'artistes sont pour vous des chefs-d'œuvre inutiles. Comptez votre or, c'est votre lot, lot sublime de l'époque que tant de gens envient, mais rappelez-vous que vous êtes créés pour subvenir aux besoins des esculapes modernes, sangsues qui s'attachent à vos chairs. Vous leur devez une partie du fruit de vos rapines, c'est votre imprévoyance qui les fait vivre ; vous n'avez donc rien à prétendre ici ; cette science n'est pas non plus faite pour vous.

Il est un lieu où elle devrait être accueillie, honorée ; l'Institut. Mais il semble que cet établissement, comme une grande nasse tendue sur les bords de la Seine, ne reçoive aucune des choses qui font concevoir la grandeur de Dieu et sa constante providence. Aucun des êtres qui entrent dans

ce lieu ne semble posséder le feu sacré, et son cerveau paraît avoir été desséché par l'aridité de ses études. Ces hommes qui déclarèrent que Mesmer était un visionnaire, un charlatan, et qui, aujourd'hui encore, grimacent le rire lorsqu'on leur parle du magnétisme, que feraient-ils de la magie, de cette science qui plane sur la leur comme le soleil sur notre horizon? Doit-on placer un collier de perles au cou de momies? Non, sans doute. Mais lorsque le jour sera venu où une main mystérieuse écrira en lettres de feu sur les murailles de ce temple le mot : Magnétisme, il sera ébranlé jusque dans ses fondements.

Ce n'est donc que pour un petit nombre que cette vérité existera d'abord, mais cet héritage sera recueilli, et des prodiges apparaîtront plus merveilleux que toutes ces découvertes qui charment tant aujourd'hui nos *grands esprits*.



Les amulettes, les pénates, les pierres consacrées, les talismans étaient dans l'origine des objets magiques; des vertus s'y trouvaient empreintes, et, soit que la science ait guidé ces opérations mystérieuses ou que des faits d'observation, transmis par tradition, eussent donné la connaissance de certains mystères de la nature; des faits merveilleux, des guérisons éclatantes se produisaient à chaque instant. L'antiquité est remplie de ces récits qui ne laissent aucun doute. Pouvons-nous aujourd'hui donner des preuves de la force secrète employée jadis? Oui, nous le pouvons. Aux faits que nous avons cités, ajoutons-en d'autres, mais simples d'abord pour ne pas intervertir l'ordre établi.

Premier exemple.

Essayons si ce disque magique aura perdu sa vertu, si la

force invisible, cause de son pouvoir, a cessé d'y rayonner. C'est un homme fort qui veut tenter l'épreuve, dans un moment où, tout entier à des expériences d'un autre ordre, j'ai des préoccupations qui, peut-être, peuvent nuire au résultat désiré; mais il s'avance et m'obsède : voyons.

A peine a-t-il considéré ce disque qu'irrésolu, on le voit chanceler; il cherche à détourner son attention, ses yeux se portent ailleurs que sur le miroir, mais je le suis dans tous ses mouvements, et bientôt arquant sa tête il rencontre la muraille et s'y appuie fortement; c'est dans cette situation que nous pouvons considérer les effets merveilleux du miroir. M. Scott voit, son visage bouleversé en est un trop sûr indice; il s'agite, sa bouche s'entr'ouvre, ses yeux deviennent brillants, et la lividité de ses traits fait concevoir aux nombreux spectateurs que ce qu'il aperçoit est loin de le satisfaire. Tout tressaillant, plein d'émotion, il semble par gestes demander grâce; je cesse l'opération : elle était complète. Loin de dissimuler ses sensations, loin de craindre d'en faire l'aveu, il confesse qu'il a aperçu des objets qui passaient rapidement mais qu'il pouvait saisir néanmoins. Et, satisfait au dernier point, il témoigne à plusieurs reprises combien il est heureux d'être convaincu. Il dit même qu'il rendra hommage à la vérité en publiant le résultat de cette expérience; et cet homme, digne en tout de notre estime, car nous aimons la sincérité, comme il l'avait promis, n'a rien celé : tous les Anglais de distinction, ses compatriotes et ses amis, ont recueilli de sa bouche plus de témoignages que nous n'en donnons ici.

Deuxième exemple.

Sur cette femme que deux cents personnes ont vue, chez moi, sensible au magnétisme, essayons si le miroir produira son effet. Placée debout, j'attire son attention sur la surface magique; elle l'aperçoit, retourne la tête pour ne la point regarder; mais sa vue, malgré elle, vient s'y fixer.

Elle approche par saccades, l'esprit de Python semble la dominer déjà. Elle veut saisir le miroir; j'évite ses étreintes en m'éloignant toujours; elle me poursuit, puis s'arrête, mais bientôt fait entendre des paroles entrecoupées. Quelque chose de heurté se montre dans ses mouvements et sa voix : — Otez ce miroir, dit-elle, j'y vois la mort. — La mort de moi, demandai-je ? — Non, la mienne. — Et, s'élançant de nouveau pour me saisir, nous la voyons en proie à de grandes alarmes. C'est en vain que j'ai caché le miroir et l'ai soustrait à sa vue, elle s'attache à mes vêtements et cherche à le prendre dans ma poche; ce n'est qu'avec effort que je brise le lien invisible qui l'attache à moi ; je calme sa colère; mais pleine de ressentiment, elle me regarde d'un air méchant et moqueur, et semble me provoquer. Le calme reparaît sur son visage, elle change d'aspect, paraît honteuse et devient confuse. Elle a conscience des choses qu'elle a vues, mais refuse de répondre aux interrogations.

Pourquoi donc chez presque tous aperçoit-on le chagrin et une sorte de désespoir pendant et après l'opération? Celui qui voit l'avenir aperçoit donc toujours des choses tristes, et ce vase, qu'il soit d'or ou d'argile, ne contient donc que de la lie? Oh! c'est qu'en effet l'humanité n'est pas belle, la douleur est la compagne de chaque génération ; chacun de nous eut à souffrir, souffre chaque jour, et jusqu'à son tombeau le chagrin le poursuit ; si parfois la gaieté s'empare du voyant, ce n'est que comme une lueur, une douce espérance, l'image flatteuse disparaît aussitôt. C'est un rêve d'un instant de durée, le plaisir n'est-il pas suivi de soucis et de peines, et toujours chèrement acheté? Ah ! c'est maintenant que je puis commencer à décrire ces images ; la science a coloré les passions sans rien nous apprendre du cœur humain. Ici il parle à tous les yeux ; nous pouvons lire dans tous ses replis.

Attendez, lecteurs, ceux qui voient parleront ; je n'aurai même pas besoin de les y contraindre. L'oiseau, par son ra-

mage, ses chants, n'exprime-t-il pas tous ses besoins, toutes ses passions; les animaux ont leur langage toujours vrai, mais l'homme seul dissimule; l'éducation, la fausse religion, les sophistes l'ont fait hypocrite; la nature va le rendre sincère; la magie ne vient-elle pas d'elle et de Dieu?

Baron du Potet.

(La suite prochainement.)

INFIRMERIE MESMÉRIQUE DE LONDRES.

Nous avons fait connaître, tome iv, page 371, les bases fondamentales de cet établissement philanthropique, puis la composition du comité qui doit le diriger; voici maintenant la liste des souscripteurs, au 15 octobre dernier.

DONS.			RENTE ANNUELLE.		
MM.	fr.	c.	MM.	fr.	c.
Adams	255	»	Adare	53	50
Adare	26	75	Aglionby (miss)	25	50
Akroyd	122	50	Ainslie	26	75
Ashburner	255	»	Barton	26	75
Anonyme (un) de Hampshire	122	50	Baillière	26	75
W. Briggs	255	»	Bentinck (lady)	255	»
Brown	122	50	Blyth	133	75
Buckley (un ami de)	25	50	Briggs	133	75
J. Bull	26	75	Browne	26	75
De Bully	25	50	W. Browne	26	75
Ed. Butler	25	50	Brine	53	50
Buxton	122	50	Brine (madame)	53	50
Clarck	26	75	Buckley	133	75
			Chambers	12	75
A reporter	1,411	75	*A reporter.*	988	75

DONS. MM.	fr. c.	RENTE ANNUELLE. MM.	fr. c.
Report.	1,411 75	*Report.*	988 75
Clarkson (miss)	122 50	Chandler	26 75
Cook	122 50	Collier (miss)	53 50
Creyke	122 50	Collins (miss)	26 75
Croft	122 50	Deverel	53 50
W. Davey	25 50	Edwards	26 75
C. Dodsworth	122 50	Enfield	26 75
Duberley (miss)	12 75	Ferrar (miss)	26 75
Ducie	2,550 »	Frances (madame)	26 75
Elliotson	1,275 »	Frere	76 50
J. A. Ellis	122 50	Hennen (madame)	26 75
M. P. Ewart	127 50	J. T. Hewes	26 75
F. Flintoff	127 50	Hoar	26 75
Ch. Forbes	531 50	J. Holland	26 75
Frere	255 »	James	53 50
Goldsmid (baron de)	2,550 »	J. James	26 75
J. A. Gordon	1,275 »	H. W. Janson	127 50
W. H. Hamilton	127 50	Kingdom	133 75
J. Hauds	133 75	W. Lang	26 75
D. Hauds	133 75	Lloyd	133 75
S. Hayman	26 75	J. C. Luxmoore	127 50
E. Hadgson	25 50	Majendie	26 75
E. Hussey	127 50	R. Martineau	26 75
J. James	127 50	W. Miller	26 75
Jameson	127 50	Molesworth (lady)	26 75
F. G. Johnston	133 75	Molesworth (miss)	26 75
W. Kingdom	531 50	R. Moore	26 75
Kiste	127 50	Newnham	26 75
M. P. Langston	2,550 »	H. F. Nicholls	26 75
Majendie	133 75	Noyes	26 75
J. G. Marshall	1,275 »	Paine	26 75
Matthews (miss)	25 50	Peach	26 75
M. P. Moffast	127 50	R. G. Peade	26 75
Molesworth (lady)	127 50	Pettit	267 50
L. Murray	1,275 »	T. Robertson	133 75
Ormerod (miss)	25 50	J. Ruck	26 75
E. Ormerod	12 75	S. Selfe	26 75
Parker	26 75	T. A. Shaw	316 »
G. Sandby	127 50	H. Skipper	133 75
W. Scarlett	133 75	Snewing	26 75
A reporter.	18,339 50	*A reporter.*	3,321 50

DONS

MM.	fr.	c.
Report.	18,339	50
Simpson (docteur)	637	50
H. B. Sims	127	50
C. Sims	127	50
H. Skipper	267	50
G. Smith	26	75
W. P. Stapleton	255	»
Stringer (madame)	51	»
J. Sullivan	26	75
Symes	133	75
Tanner (madame)	133	75
J. Taylor	25	50
H. S. Thompson	531	50
W. Topham	127	50
C. Townshend	255	»
A. Treveylan	53	50
Walton (madame)	26	75
Whitfield	26	75
Woods	127	50
Un Magnétophile de Chellenham	25	50
Une dame guérie par le magnétisme sous M. D. Hands	531	50
TOTAL. . . .	21,858	50

RENTE ANNUELLE.

MM.	fr.	c.
Report.	3,321	50
J. Spiller	26	75
C. W. Steele	26	75
E. G. Swam	53	50
Symes (madame)	25	75
Tanner (madame)	53	50
T. Taylor	26	75
M. Taylor	26	75
Thompson (madame)	53	10
F. S. Tubbs	53	50
Udall	53	50
W. Undervood	26	75
C. Underwood	26	75
Wallace (miss)	26	75
Walton	26	75
TOTAL. . . .	3,808	35

Les souscriptions sont reçues, à Londres, chez M. H. Baillière, libraire, 219, Regent-Street.

VARIÉTÉS.

Animisme. — On lit dans la *Démocratie Pacifique* du 26 novembre :

« Nous avons, dernièrement, rendu compte des œuvres de Mendelsohn Bartholdy, les journaux allemands nous apportent une particularité intéressante sur sa mort.

» Mendelsohn a été élevé avec une sœur qui s'est mariée à un peintre nommé Haensel. Lui-même a épousé, il y a dix ans, la fille d'un sénateur de Francfort. Ces deux familles n'en firent qu'une. Mendelsohn et sa sœur, Fanny Haensel, ne formaient qu'une seule âme, car cette femme était elle-même un compositeur distingué qui guida les premiers pas de son frère.

» Il y a neuf mois Fanny Haensel composa une symphonie qu'elle dirigea elle-même dans ses salons. Arrivée au cinquième acte, Mme Haensel tomba morte, frappée d'une attaque d'apoplexie.

» Depuis ce temps, Mendelsohn erra comme une ombre parmi les vivants. Dans une lettre adressée à sa femme, il dit : « Notre âme commune s'est envolée vers le ciel, je » crains bien que je n'aille la rejoindre bientôt ; car Fanny » m'a toujours promis qu'elle viendrait me prendre sur la » terre si elle mourait avant moi. »

» Deux mois après Mendelsohn est mort d'une attaque d'apoplexie. »

Ici se découvre ce lien invisible qui unit les âmes entre elles et qui n'a rien de commun avec la matière. Ce fait se lie parfaitement avec ceux que nous offrent le somnambu-

lisme avancé et l'extase; ils nous introduisent doucement mais sûrement à une psychologie véritable où nous seront dévoilés les mystères de la vie terrestre comme ceux d'outre tombe. Que le sceptique rie si cela lui prête à rire, nous n'avons nul envie de l'en empêcher ; tout est lié par des milieux, le magnétisme, par ce que nous en connaissons, peut nous conduire à l'inconnu ; que nos lecteurs veuillent nous suivre dans les développements successifs de notre science, et nous leur promettons de les rendre possesseurs d'une vérité qui vaut à elle seule toutes les autres, car elle est fille du ciel et donne la croyance en Dieu.

Nécrologie. — J'apprends par la *Tribune* que le froid de la mort a saisi l'un de mes élèves lyonnais, Romano, dont le cœur, palpitant à tout ce qui était grand et beau, s'ouvrait à l'avenir. La misère, trop souvent compagne du génie, ne l'avait jamais quitté. Il a succombé; la terre couvre cette victime d'une organisation sociale malheureuse, qui n'offre de place qu'à l'intrigue et à la bassesse. Romano, que ton âme prenne son vol vers des régions plus douces! Oh! sans doute, tu voudras rester près de ton infortunée compagne que le chagrin accable, que la détresse poursuit, à qui nul ne viendra offrir un allégement à ses peines.

Ainsi tout finit; riches et pauvres vont s'engloutir dans un vaste océan; mais Dieu distingue ceux qui furent justes et bons, qui travaillèrent à éclairer leurs frères. Romano, tu consacras ta vie à cette mission difficile, et tu y succombas. Entends l'adieu d'un homme qui ne fit que t'entrevoir mais connut tes pensées généreuses. Il ira te rejoindre après sa journée finie, car il a, comme toi, travaillé; mais plus heureux, ses organes de fer auront résisté aux tortures infligées chaque jour aux novateurs.

Baron du Potet.

Chronique. — La grande nouvelle du jour est la découverte d'un nouveau moyen de produire l'insensibilité. Il y a unanimité pour lui reconnaître tous les avantages de l'éther sans aucun de ses inconvéniens. Nous étudions les propriétés de ce nouveau corps, appelé *chloroforme*, pour offrir à nos lecteurs un tableau comparatif de l'insensibilité produite par différents agents.

— Nos nouvelles de l'île Bourbon sont très-favorables; le magnésisme y a fait de grands progrès, mais il paraît que le charlatanisme commence à s'en mêler et détruit une partie du bien fait.

— Les *Arcanes de la vie future dévoilés* ont maintenant 88 souscripteurs; l'impression en est commencée et l'ouvrage paraîtra vers la mi-janvier.

— Nous avons reçu les *Divines inspirations* du somnambule américain Davis. Ce livre est bien tel que nous le disait notre ami; il a suscité, aux Etats-Unis, une polémique épouvantable. Les gens d'église sont furieux.

Le magnétisme n'y occupe qu'une bien faible place (2 pages sur 800), encore sont-elles complètement erronées, ainsi que nous le démontrons en analysant ce livre et celui du professeur Busch, également inspiré par Davis.

Revue des Journaux. — Le *Siècle* du 17 novembre publie une histoire du magnétisme, fabriquée par M. Debay.

On y trouve, au milieu de beaucoup de redites injurieuses contre Mesmer, quelques appréciations justes qui font de ce feuilleton un être hybride, mi-contraire, mi-favorable, dont l'effet moral sera, contre l'espoir de son auteur, plus utile que fâcheux.

— La *Gazette de France* du 21 novembre, contient une lettre où les différentes phases de l'histoire du magnétisme sont parfaitement exposées.

— *El Telegrapho medico* de novembre résume les opérations chirurgicales faites à Cherbourg et Calcutta au moyen de l'insensibilité. C'est le premier journal scientifique espagnol qui aborde cette question.

— Le recueil du R. P. Hilarion Tissot, dont nous annonçions dernièrement la publication, a paru le 15 novembre, sous le titre de *Journal de la Médecine théologique*. Il est on ne peut plus hostile au magnétisme. Nous l'analyserons en détail si le R. P. répond à ces *simples questions* :

1re question. — Après avoir admis la clairvoyance des somnambules, vous dites que ce pouvoir de révélation est un signe caractéristique de la possession du démon ; comment se fait-il que plus loin vous admettez pour principal caractère du démon, le titre de *esprit menteur*, et d'après J.-C. et les apôtres, de *père du mensonge?* Peut-il y avoir lumière et vérité là où l'esprit menteur seul est en action ! Eclaircissez-nous, père Hilarion.

2e question. — Comment se fait-il qu'en parlant des oracles vous dites : « Les sybiles s'assayaient sur des siéges qui les soumettaient à l'action immédiate de certaines vapeurs énivrantes, » pratiques démoniaques par lesquelles, suivant vous, elles acquéraient la faculté prophétique, tandis que sait Jérôme dit positivement que cette faculté était la récompense de leur virginité?

Que faut-il penser de saint Jérôme, qui n'est pas d'accord avec vous? Répondez, père Hilarion.

— M. le docteur Marchal (de Calvi), en parlant de l'insensibilité produite par le chloroforme, dit dans le *Constitutionnel* du 26 novembre :

« Qui ne sait que le sommeil magnétique a été invoqué pour enrayer la sensibilité dans les opérations chirurgicales ? Des exemples affirmatifs ont éte cités. Le nom de M. le professeur Jules Cloquet, celui de M. Oudet, membre de l'académie royale de médecine, garantissent suffisamment l'authenticité de ces cas, sans parler des autres ; d'ailleurs le fait

essentiel de l'insensibilité magnétique est avéré, indubitable, MM. les professeurs Andral et Bouillaud, qui ne sont pas suspects, en proclament hautement la réalité. Pourquoi donc le magnétisme a-t-il été repoussé des salles de clinique chirurgicale? Parce que nous ne savons pas, dans une doctrine, faire équitablement la part de la vérité et celle de l'erreur ou du mensonge. A côté de l'insensibilité magnétique, qui est réelle, il y a la lucidité magnétique, qui est un conte absurde ou une supercherie outrageante pour la morale publique; dès lors, au lieu de retenir le fait utile et de l'appliquer, en reléguant dans le mépris le fait inexact ou mensonger, on rejette tout, etc. »

M. Marchal n'est pas heureux dans le choix des preuves; M. Bouillaud, qu'il cite comme autorité favorable, est au contraire le plus grand magnétophobe de la terre. Quand à la lucidité, il n'y a d'outrageant que sa négation par les hommes mêmes qui devraient en enseigner l'emploi.

— Le *Corsaire* du 27 novembre dit qu'on peut sûrement croire à l'insensibilité puisque le *Constitututionnel* l'admet, lui qui ne reconnaît les vérités nouvelles que quand elles ont de la barbe.

La *Revue Gallicane* a jugé prudent de se taire le mois dernier; nous attendrons de nouvelles attaques pour lui servir la réponse que nous lui avons promise.

— Le *Constitutionnel* du 5 de ce mois, en parlant de la marche du choléra en Russie, dit :

« Parmi les moyens employés pour la guérison, on cite les *frictions* sèches, avec la paume de la main, comme ayant produit quelquefois un allégement immédiat des souffrances, ce qui ne pourrait s'expliquer que par une *action magnétique.* »

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.

CLINIQUE.

C'est le jeudi 12 novembre 1846 que je me décidai à suivre un traitement magnétique. Depuis plus de quatre ans des malaises continuels, des maux de tête, incessants pendant l'été, m'ôtaient toute force, toute énergie, toute ardeur au travail, et m'empêchaient d'entreprendre rien de sérieux, sans pourtant me rendre malade alité.

Ignorant la cause de cet état de gêne, je m'y serais sans doute résigné, faute de moyens pour le combattre, quand il se compliqua d'une ophtalmie, déterminée peut-être par un coup d'air; l'œil gauche devint très-rouge et m'occasionna de vives démangeaisons que j'espérai d'abord calmer avec de l'eau de rose, de la guimauve, et des tranches de veau fraîches appliquées sur l'œil pendant la nuit. L'œil devenant de plus en plus malade, je consultai un oculiste qui me conseilla de le lotionner soir et matin avec trois ou quatre gouttes de nitrate d'argent dissous dans l'eau. Une irritation beaucoup plus forte fut le résultat de ce collyre, et huit jours après un bouton blanc me vint sur la cornée; un suintement avait lieu par ce bouton et l'œil diminuait de grosseur; il va sans dire que la vue était très-obscurcie; je dis la vue, car l'œil droit s'était pris par sympathie; enfin le mal devint tel que je me résignai à la cécité. Au bout de huit jours un peu de mieux se manifesta, je vis alors un autre oculiste; même ordonnance, même résultat, c'est-à-dire que le mieux disparut. J'y voyais cependant encore

assez pour travailler quelques heures dans la journée. Mais le 27 octobre une chute que je fis détermina une injection de sang dans les yeux, et je suspendis tout travail. Un troisième médecin consulté me conseilla de mettre un vésicatoire volant sur la tempe gauche, pensant qu'une humeur était la cause de l'ophtalmie, il se trompait; le vésicatoire ne prit même pas et je l'enlevai quatre jours après. Mon état s'empirait; ne sachant qu'y faire, le médecin me conseilla le repos, la patience et la résignation! Oh! j'en avais bien besoin, je n'espérais plus de guérison. J'avais suivi les conseils de la médecine et j'en étais réduit à des douleurs sourdes, mais sans relâche, et je pensais qu'elles n'auraient de terme que lorsque je serais devenu tout à fait aveugle. Il s'en fallait de peu alors; je me tenais forcément dans une chambre noire, ne pouvant supporter l'éclat du jour, ni la lumière le soir. Réduit à l'oisiveté, privé de la vue, le temps n'avait plus de fin pour moi; tel était le sort qui m'attendait pour toute la vie, et je n'avais pas encore vingt ans!

Alors un de mes amis, M. Derrien, me conseilla de consulter son ancienne malade Mme Froidcour, qui était restée somnambule; elle me donna la consultation suivante :

Il y avait gonflement très-prononcé de la rate, irritation intense du foie, sur lequel se trouvaient de gros boutons; tumeur sous l'aorte, et hydrocéphale chronique. Du reste les yeux n'étaient pas attaqués, et leur état provenait de la corrélation qui existe entre les yeux et le foie. Le nitrate d'argent avait brûlé la cornée de l'œil gauche; pourtant je devais arriver à guérison, dit Mme Froidcour, mais, ajouta-t-elle, par l'application directe du magnétisme, cet agent seul pouvant enrayer les maladies chroniques; elle finit en m'assurant qu'au bout de quinze jours je pourrais lire quelques lignes.

Cette assurance me donna bon espoir, et le vendredi 13 novembre je commençai mon traitement magnétique; au bout de huit jours les objets me paraissaient plus distincts,

et le brouillard que j'avais sur la vue se dissipait légèrement. Le quatorzième jour je pus lire l'adresse d'une lettre, et au bout de vingt-cinq jours je lisais quelques lignes. Les yeux n'étaient presque plus rouges; je les sentais en si bonne voie de guérison que j'étais ravi. La vue sauvée, je m'inquiétais médiocrement du reste; cependant le travail dans les organes malades s'annonçait bien; des douleurs d'estomac sous la magnétisation me donnaient la mesure du mouvement qui s'opérait, l'eau du cerveau s'écoulait par les yeux et par le nez, et à tel point que pendant une heure je mouillais souvent plus d'un mouchoir. Le magnétisme simple avait seul été employé, et l'unique remède que j'avais fait fut de me laver les yeux avec de l'eau de laitue; plus tard, je pris quelques bains de pieds au savon noir, et des lavements composés de deux cuillerées de graine de lin et un demi-verre de son, bouilli pendant un quart d'heure.

Mme Froidcour m'ordonna aussi des figues de Valence. N'ayant pu d'abord m'en procurer malgré mes recherches dans plusieurs magasins, M. Derrien lui fit indiquer celui où j'en pourrais trouver. Ce magasin, elle le désigna et de plus l'endroit où était placé le *panier* qui les contenait.

Dans les derniers jours de décembre, une chute que je fis sur la place du Carrousel occasionna un changement, et moi qui n'avais pas encore dormi pendant la magnétisation, je dormis pendant huit séances en faisant des rêves délicieux. Deux jours de suite, je manquai à me rendre aux séances, et cette interruption fit disparaître le sommeil qui se produisait.

Mme Froidcour était alors souffrante; elle perdit momentanément sa lucidité et ne put me revoir que le 8 janvier.

Ce jour sa lucidité était parfaite; elle alla jusqu'à découvrir l'origine et la cause de ma maladie; c'était la gale dont j'avais hérité de mon père qui l'eut pendant la campagne d'Allemagne en 1812; il y avait donc 34 ans. Elle me recommanda de prendre le matin un verre de tisane faite

avec une pincée de valériane et autant de houblon, infusés pendant cinq minutes. Elle m'ordonna pour le neuvième jour un lavement fait avec une demi-feuille de vigne rouge, une cuillerée de son, deux feuilles de bouillon blanc, le tout bouilli quatre à cinq minutes.

Il me restait encore de l'eau dans la tête; je dus m'appliquer sur le crâne, et principalement à l'endroit du cervelet, une feuille de chou rouge chauffée sur une pelle.

Le foie allait mieux; le mal était principalement porté sur la rate qui se couvrait de gros boutons blancs.

Le 10 janvier, Mme Froidcour me prescrivit de continuer la tisane, les lavements, la feuille de chou, et ordonna des frictions longitudinales sur l'épine du dos et transversales sur les reins, faites avec une cuillerée de farine de moutarde, huit cuillerées d'eau bouillante, une cuillerée de vinaigre, une cuillerée à café de poivre, battre le tout ensemble et faire quatre frictions. Elle me défendit de manger des fruits crus et des légumes, et m'ordonna les viandes saignantes.

Le 12 janvier, elle me dit de changer les frictions pour en faire d'autres composées de douze gouttes d'un mélange de demi-once teinture d'arnica et demi-once huile de camomille.

Pendant les deux premiers mois de mon traitement, si je ressentis vivement l'action du magnétisme, j'en offris peu de traces visibles; mais ensuite un nouveau changement se manifesta en moi, non pas tant sous la magnétisation directe de Mme Froidcour que lorsque je me trouvais dans un appartement où l'on magnétisait une autre personne; je recevais l'action par irradiation et avec beaucoup de violence. Ainsi, le 10 janvier, me trouvant dans une réunion chez M. du Potet, j'eus une petite crise qui dura peu; mais le dimanche suivant, j'en eus une très-forte dont la durée fut d'environ trois quarts d'heure; la séance que donnait M. du Potet en fut interrompue, et trois fois sa présence fut néces-

saire pour calmer cette crise. Pendant ces trois quarts d'heure, j'ignore presque complétement ce que je fis; il ne m'en reste qu'un souvenir vague et confus; j'avais de fortes convulsions; mes bras, mes jambes se roidissaient; mon corps se tordait de toute façon sans que je souffrisse. Cette extrême surexcitation avait beaucoup développé mes forces, et quatre personnes purent à peine m'enlever de dessus une chaise placée près d'un mur contre lequel je me battais la tête avec violence. La forte volonté de M. du Potet apaisa cette crise, qui ne céda que lorsqu'il eut cessé de magnétiser, bien que deux murs et une longue pièce nous séparassent.

A la suite de cette crise j'eus, durant neuf jours, de fortes coliques suivies de diarrhée.

Le 3 février, je rendis des urines très-chargées, couleur de brique pilée et contenant comme du plâtre réduit en poudre.

Le 4 février, Mme Froidcour me recommanda de mettre le lendemain deux *sinapismes froids*, larges comme une pièce de cinq francs, l'un à la cheville externe du pied droit, l'autre à la cheville interne du pied gauche. Ils devaient être composés d'une cuillerée de farine de moutarde, d'une de vinaigre, et d'une cuillerée de café de poivre.

Je pris trois fois de la *magnésie anglaise* pour me préparer à une purgation, composée d'une demi-once de séné bouilli une minute dans un verre d'eau qu'on devait passer et verser sur deux onces de manne.

J'en obtins un très-grand soulagement et beaucoup de bien-être. Endormie le 10 février, Mme Froidcour présenta un beau fait de lucidité, et reconnut que, par suite de cette purgation, à la troisième selle, j'avais rendu des matières blanchâtres qui n'étaient autres que le restant du dépôt de virus psorique que j'avais à la rate. Elle me prescrivit, pour le soir, un grand cataplasme de farine de lin dans lequel je mis une tête de pavot à bouillir, et me recommanda de boire de la tisane faite avec quatre branches



de véronique mâle, infusée un quart d'heure dans un demi-litre d'eau. Une tasse matin et soir.

Des douleurs que je ressentais dans les jambes, suite d'une fraîcheur gagnée près d'un mur frais, disparurent en m'entourant le bas de la jambe d'amadou magnétisée.

Le 4 mars, mes yeux allaient bien, et la vue s'affermissait; elle était aussi bonne qu'avant, cependant une légère rougeur sur le bord des paupières attestait un reste d'irritation.

Pour le détruire il fallait une pommade qu'elle cherchait depuis plusieurs sommeils ; elle la voyait, mais ne pouvait trouver où elle était, et en ignorait le nom. Jusques-là son emploi n'avait pas été jugé bien utile, et elle reculait devant la fatigue qu'entraînait la recherche du lieu où elle se débitait. Mais le 4 mars elle la crut nécessaire, et après avoir cherché plusieurs minutes, elle me dit que je m'en procurerais rue de la Fontaine-Molière, 18, chez un nommé Maboux (dont elle épela le nom), qui en était dépositaire. J'y fus et trouvai cette pommade, composée par Mme veuve Farnier, et connue sous le nom de *pommade de Bordeaux*. Le dépositaire, auquel je fis part de la manière dont j'avais été conduit chez lui, m'assura que quatre à cinq personnes y étaient déjà venues également par suite de consultations somnambuliques.

J'en mis le soir du même jour, et le lendemain matin j'eus dans la tête une forte crise qui détermina une grande évacuation d'eau par les yeux et me soulagea.

Pendant plus d'un mois encore je continuai à mettre sur le haut de la tête la feuille de chou rouge ordonnée pour expulser le restant d'eau que contenait le cervelet.

Je continuai également à me faire magnétiser jusqu'au commencement de juin, époque à laquelle je dus partir pour Bordeaux ; mon traitement était pour ainsi dire achevé, et je n'eus plus à faire que quelques remèdes très-simples pour entretenir le mouvement imprimé et ne pas opérer une transition trop brusque.

Dans les derniers mois, ce que j'observais de plus remarquable sous la magnétisation étaient les tressaillements du foie, qui se contractait et produisait un soulèvement très-visible du ventre. Les soins qu'exigea la guérison complète de cet organe, cause de douleurs souvent très-vives, retardèrent ma guérison générale.

J'éprouvai un très-grand regret de ne pouvoir achever ce traitement que par les remèdes. La continuation du magnétisme jusqu'à la fin aurait sans doute déterminé la venue du somnambulisme dont je ressentais les symptômes avant-coureurs. Un très-grand bien-être, une quiétude parfaite, quelquefois le sommeil et alors des songes délicieux, et parfois des éclairs d'une clarté éblouissante; tel était ce que je ressentais dans les derniers temps, et j'ai la ferme conviction que le somnambulisme serait venu à la fin.

J'en aurais été heureux, car alors j'eusse été à même de rendre à mon tour quelques services à Mme Froidcour et à M. Derrien dont les soins généreux ne m'ont pas fait une seule fois défaut pendant les 7 mois qu'a duré mon traitement, malgré les ennuis et la fatigue qu'apportent les contraintes et le manque de docilité du malade.

Je les prie d'en recevoir ici tous mes remerciments; l'une pour les soins magnétiques et somnambuliques qu'elle m'a donnés, l'autre pour la complaisance avec laquelle il s'est prêté aux consultations, tous deux enfin pour la bienveillance et l'affection qu'ils n'ont cessé de me témoigner.

Ces quelques pages ne sont pas écrites avec l'intention de ma part de les publier; c'est une causerie dans laquelle je rends compte de mon traitement et de ce que j'y ai remarqué de plus important. Je les envoie à M. Derrien qui l'a suivi en entier, et rétablira les oublis involontaires que j'aurais pu commettre, s'il jugeait à propos de les faire insérer dans le *Journal du Magnétisme*. C'est simplement, je le répète, une note dans laquelle je me plais à rendre témoignage à la vérité, au magnétisme qui m'a rendu la vue et la santé, et je

remercie Mme Froidcour et M. Derrien, dont le souvenir ne sortira jamais de ma mémoire reconnaissante, de tous les soins qu'ils m'ont donnés avec tant d'affection et de dévouement.

Achille de Brossard.

Bordeaux, le 25 novembre 1847.

THÉORIES.

DES ORGANES AFFECTÉS PAR LE MAGNÉTISME (1).

Je ne dirai rien des procédés qui amènent l'état magnétique : ils sont suffisamment connus, on les a pratiqués sur les théâtres, au foyer domestique, et jusque dans les hôpitaux où ils ont détrôné la souffrance. Ils ne constituent pas encore un art; ils sont seulement à l'état d'empirisme; bientôt, je l'espère, ils prendront rang dans les sciences humaines.

Et d'abord, il y a entre tous ceux qui ont écrit sur cette intéressante matière un accord unanime sur l'espèce d'a-

(1) L'article qu'on va lire est extrait d'une thèse soutenue devant la *société des Etudes diverses*, au Havre, au commencement de cette année ; nous nous abstiendrons de commentaires, renvoyant pour cela à la note, tome Ier, page 160.

(*Note de la Rédaction*).

gent qui soumet le patient à son magnétiseur. C'est un *fluide* dont les propriétés l'assimilent aux fluides impondérables et incoercibles, sous les noms de *Magnétisme terrestre*, de *Calorique*, de *Lumière*, d'*Electricité* et de *Galvanisme*. La parfaite coïncidence de toutes les révélations des sujets magnétiques sur ce point, depuis Mesmer jusqu'à nos jours, à quelque nation qu'ils appartiennent et quel que soit le dialecte qui traduit leurs pensées, est trop remarquable pour qu'elle ne soit pas basée sur la vérité. Un enfant que magnétisait une dame de mes amies désignait les personnes scus le mot générique de *fluides*. Voilà, disait-il, un fluide qui passe : Il y a dans sette chambre un fluide de plus que tantôt. Une pauvre fille que j'ai soumise à de nombreuses expériences, m'assura un jour qu'elle voyait les objets que j'avais touchés, empreints de mon fluide. Tous ceux que j'ai été à même d'interroger dans l'état magnétique, se servent de la même expression et en décrivent l'objet comme étant d'un aspect lumineux et analogue à l'électricité que dégagent les machines de nos cabinets de physique.

M. de la Salzède, docteur en médecine, de la faculté de Paris, vient de publier un écrit sur le magnétisme animal, où la rigueur du raisonnement le dispute à la profondeur des aperçus. Il y démontre le principe magnétique présidant à l'évolution des phénomènes physiques et moraux dans le règne animal, comme président, dans l'ordre purement matériel, les principes jadis contestés et maintenant professés sans contradiction dans toutes les universités. Rapprochant sans cesse par l'analogie les effets communs à des causes de même nature, il écarte savamment le merveilleux qui soulevait les scrupules des esprits forts ou égarait la raison des enthousiastes.

Mais ce qui depuis longtemps excite ma surprise et me décide enfin à élever ma faible voix, au milieu d'enseignements qui ont pour eux l'autorité de grands noms, c'est qu'on n'ait pas encore songé à l'identité de phénomènes qui

éclatent dans tous les degrés de l'échelle animale et qui paraissent être produits par l'action de mêmes organes, depuis le scarabée jusqu'à l'homme. Je céderais avec empressement une tâche qui dépasse mes forces et je ne prétends qu'à l'honneur d'indiquer une lacune qu'il sera facile à d'autres de combler. C'est une thèse dont je n'entreprends de tracer que le programme. Dieu permet parfois que la sagesse sorte de la bouche des enfants; et si l'on explore aujourd'hui avec tant de succès la profondeur des cieux, il ne faut pas oublier que ce fut un enfant qui, en se jouant avec un cylindre de carton, mit sur la voie de confectionner les télescopes.

Toutes les méthodes tendent à classer les êtres naturels dans un ordre progressif qui s'élève du simple au composé. Si l'on dispute encore sur le point où commence le règne animal, du moins est-il parfaitement entendu que l'homme domine toute la série des êtres que comprend ce règne; que l'homme résume dans la construction de son corps, tantôt par l'extension et tantôt par la réduction de ses organes, toutes les facultés réparties dans l'infinie variété des animaux. Il est l'harmonieuse combinaison d'éléments épars sur un vaste champ, le tableau perfectionné à la suite d'une multitude d'ébauches, le complément d'une grande œuvre.

A chaque organe répond une fonction ou une faculté. Gratifié d'organes analogues à ceux qui furent départis aux autres animaux, l'homme jouit en commun avec eux des propriétés qui y furent attachées par le Créateur. S'il exerce dans la nature une domination incontestable, c'est que, dans sa construction physique, et par suite, dans sa composition morale, existe un élément qui manque ailleurs. A tout effet il y a une cause.

En considérant les caractères de l'animalité, depuis ses manifestations rudimentaires, on voit successivement poindre, puis se développer, et, enfin, se combiner entre eux, la contractilité musculaire, l'instinct, l'intelligence et la moralité, suprême attribut de l'homme. Le zoophyte laisse

entrevoir des symptômes de contractilité ; l'insecte joint à une grande énergie musculaire la jouissance d'un instinct admirablement développé ; les vertébrés réunissent à la fois la contractilité musculaire, l'instinct à divers degrés d'expansion et l'intelligence, répartis à des doses inégales, soit entre les différentes espèces, soit d'un individu à l'autre. Enfin dans l'homme, à une intelligence incomparable relativement aux autres animaux, s'unit une faculté divine, la conscience de sa supériorité, le sentiment du beau et du bien ; faculté morale qui établit des rapports entre lui et le reste de l'univers, entre lui et son créateur ; faculté sans laquelle, en un mot, la magnificence de la création serait demeurée une lettre morte, une énigme sans mot, le néant revêtu d'une forme.

Mais la chaîne des combinaisons serait-elle rompue dans la créature la plus parfaite? Peut-on croire qu'il y ait une lacune dans l'admirable synthèse tracée de la main de Dieu, dans le microcosme vivant qu'il annoblit de son souffle ? La raison répugne à l'admettre, et, pour compléter le tableau des forces animales, dans l'énumération des caractères de l'humanité, il faut résolument y comprendre *l'instinct*.

Ainsi, l'homme est enrichi à la fois de tous les dons départis avec plus ou moins de profusion aux espèces qui composent le règne animal. Il a tout ensemble, la contractilité, l'instinct, l'intelligence et la moralité.

On ne fera aucune difficulté pour attribuer au cerveau l'exercice des fonctions intellectuelles et morales ; mais je m'attends à ce que, d'une part, on rejette la faculté de l'instinct chez l'homme, et à ce que, de l'autre, on assigne exclusivement aux vices d'un encéphale incomplet, les aberrations de l'intelligence qui, chez quelques individus, sont rectifiées par des impulsions dont ils ne paraissent pas avoir la conscience.

Je crois qu'il est facile de démontrer que l'organe et la faculté coexistent en nous et concourent à notre état normal.

Dans une progression de causes et d'effets aussi merveilleusement graduée que celle que nous présente la nature, il est utile, pour nous faciliter les déductions que se propose la raison, de comparer entre eux des termes éloignés et qui, par leur contraste, frappent plus sûrement notre attention. Ainsi l'homme étant le type auquel on peut rapporter le degré d'intelligence des autres animaux, et les insectes en étant un autre qui peut servir à comparer les développements de l'instinct, examinons en quoi les organes de ces deux types diffèrent ou se ressemblent.

Dans l'homme, le volume de l'encéphale correspond assez correctement au degré d'intelligence de l'individu. Ce rapport subsiste encore d'une manière sensible entre les diverses espèces de vertébrés. Mais dans la classe des insectes, l'encéphale est sinon complétement oblitéré, au moins réduit à un état purement rudimentaire. Or, il est démontré que ce sont de tous les animaux les plus surprenants pour les exercices de l'instinct et en même temps les plus dénués d'intelligence, les plus rebelles à toute espèce d'éducation.

A défaut de l'organe auquel les vertébrés doivent leurs diverses doses d'intelligence, les insectes sont pourvus d'un appareil nerveux particulier auquel il faut bien rapporter les facultés qui leur sont éminemment propres. Cet appareil se compose principalement d'une double série de ganglions réunis entre eux par des cordons longitudinaires et disposés sur l'axe du corps de manière à correspondre, en quelque sorte, à l'axe cérébro-spinal des vertébrés.

D'un autre côté, le caractère distinctif de l'instinct est de ne relever que de lui-même, d'établir une relation directe entre un besoin et l'objet qui lui correspond ; d'imprimer à l'être qui lui est soumis une impulsion fatale, irrésistible, et indépendante de tout contrôle de la part de l'intelligence, quand, d'ailleurs, celle-ci existe concurremment avec lui.

Une jeune fille dont toute l'instruction se bornait à savoir lire son missel, me disait pendant son sommeil magnétique :

« L'âme est une essence distincte de la matière et qui lui est unie pour un temps ; elle se manifeste dans l'exercice de la raison. Mais l'instinct, ajoutait-elle, c'est la raison, moins la conscience (1). »

D'innombrables exemples du tyrannique empire de l'instinct, agissant sans connexité entre lui et l'intelligence, se passent constamment sous nos yeux. Des cannetons, à peine éclos sous l'aile d'une poule, se précipitent dans l'eau de la mare voisine qu'ils n'avaient jamais vue et se livrent incontinent à un exercice qu'ils n'ont pu apprendre. L'oiseau né dans une cage, d'où il n'est jamais sorti, construit un nid dont il n'a jamais vu le modèle. Une larve prépare un berceau et des aliments à une progéniture qu'elle ne connaîtra pas. En un mot, l'instinct agit sûrement mais fatalement, et ne saurait être détourné de son objet sans qu'il s'ensuive un désordre funeste à l'animal qui lui est soumis.

Dans le nombre des fonctions qui constituent la vie collective de chaque individu de la classe des vertébrés, y compris l'homme, il en est qui présentent les mêmes caractères ; ainsi tous les viscères agissent à la façon de l'instinct et en dehors du contrôle de l'intelligence sans que la conscience en reçoive aucun avertissement. Toutes les fonctions de la vie organique sont ou totalement ou partiellement soumises à cette loi. La respiration, la digestion, la sanguification, les sécrétions biliaires, urinaires, lacrymales et autres se font sans que nous en ayons la conscience et sans que notre intelligence ait rien à y voir. Ce sont véritablement des actes de l'*instinct*.

Et, par une coïncidence qui ne saurait être fortuite, tous

(1) C'est-à-dire un acte conforme à la raison sans que l'animal en ait la conscience ; un acte tel que le lui dicterait sa raison s'il était doué de cette faculté.

(*Note de l'Auteur.*)



les organes qui président à ces fonctions *instinctives* sont enveloppés ou accompagnés, ou sous l'influence d'un immense réseau nerveux parsemé de ganglions que les physiologistes désignent sous les noms de *Plexus Coronaire, Hépathique, Splénique, Mésentérique, Diaphragmatique, Pulmonaire*, etc., selon la région qu'ils occupent.

Les anciens devinaient la plupart des choses qu'ils n'étaient point parvenus à démontrer et souvent ils devinaient juste : il me semble d'un augure favorable à ma théorie qu'ils aient tour à tour assigné pour siége à l'âme chacun des viscères. Selon les uns, elle réside dans le foie; selon d'autres, dans l'estomac ; l'un la niche dans les intestins, l'autre dans le cœur. Substituez le mot *Instinct* à celui d'*Ame* et je serai d'accord avec les uns et les autres. Ils voyaient bien que les fonctions de ces organes ne se bornaient pas uniquement à des sécrétions, à la digestion, à des actions vitales et physiques : mais la confusion qui régnait de leur temps sur la diversité des facultés intellectuelles et sur le rapport de celles-ci avec l'encéphale ou un autre centre quelconque, dut les empêcher de conclure avec justesse sur les relations d'organes mal connus à des facultés mal définies.

L'inspection des entrailles des victimes immolées devant les autels, pour y découvrir la volonté des dieux, les secrets de l'avenir, ne serait-elle point la symbolisation de l'instinct? le signe extérieur d'une vertu dont le siége aurait été entrevu? Assurément, si les connaissances physiologiques avaient pu amener une pareille découverte, il eût été conorme à l'esprit du temps de le consacrer par un symbole, et de confier le soin d'en perpétuer le souvenir aux institutions éminemment conservatrices du culte religieux.

L'instinct se manifeste encore chez les vertébrés par des actes extérieurs qui ne se rapportent à aucun des organes de la vie animale. Ainsi, quand un pigeon est transporté de Bruxelles à Bayonne, dans un panier que recouvre la bâche

d'une diligence, on ne saurait supposer qu'il prenne connaissance de la route et de ses sinuosités par les yeux, les oreilles ou le nez; et cependant, il n'est pas plutôt affranchi de sa contrainte que, sans aucune hésitation, il dirige son vol en droite ligne vers la demeure qu'il affectionne. Pour prendre cette direction exclusivement à toute autre, il faut qu'il y ait en lui une perception quelconque en rapport avec ses mouvements; il faut qu'il y ait une relation entre le lieu où il aspire et lui; quelque chose d'analogue à ce qui s'établit entre notre cerveau, viscère affecté aux actes de l'intelligence, et le lieu que nous voyons; entre cet organe et l'objet que nous flairons, entre ce même organe et le corps sonore dont notre oreille recueille les vibrations. Sans ces relations indescriptibles, les animaux s'égareraient à chaque instant; ils seraient le jouet de continuelles déceptions et périraient faute de savoir trouver l'aliment qui leur convient, le climat qui sied à leur constitution, les objets propres à protéger leurs petits. Quelle que soit la nature de ces mystérieuses relations, elles sont plus précises, plus nettes, plus parfaites que celles qu'ils doivent à l'intermédiaire des sens de la vie animale. Ces sens sont des sources d'erreurs que l'intelligence ne corrige que lentement et laborieusement quand elle y parvient, tandis que les suggestions de l'instinct sont proverbialement promptes et infaillibles.

Un professeur de zoologie me raconta qu'il avait capturé dans les champs, à plusieurs lieues de sa demeure, un lépidoptère qui manquait à sa collection : il l'enferma dans une boîte de carton qu'il déposa au fond d'une armoire vitrée, placée dans son cabinet, et à laquelle on ne parvenait qu'en traversant plusieurs pièces. A quelques jours de là, un lépidoptère de même espèce, mais d'un sexe différent, s'agitait violemment contre les carreaux de la croisée du professeur. Celui-ci ouvrit successivement toutes les portes et fenêtres qui séparaient notre amoureux, car c'en était un, de l'objet de ses ardeurs, et quand il fut constaté que sa visite

s'adressait au prisonnier enfermé dans des murs de carton, le couvercle fut levé, et les amants, après l'échange de quelques tendresses, reprirent ensemble le chemin des champs et de la liberté.

A la vue de pareils traits nous nous contentons d'un mouvement d'admiration et nous nous bornons à dire : *C'est de l'instinct.*

Si les sens avaient pu agir et transmettre des perceptions à l'intellect, nous verrions le rapport entre cette série de mouvements et leur fin. Mais il est évident que les sens, tels que nous les connaissons, n'ont pu être affectés chez le petit animal dont je viens de raconter les exploits : seulement nous sommes assurés qu'une faculté quelconque, analogue à l'intelligence, a dû dicter des efforts coordonnés et qui avaient un but positif : Il est donc rationnel de conclure que cette *faculté* a ses *organes propres* et des affections *sui generis.* La loi des analogies nous oblige à accepter comme siége et organes de ces affections, le tissu nerveux dont la disposition particulière chez les insectes annonce une destination spéciale.

Eh bien, dans l'homme, se rencontre un système de nerfs ganglionaires subordonnés pour l'ordre de ses fonctions, au système nerveux cérébro-spinal, mais indépendant de lui pour l'accomplissement de ces mêmes fonctions. Il préside à la vie organique et en dirige tous les détails avec l'infaillibilité qui caractérise l'instinct. Je ne puis donc me défendre de lui attribuer aussi ces manifestations extérieures qui, chez l'espèce humaine, ne sauraient s'expliquer par des actes de l'intelligence ni par l'intervention d'aucun des cinq sens de relation.

Le monde est rempli du bruit de ces anomalies qu'on nomme *pressentiments.* La raison est réduite à se contenter de ce mot pour désigner un effet dont elle n'aperçoit pas l'origine. Si l'oiseau à cent lieues de distance, si l'insecte à travers les parois d'un mur, perçoivent des impressions qu'on

rapporte à l'instinct, pourquoi donc l'homme, pourvu d'un appareil qui agit évidemment à la manière de l'instinct dans les fonctions organiques, ne jouirait-il pas aussi de perceptions semblables? Il peut répugner d'abord à notre délicatesse d'admettre que quelques nodosités nerveuses, égarées dans le mésentère ou les cavités de la poitrine, soient le centre de perceptions résultant des rapports du monde extérieur : mais la nature ne tient point compte de nos scrupules et elle ne se montrerait pas plus étrange dans cette hypothèse, que dans le choix d'une masse pulpeuse, profondément labourée de sillons, pour constituer un *organe de la pensée*.

Une mère, dans le calme de ses occupations domestiques et d'une vie roturière, reçoit tout à coup une impression indéfinissable. Elle se trouble : son enfant, absent depuis longtemps et bien éloigné d'elle, est frappé de mort : du moins elle l'annonce..... aucune nouvelle reçue, aucun indice dont se contente la raison ne justifie ses alarmes. On lui reprocherait volontiers l'absurdité de sa douleur. Cependant quelque temps se passe, et dans le cours ordinaire des événements une nouvelle survient qui confirme ses *pressentiments*. A l'instant même où elle ressentit la funeste impression, son enfant expirait sous des climats lointains..... Les exemples de pareils faits ne sont pas rares. Ne pouvant les expliquer, on se paye d'un mot et l'on n'y songe plus. Si quelque chose de semblable se manifestait dans une bête, ce qui peut être sans que nous le remarquions, on l'attribuerait de suite à l'*instinct*. Mais l'orgueil de l'homme se révolte contre l'application de ce mot à une classe de ses facultés. Si cet orgueil était logique, il nierait aussi la digestion dans l'homme, parce qu'elle est incontestable dans les animaux. Cependant, dans le cas cité, il faut se résigner à voir une communication quelconque entre la mère et l'enfant, un rapport analogue à celui qu'établissent les sens de la vie animale, mais pourtant différent dans ses moyens et sa fin; semblable, en un mot, à celui qui guidait le pa-

pillon à travers les plaines de l'air, qui traçait au pigeon sa course d'une frontière à l'autre, et qui présente à la larve le modèle du maillot qu'elle doit préparer à sa chrysalide.

Quand on n'aurait devant soi que le recueil de faits qui ne peuvent être attribués à l'action des sens ni à l'exercice des facultés intellectuelles, mais qui offrent une irrécusable analogie avec les manifestations de l'instinct, il faudrait bien conclure de leur certitude que l'organe existe; comme l'organe, une fois constaté, oblige à conclure qu'il est au service d'une faculté. Car la même nécessité lie la cause aux conséquences que les conséquences à la cause.

On me permettra de rappeler une autre anecdote dont je ne saurais garantir l'authenticité, mais qui, si elle est vraie, prouve qu'il peut y avoir des commmunications à distance, et nonobstant l'intervention des corps opaques, entre les facultés perspectives de l'homme et les objets extérieurs, sans l'intermédiaire des sens de la vie animale.

. . . .
. . . . (1).

Il y a peu d'hommes à qui il ne soit arrivé quelque chose de semblable au moins une fois dans sa vie. Mais on confond la vision avec le rêve et l'on ne s'y arrête pas.

L'histoire raconte qu'Alexandre le Grand, arrêté devant la ville du roi Ambigere, dont les habitants blessaient ses soldats avec des flèches empoisonnées, *vit en songe* une herbe propre à arrêter l'effet du poison. Ptolémée en prit une potion et fut à l'instant hors de danger; le même remède sauva la plus grande partie de l'armée. (Justin, lib. 12, cap. 10.) Tous les somnambules lucides exercent cette *faculté instinctive :* c'est elle qui donne au chien la sagacité infaillible qui lui fait découvrir, dans l'ordre des grami-

(1) Cette anecdote se trouve dans notre tome IV, page 37; nous la supprimons ici pour éviter une répétition.

(*Note de la Rédaction.*)

nées, précisément la plante qui doit le purger. Les Alexandre et les somnambules, à l'état de veille, ont assurément plus d'*Intelligence* qu'à l'état de *Sommeil* et de *Songe;* mais étant ainsi en dehors des conditions de l'*Instinct*, ils restent privés des avantages attachés à cette faculté.

La variété dans l'unité est un élément du beau dans les arts : c'est un moyen de puissance dans la nature et une des règles qu'elle suit avec le plus de constance dans ses opérations. Une substance en apparence toute semblable constitue le cerveau et les plexus : l'un produit les phénomènes de l'intelligence, les autres sont aussi appropriés à ceux de l'instinct. Si la masse encéphalique se partage en circonvolutions qui paraissent présider à autant de modifications de l'intellect, le réseau plexiforme se répartit, avec des complications diverses, entre les viscères qui président, selon moi, à autant de modifications des perceptions instinctives. Une même masse cérébrale est l'intermédiaire de cinq affections sensoriales sans analogie entre elles; et un même tissu nerveux, diversifié par des ganglions de différentes grandeurs, ayant en toute apparence des propriétés identiques, stimule l'action de viscères dont les formes, les tissus et les produits sont également variés. Il en résulte, enfin, des liquides qui ne se ressemblent en rien. Les uns et les autres sont essentiels à l'existence de l'individu; pourquoi ne le rattacheraient-ils pas concurremment à l'univers dont il fait partie, par les deux conditions immatérielles sous lesquelles se présente la vie, c'est-à-dire l'*instinct* et l'*intelligence*.

Dans l'état normal, les fonctions de la vie organique s'accomplissent sans que nous en ayons la conscience; mais qu'il survienne un trouble, et à l'instant la douleur en avertit l'intellect ; c'est la conséquence des communications nerveuses qui relient les deux ordres d'organes et sur lesquels l'anatomie ne permet aucun doute.

Cependant une subordination existe entre les facultés de l'instinct et celles de l'intelligence. Celles-ci sont évidem-

ment d'un ordre supérieur : à leurs développements l'homme est redevable du rôle qu'il remplit dans la création : chez lui l'intelligence domine l'instinct ; c'est le contraire chez les animaux ; et si par accident cet ordre se trouve interverti, comme il arrive dans les êtres imparfaits, ou d'une organisation gravement altérée, tels que les crétins, les hypocondriaques, les hystériques; les aberrations de l'intellect sont ordinairement compensées par la rectitude des suggestions de l'instinct.

Maintenant, si l'on considère que les sujets magnétisables sont tous, ou affectés de maladies organiques, ou remarquables, en dehors de cette condition, plutôt par la médiocrité que par l'excellence de leurs facultés mentales, on comprendra que s'il existe un procédé qui surexcite les organes de l'instinctivité, il en doit résulter des phénomènes qui, semblables dans leur nature à ce qui se passe chez les animaux, ne nous surprennent davantage que par la raison qu'ils se traduisent au moyen du langage. Sans aucun doute nous serions également émerveillés des perceptions instinctives et habituelles des animaux, dont une grande partie doit nous échapper si, au moyen de la parole, ils pouvaient nous en entretenir et nous dire les maladies qui se révèlent à eux, les remèdes qui s'y rapportent et qu'ils aperçoivent, les événements et les objets qui, malgré les distances et l'interposition de corps opaques, ne peuvent être soustraits à leurs investigations.

Or, ce procédé existe : la magnétisation met en relation deux individualités dont l'une agit, tandis que l'autre est passive. L'une donne et l'autre reçoit. Dans l'être passif, les organes de la vie animale sont ou totalement ou partiellement assoupis, leurs fonctions suspendues dans la même proportion ; tandis que l'activité des fonctions de la vie organique reçoit une impulsion inusitée, dont le résultat final est presque toujours le rétablissement de la santé.

Ce qui semble prouver, du reste, que ce sont bien les or-

ganes placés sous l'influence des plexus nerveux ou plutôt ces plexus même qui se trouvent affectés par la magnétisation, c'est que les effets du fluide magnétique sont toujours plus sensibles et plus prompts quand il est dirigé vers l'épigastre ; que les patients témoignent souvent du malaise quand l'action magnétique s'attaque à la région céphalique et qu'ils sollicitent parfois, de leur propre mouvement, un soin particulier pour les poumons, le cœur, les reins, ou telle portion des intestins qui recèle la cause de leur maladie.

D'un autre côté, il arrive fréquemment que le magnétisé qu'on invite à décrire un objet, le pose sur sa poitrine, son estomac ou son abdomen, rarement à la hauteur de ses yeux.

Les perceptions ainsi reçues doivent, de toute nécessité, être différentes de celles qui nous arrivent, dans l'état normal, par les organes sensoriaux : aussi voyons-nous les sujets lucides presque toujours pousser des exclamations de surprise quand on leur fait faire des explorations dans le monde inconnu où le magnétisme les introduit.

Le langage souvent leur fait défaut, et l'importance de leurs révélations est considérablement limitée par l'insuffisance des expressions. Une personne que je pressais de m'initier aux mystères qui, tour à tour, la faisaient passer de la terreur à l'extase, me répondit : « Je vois ce qui n'a jamais frappé les regards humains : Je vois ce qui n'a pas de ressemblance dans la vie, ce qu'aucun mot n'exprime, ce qu'aucune image ne peut peindre. »

Et je dois faire observer, que jusqu'à cette expression : *Je vois*, accuse l'impuissance du langage ordinaire : tous les magnétisés lucides emploient ce mot à défaut d'un plus convenable. Ils ne *voient* point réellement à la manière des sensations dont le nerf optique est l'intermédiaire ; ce nerf n'est, dans ce cas, nullement affecté. Les magnétiques ont une perception dont la netteté et l'étendue paraît avoir plus

d'analogie avec les sensations de la vision qu'avec celles des autres sens. C'est proprement l'action d'un sixième sens, dans le domaine duquel les cinq autres, limités au service de la vie animale et occupés à fournir des matériaux à l'intelligence, ne peuvent pas plus pénétrer que l'œil, en particulier, ne peut empiéter sur les attributs de l'ouïe, ou le toucher sur ceux de l'odorat (1).

Je résumerai ainsi les explications que je viens de donner :

1° Tous les organes corporels qui concourent à composer la série des animaux se retrouvent dans l'homme, soit à l'état de contraction, soit à celui d'extension.

2° A chaque organe est attribuée une faculté : donc l'homme possède, avec plus ou moins de développement, l'ensemble des facultés départies au règne animal. On ne saurait faire d'exception en faveur de l'*instinct*.

3° Chez les animaux inférieurs, l'instinct prévaut sur l'intelligence : ces deux facultés sont réparties, dans des proportions diverses, sur les divers degrés de l'échelle zoologique. Dans l'homme, à son état normal, l'intelligence domine l'instinct. La raison est son caractère spécifique.

4° L'action magnétique, s'exerçant par l'intermédiaire d'un fluide impondérable et incoercible, n'est que la surexcitation des facultés instinctives.

Auguste Marie.

(1) Je connais un médecin devenu aveugle, et qui, dans la conversation, se sert constamment de cette locution : *Je vois bien*. Il voit, c'est-à-dire il perçoit par les facultés intellectuelles, comme les magnétisés voient, c'est-à-dire perçoivent par les facultés instinctives.

(*Note de l'Auteur.*)

VARIÉTÉS.

Tribunaux. — Le 17 courant, à la huitième chambre de police correctionnelle, présidée par M. d'Herbelot, comparaissait une somnambule, Mme Sausserote, sous la double prévention d'escroquerie et d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie.

Après l'audition des témoins, dans l'esprit desquels la lucidité de la dame Sausserotte ne paraît pas douteuse, quoique ses prédictions ne se soient qu'en partie justifiées à leur égard. M. le président demande à la prévenue :

« Qu'avez-vous à répondre ?

« Un seul mot : J'ai guéri beaucoup de monde. Quant à la réalité de la puissance du magnétisme, elle n'est pas douteuse pour moi, car j'en ai éprouvé moi-même les effets, et c'est parce que je me suis guérie toute seule, en allant consulter l'ancienne somnambule du docteur Dupuytren, Mme Clotilde Saint-Marc, qui est morte maintenant, que je crois au somnambulisme. Je ne dis à personne de venir me consulter ; je ne donne mon adresse à personne, et je ne reçois que ceux qui ayant confiance en moi viennent me consulter. Je ne taxe personne, je reçois ce qu'on me donne, tantôt plus, tantôt moins, mais ce que je reçois plus habituellement est de 10 à 20 francs par consultation.

M. le président : Mais vous contrevenez aux lois et réglements relatifs à l'exercice de la médecine.

La prévènue : Je ne croyais rien faire de contraire aux lois : j'agis de très-bonne foi, et si je ne croyais pas à l'efficacité du somnambulisme je ne ferais pas ce que je fais. Je ne me rappelle pas avoir vu la dame Brière qui est venue me consulter pour ses chevaux.

Conformément aux conclusions de M. l'avocat du roi Mongis, qui abandonne les chefs de prévention d'escroquerie et d'exercice illégal de la pharmacie, pour s'en tenir à l'exercice seul illégal de la médecine, le tribunal condamne la dame Sausserotte à 5 francs d'amende.

Après le prononcé du jugement, M. le président s'adressant à Mme Sausserotte : « Je vous engage, à l'avenir, à ne donner vos consultations qu'en présence d'un médecin, dont la signature en assumera la responsabilité. »

Mme Sausserotte : Je n'y manquerai pas, Monsieur.

(*Gazette des Tribunaux*).

BIBLIOGRAPHIE.

Qui veut bien connaître une science, une doctrine doit la prendre à son origine, en suivre les évolutions successives. Mais d'ordinaire on n'étudie que la superficie des choses, délaissant le fond comme aride ou trop long. Ainsi les écrits de Mesmer, qui servent de base à l'édifice magnétique, sont aujourd'hui presque ignorés; très-peu de magnétistes les les étudient, beaucoup même ne les ont jamais lus. Pourtant ils contiennent des vues, des principes qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Il résulte de cet abandon des ouvrages du fondateur un grand domage pour la science, car la base historique manque à la plupart des croyants, ce qui les expose à de continuelles méprises. Notre intention est de rappeler l'attention sur ces œuvres dont les pages sont ornées des plus belles idées, mais le temps de le faire avec fruit n'est pas encore venu. En attendant ce moment opportun, il nous a paru qu'on ne lirait pas sans profit ni plaisir l'analyse suivante que nous avons trouvée en cherchant autre chose dans le n° 331 du *Moniteur Universel*, Ier fructidor an VII (19 août 1799).

Nous citons textuellement :

Mémoire de M. F. A. Mesmer, docteur en médecine, sur les découvertes, 1 vol. ; à Paris. chez Fuchs, libraire, rue des Mathurins-Jacque .

Le nom de Mesmer et le magnétisme animal réveillent à la fois toutes les idées d'incrédulité; et c'est à peu près tout ce que la multitude connaît de l'homme et de sa doctrine. Il serait temps enfin de renoncer au ridicule dont on a couvert l'un et l'autre, ce qui ne prouve le plus souvent que l'ignorance et la mauvaise foi, pour examiner sérieusement un système qui importe à la vie des hommes, et auquel 22 ans de succès suivis semblent donner quelque réalité.

Il a déjà subi un examen, dira-t-on. — On se souvient de quelle manière il fut fait : des commissaires qui en avaient été chargés, plusieurs n'assistèrent point aux expériences, et l'un de ceux qui les suivit le plus constamment, refusa de signer le rapport que l'on fit contre la doctrine de Mesmer.

Je suis loin de récuser les jugements des savants; adeptes des sciences, ils peuvent mieux que personne nous révéler les secrets de celles dont ils ont reçu les faveurs ; mais lorsque je m'aperçois qu'ils n'ont pas mis dans leur examen tout le soin désirable; quand je vois qu'il y a dissentiment entre eux, alors il m'est permis de douter. Lorsque ensuite, sans être aussi versé dans les mystères, je trouve dans un ouvrage l'exposition, l'explication de choses que j'ai senties, que j'ai cherchées et qui m'ont conduit à soupçonner l'existence de ce qu'on me présente, j'en crois alors à mon propre jugement, je me dis, il y a là quelque chose de vrai, et si je recours aux lumières de gens plus instruits que moi, ce n'est plus que je doute de l'existence de la chose, c'est seulement pour en connaître mieux la nature.

Au surplus l'incrédulité, en fait de sciences, est la doctrine la plus dangereuse pour les progrès de l'esprit humain; les sciences ont déjà produit tant de choses éton-

nantes, qu'il semble impossible d'affirmer ce qu'elles ne produiront pas. Je ne sais quel homme de mérite disait qu'il regarderait comme un extravagant, celui qui prétendrait leur fixer des limites; leurs bornes ne sont pas plus connues que celles de l'esprit humain; et le jour où l'un et les autres ont fait le plus de progrès, n'est souvent que la veille du jour où ils feront les plus grandes découvertes.

Au lieu de dire : cette doctrine est contraire à nos principes; pourquoi n'examine-t-on pas si ce ne sont point les principes reçus qui sont contraires à la doctrine. De cette épreuve, il ne peut résulter qu'un très-grand avantage pour nos connaissances : ou la nouvelle doctrine sera meilleure, et alors elle devra être préférée; ou l'ancienne sera confirmée, fortifiée par les attaques qu'elle aura reçues. Lorsque Galilée publia les lois de la chute des corps, les physiciens du temps disaient aussi que cette doctrine était contraire à leurs principes; ils le raillèrent, le ridiculisèrent; ils firent plus, ils le persécutèrent; mais sa doctrine survécut, et elle est encore aujourd'hui celle de nos écoles. Si le système des influences est aussi étendu que le prétend Mesmer, sa découverte n'est pas seulement précieuse pour la santé de l'homme, elle l'est encore pour ses connaissances; elle simplifie sa nature, en l'assimilant à une autre espèce de matière; elle le soumet à une règle plus générale, et facilite enfin la recherche du principe des choses qui, depuis tant de temps, occupe les méditations des hommes les plus recommandables; c'est à ce but que doivent tendre tous ceux qui cultivent le vaste champ des connaissances humaines; ils doivent réunir leurs lumières, en faire un faisceau pour éclairer la route, et découvrir enfin l'objet de leurs recherches.

Comme nous venons de le dire, l'ouvrage de Mesmer n'est pas simplement destiné à la médecine; il entre aussi dans le domaine de la physique, en expliquant les qualités occultes des corps. Son système laisse entrevoir l'existence d'un prin-

cipe unique d'après lequel tout se met, se reproduit, se détruit et se reprodruit dans le monde; son feu universel rappelle le principe unique de Zoroastre. La vie du monde n'est qu'une, dit-il, et celle de l'homme individuel n'en est qu'une particule.

On doit dire que dans une matière si abstraite, si peu faite pour attacher ceux qui ne la possèdent pas, Mesmer a su être clair, facile et très-intéressant. Il conteste l'existence de l'attraction, l'appelle l'effet apparent d'une cause qu'on n'aperçoit pas; remonte aux causes originelles des mouvements et à l'activité primitive du mécanisme de la nature; trouve le modèle de ce mécanisme dans les effets de l'aimant dont l'action, ainsi que celle du fluide délié qu'il appelle magnétisme, n'est que l'effet nécessaire du mouvement dans le plein.

Passant ensuite à l'application de son système à la médecine, il dit : la maladie n'est que le dérangement des organes, et le retour à l'état de santé est le rétablissement primitif de leur action. Il part de ce principe, et de même qu'il ne reconnaît qu'une espèce de mouvement dans l'univers, qu'une espèce de flux et de reflux qui se fait sentir dans tous les corps, qui agite le sang comme les eaux de la mer, il ne reconnaît aussi qu'une cause, une espèce de maladie, dont toutes celles auxquelles on a donné parmi nous une si grande quantité de noms, ne sont que des effets ou des dégénérescences. En cela Mesmer s'appuie sur le sentiment d'Hippocrate, qui avait aussi pensé que ce que nous appelons des maladies n'était que des symptômes ou des modifications de la grande et unique maladie qui affecte le corps humain, le dérangement de l'état sanitaire. Cette maladie est la gêne ou la suspension du mouvement des humeurs, l'inaction de la fibre musculaire qui, par son mécanisme particulier, est l'instrument de tout mouvement et le principe de toute action des solides sur les liquides. Quand la découverte de Mesmer ne serait pas fondée, on lui devrait au moins d'a-

voir rappelé les vrais principes en matière de médecine, d'avoir écarté cette nosologie confuse, espèce de chaos formé à plaisir pour effrayer les élèves, et dans lequel s'égarent souvent des hommes qui ont une grande pratique.

Pour une maladie unique Mesmer n'emploie qu'un remède unique, la direction et l'application des courants du fluide universel, du feu de la nature, du magnétisme animal, en un mot à l'organisation intérieure de la fibre musculaire pour rétablir l'harmonie dans les fonctions des viscères, renforcer en eux les propriétés analogues à leur organisation déterminée, régler et accélérer l'ordre et la marche dans lesquels les causes et les effets se succèdent, afin d'opérer le rétablissement de la santé.

En prouvant la possibilité de communication du magnétisme, Mesmer donne l'explication d'un phénomène très-singulier, celui du somnambulisme, et par suite celle de la démonargie, des oracles, des sybilles, etc. Il attribue cet état aux modifications de la matière et du mouvement, les facultés dont il est accompagné, telles que la découverte du passé, et la prédiction de l'avenir, à la faculté que nous avons de sentir tous les rapports que les événements et les êtres ont avec notre conservation; sensation qui tient beaucoup moins à la raison qu'à l'instinct, puisqu'elle nous est commune avec tous les animaux. Aussi cette sensation est-elle moins sujette à erreur, parce qu'elle a des règles physiques fondées sur nos sens, tandis que si elle n'était que le produit de notre raison, elle pourrait bien n'être quelquefois que les maladroites suppositions d'un esprit faux, ou les vains prestiges d'une imagination exaltée. La faculté qu'ont les somnambules de lire dans le passé et dans l'avenir, s'explique par la même raison que nous voyons souvent une personne à laquelle nous n'avons rien dit qui pût lui faire deviner notre pensée ou notre volonté, avoir la même pensée et la même volonté que nous. Cela arrive même à des distances très-éloignées. Mesmer attribue ce phénomène à

ce que les mouvements de la pensée modifiés dans le cerveau et dans la substance des nerfs, étant communiqués en même temps à la série d'un fluide subtil avec lequel la substance des nerfs est en continuité, peuvent indépendamment, et sans le secours de l'air et de l'éther, s'étendre à des distances infinies, et se rapporter immédiatement au sens interne d'un autre individu.

Cette doctrine, qui est fondée tout entière sur la loi du plein, explique parfaitement cette anecdote du lion échappé de la ménagerie de Florence, qui voyant tomber à genoux la mère d'un enfant qu'il allait dévorer, le lui laissa sans lui faire le moindre mal; on pourrait croire que les mouvements de la pensée de la femme s'étaient communiqués au cerveau du lion, et que c'est là ce qui avait déterminé la clémence de l'animal; cette doctrine mène droit à la découverte de la formation de la pensée et de la volonté. C'est par la même loi et par les mêmes moyens que Mesmer explique la communication du feu magnétique qu'il a su provoquer dans une série de matières les plus subtiles.

Mais, dira-t-on, l'on conçoit que les somnambules connaissent le passé, mais comment peuvent-ils deviner ce qui n'est pas? Précisément parce qu'ils ont déjà vu ce qui est. Voir le passé, dit Mesmer, n'est autre chose que sentir la cause par l'effet; et prévoir l'avenir, c'est sentir l'effet par la cause. On peut lui objecter qu'il arrive souvent que le calcul des probabilités n'est point exact, que l'effet n'est pas toujours la dérivation précise de la cause avec laquelle on aurait pu lui supposer le plus de rapport. Quoi qu'il en soit, si cette théorie ne donne pas précisément la vérité, elle a assez d'attraits pour inviter à en chercher la route.

Mesmer termine par une théorie des sens qui est absolument neuve et très-ingénieuse. Les gens du monde la liront avec plaisir; ceux qui s'occupent des sciences naturelles la liront avec intérêt et avec fruit.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Avis. — Les personnes dont l'abonnemement expire aujourd'hui peuvent le renouveler en adressant au gérant un mandat à son ordre sur la poste ou une maison de Paris.

Le Propriétaire-Gérant : HÉBERT (de Garnay).

Saint-Cloud. — Imprimerie de Belin-Mandar.